Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0001

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME CINQUANTE-CINQUIEME.

AUX DEUX-PONTS,
Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
Zweigstelle Ausleihbibliothek

Universitäts- u. Landesbibliothek
HALLE
(SAALE)

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0009

L, 148

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0010

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

C.

CALEBASSE.

Ce fruit, gros comme nos citrouilles, croît en Amérique aux branches d'un arbre aussi haut que les plus grands chênes.

Ainsi *Matthieu Garo* (*) qui croit avoir eu tort en Europe de trouver mauvais que les citrouilles rampent à terre, & ne soient pas pendues au haut des arbres, aurait eu raison au Mexique. Il aurait eu encore raison dans l'Inde où les cocos sont fort élevés. Cela prouve qu'il ne faut jamais se hâter de conclure. DIEU *fait bien ce qu'il fait*, sans doute; mais il n'a pas mis les citrouilles à terre dans nos climats, de peur qu'en tombant de haut elles n'écrasent le nez de *Matthieu Garo*.

La calebasse ne servira ici qu'à faire voir qu'il faut se défier de l'idée que tout a été fait pour l'homme. Il y a des gens qui prétendent que le gazon n'est vert que pour réjouir la vue. Les apparences pourtant seraient que l'herbe est plutôt faite pour les animaux qui la broutent, que pour l'homme à qui le gramen & le trèfle sont assez inutiles. Si la nature a produit les

(*) Voyez la fable de *Matthieu Garo* dans *la Fontaine*.

arbres en faveur de quelque espèce, il est difficile de dire à qui elle a donné la préférence : les feuilles, & même l'écorce, nourrissent une multitude prodigieuse d'insectes : les oiseaux mangent leurs fruits, habitent entre leurs branches, y composent l'industrieux artifice de leurs nids, & les troupeaux se reposent sous leurs ombres.

L'auteur du *Spectacle de la nature* prétend que la mer n'a un flux & un reflux que pour faciliter le départ & l'entrée de nos vaisseaux. Il paraît que *Matthieu Garo* raisonnait encore mieux : la méditerranée sur laquelle on a tant de vaisseaux, & qui n'a de marée qu'en trois ou quatre endroits, détruit l'opinion de ce philosophe.

Jouissons de ce que nous avons, & ne croyons pas être la fin & le centre de tout. Voici sur cette maxime quatre petits vers d'un géomètre ; il les calcula un jour en ma présence : ils ne ne sont pas pompeux.

Homme chétif, la vanité te point.
Tu te fais centre : encor si c'était ligne !
Mais dans l'espace à grand peine es-tu *point*.
Va, sois *zéro* : ta sottise en est digne.

CARACTÈRE.

Du mot grec impression, gravure. C'est ce que la nature a gravé dans nous.

Peut-on changer de caractère ? Oui, si on change de corps. Il se peut qu'un homme né

brouillon, inflexible & violent, étant tombé dans sa vieillesse en apoplexie, devienne un sot enfant, pleureur, timide & paisible. Son corps n'est plus le même. Mais tant que ses nerfs, son sang & sa moelle alongée seront dans le même état, son naturel ne changera pas plus que l'instinct d'un loup & d'une fouine.

L'auteur anglais du *dispensari*, petit poëme très-supérieur aux *capitoli* italiens, & peut-être même au Lutrin de *Boileau*, a très-bien dit, ce me semble :

Un mélange secret de feu, de terre & d'eau
Fit le cœur de César, & celui de Nassau.
D'un ressort inconnu, le pouvoir invincible
Rendit Slone impudent & sa femme sensible.

Le caractère est formé de nos idées & de nos sentimens : or, il est très-prouvé qu'on ne se donne ni sentimens ni idées ; donc notre caractère ne peut dépendre de nous.

S'il en dépendait, il n'y a personne qui ne fût parfait.

Nous ne pouvons nous donner des goûts, des talens ; pourquoi nous donnerions-nous des qualités ?

Quand on ne réfléchit pas, on se croit le maître de tout ; quand on y réfléchit, on voit qu'on n'est maître de rien.

Voulez-vous changer absolument le caractère d'un homme ; purgez-le tous les jours avec des délayans jusqu'à ce que vous l'ayez tué. *Charles XII*, dans sa fièvre de suppuration sur le chemin de Bender, n'était plus

le même homme. On disposait de lui comme d'un enfant.

Si j'ai un nez de travers & deux yeux de chat, je peux les cacher avec un masque. Puis-je davantage sur le caractère que m'a donné la nature ?

Un homme né violent, emporté, se présente devant *François I* roi de France, pour se plaindre d'un passe-droit ; le visage du prince, le maintien respectueux des courtisans, le lieu même où il est, font une impression puissante sur cet homme; il baisse machinalement les yeux, sa voix rude s'adoucit, il présente humblement sa requête, on le croirait né aussi doux que le sont (dans ce moment au moins) les courtisans, au milieu desquels il est même déconcerté ; mais si *François I* se connaît en physionomies, il découvre aisément dans ses yeux baissés, mais allumés d'un feu sombre, dans les muscles tendus de son visage, dans ses lèvres serrées l'une contre l'autre, que cet homme n'est pas si doux qu'il est forcé de le paraître. Cet homme le suit à Pavie, est pris avec lui, mené avec lui en prison à Madrid; la majesté de *François I* ne fait plus sur lui la même impression ; il se familiarise avec l'objet de son respect. Un jour en tirant les bottes du roi, & les tirant mal, le roi aigri par son malheur se fâche ; mon homme envoie promener le roi, & jette ses bottes par la fenêtre.

Sixte-Quint était né pétulant, opiniâtre, altier, impétueux, vindicatif, arrogant ; ce caractère semble adouci dans les épreuves de son noviciat. Commence-t-il à jouir de quelque crédit dans son ordre ? il s'emporte contre un

gardien & l'assomme à coups de poing : est-il inquisiteur à Venise ? il exerce sa charge avec insolence : le voilà cardinal, il est possédé *da la rabbia papale :* cette rage l'emporte sur son naturel ; il enfévelit dans l'obscurité sa personne & son caractère ; il contrefait l'humble & le moribond ; on l'élit pape ; ce moment rend au ressort que la politique avait plié toute son élasticité long-temps retenue ; il est le plus fier & le plus despotique des souverains.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.
Chassez le naturel, il revient au galop.

La religion, la morale, mettent un frein à la force du naturel, elles ne peuvent le détruire. L'ivrogne dans un cloître, réduit à un demi-setier de cidre à chaque repas, ne s'enivrera plus, mais il aimera toujours le vin.

L'âge affaiblit le caractère ; c'est un arbre qui ne produit plus que quelques fruits dégénérés, mais ils sont toujours de même nature ; il se couvre de nœuds & de mousse, il devient vermoulu ; mais il est toujours chêne ou poirier. Si on pouvait changer son caractère, on s'en donnerait un, on ferait le maître de la nature. Peut-on se donner quelque chose ? ne recevons-nous pas tout ? Essayez d'animer l'indolent d'une activité suivie, de glacer par l'apathie l'ame bouillante de l'impétueux, d'inspirer du goût pour la musique & pour la poésie à celui qui manque de goût & d'oreille ; vous n'y parviendrez pas plus que si vous entrepreniez de donner la vue à un aveugle-né. Nous perfectionnons, nous adoucissons, nous cachons ce que la nature

a mis dans nous, mais nous n'y mettons rien.

On dit à un cultivateur : Vous avez trop de poiſſons dans ce vivier, ils ne proſpèreront pas ; voilà trop de beſtiaux dans vos prés, l'herbe manque, ils maigriront. Il arrive après cette exhortation que les brochets mangent la moitié des carpes de mon homme, & les loups la moitié de ſes moutons, le reſte engraiſſe. S'applaudira-t-il de ſon économie ? Ce campagnard, c'eſt toi-même ; une de tes paſſions a dévoré les autres, & tu crois avoir triomphé de toi. Ne reſſemblons-nous pas preſque tous à ce vieux général de quatre-vingt-dix ans, qui ayant rencontré de jeunes officiers qui feſaient un peu de déſordre avec des filles, leur dit tout en colère : Meſſieurs, eſt-ce là l'exemple que je vous donne ?

CARÊME.

SECTION PREMIÈRE.

Nos queſtions ſur le carême ne regarderont que la police. Il paraît utile qu'il y ait un temps dans l'année où l'on égorge moins de bœufs, de veaux, d'agneaux, de volaille. On n'a pas encore de jeunes poulets ni de pigeons en février & en mars, temps auquel le carême arrive. Il eſt bon de faire ceſſer le carnage quelques ſemaines dans les pays où les pâturages ne ſont pas auſſi gras que ceux d'Angleterre & de la Hollande.

Les magiſtrats de la police ont très-ſage-

ment ordonné que la viande fût un peu plus chère à Paris pendant ce temps, & que le profit en fût donné aux hôpitaux. C'eſt un tribut preſque inſenſible que payent alors le luxe & la gourmandiſe à l'indigence : car ce ſont les riches qui n'ont point la force de faire carême; les pauvres jeûnent toute l'année.

Il eſt très-peu de cultivateurs qui mangent de la viande une fois par mois. S'il fallait qu'ils en mangeaſſent tous les jours, il n'y en aurait pas aſſez pour le plus floriſſant royaume. Vingt millions de livres de viande par jour feraient ſept milliars trois cents millions de livres par année. Ce calcul eſt effrayant.

Le petit nombre de riches, financiers, prélats, principaux magiſtrats, grands ſeigneurs, grandes dames qui daignent faire ſervir du maigre (*a*) à leurs tables, jeûnent pendant ſix ſemaines avec des ſoles, des ſaumons, des vives, des turbots, des eſturgeons.

Un de nos plus fameux financiers avait des courriers qui lui apportaient chaque jour pour cent écus de marée à Paris. Cette dépenſe faiſait vivre les courriers, les maquignons qui avaient vendu les chevaux, les pêcheurs qui fourniſſaient le poiſſon, les fabricateurs de filets, (qu'on nomme en quelques endroits les *filetiers*) les conſtructeurs de bateaux, &c., les les épiciers chez leſquels on prenait toutes les drogues raffinées qui donnent au poiſſon un goût ſupérieur à celui de la viande. *Lucullus*

(*a*) Pourquoi donner le nom de *maigre* à des poiſſons plus gras que les poulardes, & qui donnent de ſi terribles indigeſtions ?

n'aurait pas fait carême plus voluptueusement.

Il faut encore remarquer que la marée, en entrant dans Paris, paye à l'État un impôt considérable.

Le secrétaire des commandemens du riche, ses valets-de-chambre, les demoiselles de madame, le chef d'office, &c. mangent la desserte du *Créſus*, & jeûnent aussi délicieusement que lui.

Il n'en est pas de même des pauvres. Non-seulement s'ils mangent pour quatre sous d'un mouton coriace, ils commettent un grand péché; mais ils chercheront en vain ce misérable aliment. Que mangeront-ils donc? ils n'ont que leurs châtaignes, leur pain de seigle, les fromages qu'ils ont pressurés du lait de leurs vaches, de leurs chèvres ou de leurs brebis, & quelque peu d'œufs de leurs poules.

Il y a des Églises où l'on a pris l'habitude de leur défendre les œufs & le laitage. Que leur resterait-il à manger? rien. Ils consentent à jeûner; mais ils ne consentent pas à mourir. Il est absolument nécessaire qu'ils vivent, quand ce ne serait que pour labourer les terres des gros bénéficiers & des moines.

On demande donc s'il n'appartient pas uniquement aux magistrats de la police du royaume, chargés de veiller à la santé des habitans, de leur donner la permission de manger les fromages que leurs mains ont pétris, & les œufs que leurs poules ont pondus?

Il paraît que le lait, les œufs, le fromage, tout ce qui peut nourrir le cultivateur, sont du ressort de la police, & non pas une cérémonie religieuse.

Nous ne voyons pas que JESUS-CHRIST ait défendu les omelettes à ſes apôtres ; au contraire, il leur a dit : (*b*) *Mangez ce qu'on vous donnera.*

La ſainte Égliſe a ordonné le carême ; mais en qualité d'Égliſe, elle ne commande qu'au cœur ; elle ne peut infliger que des peines ſpirituelles ; elle ne peut faire brûler aujourd'hui, comme autrefois, un pauvre homme qui n'ayant que du lard rance, aura mis un peu de ce lard ſur une tranche de pain noir le lendemain du mardi gras.

Quelquefois dans les provinces, des curés s'emportant au-delà de leurs devoirs, & oubliant les droits de la magiſtrature, s'ingèrent d'aller chez les aubergiſtes, chez les traiteurs, voir s'ils n'ont pas quelques onces de viande dans leurs marmites, quelques vieilles poules à leur croc, ou quelques œufs dans une armoire lorſque les œufs ſont défendus en carême. Alors ils intimident le pauvre peuple ; ils vont juſqu'à la violence envers des malheureux qui ne ſavent pas que c'eſt à la ſeule magiſtrature qu'il appartient de faire la police. C'eſt une inquiſition odieuſe & puniſſable.

Il n'y a que les magiſtrats qui puiſſent être informés au juſte des denrées plus ou moins abondantes qui peuvent nourrir le pauvre peuple des provinces. Le clergé a des occupations plus ſublimes. Ne ſerait-ce donc pas aux magiſtrats qu'il appartiendrait de régler ce que le peuple peut manger en carême ? Qui aura l'inſpection

(*b*) *Saint Luc*, chap. X, v. 8.

ſur le comeſtible d'un pays, ſinon la police du pays?

SECTION II.

LES premiers qui s'aviſèrent de jeûner ſe mirent-ils à ce régime par ordonnance du médecin pour avoir eu des indigeſtions?

Le défaut d'appétit qu'on ſe ſent dans la triſteſſe fut-il la première origine des jours de jeûne preſcrits dans les religions triſtes?

Les Juifs prirent-ils la coutume de jeûner des Egyptiens, dont ils imitèrent tous les rites, juſqu'à la flagellation & au bouc émiſſaire?

Pourquoi JESUS jeûna-t-il quarante jours dans le déſert où il fut emporté par le diable, par le *Chatbull? St Matthieu* remarque qu'après ce carême il eut faim; il n'avait donc pas faim dans ce carême.

Pourquoi dans les jours d'abſtinence l'Égliſe romaine regarde-t-elle comme un crime de manger des animaux terreſtres, & comme une bonne œuvre de ſe faire ſervir des ſoles & des ſaumons? Le riche papiſte qui aura eu ſur ſa table pour cinq cents francs de poiſſon ſera ſauvé, & le pauvre, mourant de faim, qui aura mangé pour quatre ſous de petit ſalé, ſera damné!

Pourquoi faut-il demander permiſſion à ſon évêque de manger des œufs? Si un roi ordonnait à ſon peuple de ne jamais manger d'œufs, ne paſſerait-il pas pour le plus ridicule des tyrans? Quelle étrange averſion les évêques ont-ils pour les omelettes?

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0020

Croirait-on que chez les papistes il y ait eu des tribunaux assez imbécilles, assez lâches, assez barbares pour condamner à la mort de pauvres citoyens qui n'avaient d'autres crimes que d'avoir mangé du cheval en carême ? le fait n'est que trop vrai : j'ai entre les mains un arrêt de cette espèce. Ce qu'il y a d'étrange c'est que les juges qui ont rendu de pareilles sentences se sont crus supérieurs aux Iroquois.

Prêtres idiots & cruels ! à qui ordonnez-vous le carême ? Est-ce aux riches ? ils se gardent bien de l'observer. Est-ce aux pauvres ? ils font le carême toute l'année. Le malheureux cultivateur ne mange presque jamais de viande & n'a pas de quoi acheter du poisson. Fous que vous êtes, quand corrigerez-vous vos lois absurdes ?

CARTÉSIANISME.

On a pu voir à l'article *Aristote* que ce philosophe & ses sectateurs se sont servis de mots qu'on n'entend point, pour signifier des choses qu'on ne conçoit pas. *Entéléchies*, *formes substantielles*, *espèces intentionnelles*.

Ces mots, après tout, ne signifiaient que l'existence des choses dont nous ignorons la nature & la fabrique. Ce qui fait qu'un rosier produit une rose & non pas un abricot, ce qui détermine un chien à courir après un lièvre, ce qui constitue les propriétés de chaque être a été appelé *forme substantielle* ; ce qui fait que nous pensons a été nommé *entéléchie* ; ce qui nous donne la vue d'un objet

a été nommé *espèce intentionelle*: nous n'en savons pas plus aujourd'hui sur le fond des choses. Les mots de *force*, d'*ame*, de *gravitation* même ne nous font nullement connaître le principe & la nature de la force, ni de l'ame, ni de la gravitation. Nous en connaissons les propriétés, & probablement nous nous en tiendrons là tant que nous ne serons que des hommes.

L'essentiel est de nous servir avec avantage des instrumens que la nature nous a donnés sans pénétrer jamais dans la structure intime du principe de ces instrumens. *Archimède* se servait admirablement du ressort, & ne savait pas ce que c'est que le ressort.

La véritable physique consiste donc à bien déterminer tous les effets. Nous connaîtrons les causes premières quand nous serons des dieux. Il nous est donné de calculer, de peser, de mesurer, d'observer: voilà la philosophie naturelle, presque tout le reste est chimère.

Le malheur de *Descartes* fut de n'avoir pas, dans son voyage d'Italie, consulté *Galilée* qui calculait, pesait, mesurait, observait, qui avait inventé le compas de proportion, trouvé la pesanteur de l'atmosphère, découvert les satellites de Jupiter, & la rotation du soleil sur son axe.

Ce qui est sur-tout bien étrange, c'est qu'il n'ait jamais cité *Galilée*, & qu'au contraire il ait cité le jésuite *Scheiner* plagiaire & ennemi de *Galilée*, (*a*) qui déféra ce grand-homme à l'inquisition, & qui par-là couvrit

(*a*) *Principes de Descartes*, 3e partie, pag. 159.

l'Italie d'opprobre lorsque *Galilée* la couvrait de gloire.

Les erreurs de *Descartes* sont :

1°. D'avoir imaginé trois élémens qui n'étaient nullement évidens, après avoir dit qu'il ne fallait rien croire sans évidence.

2°. D'avoir dit qu'il y a toujours également de mouvement dans la nature, ce qui est démontré faux.

3°. Que la lumière ne vient point du soleil & qu'elle est transmise à nos yeux en un instant : démontré faux par les expériences de *Roëmer*, de *Molineux* & de *Bradley*, & même par la simple expérience du prisme.

4°. D'avoir admis le plein, dans lequel il est démontré que tout mouvement serait impossible, & qu'un pied cube d'air pèserait autant qu'un pied cube d'or.

5°. D'avoir supposé un tournoiement imaginaire dans de prétendus globules de lumière pour expliquer l'arc-en-ciel.

6°. D'avoir imaginé un prétendu tourbillon de matière subtile qui emporte la terre & la lune parallèlement à l'équateur, & qui fait tomber les corps graves dans une ligne tendante au centre de la terre, tandis qu'il est démontré que dans l'hypothèse de ce tourbillon imaginaire tous les corps tomberaient suivant une ligne perpendiculaire à l'axe de la terre.

7°. D'avoir supposé que des comètes qui se meuvent d'orient en occident, & du nord au sud, sont poussées par des tourbillons qui se meuvent d'occident en orient.

8°. D'avoir supposé que dans le mouvement de rotation, les corps les plus denses allaient

au centre, & les plus subtils à la circonférence : ce qui est contre toutes les lois de la nature.

9°. D'avoir voulu étayer ce roman par des suppositions encore plus chimériques que le roman même ; d'avoir supposé, contre toutes les lois de la nature, que ces tourbillons ne se confondraient pas ensemble.

10°. D'avoir donné ces tourbillons pour la cause des marées & pour celle des propriétés de l'aimant.

11°. D'avoir supposé que la mer a un cours continu, qui la porte d'orient en occident.

12°. D'avoir imaginé que la matière de son premier élément, mêlée avec celle du second, forme le mercure qui, par le moyen de ces deux élémens est coulant comme l'eau, & compact comme la terre.

13°. Que la terre est un soleil encroûté.

14°. Qu'il y a de grandes cavités sous toutes les montagnes, qui reçoivent l'eau de la mer, & qui forment les fontaines.

15°. Que les mines de sel viennent de la mer.

16°. Que les parties de son troisième élément composent des vapeurs qui forment des métaux & des diamans.

17°. Que le feu est produit par un combat du premier & du second élément.

18°. Que les pores de l'aimant sont remplis de la matière cannelée, enfilée par la matière subtile qui vient du pôle boréal.

19°. Que la chaux vive ne s'enflamme lorsqu'on y jette de l'eau, que parce que le premier élément chasse le second élément des pores de la chaux.

20°.

20°. Que les viandes digérées dans l'eſtomac paſſent par une infinité de trous dans une grande veine qui les porte au foie, ce qui eſt entièrement contraire à l'anatomie.

21°. Que le chyle, dès qu'il eſt formé, acquiert dans le foie la forme du ſang, ce qui n'eſt pas moins faux.

22°. Que le ſang ſe dilate dans le cœur par un feu ſans lumière.

23°. Que le pouls dépend de onze petites peaux qui ferment & ouvrent les entrées des quatre vaiſſeaux dans les deux concavités du cœur.

24°. Que quand le foie eſt preſſé par ſes nerfs, les plus ſubtiles parties du ſang montent incontinent vers le cœur.

25°. Que l'ame réſide dans la glande pinéale du cerveau. Mais comme il n'y a que deux petits filamens nerveux qui aboutiſſent à cette glande, & qu'on a diſſéqué des ſujets dans qui elle manquait abſolument, on la plaça depuis dans les corps cannelés, dans les *natès*, les *teſtes*, l'*infundibulum*, dans tout le cervelet. Enſuite *Lanciſi*, & après lui *la Peyronie* lui donnèrent pour habitation le corps calleux. L'auteur ingénieux & ſavant qui a donné dans l'Encyclopédie l'excellent paragraphe *Ame*, marqué d'une étoile, dit avec raiſon qu'on ne ſait plus où la mettre.

26°. Que le cœur ſe forme des parties de la ſemence qui ſe dilate : c'eſt aſſurément plus que les hommes n'en peuvent ſavoir ; il faudrait avoir vu la ſemence ſe dilater, & le cœur ſe former.

27°. Enfin, ſans aller plus loin, il ſuffira

de remarquer que son système sur les bêtes n'étant fondé ni sur aucune raison physique, ni sur aucune raison morale, ni sur rien de vraisemblable, a été justement rejeté de tous ceux qui raisonnent & de tous ceux qui n'ont que du sentiment.

Il faut avouer qu'il n'y eut pas une seule nouveauté dans la physique de *Descartes* qui ne fût une erreur. Ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup de génie : au contraire, c'est parce qu'il ne consulta que ce génie, sans consulter l'expérience & les mathématiques ; il était un des plus grands géomètres de l'Europe, & il abandonna sa géométrie pour ne croire que son imagination. Il ne substitua donc qu'un cahos au cahos d'*Aristote*. Par-là il retarda de plus de cinquante ans les progrès de l'esprit humain. (1) Ses erreurs étaient d'autant plus condamnables, qu'il avait, pour se conduire dans le labyrinthe de la physique, un fil qu'*Aristote* ne pouvait avoir, celui des expériences, les découvertes de *Galilée*, de *Toricelli*, de *Guéric*, &c. & sur-tout sa propre géométrie.

On a remarqué que plusieurs universités condamnèrent dans sa philosophie les seules choses qui fussent vraies, & qu'elles adop-

(1) On ne peut nier que malgré ses erreurs *Descartes* n'ait contribué aux progrès de l'esprit humain. 1° Par ses découvertes mathématiques qui changèrent la face de ces sciences. 2° Par ses discours sur la méthode où il donne le précepte & l'exemple. 3° Parce qu'il apprit à tous les savans à secouer en philosophie le joug de l'autorité, en ne reconnaissant pour maîtres que la raison, le calcul & l'expérience.

tèrent enfin toutes celles qui étaient fausses. Il ne reste aujourd'hui de tous ces faux systèmes & de toutes les ridicules disputes qui en ont été la suite, qu'un souvenir confus qui s'éteint de jour en jour. L'ignorance préconise encore quelquefois *Descartes*, & même cette espèce d'amour-propre qu'on appelle *national* s'est efforcé de soutenir sa philosophie. Des gens qui n'avaient jamais lu ni *Descartes* ni *Newton*, ont prétendu que *Newton* lui avait l'obligation de toutes ses découvertes. Mais il est très-certain qu'il n'y a pas dans tous les édifices imaginaires de *Descartes* une seule pierre sur laquelle *Newton* ait bâti. Il ne l'a jamais ni suivi ni expliqué, ni même réfuté; à peine le connaissait-il. Il voulut un jour en lire un volume, il mit en marge à sept ou huit pages *Error*, & ne le relut plus. Ce volume a été long-temps entre les mains du neveu de *Newton*.

Le cartésianisme a été une mode en France; mais les expériences de *Newton* sur la lumière, & ses principes mathématiques ne peuvent pas plus être une mode que les démonstrations d'*Euclide*.

Il faut être vrai; il faut être juste: le philosophe n'est ni français, ni anglais, ni florentin, il est de tout pays. Il ne ressemble pas à la duchesse de *Marlborough*, qui, dans une fièvre tierce, ne voulait pas prendre de quinquina, parce qu'on l'appelait en Angleterre *la poudre des jésuites*.

Le philosophe, en rendant hommage au génie de *Descartes*, foule aux pieds les ruines de ses systèmes.

Le philosophe sur-tout dévoue à l'exécration publique & au mépris éternel les persécuteurs de *Descartes* qui osèrent l'accuser d'athéisme, lui qui avait épuisé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'existence de DIEU. Lisez le morceau de M. *Thomas* dans l'éloge de *Descartes*, où il peint d'une manière si énergique l'infame théologien nommé *Voëtius*, qui calomnia *Descartes*, comme depuis le fanatique *Jurieu* calomnia *Bayle*, &c. &c. &c., comme *Patouillet* & *Nonotte* ont calomnié un philosophe, comme le vinaigrier *Chaumeix* & *Fréron* ont calomnié l'Encyclopédie, & comme on calomnie tous les jours. Et plût à DIEU qu'on ne pût que calomnier!

DE CATON, DU SUICIDE,

Et du livre de l'abbé de St Cyran qui légitime le suicide.

L'INGÉNIEUX *la Motte* s'est exprimé ainsi sur *Caton* dans une de ses odes plus philosophiques que poétiques:

Caton d'une ame plus égale,
Sous l'heureux vainqueur de Pharsale,
Eût souffert que Rome pliât;
Mais incapable de se rendre,
Il n'eut pas la force d'attendre
Un pardon qui l'humiliât.

C'eſt, je crois, parce que l'ame de *Caton* fut toujours égale, & qu'elle conſerva juſqu'au dernier moment le même amour pour les lois & pour la patrie, qu'il aima mieux périr avec elles que de ramper ſous un tyran; il finit comme il avait vécu.

Incapable de ſe rendre! Et à qui? à l'ennemi de Rome, à celui qui avait volé de force le tréſor public pour faire la guerre à ſes concitoyens, & les aſſervir avec leur argent même?

Un pardon! il ſemble que *la Motte Houdart* parle d'un ſujet révolté qui pouvait obtenir ſa grâce de ſa majeſté, avec des lettres en chancellerie.

Malgré ſa grandeur uſurpée,
Le fameux vainqueur de Pompée
Ne put triompher de Caton.
C'eſt à ce juge inébranlable
Que Céſar, cet heureux coupable,
Aurait dû demander pardon.

Il paraît qu'il y a quelque ridicule à dire que *Caton* ſe tua par *faibleſſe*. Il faut une ame forte pour ſurmonter ainſi l'inſtinct le plus puiſſant de la nature. Cette force eſt quelquefois celle d'un frénétique; mais un frénétique n'eſt pas faible.

Le ſuicide eſt défendu chez nous par le droit canon. Mais les décrétales, qui font la juriſprudence d'une partie de l'Europe, furent inconnues à *Caton*, à *Brutus*, à *Caſſius*, à la ſublime *Arria*, à l'empereur *Othon*, à *Marc-*

Antoine, & à cent héros de la véritable Rome, qui préférèrent une mort volontaire à une vie qu'ils croyaient ignominieuse.

Nous nous tuons auſſi nous autres ; mais c'eſt quand nous avons perdu notre argent, ou dans l'excès très-rare d'une folle paſſion, pour un objet qui n'en vaut pas la peine. J'ai connu des femmes qui ſe ſont tuées pour les plus ſots hommes du monde. On ſe tue auſſi quelquefois parce qu'on eſt malade, & c'eſt en cela qu'il y a de la faibleſſe.

Le dégoût de ſon exiſtence, l'ennui de ſoi-même, eſt encore une maladie qui cauſe des ſuicides. Le remède ſerait un peu d'exercice, de la muſique, la chaſſe, la comédie, une femme aimable. Tel homme qui dans un accès de mélancolie ſe tue aujourd'hui, aimerait à vivre s'il attendait huit jours.

J'ai preſque vu de mes yeux un ſuicide qui mérite l'attention de tous les phyſiciens. Un homme d'une profeſſion ſérieuſe, d'un âge mûr, d'une conduite régulière, n'ayant point de paſſions, étant au-deſſus de l'indigence, s'eſt tué le 17 octobre 1769, & a laiſſé au conſeil de la ville où il était né, l'apologie par écrit de ſa mort volontaire, laquelle on n'a pas jugé à propos de publier, de peur d'encourager les hommes à quitter une vie dont on dit tant de mal. Juſque-là il n'y a rien de bien extraordinaire ; on voit par-tout de tels exemples. Voici l'étonnant.

Son frère & ſon père s'étaient tués, chacun au même âge que lui. Quelle diſpoſition ſecrète d'organes, quelle ſympathie, quel concours de lois phyſiques fait périr le père & les deux

enfans de leur propre main & du même genre de mort, précisément quand ils ont atteint la même année ? Est-ce une maladie qui se développe à la longue dans une famille, comme on voit souvent les pères & les enfans mourir de la petite vérole, de la pulmonie ou d'un autre mal ? Trois, quatre générations sont devenues sourdes, aveugles ou goutteuses, ou scorbutiques dans un temps préfix.

Le physique, ce père du moral, transmet le même caractère de père en fils pendant des siècles. Les *Appius* furent toujours fiers & inflexibles ; les *Catons* toujours sévères. Toute la lignée des *Guises* fut audacieuse, téméraire, factieuse, pétrie du plus insolent orgueil & de la politesse la plus séduisante. Depuis *François de Guise*, jusqu'à celui qui seul & sans être attendu alla se mettre à la tête du peuple de Naples, tous furent d'une figure, d'un courage & d'un tour d'esprit au-dessus du commun des hommes. J'ai vu les portraits en pied de *François de Guise*, du *Balafré* & de son fils ; leur taille est de six pieds, mêmes traits, même courage, même audace sur le front, dans les yeux & dans l'attitude.

Cette continuité, cette série d'êtres semblables est bien plus remarquable encore dans les animaux ; & si l'on avait la même attention à perpétuer les belles races d'hommes que plusieurs nations ont encore à ne pas mêler celles de leurs chevaux & de leurs chiens de chasse, les généalogies seraient écrites sur les visages, & se manifesteraient dans les mœurs.

Il y a eu des races de bossus, de six-digi-

taires, comme nous en voyons de rouſſeaux, de lippus, de long nez & de nez plats.

Mais que la nature diſpoſe tellement les organes de toute une race, qu'à un certain âge tous ceux de cette famille auront la paſſion de ſe tuer, c'eſt un problème que toute la ſagacité des anatomiſtes les plus attentifs ne peut réſoudre. L'effet eſt certainement tout phyſique; mais c'eſt de la phyſique occulte. Eh quel eſt le ſecret principe qui ne ſoit pas occulte!

On ne nous dit point, & il n'eſt pas vraiſemblable que du temps de *Jules-Céſar* & des empereurs, les habitans de la grande Bretagne ſe tuaſſent auſſi délibérément qu'ils le font aujourd'hui quand ils ont des vapeurs, qu'ils appellent le *ſpleen*, & que nous prononçons le *ſpline*.

Au contraire, les Romains, qui n'avaient point le ſpline, ne feſaient aucune difficulté de ſe donner la mort. C'eſt qu'ils raiſonnaient; ils étaient philoſophes, & le ſauvages de l'île *Britain* ne l'étaient pas. Aujourd'hui les citoyens Anglais ſont philoſophes, & les citoyens Romains ne ſont rien. Auſſi les Anglais quittent la vie fièrement quand il leur en prend fantaiſie. Mais il faut à un citoyen Romain une *indulgentia in articulo mortis:* ils ne ſavent ni vivre ni mourir.

Le chevalier *Temple* dit qu'il faut partir quand il n'y a plus d'eſpérance de reſter agréablement. C'eſt ainſi que mourut *Atticus*.

Les jeunes filles qui ſe noient & qui ſe pendent par amour, ont donc tort; elles devraient écouter l'eſpérance du changement qui eſt

est aussi commun en amour qu'en affaires.

Un moyen presque sûr de ne pas céder à l'envie de vous tuer, c'est d'avoir toujours quelque chose à faire. *Crech*, le commentateur de Lucrèce, mit sur son manuscrit : NB. *Qu'il faudra que je me pende quand j'aurai fini mon commentaire.* Il se tint parole pour avoir le plaisir de finir comme son auteur. S'il avait entrepris un commentaire sur *Ovide*, il aurait vécu plus long-temps.

Pourquoi avons-nous moins de suicides dans les campagnes que dans les villes ? C'est que dans les champs il n'y a que le corps qui souffre ; à la ville c'est l'esprit. Le laboureur n'a pas le temps d'être mélancolique. Ce sont les oisifs qui se tuent ; ce sont ces gens si heureux aux yeux du peuple.

Je résumerai ici quelques suicides arrivés de mon temps, & dont quelques-uns ont déjà été publiés dans d'autres ouvrages. Les morts peuvent êtres utiles aux vivans.

Précis de quelque suicides singuliers.

Philippe Mordant, cousin germain de ce fameux comte de *Peterborough* si connu dans toutes les cours de l'Europe, & qui se vantait d'être l'homme de l'univers qui avait vu le plus de postillons & le plus de rois ; *Philippe Mordant*, dis-je, était un jeune homme de vingt-sept ans, beau, bien fait, riche, né d'un sang illustre, pouvant prétendre à tout, & ce qui vaut encore mieux, passionnément aimé de sa maîtresse. Il prit à ce *Mordant* un dégoût de la vie ; il paya ses dettes, écrivit à ses amis

pour leur dire adieu, & même fit des vers dont voici les derniers traduits en français :

L'opium peut aider le ſage ;
Mais, ſelon mon opinion,
Il lui faut au lieu d'opium
Un piſtolet & du courage.

Il ſe conduiſit ſelon ſes principes, & ſe dépêcha d'un coup de piſtolet, ſans en avoir donné d'autre raiſon, ſinon que ſon ame était laſſe de ſon corps, & que quand on eſt mécontent de ſa maiſon, il faut en ſortir. Il ſemblait qu'il eût voulu mourir, parce qu'il était dégoûté de ſon bonheur.

Richard Smith en 1726 donna un étrange ſpectacle au monde pour une cauſe fort différente. *Richard Smith* était dégoûté d'être réellement malheureux, il avait été riche, & il était pauvre ; il avait eu de la ſanté, & il était infirme. Il avait une femme à laquelle il ne pouvait faire partager que ſa miſère: un enfant au berceau était le ſeul bien qui lui reſtât. *Richard Smith* & *Bridget Smith*, d'un commun conſentement, après s'être tendrement embraſſés, & avoir donné le dernier baiſer à leur enfant, ont commencé par tuer cette pauvre créature, & enſuite ſe ſont pendus aux colonnes de leur lit. Je ne connais nulle part aucune horreur de ſang-froid qui ſoit de cette force ; mais la lettre que ces infortunés ont écrite à M. *Brindley* leur couſin, avant leur mort, eſt auſſi ſingulière que leur mort même. « Nous croyons, diſent-ils, que DIEU nous » pardonnera &c. Nous avons quitté la vie,

» parce que nous étions malheureux sans ref-
» source ; & nous avons rendu à notre fils
» unique le service de le tuer, de peur qu'il
» ne devienne aussi malheureux que nous, &c. »
Il est à remarquer que ces gens, après avoir tué leur fils par tendresse paternelle, ont écrit à un ami pour leur recommander leur chat & leur chien. Ils ont cru, apparemment, qu'il était plus aisé de faire le bonheur d'un chat & d'un chien dans le monde, que celui d'un enfant, & ils ne voulaient pas être à charge à leur ami.

Milord *Scarbourough* quitta la vie en 1727, avec le même sang-froid qu'il avait quitté sa place de grand-écuyer. On lui reprochait dans la chambre des pairs, qu'il prenait le parti du roi, parce qu'il avait une belle charge à la cour. « Messieurs, dit-il, pour vous prouver
» que mon opinion ne dépend pas de ma place,
» je m'en démets dans l'instant. » Il se trouva depuis embarrassé entre une maîtresse qu'il aimait, mais à qui il n'avait rien promis, & une femme qu'il estimait, mais à qui il avait fait une promesse de mariage. Il se tua pour se tirer d'embarras.

Toutes ces histoires tragiques, dont les gazettes anglaises fourmillent, ont fait penser à l'Europe qu'on se tue plus volontiers en Angleterre qu'ailleurs. Je ne sais pourtant si à Paris il n'y a pas autant de fous ou de héros qu'à Londres ; peut-être que si nos gazettes tenaient un registre exact de ceux qui ont eu la démence de vouloir se tuer, & le triste courage de le faire, nous pourrions, sur ce point, avoir le malheur de tenir tête aux

Anglais. Mais nos gazettes ſont plus diſcrètes : les aventures des particuliers ne ſont jamais expoſées à la médiſance publique dans ces journaux avoués par le gouvernement.

Tout ce que j'oſe dire avec aſſurance, c'eſt qu'il ne ſera jamais à craindre que cette folie de ſe tuer devienne une maladie épidémique ; la nature y a trop bien pourvu ; l'eſpérance, la crainte, ſont les reſſorts puiſſans dont elle ſe ſert pour arrêter très-ſouvent la main du malheureux prêt à ſe frapper.

On entendit un jour le cardinal *Dubois* ſe dire à lui-même : Tue-toi donc ! lâche, tu n'oſerais.

On dit qu'il y a eu des pays où un conſeil était établi pour permettre aux citoyens de ſe tuer quand ils en avaient des raiſons valables. Je réponds, ou que cela n'eſt pas, ou que ces magiſtrats n'avaient pas une grande occupation.

Ce qui pourrait nous étonner, & ce qui mérite, je crois, un ſérieux examen, c'eſt que les anciens héros romains ſe tuaient preſque tous, quand ils avaient perdu une bataille dans les guerres civiles : & je ne vois point que ni du temps de la ligue, ni de celui de la fronde, ni dans les troubles d'Italie, ni dans ceux d'Angleterre, aucun chef ait pris le parti de mourir de ſa propre main. Il eſt vrai que ces chefs étaient chrétiens, & qu'il y a bien de la différence entre les principes d'un guerrier chrétien, & ceux d'un héros païen ; cependant pourquoi ces hommes, que le chriſtianiſme retenait quand ils voulaient ſe procurer la mort, n'ont-ils été retenus par

rien, quand ils ont voulu empoisonner, assassiner, ou faire mourir leurs ennemis vaincus sur des échafauds, &c. ? La religion chrétienne ne défend-elle pas ces homicides-là, encore plus que l'homicide de soi-même, dont le nouveau Testament n'a jamais parlé ?

Les apôtres du suicide nous disent qu'il est très-permis de quitter sa maison quand on en est las. D'accord ; mais la plupart des hommes aiment mieux coucher dans une vilaine maison que de dormir à la belle étoile.

Je reçus un jour d'un anglais une lettre circulaire, par laquelle il proposait un prix à celui qui prouverait le mieux qu'il faut se tuer dans l'occasion. Je ne lui répondis point : je n'avais rien à lui prouver : il n'avait qu'à examiner s'il aimait mieux la mort que la vie.

Un autre anglais nommé *Bacon Moris* vint me trouver à Paris en 1724 ; il était malade, & me promit qu'il se tuerait s'il n'était pas guéri au 20 juillet. En conséquence il me donna son épitaphe conçue en ces mots : *Qui mari & terrâ pacem quæsivit, hîc invenit.* Il me chargea aussi de vingt-cinq louis pour lui dresser un petit monument au bout du faubourg St Martin. Je lui rendis son argent le 20 juillet, & je gardai son épitaphe.

De mon temps, le dernier prince de la maison de *Courtenai*, très-vieux, & le dernier prince de la branche de *Lorraine-Harcourt*, très-jeune, se sont donné la mort sans qu'on en ait presque parlé. Ces aventures font un fracas terrible le premier jour, & quand les biens du mort sont partagés, on n'en parle plus.

Voici le plus fort de tous les suicides. Il

vient de s'exécuter à Lyon au mois de juin 1770.

Un jeune homme très-connu, beau, bien fait, aimable, plein de talens, eſt amoureux d'une jeune fille que les parens ne veulent point lui donner. Juſqu'ici ce n'eſt que la première ſcène d'une comédie, mais l'étonnante tragédie va ſuivre.

L'amant ſe rompt une veine par un effort. Les chirurgiens lui diſent qu'il n'y a point de remède; ſa maîtreſſe lui donne un rendez-vous avec deux piſtolets & deux poignards, afin que ſi les piſtolets manquent leur coup, les deux poignards ſervent à leur percer le cœur en même temps. Ils s'embraſſent pour la dernière fois; les détentes des piſtolets étaient attachées à des rubans couleur de roſe; l'amant tient le ruban du piſtolet de ſa maîtreſſe, elle tient le ruban du piſtolet de ſon amant. Tous deux tirent à un ſignal donné, tous deux tombent au même inſtant.

La ville entière de Lyon en eſt témoins. *Arrie* & *Pœtus*, vous en aviez donné l'exemple; mais vous étiez condamnés par un tyran, & l'amour ſeul a immolé ces deux victimes. On leur a fait cette épitaphe:

A votre ſang mêlons nos pleurs:
Attendriſſons-nous d'âge en âge
Sur vos amours & vos malheurs.
Mais admirons votre courage.

Des lois contre le ſuicide.

Y a-t-il une loi civile ou religieuſe qui ait

prononcé défense de se tuer sous peine d'être pendu après sa mort, ou sous peine d'être damné ?

Il est vrai que *Virgile* a dit :

Proxima deinde tenent mœsti loca, qui sibi lethum
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas. Quàm vellent æthere in alto
Nunc & pauperiem & duros perferre labores !
Fata obstant, tristique Palus innabilis unda
Alligat, & novies Styx interfusa coërcet.

Virg. Æneid. Lib. VI, v. 434, & seq.

Là sont ces insensés ; qui d'un bras téméraire,
Ont cherché dans la mort un secours volontaire ;
Qui n'ont pu supporter, faibles & furieux,
Le fardeau de la vie imposé par les dieux.
Hélas ! ils voudraient tous se rendre à la lumière,
Recommencer cent fois leur pénible carrière :
Ils regrettent la vie, ils pleurent ; & le sort,
Le sort pour les punir les retient dans la mort ;
L'abyme du Cocyte, & l'Acheron terrible,
Met entr'eux & la vie un obstacle invincible.

Telle était la religion de quelques païens ; & malgré l'ennui qu'on allait chercher dans l'autre monde, c'était un honneur de quitter celui-ci & de se tuer : tant les mœurs des hommes sont contradictoires. Parmi nous le duel n'est-il pas encore malheureusement honorable, quoique défendu par la raison, par la religion & par toutes les lois ? Si *Caton* & *César*, *Antoine* & *Auguste* ne se sont pas battus en duel, ce n'est pas qu'ils ne fussent aussi

braves que nos français. Si le duc de *Montmorency*, le maréchal de *Marillac*, de *Thou*, *Cinq-Mars* & tant d'autres, ont mieux aimé être traînés au dernier supplice dans une charrette comme des voleurs de grand chemin, que de se tuer comme *Caton* & *Brutus*, ce n'est pas qu'ils n'eussent autant de courage que ces Romains, & qu'ils n'eussent autant de ce qu'on appelle *honneur*. La véritable raison, c'est que le mode n'était pas alors à Paris de se tuer en pareil cas; & cette mode était établie à Rome.

Les femmes de la côte de Malabar se jettent toutes vives sur le bûcher de leurs maris: ont-elles plus de courage que *Cornélie?* non; mais la coutume est dans ce pays-là, que les femmes se brûlent.

Coutume, opinion, reines de notre sort,
Vous réglez des mortels & la vie & la mort.

Au Japon, la coutume est que quand un homme d'honneur a été outragé par un homme d'honneur, il s'ouvre le ventre en présence de son ennemi; & lui dit: Fais-en autant si tu as du cœur. L'agresseur est déshonoré à jamais s'il ne se plonge pas incontinent un grand couteau dans le ventre.

La seule religion dans laquelle le suicide soit défendu par une loi claire & positive, est le mahométisme. Il est dit dans le sura IV: *Ne vous tuez pas vous-même, car* DIEU *est miséricordieux envers vous; & quiconque se tue par malice & par méchanceté, sera certainement rôti au feu d'enfer.*

Nous traduisons mot à mot. Le texte semble n'avoir pas le sens commun, ce qui n'est pas rare dans les textes. Que veut dire, *ne vous tuez point vous-même, car* DIEU *est miséricordieux* ? Peut-être faut-il entendre, ne succombez pas à vos malheurs que DIEU peut adoucir; ne soyez pas assez fou pour vous donner la mort aujourd'hui, pouvant être heureux demain.

Et quiconque se tue par malice & par méchanceté ? Cela est plus difficile à expliquer. Il n'est peut-être jamais arrivé dans l'antiquité qu'à la *Phèdre* d'*Euripide*, de se pendre exprès pour faire accroire à *Thésée* qu'*Hippolyte* l'avait violée. De nos jours, un homme s'est tiré un coup de pistolet dans la tête, ayant tout arrangé pour faire jeter le soupçon sur un autre.

Dans la comédie de George Dandin, la coquine de femme qu'il a épousée le menace de se tuer pour le faire pendre. Ces cas sont rares; si *Mahomet* les a prévus, on peut dire qu'il voyait de loin.

Le fameux *Duverger de Haurane*, abbé de St Cyran, regardé comme le fondateur de Port-royal, écrivit vers l'an 1608 un traité sur le suicide, (*a*) qui est devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

« Le Décalogue, dit-il, ordonne de ne point » tuer. L'homicide de soi-même ne semble pas » moins compris dans ce précepte que le » meurtre du prochain. Or, s'il est des cas

(*a*) Il fut imprimé *in*-12 à Paris chez *Toussaints du Brai* en 1609, avec privilége du roi : il doit être dans la bibliothèque de S. M.

» où il eſt permis de tuer ſon prochain, il eſt » auſſi des cas où il eſt permis de ſe tuer ſoi- » même.

» On ne doit attenter ſur ſa vie qu'après » avoir conſulté la raiſon. L'autorité publique » qui tient la place de DIEU peut diſpoſer de » notre vie. La raiſon de l'homme peut auſſi » tenir lieu de la raiſon de DIEU, c'eſt un » rayon de la lumière éternelle. »

St Cyran étend beaucoup cet argument, qu'on peut prendre pour un pur ſophiſme. Mais quand il vient à l'explication & aux détails, il eſt plus difficile de lui répondre. « On » peut, dit-il, ſe tuer pour le bien de ſon » prince, pour celui de ſa patrie, pour celui de ſes parens. »

Nous ne voyons pas en effet qu'on puiſſe condamner les *Codrus* & les *Curtius*. Il n'y a point de ſouverain qui oſât punir la famille d'un homme qui ſe ſerait dévoué pour lui; que dis-je? il n'en eſt point qui oſât ne la pas récompenſer. *St Thomas*, avant *Saint-Cyran*, avait dit la même choſe. Mais on n'a beſoin ni de *Thomas*, ni de *Bonaventure*, ni de *Duverger de Hauranne*, pour ſavoir qu'un homme qui meurt pour ſa patrie eſt digne de nos éloges.

L'abbé de *St Cyran* conclut qu'il eſt permis de faire pour ſoi-même ce qu'il eſt beau de faire pour un autre. On ſait aſſez tout ce qui eſt allégué dans *Plutarque*, dans *Sénéque*, dans *Montagne* & dans cent autres philoſophes, en faveur du ſuicide. C'eſt un lieu commun épuiſé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les lois condamnent;

mais ni l'ancien Teſtament, ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de ſortir de la vie quand il ne peut plus la ſupporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de ſoi-même. Au contraire, voici la loi de l'empereur *Marc-Antonin*, qui ne fut jamais révoquée.

« (*b*) Si votre père ou votre frère, n'étant » prévenu d'aucun crime, ſe tue ou pour ſe » ſouſtraire aux douleurs ou par ennui de la » vie ou par déſeſpoir ou par démence, que » ſon teſtament ſoit valable, ou que ſes hé- » ritiers ſuccèdent par inteſtat. »

Malgré cette loi humaine de nos maîtres, nous traînons encore ſur la claie, nous traverſons d'un pieu le cadavre d'un homme qui eſt mort volontairement, nous rendons ſa mémoire infame autant qu'on le peut. Nous deshonorons ſa famille autant qu'il eſt en nous. Nous puniſſons le fils d'avoir perdu ſon père, & la veuve d'être privée de ſon mari. On confiſque même le bien du mort: ce qui eſt en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume, comme pluſieurs autres, eſt dérivée de notre droit canon, qui prive de la ſépulture ceux qui meurent d'une mort volontaire. On conclut de là qu'on ne peut hériter d'un homme qui eſt cenſé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon, au titre *de pœnitentiâ*, aſſure que *Judas* commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur JESUS-CHRIST. (*)

(*b*) Ier. Cod. *De bonis eorum qui ſibi mortem. leg.* 3. *ff. eod.*

(*) Voyez l'art. *Suicide*.

CAUSES FINALES.

SECTION PREMIÈRE.

VIRGILE dit :

Mens agitat molem & magno se corpore miscet.
L'esprit régit le monde ; il s'y mêle, il l'anime.

Virgile a bien dit ; & *Benoît Spinosa* (*a*) qui n'a pas la clarté de *Virgile*, & qui ne le vaut pas, est forcé de reconnaître une intelligence qui préside à tout. S'il me l'avait niée, je lui aurais dit : *Benoît*, tu es fou ; tu as une intelligence & tu la nies, & à qui la nies-tu ?

Il vient en 1770 un homme très-supérieur à *Spinosa* à quelques égards, aussi éloquent que le juif hollandais est sec ; moins méthodique, mais cent fois plus clair ; peut-être aussi géomètre sans affecter la marche ridicule de la géométrie dans un sujet méthaphysique & moral : c'est l'auteur du *Système de la nature* : il a pris le nom de *Mirabeau*, secrétaire de l'académie française. Hélas ! notre bon *Mirabeau* n'était pas capable d'écrire une page du livre de notre redoutable adversaire. Vous tous qui

(*a*) Ou plutôt *Baruch* ; car il s'appelait *Baruch* comme on le dit ailleurs. Il signait *B. Spinosa*. Quelques chrétiens fort mal instruits, & qui ne savaient pas que *Spinosa* avait quitté le judaïsme sans embrasser le christianisme, prirent ce *B.* pour la première lettre de *Benedictus*, *Benoît*.

voulez vous servir de votre raison & vous instruire, lisez cet éloquent & dangereux passage du *Système de la nature*, chapitre V, pag. 153 & suivantes.

« On prétend que les animaux nous fournissent une preuve convaincante d'une cause » puissante de leur existence ; on nous dit que » l'accord admirable de leurs parties, que l'on » voit se prêter des secours mutuels afin de » remplir leurs fonctions & de maintenir leur » ensemble, nous annoncent un ouvrier qui » réunit la puissance à la sagesse. Nous ne pouvons douter de la puissance de la nature ; » elle produit tous les animaux à l'aide des » combinaisons de la matière qui est dans une » action continuelle ; l'accord des parties de » ces mêmes animaux est une suite des lois né- » cessaires de leur nature & de leur combinaison ; dès que cet accord cesse, l'animal se » détruit nécessairement. Que deviennent alors » la sagesse, l'intelligence (*b*) ou la bonté de la » cause prétendue à qui l'on fesait l'honneur » d'un accord si vanté ? ces animaux si merveilleux que l'on dit être les ouvrages d'un Dieu » immuable, ne s'altèrent-ils point sans cesse » & ne finissent-ils pas toujours par se détruire ? » Où est la sagesse, la bonté, la prévoyance, » l'immutabilité (*c*) d'un ouvrier qui ne paraît » occupé qu'à déranger & briser les ressorts » des machines qu'on nous annonce comme

(*b*) Y a-t-il moins d'intelligence, parce que les générations se succèdent ?

(*c*) Il y a immutabilité de dessein quand vous voyez immutabilité d'effets. Voyez DIEU.

» les chefs-d'œuvre de sa puissance & de son » habileté ? Si ce Dieu ne peut faire autre- » ment, (*d*) il n'est ni libre ni tout-puissant. » S'il change de volonté, il n'est point im- » muable. S'il permet que des machines qu'il » a rendues sensibles éprouvent de la douleur, » il manque de bonté. (*e*) S'il n'a pu rendre » ses ouvrages plus solides, c'est qu'il a manqué » d'habileté. En voyant que les animaux, » ainsi que tous les autres ouvrages de la » Divinité, se détruisent, nous ne pouvons » nous empêcher d'en conclure ou que tout » ce que la nature fait est nécessaire & n'est » qu'une suite de ses lois, ou que l'ouvrier » qui la fait agir est dépourvu de plan, de » puissance, de constance, d'habileté, de » bonté.

» L'homme, qui se regarde lui-même comme » le chef-d'œuvre de la Divinité, nous four- » nirait plus que toute autre production la » preuve de l'incapacité ou de la malice (*f*) de » son auteur prétendu. Dans cet être sensible, » intelligent, pensant, qui se croit l'objet » constant de la prédilection divine, & qui fait » son Dieu d'après son propre modèle, nous » ne voyons qu'une machine plus mobile, plus » frêle, plus sujette à se déranger par sa grande » complication que celle des êtres les plus

(*d*) Être libre, c'est faire sa volonté. S'il l'opère, il est libre.

(*e*) Voyez la *réponse* dans les articles DIEU.

(*f*) S'il est malin, il n'est point capable ; & s'il est capable, ce qui comprend pouvoir & sagesse, il n'est pas malin.

» grossiers. Les bêtes dépourvues de nos con-
» naissances, les plantes qui végètent, les
» pierres privées de sentiment, sont à bien des
» égards plus favorisés que l'homme ; ils sont
» au moins exempts des peines d'esprit, des
» tourmens de la pensée, des chagrins dévo-
» rans, dont celui-ci est si souvent la proie.
» Qui est-ce qui ne voudrait point être un
» animal ou une pierre toutes les fois qu'il se
» rappelle la perte irréparable d'un objet ai-
» mé ? (g) Ne vaudrait-il pas mieux être une
» masse inanimée qu'un superstitieux inquiet
» qui ne fait que trembler ici-bas sous le joug
» de son Dieu, & qui prévoit encore des tour-
» mens infinis dans une vie future ? Les êtres
» privés de sentiment, de vie, de mémoire
» & de pensée ne sont point affligés par l'idée
» du passé, du présent & de l'avenir ; ils ne
» se croient pas en danger de devenir éter-
» nellement malheureux pour avoir mal rai-
» sonné, comme tant d'êtres favorisés, qui
» prétendent que c'est pour eux que l'archi-
» tecte du monde a construit l'univers.

» Que l'on ne nous dise point que nous ne
» pouvons avoir l'idée d'un ouvrage, sans
» avoir celle d'un ouvrier distingué de son ou-
» vrage. La nature n'est point un ouvrage ;

(g) L'auteur tombe ici dans une inadvertance à laquelle nous sommes tous sujets. Nous disons souvent : j'aimerais mieux être oiseau, quadrupède, que d'être homme, avec les chagrins que j'essuie. Mais quand on tient ce discours on ne songe pas qu'on souhaite d'être anéanti ; car si vous êtes autre que vous-même, vous n'avez plus rien de vous-même.

» elle a toujours existé par elle-même, (*h*) » c'est dans son sein que tout se fait ; elle est » un atelier immense pourvu de matériaux, » & qui fait les instrumens dont elle se sert » pour agir : tous ses ouvrages sont des effets » de son énergie & des agens ou causes qu'elle » fait, qu'elle renferme, qu'elle met en action. » Des élémens éternels, increées, indestruc- » tibles, toujours en mouvement, en se com- » binant diversement, font éclore tous les » êtres, & les phénomènes que nous voyons, » tous les effets bons ou mauvais que nous » sentons, l'ordre ou le désordre, que nous » ne distinguons jamais que par les différentes » façons dont nous sommes affectés, en un » mot toutes les merveilles sur lesquelles nous » méditons & raisonnons. Ces élémens n'ont » besoin pour cela que de leurs propriétés, » soit particulières, soit réunies, & du mou- » vement qui leur est essentiel, sans qu'il soit » nécessaire de recourir à un ouvrier inconnu » pour les arranger, les façonner, les com- » biner, les conserver & les dissoudre.

» Mais en supposant pour un instant qu'il » soit impossible de concevoir l'univers sans » un ouvrier qui l'ait formé & qui veille à son » ouvrage, où placerons-nous cet ouvrier ? » (*i*) sera-t-il dedans ou hors de l'univers ? » est-il matière ou mouvement ? ou bien n'est- » il que l'espace, le néant ou le vide ? Dans

(*h*) Vous supposez ce qui est en question, & cela n'est que trop ordinaire à ceux qui font des systèmes.

(*i*) Est-ce à nous à lui trouver sa place ? C'est à lui de nous donner la nôtre. Voyez la *réponse*.

» tous

» tous ces cas, ou il ne ſerait rien, ou il » ſerait contenu dans la nature & ſoumis à » ſes lois. S'il eſt dans la nature, je n'y penſe » voir que de la matière en mouvement, & » je dois en conclure que l'agent qui la meut » eſt corporel & matériel, & que par conſé- » quent il eſt ſujet à ſe diſſoudre. Si cet agent » eſt hors de la nature, je n'ai plus aucune » idée (*k*) du lieu qu'il occupe, ni d'un être » immatériel, ni de la façon dont un eſprit » ſans étendue peut agir ſur la matière dont » il eſt ſéparé. Ces eſpaces ignorés, que l'ima- » gination a placés au-delà du monde viſible, » n'exiſtent point pour un être qui voit à » peine à ſes pieds: (*l*) la puiſſance idéale qui » les habite, ne peut ſe peindre à mon eſprit » que lorſque mon imagination combinera au » haſard les couleurs fantaſtiques qu'elle eſt » toujours forcée de prendre dans le monde » où je ſuis; dans ce cas je ne ferai que » reproduire en idée ce que mes ſens auront » réellement aperçu; & ce Dieu, que je m'ef- » force de diſtinguer de la nature & de placer » hors de ſon enceinte, y rentrera toujours » néceſſairement & malgré moi.

» L'on inſiſtera, & l'on dira que ſi l'on por- » tait une ſtatue ou une montre à un ſau- » vage qui n'en aurait jamais vu, il ne pour- » rait s'empêcher de reconnaître que ces choſes

(*k*) Êtes-vous fait pour avoir des idées de tout, & ne voyez-vous pas dans cette nature une intelligence admirable?

(*l*) Ou le monde eſt infini, ou l'eſpace eſt infini, choiſiſſez.

» ſont des ouvrages de quelque agent intelli-
» gent, plus habile & plus induſtrieux que lui-
» même : l'on conclura de-là que nous ſommes
» pareillement forcés de reconnaître que la ma-
» chine de l'univers, que l'homme, que les phé-
» nomènes de la nature ſont des ouvrages d'un
» agent dont l'intelligence & le pouvoir ſur-
» paſſent de beaucoup les nôtres.

» Je réponds, en premier lieu, que nous ne
» pouvons douter que la nature ne ſoit très-
» puiſſante & très-induſtrieuſe, (*m*) nous ad-
» mirons ſon induſtrie toutes les fois que
» nous ſommes ſurpris des effets étendus,
» variés & compliqués que nous trouvons dans
» ceux de ces ouvrages que nous prenons la
» peine de méditer : cependant elle n'eſt ni
» plus ni moins induſtrieuſe dans l'un de ſes
» ouvrages que dans les autres. Nous ne com-
» prenons pas plus comment elle a pu produire
» une pierre ou un métal qu'une tête orga-
» niſée comme celle de *Newton* : nous appe-
» lons *induſtrieux* un homme qui peut faire
» des choſes que nous ne pouvons pas faire
» nous-mêmes. La nature peut tout ; & dès
» qu'une choſe exiſte, c'eſt une preuve qu'elle
» a pu la faire. Ainſi ce n'eſt jamais que rela-
» tivement à nous-mêmes que nous jugeons
» la nature induſtrieuſe ; nous la comparons
» alors à nous-mêmes ; & comme nous jouiſ-
» ſons d'une qualité que nous nommons *intel-*
» *ligence*, à l'aide de laquelle nous produiſons
» des ouvrages où nous montrons notre in-

(*m*) *Puiſſante & induſtrieuſe ;* je m'en tiens-là. Celui qui eſt aſſez puiſſant pour former l'homme & le monde eſt Dieu. Vous admettez Dieu malgré vous.

» dustrie, nous en concluons que les ouvra-
» ges de la nature qui nous étonnent le plus,
» ne lui appartiennent point, mais sont dus
» à un ouvrier intelligent comme nous,
» dont nous proportionnons l'intelligence à
» l'étonnement que ses œuvres produisent en
» nous ; c'est-à-dire, à notre faiblesse & à
» notre propre ignorance. (*n*) »

Voyez la réponse à ces argumens aux articles *Athéisme* & DIEU, & à la section suivante, écrite long-temps avant le *Système de la nature*.

SECTION II.

Si une horloge n'est pas faite pour montrer l'heure, j'avouerai alors que les causes finales sont des chimères; & je trouverai fort bon qu'on m'appelle *cause finalier*, c'est-à-dire, un imbécille.

Toutes les pièces de la machine de ce monde semblent pourtant faites l'une pour l'autre. Quelques philosophes affectent de se moquer des causes finales rejetées par *Epicure* & par *Lucrèce*. C'est plutôt, ce me semble, d'*Epicure* & de *Lucrèce* qu'il faudrait se moquer. Ils vous disent que l'œil n'est point fait pour voir, mais qu'on s'en est servi pour cet usage, quand on s'est aperçu que les yeux y pouvaient servir. Selon eux, la bouche n'est point faite pour parler, pour manger, l'estomac pour

(*n*) Si nous sommes si ignorans, comment oserons-nous affirmer que tout se fait sans DIEU.

digérer, le cœur pour recevoir le sang des veines & l'envoyer dans les artères, les pieds pour marcher, les oreilles pour entendre. Ces gens-là cependant avouaient que les tailleurs leur fesaient des habits pour les vêtir, & les maçons des maisons pour les loger; & ils osaient nier à la nature, au grand être, à l'intelligence universelle ce qu'ils accordaient tous à leurs moindres ouvriers.

Il ne faut pas sans doute abuser des causes finales; nous avons remarqué qu'en vain M. *le Prieur*, dans le *Spectacle de la nature*, prétend que les marées sont données à l'Océan pour que les vaisseaux entrent plus aisément dans les ports, & pour empêcher que l'eau de la mer ne se corrompe. En vain dirait-il que les jambes sont faites pour être bottées, & les nez pour porter des lunettes.

Pour qu'on puisse s'assurer de la fin véritable pour laquelle une cause agit, il faut que cet effet soit de tous les temps & de tous les lieux. Il n'y a pas eu de vaisseaux en tout temps & sur toutes les mers; ainsi l'on ne peut pas dire que l'Océan ait été fait pour les vaisseaux. On sent combien il serait ridicule de prétendre que la nature eût travaillé de tout temps pour s'ajuster aux inventions de nos arts arbitraires, qui tous ont paru si tard; mais il est bien évident que si les nez n'ont pas été faits pour les besicles, ils l'ont été pour l'odorat, & qu'il y a des nez depuis qu'il y a des hommes. De même les mains n'ayant pas été données en faveur des gantiers, elles sont visiblement destinées à tous les usages que le métacarpe & les phalanges de nos

doigts, & les mouvemens du muscle circulaire du poignet nous procurent.

Cicéron, qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des causes finales.

Il paraît bien difficile sur-tout, que les organes de la génération ne soient pas destinées à perpétuer les espèces. Ce mécanisme est bien admirable, mais la sensation que la nature a jointe à ce mécanisme est plus admirable encore. *Epicure* devait avouer que le plaisir est divin, & que ce plaisir est une cause finale, par laquelle sont produits sans cesse ces êtres sensibles qui n'ont pu se donner la sensation.

Cet *Epicure* était un grand-homme pour son temps; il vit ce que *Descartes* a nié, ce que *Gassendi* a affirmé, ce que *Newton* a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la nécessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables. Ce sont-là des idées très-philosophiques. Rien n'était sur-tout plus respectable que la morale des vrais épicuriens; elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques incompatibles avec la sagesse, & dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. Mais pour le reste de la physique d'*Epicure*, elle ne paraît pas plus admissible que la matière cannelée de *Descartes*. C'est, ce me semble, se boucher les yeux & l'entendement que de prétendre qu'il n'y a aucun dessein dans la nature; &, s'il y a du dessein, il y a une cause intelligente, il existe un DIEU.

On nous objecte les irrégularités du globe, les volcans, les plaines de sables mouvans, quelques petites montagnes abymées & d'au-

tres formées par des tremblemens de terre, &c. Mais de ce que les moyeux des roues de votre carroſſe auront pris feu, s'enſuit-il que votre carroſſe n'ait pas été fait expreſſément pour vous porter d'un lieu à un autre?

Les chaînes des montagnes qui couronnent les deux hémiſphères, & plus de ſix cents fleuves qui coulent juſqu'aux mers du pied de ces rochers; toutes les rivières qui deſcendent de ces mêmes réſervoirs, & qui groſſiſſent les fleuves, après avoir fertiliſé les campagnes; des milliers de fontaines qui partent de la même ſource, & qui abreuvent le genre animal & le végétal: tout cela ne paraît pas plus l'effet d'un cas fortuit & d'une déclinaiſon d'atomes, que la rétine qui reçoit les rayons de la lumière, le criſtallin qui les réfracte, l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille qui reçoit les ſons, les routes du ſang dans nos veines, la ſyſtole & la diaſtole du cœur, ce balancier de la machine qui fait la vie.

SECTION III.

Il paraît qu'il faut être forcené pour nier que les eſtomacs ſoient faits pour digérer, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre.

D'un autre côté, il faut avoir un étrange amour des cauſes finales pour aſſurer que la pierre a été formée pour bâtir des maiſons, & que les vers à ſoie ſont nés à la Chine afin que nous ayons du ſatin en Europe.

Mais, dit-on, ſi DIEU a fait viſiblement une choſe à deſſein, il a donc fait toutes

choſes à deſſein. Il eſt ridicule d'admettre la Providence dans un cas, & de la nier dans les autres. Tout ce qui eſt fait a été prévu, a été arrangé. Nul arrangement ſans objet, nul effet ſans cauſe ; donc tout eſt également le réſultat, le produit d'une cauſe finale ; donc il eſt auſſi vrai de dire que les nez ont été faits pour porter des lunettes, & les doigts pour être ornés de bagues, qu'il eſt vrai de dire que les oreilles ont été formées pour entendre les ſons, & les yeux pour recevoir la lumière.

Il ne réſulte de cette objection, rien autre, ce me ſemble, ſinon que tout eſt l'effet prochain ou éloigné d'une cauſe finale générale ; que tout eſt la ſuite des lois éternelles.

Quand les effets ſont invariablement les mêmes, en tout lieu, & en tous temps ; quand ces effets uniformes ſont indépendans des êtres auxquels ils appartiennent, alors il y a viſiblement une cauſe finale.

Tous les animaux ont des yeux, ils voient ; tous ont des oreilles, & ils entendent ; tous une bouche par laquelle ils mangent, un eſtomac, ou quelque choſe d'approchant, par lequel ils digèrent ; tous un orifice qui expulſe les excrémens, tous un inſtrument de la génération : & ces dons de la nature opèrent en eux ſans qu'aucun art s'en mêle. Voilà des cauſes finales clairement établies, & c'eſt pervertir notre faculté de penſer, que de nier une vérité ſi univerſelle.

Mais les pierres en tout lieu & en tout temps, ne compoſent pas des bâtimens ; tous les nez ne portent pas des lunettes ; tous les

doigts n'ont pas une bague; toutes les jambes ne ſont pas couvertes de bas de ſoie. Un ver à ſoie n'eſt donc pas fait pour couvrir mes jambes, préciſément comme votre bouche eſt faite pour manger, & votre derrière pour aller à la garde-robe. Il y a donc des effets immédiats produits par les cauſes finales, & des effets en très-grand nombre qui ſont des produits éloignés de ces cauſes.

Tout ce qui appartient à la nature eſt uniforme, immuable, eſt l'ouvrage immédiat du maître; c'eſt lui qui a créé les lois par leſquelles la lune entre pour les trois quarts dans la cauſe du flux & du reflux de l'Océan, & le ſoleil pour ſon quart: c'eſt lui qui a donné un mouvement de rotation au ſoleil, par lequel cet aſtre envoie en ſept minutes & demie des rayons de lumière dans les yeux des hommes, des crocodiles & des chats.

Mais, ſi après bien des ſiècles nous nous ſommes aviſés d'inventer des ciſeaux & des broches, de tondre avec les uns la laine des moutons, & de les faire cuire avec les autres pour les manger, que peut-on en inférer autre choſe, ſinon que DIEU nous a faits de façon qu'un jour nous deviendrions néceſſairement induſtrieux & carnaſſiers?

Les moutons n'ont pas ſans doute été faits abſolument pour être cuits & mangés, puiſque pluſieurs nations s'abſtiennent de cette horreur. Les hommes ne ſont pas créés eſſentiellement pour ſe maſſacrer, puiſque les brames, & les reſpectables primitifs qu'on nomme *quakers* ne tuent perſonne: mais la pâte dont nous ſommes pétris produit ſouvent des maſſacres, comme elle

elle produit des calomnies, des vanités, des persécutions & des impertinences. Ce n'est pas que la formation de l'homme soit précisément la cause finale de nos fureurs & de nos sottises : car une cause finale est universelle & invariable en tout temps & en tout lieu. Mais les horreurs & les absurdités de l'espèce humaine ne sont pas moins dans l'ordre éternel des choses. Quand nous battons notre blé, le fléau est la cause finale de la séparation du grain. Mais si ce fléau, en battant mon grain, écrase mille insectes, ce n'est point par ma volonté déterminée, ce n'est pas non plus par hasard ; c'est que ces insectes se sont trouvés cette fois sous mon fléau, & qu'ils devaient s'y trouver.

C'est une suite de la nature des choses, qu'un homme soit ambitieux, que cet homme enrégimente quelquefois d'autres hommes, qu'il soit vainqueur, ou qu'il soit battu ; mais jamais on ne pourra dire : L'homme a été créé de DIEU pour être tué à la guerre.

Les instrumens que nous a donnés la nature ne peuvent être toujours des causes finales en mouvement. Les yeux donnés pour voir ne sont pas toujours ouverts ; chaque sens a ses temps de repos. Il y a même des sens dont on ne fait jamais d'usage. Par exemple, une malheureuse imbécille, enfermée dans un cloître à quatorze ans, ferme pour jamais chez elle la porte dont devait sortir une génération nouvelle ; mais la cause finale n'en subsiste pas moins ; elle agira dès qu'elle sera libre.

CELTES.

PARMI ceux qui ont eu assez de loisir, de secours & de courage pour rechercher l'origine des peuples, il s'en est trouvé qui ont cru trouver celle de nos Celtes, ou qui du moins ont voulu faire accroire qu'ils l'avaient rencontrée : cette illusion était le seul prix de leurs travaux immenses ; il ne faut pas la leur envier.

Du moins quand vous voulez connaître quelque chose des Huns, (quoiqu'ils ne méritent guère d'être connus, puisqu'ils n'ont rendu aucun service au genre-humain), vous trouvez quelques faibles notices de ces barbares chez les Chinois, ce peuple le plus ancien des nations connues après les Indiens. Vous apprenez d'eux que les Huns allèrent dans certains temps, comme des loups affamés, ravager des pays regardés encore aujourd'hui comme des lieux d'exil & d'horreur. C'est une bien triste & bien misérable science. Il vaut mieux sans doute cultiver un art utile à Paris, à Lyon & à Bordeaux, que d'étudier sérieusement l'histoire des Huns & des ours ; mais enfin on est aidé dans ces recherches par quelques archives de la Chine.

Pour les Celtes, point d'archives ; on ne connaît pas plus leurs antiquités que celles des Samoïèdes & des terres australes.

Nous n'avons rien appris de nos ancêtres que par le peu de mots que *Jules-César* leur conquérant a daigné en dire. Il commence ses

commentaires par distinguer toutes les Gaules en Belges, Aquitainiens & Celtes.

De-là quelques fiers savans ont conclu que les Celtes étaient les Scythes, & dans ces Scythes-Celtes ils ont compris toute l'Europe. Mais pourquoi pas toute la terre ? pourquoi s'arrêter en si beau chemin ?

On n'a pas manqué de nous dire que *Japhet*, fils de *Noé*, vint au plus vîte au sortir de l'arche peupler de Celtes toutes ces vastes contrées, qu'il gouverna merveilleusement bien. Mais des auteurs plus modestes rapportent l'origine de nos Celtes à la tour de Babel, à la confusion des langues, à *Gomer* dont jamais personne n'entendit parler jusqu'au temps très-récent, où quelques occidentaux lurent le nom de *Gomer* dans une mauvaise traduction des Septante.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Bochart, dans sa chronologie sacrée, (quelle chronologie !) prend un tour fort différent ; il fait de ces hordes innombrables de Celtes une colonie égyptienne, conduite habilement & facilement des bords fertiles du Nil, par *Hercule*, dans les forêts & dans les marais de la Germanie, où sans doute ces colons portèrent tous les arts, la langue égyptienne & les mystères d'*Isis*, sans qu'on ait pu jamais en retrouver la moindre trace.

Ceux-là m'ont paru avoir encore mieux rencontré, qui ont dit que les Celtes des montagnes du Dauphiné étaient appelés Cottiens, de leur roi *Cottius* ; les Bérichons de

leur roi *Betrich*, les Welches ou Gaulois de leur roi *Wallus*, les Belges de *Balgen*, qui veut dire *hargneux*.

Une origine encore plus belle, c'eſt celle des Celtes-Pannoniens, du mot latin *Pannus*, drap, attendu, nous dit-on, qu'ils ſe vêtiſſaient de vieux morceaux de drap mal couſus, aſſez reſſemblans à l'habit d'*Arlequin*. Mais la meilleure origine eſt ſans contredit la tour de Babel.

O braves & généreux compilateurs qui avez tant écrit ſur des hordes de ſauvages, qui ne ſavaient ni lire ni écrire, j'admire votre laborieuſe opiniâtreté! Et vous pauvres Celtes-Welches, permettez-moi de vous dire auſſi-bien qu'aux Huns, que des gens qui n'ont pas eu la moindre teinture des arts utiles ou agréables, ne méritent pas plus nos recherches que les porcs & les ânes qui ont habité leur pays.

On dit que vous étiez anthropophages; mais qui ne l'a pas été?

On me parle de vos druides qui étaient de très-ſavans prêtres. Allons donc à l'article *Druide*.

CÉRÉMONIES, TITRES, PRÉÉMINENCE, &c.

TOUTES ces choſes qui ſeraient inutiles, & même fort impertinentes dans l'état de pure nature, ſont fort utiles dans l'état de notre nature corrompue & ridicule.

Les Chinois ſont de tous les peuples celui qui a pouſſé le plus loin l'uſage des cérémonies: il eſt certain qu'elles ſervent à calmer l'eſprit

autant qu'à l'ennuyer. Les porte-faix, les charretiers chinois sont obligés, au moindre embarras qu'ils causent dans les rues, de se mettre à genoux l'un devant l'autre, & de se demander mutuellement pardon selon la formule prescrite. Cela prévient les injures, les coups, les meurtres; ils ont le temps de s'apaiser, après quoi ils s'aident mutuellement.

Plus un peuple est libre, moins il a de cérémonies; moins de titres fastueux; moins de démonstrations d'anéantissement devant son supérieur. On disait à *Scipion*, *Scipion*; & à *César*, *César*: & dans la suite des temps on dit aux empereurs, *Votre majesté*, *votre divinité*.

Les titres de *St Pierre* & de *St Paul* étaient *Pierre* & *Paul*. Leurs successeurs se donnèrent réciproquement le titre de *votre sainteté*, que l'on ne voit jamais dans les Actes des Apôtres ni dans les écrits des Disciples.

Nous lisons dans l'*Histoire d'Allemagne*, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla vers l'empereur *Charles IV* à Metz, & qu'il passa après le cardinal de *Périgord*.

Il fut ensuite un temps où les chanceliers eurent la préséance sur les cardinaux, après quoi les cardinaux l'emportèrent sur les chanceliers.

Les pairs précédèrent en France les princes du sang, & ils marchèrent tous en ordre de pairie jusqu'au sacre de *Henri III*.

La dignité de la pairie était, avant ce temps, si éminente, qu'à la cérémonie du sacre d'*Elisabeth*, épouse de *Charles IX*, en 1571, dé-

crite par *Simon Bouquet*, échevin de Paris, il est dit que *les dames & damoiselles de la reine ayant baillé à la dame d'honneur le pain, le vin & le cierge avec l'argent pour l'offerte, pour être présentés à la reine par ladite dame d'honneur, cette dite dame d'honneur, pour ce qu'elle était ducheſſe, commanda aux dames d'aller porter elles-mêmes l'offerte aux princeſſes*, &c. Cette dame d'honneur était la connétable de *Montmorency*.

Le fauteuil à bras, la chaiſe à dos, le tabouret, la main droite & la main gauche, ont été pendant pluſieurs ſiècles d'importans objets de politique, & d'illuſtres ſujets de querelles. Je crois que l'ancienne étiquette, concernant les fauteuils, vient de ce que, chez nos barbares de grands-pères, il n'y avait qu'un fauteuil tout au plus dans une maiſon, & ce fauteuil même ne ſervait que quand on était malade. Il y a encore des provinces d'Allemagne & d'Angleterre, où un fauteuil s'appelle *une chaiſe de doléance*.

Long-temps après *Attila* & *Dagobert*, quand le luxe s'introduiſit dans les cours, & que les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle diſtinction de s'aſſeoir ſur un de ces trônes; & tel ſeigneur châtelain prenait acte, comment ayant été à demi-lieue de ſes domaines faire ſa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras.

On voit par les mémoires de *Mademoiſelle*, que cette auguſte princeſſe paſſa un quart de ſa vie dans les angoiſſes mortelles des diſputes pour des chaiſes à dos. Devait-on s'aſſeoir

dans une certaine chambre, sur une chaise ou sur un tabouret, ou même ne point s'asseoir? Voilà ce qui intriguait toute une cour. Aujourd'hui les mœurs sont plus unies; les canapés & les chaises longues sont employées par les dames, sans causer d'embarras dans la société.

Lorsque le cardinal de *Richelieu* traita du mariage de *Henriette de France* & de *Charles I* avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue, pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte; & le cardinal se mit au lit pour trancher toute difficulté. L'histoire a soigneusement conservé cette précieuse circonstance. Je crois que si on avait proposé à *Scipion* de se mettre nu entre deux draps pour recevoir la visite d'*Annibal*, il aurait trouvé cette cérémonie fort plaisante.

La marche des carrosses, & ce qu'on appelle le *haut du pavé*, ont été encore des témoignages de grandeur, des sources de prétentions, de disputes & de combats pendant un siècle entier. On a regardé comme une signalée victoire de faire passer un carrosse devant un autre carrosse. Il semblait, à voir les ambassadeurs se promener dans les rues, qu'ils disputassent le prix dans des cirques; & quand un ministre d'Espagne avait pu faire reculer un cocher portugais, il envoyait un courrier à Madrid informer le roi son maître de ce grand avantage.

Nos histoires nous réjouissent par vingt combats à coups de poing pour la préséance, le parlement contre les clercs de l'évêque à la pompe funèbre de *Henri IV*, la chambre des

comptes contre le parlement dans la cathédrale quand *Louis XIII* donna la France à la Vierge, le duc d'*Epernon* dans l'église de St Germain contre le garde-des-sceaux du *Vair*. Les présidens des enquêtes gourmèrent dans Notre-Dame le doyen des conseillers de grand'chambre, *Savare*, pour le faire sortir de sa place d'honneur; (tant l'honneur est l'ame des gouvernemens monarchiques!) & on fut obligé de faire empoigner par quatre archers le président *Barillon* qui frappait comme un sourd sur ce pauvre doyen. Nous ne voyons point de telles contestations dans l'aréopage ni dans le sénat romain.

A mesure que les pays sont barbares, ou que les cours sont faibles, le cérémonial est plus en vogue. La vraie puissance & la vraie politesse dédaignent la vanité.

Il est à croire qu'à la fin on se déféra de cette coutume qu'ont encore quelquefois les ambassadeurs, de se ruiner pour aller en procession par les rues avec quelques carrosses de louage rétablis & redorés, précédés de quelques laquais à pied. Cela s'appelle *faire son entrée*, & il est assez plaisant de faire son entrée dans une ville sept ou huit mois après qu'on y est arrivé.

Cette importante affaire du *Punctilio*, qui constitue la grandeur des Romains modernes; cette science du nombre des pas qu'on doit faire pour reconduire un *Monsignor*, d'ouvrir un rideau à moitié ou tout-à-fait, de se promener dans une chambre à droite ou à gauche, (1)

(1) Ce fut une querelle de ce genre qui brouilla le cardinal de *Bouillon* avec la fameuse princesse des *Ursins*

ce grand art que les *Fabius* & les *Catons* n'auraient jamais deviné, commence à baiſſer : & les caudataires des cardinaux ſe plaignent que tout annonce la décadence.

Un colonel français était dans Bruxelles un an après la priſe de cette ville par le maréchal de *Saxe ;* & ne ſachant que faire, il voulut aller à l'aſſemblée de la ville. Elle ſe tient chez une princeſſe, lui dit-on. Soit, répondit l'autre, que m'importe ? Mais il n'y a que des princes qui aillent là ; êtes-vous prince ? Va, va, dit le colonel, ce ſont de bons princes ; j'en avais l'année paſſée une douzaine dans mon antichambre, quand nous eumes pris la ville, ils étaient tous fort polis.

En reliſant *Horace* j'ai remarqué ce vers dans une épître à *Mécène* : *Te, dulcis amice, reviſam.* J'irai vous voir, mon bon ami. Ce *Mécène* était la ſeconde perſonne de l'empire romain, c'eſt-à-dire, un homme plus conſidérable & plus puiſſant que ne l'eſt aujourd'hui le plus grand monarque de l'Europe.

En reliſant *Corneille*, j'ai remarqué que dans une lettre au grand *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, il s'exprime ainſi au ſujet du cardinal de *Richelieu : Monſieur le cardinal votre maître & le mien.* C'eſt peut-être la première fois qu'on a parlé ainſi d'un miniſtre, depuis qu'il y a dans le monde des miniſtres, des rois & des flatteurs. Le même *Pierre Corneille*, auteur de Cinna, dédie humblement ce Cinna au ſieur de *Montauron*, tré-

ſon intime amie ; & la haine de cette femme auſſi vaine que lui, mais plus habile en intrigue, fut une des principales cauſes de ſa perte.

sorier de l'épargne, qu'il compare sans façon à *Auguste*. Je suis fâché qu'il n'ait pas appelé *Montauron* monseigneur.

On conte qu'un vieil officier qui savait peu le protocole de la vanité, ayant écrit au marquis de *Louvois*, *Monsieur*, & n'ayant point eu de réponse, lui écrivit *Monseigneur*, & n'en obtint pas davantage, parce que le ministre avait encore le *Monsieur* sur le cœur. Enfin, il lui écrivit, *à mon* DIEU, *mon* DIEU *Louvois*; & au commencement de la lettre il mit, *Mon* DIEU *mon* CRÉATEUR. (2) Tout cela ne prouve-t-il pas que les Romains du bon temps étaient grands & modestes, & que nous sommes petits & vains?

Comment vous portez-vous, mon cher ami? disait un duc & pair à un gentilhomme. A votre service, mon cher ami, répondit l'autre; & dès ce moment il eut son *cher ami* pour ennemi implacable. Un grand de Portugal parlait à un grand d'Espagne, & lui disait à tout moment, *Votre excellence*. Le Castillan lui répondait, Votre courtoisie, *Vuestra merced*; c'est le titre que l'on donne aux gens qui n'en ont pas. Le portugais piqué appela l'espagnol à son tour, *Votre courtoisie*; l'autre lui donna alors de l'*excellence*. A la fin le portugais lassé lui dit: Pourquoi me donnez-vous toujours de la courtoisie, quand je vous donne de l'excellence? & pourquoi m'appelez-vous votre excellence,

(2) Le *monseigneur* des ministres est presque tombé en désuétude, depuis que les places de secrétaires d'État ont été occupées par des grands, qui se seraient crus humiliés de n'être *monseigneurs* que depuis qu'ils étaient devenus ministres.

quand je vous dis votre courtoisie ? C'est que tous les titres me sont égaux, répondit humblement le Castillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous & moi.

La vanité des titres ne s'introduisit dans nos climats septentrionaux de l'Europe, que quand les Romains eurent fait connaissance avec la sublimité asiatique. La plupart des rois de l'Asie étaient, & sont encore cousins germains du soleil & de la lune : leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette alliance ; & tel gouverneur de province qui s'intitule, *Muscade de consolation* & *Rose de plaisir*, serait empalé, s'il se disait parent le moins du monde de la lune & du soleil.

Constantin fut, je pense, le premier empereur romain qui chargea l'humilité chrétienne d'une page de noms fastueux. Il est vrai qu'avant lui on donnait du *dieu* aux empereurs. Mais ce mot *dieu* ne signifiait rien d'approchant de ce que nous entendons. *Divus Augustus*, *Divus Trajanus*, voulaient dire, *St Auguste*, *St Trajan*. On croyait qu'il était de la dignité de l'empire romain, que l'ame de son chef allât au ciel après sa mort ; & souvent même on accordait le titre de *saint*, de *divus*, à l'empereur, en avancement d'hoirie. C'est à peu près par cette raison que les premiers patriarches de l'Église chrétienne s'appelaient tous *votre sainteté*. On les nommait ainsi pour les faire souvenir de ce qu'ils devaient être.

On se donne quelquefois à soi-même des titres fort humbles, pourvu qu'on en reçoive de fort honorables. Tel abbé qui s'intitule *frère*, se fait appeler *monseigneur* par ses

moines. Le pape se nomme *serviteur des serviteurs du* DIEU. Un bon prêtre du Holstein écrivit un jour au pape *Pie IV* : *A Pie IV serviteur des serviteurs de* DIEU. Il alla ensuite à Rome solliciter son affaire ; & l'inquisition le fit mettre en prison pour lui apprendre à écrire.

Il n'y avait autrefois que l'empereur qui eût le titre de *majesté*. Les autres rois s'appelaient *votre altesse*, *votre sérénité*, *votre grâce*. *Louis XI* fut le premier en France qu'on appela communément *majesté*, titre non moins convenable en effet à la dignité d'un grand royaume héréditaire qu'à une principauté élective. Mais on se servait du terme d'*altesse* avec les rois de France long-temps après lui ; & on voit encore des lettres à *Henri III*, dans lesquelles on lui donne ce titre. Les états d'Orléans ne voulurent point que la reine *Catherine de Médicis* fût appelée *majesté*. Mais peu à peu cette dernière dénomination prévalut. Le nom est indifférent ; il n'y a que le pouvoir qui ne le soit pas.

La chancellerie allemande, toujours invariable dans ses nobles usages, a prétendu jusqu'à nos jours ne devoir traiter tous les rois que de *sérénité*. Dans le fameux traité de Vestphalie, où la France & la Suède donnèrent des lois au saint empire romain, jamais les plénipotentiaires de l'empereur ne présentèrent de mémoires latins où sa *sacrée majesté impériale* ne traitât avec les *sérénissimes rois de France & de Suède* ; mais de leur côté les Français & les Suédois ne manquaient pas d'assurer que leurs *sacrées majestés de France & de Suède*

avaient beaucoup de griefs contre le *sérénissime empereur*. Enfin, dans le traité tout fut égal de part & d'autre. Les grands souverains ont depuis ce temps passé dans l'opinion des peuples pour être tous égaux ; & celui qui a battu ses voisins a eu la prééminence dans l'opinion publique.

Philippe II fut la première *majesté* en Espagne ; car la *sérénité* de *Charles V* ne devint *majesté* qu'a cause de l'empire. Les enfans de *Philippe II* furent les premières *altesses*, & ensuite ils furent *altesses royales*. Le duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, ne prit qu'en 1631 le titre d'*altesse royale* : alors le prince de *Condé* prit celui d'*altesse sérénissime*, que n'osèrent s'arroger les ducs de Vendôme. Le duc de Savoie fut alors *altesse royale*, & devint ensuite *majesté*. Le grand duc de Florence en fit autant, à la *majesté* près ; & enfin le czar, qui n'était connu en Europe que sous le nom de grand-duc, s'est déclaré *empereur*, & a été reconnu pour tel.

Il n'y avait anciennement que deux marquis d'Allemagne, deux en France, deux en Italie. Le marquis de Brandebourg est devenu *roi* & *grand roi* ; mais aujourd'hui nos marquis italiens & français sont d'une espèce un peu différente.

Qu'un bourgeois italien ait l'honneur de donner à dîner au légat de sa province, & que le légat en buvant lui dise : *Monsieur le marquis, à votre santé*, le voilà marquis lui & ses enfans à tout jamais. Qu'un provincial en France, qui possèdera pour tout bien dans son village la quatrième partie d'une petite

châtellenie ruinée, arrive à Paris, qu'il y fasse un peu de fortune; ou qu'il ait l'air de l'avoir faite, il s'intitule dans ses actes, *Haut & puissant seigneur, marquis & comte*; & son fils sera chez son notaire, *Très-haut & très-puissant seigneur*; & comme cette petite ambition ne nuit en rien au gouvernement, ni à la société civile, on n'y prend pas garde. Quelques seigneurs français se vantent d'avoir des *barons* allemands dans leurs écuries: quelques seigneurs allemands disent qu'ils ont des *marquis* français dans leurs cuisines: il n'y a pas long-temps qu'un étranger étant à Naples, fit son cocher *duc*. La coutume en cela est plus forte que l'autorité royale. Soyez peu connu à Paris, vous y serez *comte* ou *marquis* tant qu'il vous plaira; soyez homme de robe ou de finance, & que le roi vous donne un marquisat bien réel, vous ne serez jamais pour cela *monsieur le marquis*. Le célèbre *Samuel Bernard* était plus *comte* que cinq cents *comtes* que nous voyons qui ne possèdent pas quatre arpens de terre; le roi avait érigé pour lui sa terre de Coubert en bonne comté. S'il se fût fait annoncer dans une visite, *le comte Bernard*, on aurait éclaté de rire. Il en va tout autrement en Angleterre. Si le roi donne à un négociant un titre de *comte* ou de *baron*, il reçoit sans difficulté de toute la nation le nom qui lui est propre. Les gens de la plus haute naissance, le roi lui-même, l'appellent *milord*, *monseigneur*. Il en est de même en Italie: il y a le protocole des *monsignori*. Le pape lui-même leur donne ce titre. Son mé-

decin est *monsignor*, & personne n'y trouve à redire.

En France le *monseigneur* est une terrible affaire. Un évêque n'était avant le cardinal de *Richelieu* que mon *révérendissime père en* DIEU.

Avant l'année 1635, non-seulement les évêques ne se monseigneurisaient pas, mais ils ne donnaient point du *monseigneur* aux cardinaux. Ces deux habitudes s'introduisirent par un évêque de Chartres qui alla en camail & en rochet appeler *monseigneur* le cardinal de *Richelieu*; sur quoi *Louis XIII* dit, si l'on en croit les mémoires de l'archevêque de Toulouse *Montchal: Ce chartrain irait baiser le derrière du cardinal, & pousserait son nez dedans jusqu'à ce que l'autre lui dit: c'est assez.*

Ce n'est que depuis ce temps que les évêques se donnèrent réciproquement du *monseigneur*.

Cette entreprise n'essuya aucune contradiction dans le public. Mais comme c'était un titre nouveau que les rois n'avaient pas donné aux évêques, on continua dans les édits, déclarations, ordonnances, & dans tout ce qui émane de la cour, à ne les appeler que *sieurs*; & messieurs du conseil n'écrivent jamais à un évêque que *monsieur*.

Les ducs & pairs ont eu plus de peine à se mettre en possession du *monseigneur*. La grande noblesse, & ce qu'on appelle la *grande robe*, leur refusent tout net cette distinction. Le comble des succès de l'orgueil humain, est de recevoir des titres d'honneur de ceux qui croient être vos égaux; mais il est bien difficile

d'arriver à ce point : on trouve par-tout l'orgueil qui combat l'orgueil. (2)

Quand les ducs exigèrent que les pauvres gentils-hommes leurs écrivissent *monseigneur*, les présidens à mortier en demandèrent autant aux avocats & aux procureurs. On a connu un président qui ne voulut pas se faire saigner, parce que son chirurgien lui avait dit : « Mon-

(2) *Louis XIV* a décidé que la noblesse non titrée donnerait le *monseigneur* aux maréchaux de France, & elle s'y est soumise sans beaucoup de peine. Chacun espère devenir monseigneur à son tour.

Le même prince a donné des prérogatives particulières à quelques familles. Celles de la maison de Lorraine ont excité peu de réclamations, & maintenant il est assez difficile à l'orgueil d'un gentilhomme de se croire absolument l'égal d'hommes sortis d'une maison incontestablement souveraine depuis sept siècles, qui a donné deux reines à la France, qui enfin est montée sur le trône impérial.

Les honneurs des maisons de *Bouillon* & de *Rohan* ont souffert plus de difficultés. On ne peut nier qu'elles n'aient existé pendant long-temps sans être distinguées du reste de la noblesse. D'autres familles sont parvenues à posséder de petites souverainetés comme celle de Bouillon. Un grand nombre pourrait également citer de grandes alliances, & si on donnait un rang distingué à tous ceux que les généalogistes font descendre des anciens souverains de nos provinces, il y aurait presque autant d'altesses que de marquis ou de comtes.

Louis IV avait ordonné aux secrétaires d'État de donner le *monseigneur* & l'*altesse* aux gentilshommes de ces deux maisons ; mais ceux des secrétaires d'État qui ont été tirés du corps de la noblesse, se sont crus dispensés de cette loi en qualité de gentilshommes. *Louvois* s'y soumit & il écrivit un jour au chevalier de *Bouillon* :

Monseigneur, si votre altesse ne change pas de conduite, je la ferai mettre dans un cachot. Je suis avec respect, &c.

» sieur,

» sieur, de quel bras voulez-vous que je vous » saigne ? » Il y eut un vieux conseiller de la grand'chambre qui en usa plus franchement. Un plaideur lui dit : *Monseigneur, monsieur votre secrétaire...* Le conseiller l'arrêta tout court : Vous avez dit trois sottises en trois paroles : je ne suis point *monseigneur*, mon secrétaire n'est point *monsieur*, c'est mon *clerc*.

Pour terminer ce grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation ; comme toutes les femmes qui étaient autrefois *mademoiselle*, sont actuellement *madame*. Lorsqu'en Espagne un mendiant rencontre un autre gueux, il lui dit : « Seigneur, *votre courtoisie* a-t-elle pris son » chocolat ? » Cette manière polie de s'exprimer élève l'ame, & conserve la dignité de l'espèce. *César* & *Pompée* s'appelaient dans le sénat, *César* & *Pompée*. Mais ces gens-là ne savaient pas vivre. Ils finissaient leurs lettres par *vale*, adieu. Nous étions, nous autres, il y a soixante ans, *affectionnés serviteurs* ; nous sommes devenus depuis *très-humbles & très-obéissans* ; & actuellement *nous avons l'honneur de l'être*. Je plains notre postérité ; elle ne pourra que difficilement ajouter à ces belles

Maintenant ces princes ne répondent point aux lettres où l'on ne leur donne pas le *monseigneur* & l'*altesse*, à moins qu'ils n'aient besoin de vous, & la noblesse leur refuse l'un & l'autre à moins qu'elle n'ait besoin d'eux. Quand un gentilhomme qui a un peu de vanité passe un acte avec eux, il leur laisse prendre tous les titres qu'ils veulent, mais il ne manque pas de protester contre ces titres chez son notaire. La vanité a deux tonneaux comme *Jupiter*, mais le bon est souvent bien vide.

formules. Le duc d'*Epernon*, le premier des gascons pour la fierté, mais qui n'était pas le premier des hommes d'État, écrivit avant de mourir au cardinal *de Richelieu*, & finit sa lettre par *votre très-humble & très-obéissant*; mais se souvenant que le cardinal ne lui avait donné que du *très-affectionné*, il fit partir un exprès pour rattraper sa lettre qui était déjà partie, la recommença & signa *très-affectionné*, & mourut au lit de l'honneur.

Nous avons dit ailleurs une grande partie de ces choses. Il est bon de les inculquer pour corriger au moins quelques coqs-d'inde qui passent leur vie à faire la roue.

CERTAIN, CERTITUDE.

Je suis certain; j'ai des amis, ma fortune est sûre; mes parens ne m'abandonneront jamais; on me rendra justice; mon ouvrage est bon, il sera bien reçu; on me doit, ou me payera; mon amant sera fidelle, il l'a juré; le ministre m'avancera, il l'a promis en passant: toutes paroles qu'un homme qui a un peu vécu raie de son dictionnaire.

Quand les juges condamnèrent *Langlade*, *le Brun*, *Calas*, *Sirven*, *Martin*, *Montbailli* & tant d'autres, reconnus depuis pour innocens, ils étaient certains, ou ils devaient l'être, que tous ces infortunés étaient coupables; cependant ils se trompèrent.

Il y a deux manières de se tromper, de mal juger, de s'aveugler; celle d'errer en

homme d'esprit, & celle de décider comme un sot.

Les juges se trompèrent en gens d'esprit dans l'affaire de *Langlade*; ils s'aveuglèrent sur des apparences qui pouvaient éblouir; ils n'examinèrent point assez les apparences contraires; ils se servirent de leur esprit pour se croire certains que *Langlade* avait commis un vol qu'il n'avait certainement pas commis; & sur cette pauvre certitude incertaine de l'esprit humain, un gentilhomme fut appliqué à la question ordinaire & extraordinaire. De-là replongé sans secours dans un cachot, & condamné aux galères où il mourut; sa femme renfermée dans un autre cachot avec sa fille, âgée de sept ans, laquelle depuis épousa un conseiller au même parlement qui avait condamné le père aux galères, & la mère au bannissement.

Il est clair que les juges n'auraient pas prononcé cet arrêt, s'ils n'avaient été *certains*. Cependant, dès le temps même de cet arrêt, plusieurs personnes savaient que le vol avait été commis par un prêtre nommé *Gagnat*, associé avec un voleur de grand chemin: & l'innocence de *Langlade* ne fut reconnue qu'après sa mort.

Ils étaient de même *certains*, lorsque par une sentence en première instance ils condamnèrent à la roue l'innocent *le Brun*, qui par arrêt rendu sur son appel fut brisé dans les tortures & en mourut.

L'exemple des *Calas* & des *Sirven* est assez connu; celui de *Martin* l'est moins. C'était un bon agriculteur d'auprès de Bar en Lor-

raine. Un scélérat lui dérobe son habit, & va, sous cet habit, assassiner sur le grand chemin un voyageur qu'il savait chargé d'or, & dont il avait épié la marche. *Martin* est accusé; son habit dépose contre lui; les juges regardent cet indice comme une certitude. Ni la conduite passée du prisonnier, ni une nombreuse famille qu'il élevait dans la vertu, ni le peu de monnaie trouvé chez lui, probabilité extrême qu'il n'avait point volé le mort; rien ne peut le sauver. Le juge subalterne se fait un mérite de sa rigueur. Il condamne l'innocent à être roué; & par une fatalité malheureuse, la sentence est confirmée à la tournelle. Le vieillard *Martin* est rompu vif en attestant DIEU de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa famille se disperse; son petit bien est confisqué. A peine ses membres rompus sont-ils exposés sur le grand chemin, que l'assassin qui avait commis le meurtre & le vol est mis en prison pour un autre crime; il avoue sur la roue à laquelle il est condamné à son tour, que c'est lui seul qui est coupable du crime pour lequel *Martin* a souffert la torture & la mort.

Montbailli, qui dormait avec sa femme, est accusé d'avoir de concert avec elle tué sa mère morte évidemment d'apoplexie: le conseil d'Arras condamne *Montbailli* à expirer sur la roue, & sa femme à être brûlée. Leur innocence est reconnue, mais après que *Montbailli* a été roué.

Écartons ici la foule de ces aventures funestes qui font gémir sur la condition humaine: mais gémissons du moins sur la *certitude* pré-

tendue que les juges croient avoir quand ils rendent de pareilles sentences.

Il n'y a nulle certitude, dès qu'il est physiquement ou moralement possible que la chose soit autrement. Quoi! il faut une démonstration pour oser assurer que la surface d'une sphère est égale à quatre fois l'aire de son grand cercle; & il n'en faudra pas pour arracher la vie à un citoyen par un supplice affreux!

Si tel est le malheur de l'humanité, qu'on soit obligé de se contenter d'extrêmes probabilités, il faut du moins consulter l'âge, le rang, la conduite de l'accusé, l'intérêt qu'il peut avoir eu à commettre le crime, l'intérêt de ses ennemis à le perdre; il faut que chaque juge se dise: La postérité, l'Europe entière ne condamnera-t-elle pas ma sentence? dormirai-je tranquille, les mains teintes du sang innocent?

Passons de cet horrible tableau à d'autres exemples d'une certitude qui conduit droit à l'erreur.

Pourquoi te charges-tu de chaînes, fanatique & malheureux Santon? Pourquoi as-tu mis à ta vilaine verge un gros anneau de fer? C'est que je suis certain d'être placé un jour dans le premier des paradis à côté du grand prophète. Hélas! mon ami, viens avec moi dans ton voisinage au mont Athos, & tu verras trois mille gueux qui sont certains que tu iras dans le gouffre qui est sous le pont aigu, qu'ils iront tous dans le premier paradis.

Arrête, misérable veuve Malabare; ne crois point ce fou qui te persuade que tu seras réunie

à ton mari dans les délices d'un autre monde si tu brûles sur son bûcher. Non, je me brûlerai; je suis certaine de vivre dans les délices avec mon époux; mon brame me l'a dit.

Prenons des certitudes moins affreuses, & qui aient un peu plus de vraisemblance.

Quel âge a votre ami *Christophe*? Vingt-huit ans; j'ai vu son contrat de mariage, son extrait-baptistère, je le connais dès son enfance; il a vingt-huit ans, j'en ai la certitude, j'en suis certain.

A peine ai-je entendu la réponse de cet homme si sûr de ce qu'il dit, & de vingt autres qui confirment la même chose, que j'apprends qu'on a antidaté par des raisons secrètes, & par un manége singulier, l'extrait-baptistère de *Christophe*. Ceux à qui j'avais parlé n'en savent encore rien; cependant, ils ont toujours la certitude de ce qui n'est pas.

Si vous aviez demandé à la terre entière avant le temps de *Copernic*: Le soleil est-il levé? s'est-il couché aujourd'hui? tous les hommes vous auraient répondu: Nous en avons une certitude entière; ils étaient certains, & ils étaient dans l'erreur.

Les sortiléges, les divinations, les obsessions, ont été long-temps la chose du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples. Quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choses, qui en ont été certains! aujourd'hui cette certitude est un peu tombée.

Un jeune homme qui commence à étudier la géométrie vient me trouver; il n'en est encore qu'à la définition des triangles: N'êtes-

vous pas certain, lui dis-je, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits? Il me répond que non-seulement il n'en est point certain, mais qu'il n'a pas même d'idée nette de cette proposition : je la lui démontre, il en devient alors très-certain, & il le sera pour toute sa vie.

Voilà une certitude bien différente des autres: elles n'etaient que des probabilités ; & ces probabilités examinées sont devenues des erreurs ; mais la certitude mathématique est immuable & éternelle.

J'existe, je pense, je sens de la douleur, tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique? Oui; tout douteur que je suis, je l'avoue. Pourquoi? C'est que ces vérités sont prouvées par le même principe qu'une chose ne peut être & n'être pas en même temps. Je ne peux en même temps exister & n'exister pas, sentir & ne sentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingts degrés, qui sont la somme de deux angles droits, & ne les avoir pas.

La certitude physique de mon existence, de mon sentiment, & la certitude mathématique sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent.

Il n'en est pas de même de la certitude fondée sur les apparences, ou sur les rapports unanimes, que nous font les hommes.

Mais, quoi, me dites-vous, n'êtes-vous pas certain que Pékin existe? n'avez-vous pas chez vous des étoffes de Pékin? des gens de différens pays, de différentes opinions, & qui ont écrit violemment les uns contre les autres en

prêchant tous la vérité à Pékin, ne vous ont-ils pas assuré de l'existence de cette ville ? Je réponds qu'il m'est extrêmement probable qu'il y avait alors une ville de Pékin ; mais je ne voudrais point parier ma vie que cette ville existe ; & je parierai quand on voudra ma vie, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.

On a imprimé dans le Dictionnaire encyclopédique une chose fort plaisante ; on y soutient qu'un homme devrait être aussi sûr, aussi certain que le maréchal de *Saxe* est ressuscité, si tout Paris le lui disait, qu'il est sûr que le maréchal de *Saxe* a gagné la bataille de Fontenoy, quand tout Paris le lui dit. Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable : je crois tout Paris quand il me dit une chose moralement possible ; donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement & physiquement impossible.

Apparemment que l'auteur de cet article voulait rire, & que l'autre auteur qui s'extasie à la fin de cet article, & écrit contre lui-même, voulait rire aussi. (*)

Pour nous, qui n'avons entrepris ce petit Dictionnaire que pour faire des questions, nous sommes bien loin d'avoir de la *certitude*.

(*) Voyez l'article *Certitude*, Dictionnaire encyclopédique.

CÉSAR.

On n'envisage point ici dans *César* le mari de tant de femmes & la femme de tant d'hommes ; le vainqueur de *Pompée* & des *Scipions* ; l'écrivain satirique qui tourne *Caton* en ridicule ; le voleur du trésor public qui se servit de l'argent des Romains pour asservir les Romains ; le triomphateur clément qui pardonnait aux vaincus ; le savant qui réforma le calendrier ; le tyran & le père de sa patrie, assassiné par ses amis & par son bâtard. Ce n'est qu'en qualité de descendant des pauvres barbares subjugués par lui, que je considère cet homme unique.

Vous ne passez point par une seule ville de France, ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre vers Calais, que vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu *César* chez eux. Des bourgeois de Douvre sont persuadés que *César* a bâti leur château, & des bourgeois de Paris croient que le grand châtelet est un de ses beaux ouvrages. Plus d'un seigneur de paroisse en France montre une vieille tour qui lui sert de colombier, & dit que c'est *César* qui a pourvu au logement de ses pigeons. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui *César* donna les étrivières ; c'est par ce chemin, non par cet autre, qu'il passa pour venir nous égorger, & pour caresser nos femmes & nos filles, pour nous imposer des lois par interprètes, & pour nous prendre le très-peu d'argent que nous avions.

Les Indiens sont plus sages ; nous avons vu qu'ils savent confusément qu'un grand brigand, nommé *Alexandre*, passa chez eux après d'autres brigands : & ils n'en parlent presque jamais.

Un antiquaire italien, en passant il y a quelques années par Vannes en Bretagne, fut tout émerveillé d'entendre les savans de Vannes s'enorgueillir du séjour de *César* dans leur ville. Vous avez sans doute, leur dit-il, quelques monumens de ce grand-homme ? Oui, répondit le plus notable ; nous vous montrerons l'endroit où ce héros fit pendre tout le sénat de notre province au nombre de six cents.

Des ignorans, qui trouvèrent dans le chenal de Kerantrait une centaine de poutres en 1755, avancèrent dans les journaux que c'étaient des restes d'un pont de *César ;* mais je leur ai prouvé, dans ma dissertation de 1756, que c'étaient les potences où ce héros avait fait attacher notre parlement. Où sont les villes en Gaule qui puissent en dire autant ? Nous avons le témoignage du grand *César* lui-même ; il dit dans ses commentaires, que *nous sommes inconstans, & que nous préférons la liberté à la servitude.* Il nous accuse (*a*) d'avoir été assez insolens pour prendre des otages des Romains à qui nous en avions donné, & de n'avoir pas voulu les rendre à moins qu'on ne nous remît les nôtres. Il nous apprit à vivre.

Il fit fort bien, répliqua le virtuose ; son droit était incontestable. On le lui disputait pourtant. Car lorsqu'il eut vaincu les Suisses

(*a*) *De bello gallico*, lib. III.

émigrans, au nombre de trois cents soixante & huit mille, & qu'il n'en resta plus que cent dix mille, vous savez qu'il eut une conférence en Alsace avec *Arioviste*, roi germain ou allemand, & que cet *Arioviste* lui dit : Je viens piller les Gaules, & je ne souffrirai pas qu'un autre que moi les pille. Après quoi ces bons Germains, qui étaient venus pour dévaster le pays, mirent entre les mains de leurs sorcières deux chevaliers romains ambassadeurs de *César*; & ces sorcières allaient les brûler & les sacrifier à leurs dieux, lorsque *César* vint les délivrer par une victoire. Avouons que le droit était égal des deux côtés; & *Tacite* a bien raison de donner tant d'éloges aux mœurs des anciens allemands.

Cette conversation fit naître une dispute assez vive entre les savans de Vannes & l'antiquaire. Plusieurs Bretons ne concevaient pas quelle était la vertu des Romains, d'avoir trompé toutes les nations des Gaules l'une après l'autre, de s'être servi d'elles tour-à-tour pour leur propre ruine, d'en avoir massacré un quart, d'en avoir réduit les trois autres quarts en servitude.

Ah! rien n'est plus beau, répliqua l'antiquaire; j'ai dans ma poche une médaille à fleur de coin, qui représente le triomphe de *César* au capitole : c'est une des mieux conservées. Il montra sa médaille. Un Breton un peu brusque la prit & la jeta dans la rivière. Que ne puis je, dit-il, y noyer tous ceux qui se servent de leur puissance & de leur adresse pour opprimer les autres hommes? Rome autrefois nous trompa, nous désunit,

nous massacra, nous enchaîna. Et Rome aujourd'hui dispose encore de plusieurs de nos bénéfices. Est-il possible que nous ayons été si long-temps & en tant de façons pays d'obédience ?

Je n'ajouterai qu'un mot à la conversation de l'antiquaire italien & du Breton ; c'est que *Perrot d'Ablancourt*, le traducteur des commentaires de *César*, dans son épître dédicatoire au grand *Condé*, lui dit ces propres mots : *Ne vous semble-t-il pas, Monseigneur, que vous lisiez la vie d'un philosophe chrétien ?* Quel philosophe chrétien que *César !* je m'étonne qu'on n'en ait pas fait un saint. Les faiseurs d'épîtres dédicatoires disent de belles choses, & fort à propos.

CHAINE DES ÊTRES CRÉÉS.

Cette gradation d'êtres qui s'élèvent depuis le plus léger atome jusqu'à l'être suprême ; cette échelle de l'infini frappe d'admiration. Mais quand on la regarde attentivement, ce grand fantôme s'évanouit, comme autrefois toutes les apparitions s'enfuyaient le matin au chant du coq.

L'imagination se complaît d'abord à voir le passage imperceptible de la matière brute à la matière organisée, des plantes aux zoophites, de ces zoophites aux animaux, de ceux-ci à l'homme, de l'homme aux génies, de ces génies revêtus d'un petit corps aérien à des substances immatérielles ; & enfin mille ordres différens de ces substances, qui de beautés en perfections s'élèvent jusqu'à

DIEU même. Cette hiérarchie plaît beaucoup aux jeunes gens, qui croient voir le pape & ses cardinaux suivis des archevêques, des évêques ; après quoi viennent les curés, les vicaires, les simples prêtres, les diacres, les sous-diacres ; puis paraissent les moines, & la marche est fermée par les capucins.

Mais il y a peut-être un peu plus de distance entre DIEU & ses plus parfaites créatures, qu'entre le saint père & le doyen du sacré collége : ce doyen peut devenir pape ; mais le plus parfait des génies créés par l'être suprême peut-il devenir DIEU ? n'y a-t-il pas l'infini entre DIEU & lui ?

Cette chaîne, cette gradation prétendue n'existe pas plus dans les végétaux & dans les animaux ; la preuve en est qu'il y a des espèces de plantes & d'animaux qui sont détruites. Nous n'avons plus de murex. Il était défendu aux Juifs de manger du griffon & de l'ixion ; ces deux espèces ont probablement disparu de ce monde, quoi qu'en dise *Bochart* : où donc est la chaîne ?

Quand même nous n'aurions pas perdu quelques espèces, il est visible qu'on en peut détruire. Les lions, les rhinocéros commencent à devenir fort rares. Si le reste du monde avait imité les Anglais, il n'y aurait plus de loups sur la terre.

Il est probable qu'il a eu des races d'hommes qu'on ne retrouve plus ; mais je veux qu'elles aient toutes subsisté, ainsi que les blancs, les nègres, les cafres, à qui la nature a donné un tablier de leur peau, pendant du ventre à la moitié des cuisses, & les samoïèdes dont

les femmes ont un mamelon d'un belle ébène, &c.

N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe & l'homme ? n'est-il pas aisé d'imaginer un animal à deux pieds sans plumes, qui serait intelligent sans avoir ni l'usage de la parole, ni notre figure, que nous pourrions apprivoiser, qui répondrait à nos signes & qui nous servirait ? & entre cette nouvelle espèce & celle de l'homme, n'en pourrait-on pas imaginer d'autres ?

Par-delà l'homme vous logez dans le ciel, divin *Platon*, une file de substances célestes ; nous croyons nous autres à quelques-unes de ces substances, parce que la foi nous l'enseigne. Mais vous, quelle raison avez-vous d'y croire ? vous n'avez point parlé apparemment au génie de *Socrate* ; & le bon homme *Herès*, qui ressuscita exprès pour vous apprendre les secrets de l'autre monde, ne vous a rien appris de ces substances.

La prétendue chaîne n'est pas moins interrompue dans l'univers sensible.

Quelle gradation, je vous prie, entre vos planètes ! la lune est quarante fois plus petite que notre globe. Quand vous avez voyagé de la lune dans le vide, vous trouvez Vénus ; elle est environ aussi grosse que la Terre. De-là vous allez chez Mercure, il tourne dans une ellipse qui est fort différente du cercle que parcourt Vénus ; il est vingt-sept fois plus petit que nous, le Soleil un million de fois plus gros, Mars cinq fois plus petit ; celui-là fait son tour en deux ans, Jupiter son voisin en douze, Saturne en trente ; & encore Sa-

turne, le plus éloigné de tous, n'eſt pas ſi gros que Jupiter. Où eſt la gradation prétendue ?

Et puis, comment voulez-vous que dans de grands eſpaces vides il y ait une chaîne qui lie tout ? s'il y en a une, c'eſt certainement celle que *Newton* a découverte ; c'eſt elle qui fait graviter tous les globes du monde planétaire les uns vers les autres dans ce vide immenſe.

O *Platon* tant admiré ! j'ai peur que vous ne nous ayez conté que des fables, & que vous n'ayez jamais parlé qu'en ſophiſte. O *Platon !* vous avez fait bien plus de mal que vous ne croyez. Comment cela ? me demandera-t-on ; je ne le dirai pas.

CHAINE OU GÉNÉRATION DES ÉVÉNEMENS.

Le préſent accouche, dit-on, de l'avenir. Les evénemens ſont enchaînés les uns aux autres par une fatalité invincible ; c'eſt le deſtin qui, dans *Homère*, eſt ſupérieur à *Jupiter* même. Ce maître des dieux & des hommes déclare net, qu'il ne peut empêcher *Sarpédon* ſon fils de mourir dans le temps marqué. *Sarpédon* était né dans le moment qu'il fallait qu'il naquît, & ne pouvait pas naître dans un autre ; il ne pouvait mourir ailleurs que devant Troye ; il ne pouvait être enterré ailleurs qu'en Lycie ; ſon corps devait dans le temps marqué produire des légumes qui devaient ſe changer dans la ſubſtance de quelques Lyciens ; ſes héritiers devaient établir un nouvel ordre dans ſes

États ; ce nouvel ordre devait influer sur les royaumes voisins ; il en résultait un nouvel arrangement de guerre & de paix avec les voisins des voisins de la Lycie : ainsi de proche en proche la destinée de toute la terre a dépendu de la mort de *Sarpédon*, laquelle dépendait de l'enlèvement d'*Hélène* : & cet enlèvement était nécessairement lié au mariage d'*Hécube*, qui en remontant à d'autres événemens était lié à l'origine des choses.

Si un seul de ces faits avait été arrangé différemment, il en aurait résulté un autre univers : or il n'était pas possible que l'univers actuel n'existât pas : donc il n'était pas possible à *Jupiter* de sauver la vie à son fils, tout *Jupiter* qu'il était.

Ce système de la nécessité & de la fatalité a été inventé de nos jours par *Leibnitz*, à ce qu'on dit, sous le nom de *raison suffisante* ; il est pourtant fort ancien ; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il n'y a point d'effet sans cause, que souvent la plus petite cause produit les plus grands effets.

Milord *Bolingbroke* avoue que les petites querelles de Mme *Marlborough*, & de Mme *Masham*, lui firent naître l'occasion de faire *Mons* traité particulier de la reine *Anne* avec *Louis XIV* ; ce traité amena la paix d'Utrecht ; cette paix d'Utrecht affermit *Philippe V* sur ce trône d'Espagne. *Philippe V* prit Naples & la Sicile sur la maison d'Autriche ; le prince espagnol qui est aujourd'hui roi de Naples, doit évidemment son royaume à miladi *Masham* : & il ne l'aurait pas eu, il ne serait peut-être même pas né, si la duchesse de *Marlborough*

avait été plus complaisante envers la reine d'Angleterre. Son existence à Naples dépendait d'une sottise de plus ou de moins à la cour de Londres.

Examinez les situations de tous les peuples de l'univers, elles sont ainsi établies sur une suite de faits qui paraissent ne tenir à rien, & qui tiennent à tout. Tout est rouage, poulie, corde, ressort dans cette immense machine.

Il en est de même dans l'ordre physique. Un vent qui souffle du fond de l'Afrique & des mers australes, amène une partie de l'atmosphère africaine, qui retombe en pluie dans les vallées des Alpes; ces pluies fécondent nos terres; notre vent du nord à son tour envoie nos vapeurs chez les Nègres; nous fesons du bien à la Guinée, & la Guinée nous en fait. La chaîne s'étend d'un bout de l'univers à l'autre.

Mais il me semble qu'on abuse étrangement de la vérité de ce principe. On en conclut qu'il n'y a si petit atome dont le mouvement n'ait influé dans l'arrangement actuel du monde entier; qu'il n'y a si petit accident, soit parmi les hommes, soit parmi les animaux, qui ne soit un chaînon essentiel de la grande chaîne du destin.

Entendons-nous: tout effet a évidemment sa cause, à remonter de cause en cause dans l'abyme de l'éternité; mais toute cause n'a pas son effet, à descendre jusqu'à la fin des siècles. Tous les événemens sont produits les uns par les autres, je l'avoue; si le passé est accouché du présent, le présent accouche du

futur : tout a des pères, mais tout n'a pas toujours des enfans. Il en eſt ici préciſément comme d'un arbre généalogique ; chaque maiſon remonte, comme on ſait, à *Adam* ; mais dans la famille il y a bien des gens qui ſont morts ſans laiſſer de poſtérité.

Il y a un arbre généalogique des événemens de ce monde. Il eſt inconteſtable que les habitans des Gaules & de l'Eſpagne deſcendent de *Gomer* ; & les Ruſſes de *Magog* ſon frère cadet : on trouve cette généalogie dans tant de gros livres ! Sur ce pied-là on ne peut nier que le grand-turc qui deſcend auſſi de *Magog*, ne lui ait l'obligation d'avoir été bien battu en 1769 par l'impératrice de Ruſſie *Catherine II*. Cette aventure tient évidemment à d'autres grandes aventures ; mais que *Magog* ait craché à droite ou à gauche, auprès du mont Caucaſe, & qu'il ait fait deux ronds dans un puits ou trois, qu'il ait dormi ſur le côté gauche ou ſur le côté droit ; je ne vois pas que cela ait influé beaucoup ſur les affaires préſentes.

Il faut ſonger que tout n'eſt pas plein dans la nature, comme *Newton* l'a démontré, & que tout mouvement ne ſe communique pas de proche en proche, juſqu'à faire le tour du monde, comme il l'a démontré encore. Jetez dans l'eau un corps de pareille denſité, vous calculez aiſément qu'au bout de quelque temps le mouvement de ce corps, & celui qu'il a communiqué à l'eau, ſont anéantis ; le mouvement ſe perd & ſe répare ; donc le mouvement que put produire *Magog* en crachant dans un puits, ne peut avoir influé ſur ce qui ſe paſſe aujourd'hui en Moldavie & en Valachie.

Donc les événemens préſens ne ſont pas les enfans de tous les événemens paſſés ; ils ont leurs lignes directes ; mais mille petites lignes collatérales ne leur ſervent à rien. Encore une fois, tout être a ſon père, mais tout être n'a pas des enfans. (*)

CHANGEMENS ARRIVÉS DANS LE GLOBE.

QUAND on a vu de ſes yeux une montagne s'avancer dans une plaine, c'eſt-à-dire, un immenſe rocher de cette montagne ſe détacher & couvrir des champs, un château tout entier enfoncé dans la terre, un fleuve englouti qui ſort enſuite de ſon abyme, des marques indubitables qu'un vaſte amas d'eaux inondait autrefois un pays habité aujourd'hui, & cent veſtiges d'autres révolutions, on eſt alors plus diſpoſé à croire les grands changemens qui ont altéré la face du monde, que ne l'eſt une dame de Paris qui ſait ſeulement que la place où eſt bâtie ſa maiſon était autrefois un champ labourable. Mais une dame de Naples, qui a vu ſous terre les ruines d'Herculaneum, eſt encore moins aſſervie au préjugé qui nous fait croire que tout a toujours été comme il eſt aujourd'hui.

Y a-t-il eu un grand embraſement du temps d'un *Phaëton ?* Rien n'eſt plus vraiſemblable ; mais ce ne fut ni l'ambition de *Phaëton*, ni la colère de *Jupiter* foudroyant, qui causèrent

(*) Voyez *Deſtin.*

cette catastrophe ; de même qu'en 1755 ce ne furent point les feux allumés si souvent dans Lisbonne par l'inquisition qui ont attiré la vengeance divine, qui ont allumé les feux souterrains, & qui ont détruit la moitié de la ville. Car Mequinès, Tétuan & des hordes considérables d'Arabes furent encore plus maltraitées que Lisbonne ; & il n'y avait point d'inquisition dans ces contrées.

L'île de St Domingue, toute bouleversée depuis peu, n'avait pas déplû au grand-être plus que l'île de Corse. Tout est soumis aux lois physiques éternelles.

Le soufre, le bitume, le nitre, le fer renfermés dans la terre, ont par leurs mélanges & par leurs explosions renversé mille cités, ouvert & fermé mille gouffres, & nous sommes menacés tous les jours de ces accidens attachés à la manière dont ce monde est fabriqué, comme nous sommes menacés dans plusieurs contrées des loups & des tigres affamés pendant l'hiver.

Si le feu, qu'*Héraclite* croyait le principe de tout, a bouleversé une partie de la terre, le premier principe de *Thalès*, l'eau, a causé d'aussi grands changemens.

La moitié de l'Amérique est encore inondée par les anciens débordemens du Maragnon, de Rio de la Plata, du fleuve St Laurent, du Mississipi, & de toutes les rivières perpétuellement augmentées par les neiges éternelles des montagnes les plus hautes de la terre, qui traversent ce continent d'un bout à l'autre. Ces déluges accumulés ont produit presque par-tout de vastes marais. Les terres voi-

sines sont devenues inhabitables ; & la terre, que les mains des hommes auraient dû fertiliser, a produit des poisons.

La même chose était arrivée à la Chine & à l'Egypte ; il fallut une multitude de siècles pour creuser des canaux & pour dessécher les terres. Joignez à ces longs désastres les irruptions de la mer, les terrains qu'elle a envahis, & qu'elle a désertés, les îles qu'elle a détachées du continent, vous trouverez qu'elle a dévasté plus de quatre-vingts mille lieues quarrées d'orient en occident depuis le Japon jusqu'au mont Atlas.

L'engloutissement de l'île Atlantide par l'Océan, peut être regardé avec autant de raison comme un point d'histoire, que comme une fable. Le peu de profondeur de la mer Atlantide jusqu'aux Canaries, pourrait être une preuve de ce grand événement ; & les îles Canaries pourraient bien être des restes de l'Atlantide.

Platon prétend dans son *Timée*, que les prêtres d'Egypte, chez lesquels il a voyagé, conservaient d'anciens registres qui faisaient foi de la destruction de cette île abymée dans la mer. Cette catastrophe, dit *Platon*, arriva neuf mille ans avant lui. Personne ne croira cette chronologie sûr la foi seule de *Platon ;* mais aussi personne ne peut apporter contr'elle aucune preuve physique, ni même aucun témoignage historique tiré des écrivains profanes.

Pline, dans son livre III, dit que de tout temps les peuples des côtes espagnoles méridionales ont cru que la mer s'était fait un passage

entre Calpé & Abila : *Indigenæ columnas Herculis vocant, creduntque perfossas excluſa anteà admiſiſſe maria & rerum naturæ mutaſſe faciem.*

Un voyageur attentif peut ſe convaincre par ſes yeux que les Cyclades, les Sporades feſaient autrefois une partie du continent de la Grèce, & ſur-tout que la Sicile était jointe à l'Appulie. Les deux volcans de l'Etna & du Véſuve qui ont les mêmes fondemens ſous la mer, le petit gouffre de Carybde, ſeul endroit profond de cette mer, la parfaite reſſemblance des deux terrains, ſont des témoignages non recuſables : les déluges de *Deucalion*, & d'*Ogygès* ſont aſſez connus ; & les fables inventées d'après cette vérité ſont encore l'entretien de tout l'Occident.

Les anciens ont fait mention de pluſieurs autres déluges en Aſie. Celui dont parle *Bérose* arriva, ſelon lui, en Chaldée environ quatre mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire ; & l'Aſie fut inondée de fables au ſujet de ce déluge, autant qu'elle le fut des débordemens du Tigre & de l'Euphrate, & de tous les fleuves qui tombent dans le Pont-Euxin. (*)

Il eſt vrai que ces débordemens ne peuvent couvrir les campagnes que de quelques pieds d'eau ; mais la ſtérilité qu'ils apportent, la deſtruction des maiſons & des ponts, la mort des beſtiaux, ſont des pertes qui demandent près d'un ſiècle pour être réparées. On ſait ce qu'il en a coûté à la Hollande ; elle a perdu plus

(*) Voyez *Déluge*.

de la moitié d'elle-même depuis l'an 1050. Il faut encore qu'elle combatte tous les jours contre la mer qui la menace ; & elle n'a jamais employé tant de soldats pour résister à ses ennemis, qu'elle emploie de travailleurs à se défendre continuellement des assauts d'une mer toujours prête à l'engloutir.

Le chemin par terre d'Egypte en Phénicie, en côtoyant le lac Sirbon, était autrefois très-praticable ; il ne l'est plus depuis très-long-temps. Ce n'est plus qu'un sable mouvant abreuvé d'une eau croupissante. En un mot, une grande partie de la terre ne serait qu'un vaste marais empoisonné & habité par des monstres, sans le travail assidu de la race humaine.

On ne parlera point ici du déluge universel de *Noé*. Il suffit de lire la sainte écriture avec soumission. Le déluge de *Noé* est un miracle incompréhensible, opéré surnaturellement par la justice & la bonté d'une providence ineffable, qui voulait détruire tout le genre-humain coupable, & former un nouveau genre-humain innocent. Si la race humaine nouvelle fut plus méchante que la première, & si elle devint plus criminelle de siècle en siècle, & de réforme en réforme, c'est encore un effet de cette providence dont il est impossible de sonder les profondeurs, & dont nous adorons, comme nous le devons, les inconcevables mystères transmis aux peuples d'Occident depuis quelques siècles par la traduction latine des Septante. Nous n'entrons jamais dans ces sanc-

tuaires redoutables ; nous n'examinons dans nos queſtions que la ſimple nature. (*)

CHANT, MUSIQUE, MÉLOPÉE, GESTICULATION, SALTATION.

Queſtions ſur ces objets.

UN turc pourra-t-il concevoir que nous ayons une eſpèce de chant pour le premier de nos myſtères, quand nous le célébrons en muſique, une autre eſpèce que nous appelons *des motets* dans le même temple, une troiſième eſpèce à l'opéra, une quatrième à l'opéra comique ?

De même pouvons-nous imaginer comment les anciens ſoufflaient dans leurs flûtes, récitaient ſur leurs théâtres la tête couverte d'un énorme maſque, & comment leur déclamation était notée ?

On promulguait les lois dans Athènes à peu près comme on chante dans Paris un air du pont-neuf. Le crieur public chantait un édit en ſe feſant accompagner d'une lyre.

C'eſt ainſi qu'on crie dans Paris, *la roſe & le bouton* ſur un ton, *vieux paſſemens d'argent à vendre* ſur un autre ; mais dans les rues de Paris on ſe paſſe de lyre.

Après la victoire de Chéronée, *Philippe* père d'*Alexandre* ſe mit à chanter le décret par

(*) Voyez la diſſertation ſur le même ſujet, dans le volume de *Phyſique*.

lequel

lequel *Démosthène* lui avait déclaré la guerre, & battit du pied la mesure. Nous sommes fort loin de chanter dans nos carrefours nos édits sur les finances & sur les deux sous pour livre.

Il est très-vraisemblable que la *Mélopée*, regardée par *Aristote* dans sa *poétique* comme une partie essentielle de la tragédie, était un chant uni & simple comme celui de ce qu'on nomme la *préface à la messe*, qui est, à mon avis, le chant grégorien, & non l'ambrosien, mais qui est une vraie mélopée.

Quand les Italiens firent revivre la tragédie au seizième siècle, le récit était une mélopée, mais qu'on ne pouvait noter: car qui peut noter des inflexions de voix qui sont des huitièmes, des seizièmes de ton? on les apprenait par cœur. Cet usage fut reçu en France quand les Français commencèrent à former un théâtre plus d'un siècle après les Italiens. La Sophonisbe de *Mairet* se chantait comme celle du *Trissin*, mais plus grossièrement; car on avait alors le gosier un peu rude à Paris, ainsi que l'esprit. Tous les rôles des acteurs, mais surtout des actrices, étaient notés de mémoire par tradition. Mademoiselle *Bauval* actrice du temps de *Corneille*, de *Racine*, & de *Molière*, me récita, il y a quelque soixante ans & plus, le commencement du rôle d'*Emilie* dans Cinna, tel qu'il avait été débité dans les premières représentations par la *Beaupré*.

Cette mélopée ressemblait à la déclamation d'aujourd'hui, beaucoup moins que notre récit moderne ne ressemble à la manière dont on lit la gazette.

Je ne puis mieux comparer cette espèce de chant, cette mélopée, qu'à l'admirable récitatif de *Lulli*, critiqué par les adorateurs des doubles croches, qui n'ont aucune connaissance du génie, de notre langue & qui veulent ignorer combien cette mélodie fournit de secours à un acteur ingénieux & sensible.

La mélopée théâtrale périt avec la comédienne *Duclos*, qui n'ayant pour tout mérite qu'une belle voix, sans esprit & sans ame, rendit enfin ridicule ce qui avait été admiré dans la *des Œuillets* & dans la *Champmêlé*.

Aujourd'hui on joue la tragédie sèchement; si on ne la réchauffait point par le pathétique du spectacle & de l'action, elle serait très-insipide. Notre siècle, recommandable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse.

Est-il vrai que chez les Romains un acteur récitait & un autre fesait les gestes?

Ce n'est point par mépris que l'abbé *Dubos* imagina cette plaisante façon de déclamer. *Tite-Live* qui ne néglige jamais de nous instruire des mœurs & des usages des Romains, & qui en cela est plus utile que l'ingénieux & satirique *Tacite*, (*a*) *Tite-Live*, dis-je, nous apprend qu'*Andronicus* s'étant enroué en chantant dans les intermèdes, obtint qu'un autre chantât pour lui tandis qu'il exécuterait la danse, & que de-là vint la coutume de partager les intermèdes entre les danseurs & les chanteurs. *Dicitur cantum egisse magis vigente motu cum nihil vocis usus impediebat.* Il exprima le chant par la danse. *Cantum egisse*

(*a*) Livre VII.

magis vigente motu, avec des mouvemens plus vigoureux.

Mais on ne partagea point le récit de la pièce entre un acteur qui n'eût fait que gesticuler, & un autre qui n'eût que déclamé. La chose aurait été aussi ridicule qu'impraticable.

L'art des pantomimes qui jouent sans parler, est tout différent, nous en avons vu des exemples très-frappans; mais cet art ne peut plaire que lorsqu'on représente une action marquée, un événement théâtral qui se dessine aisément dans l'imagination du spectateur. On peut représenter *Orosmane* tuant *Zaïre*, & se tuant lui-même; *Sémiramis* se traînant blessée sur les marches du tombeau de *Ninus*, & tendant les bras à son fils. On n'a pas besoin de vers pour exprimer ces situations par des gestes, aux sons d'une symphonie lugubre & terrible. Mais comment deux pantomimes peindront-ils la dissertation de *Maxime* & de *Cinna* sur les gouvernemens monarchiques & populaires?

A propos de l'exécution théâtrale chez les Romains, l'abbé *Dubos* dit que les danseurs dans les intermèdes étaient toujours en robe. La danse exige un habit plus leste. On conserve précieusement dans le pays de Vaud une grande salle de bains bâtie par les Romains, dont le pavé est en mosaïque. Cette mosaïque qui n'est point dégradée représente des danseurs vêtus précisément comme les danseurs de l'opéra. On ne fait pas ces observations pour relever des erreurs dans *Dubos*; il n'y a nul mérite dans le hasard d'avoir vu ce monument antique qu'il n'avait point vu; & on

peut d'ailleurs être un esprit très-solide & très-juste, en se trompant sur un passage de *Tite-Live*.

CHARITÉ,

Maisons de charité, de bienfesance, hôpitaux, hôtels-dieu, &c.

CICÉRON parle en plusieurs endroits de la charité universelle : *charitas humani generis ;* mais on ne voit point que la police & la bienfesance des Romains aient établi de ces maisons de charité où les pauvres & les malades fussent soulagés aux dépens du public. Il y avait une maison pour les étrangers au port d'Ostia, qu'on appelait *Xenodokium*. *St Jérôme* rend aux Romains cette justice. Les hôpitaux pour les pauvres semblent avoir été inconnus dans l'ancienne Rome. Elle avait un usage plus noble, celui de fournir des blés au peuple. Trois cents vingt sept greniers immenses étaient établis à Rome. Avec cette libéralité continuelle, on n'avait pas besoin d'hôpital ; il n'y avait point de nécessiteux.

On ne pouvait fonder des maisons de charité pour les enfans trouvés ; personne n'exposait ses enfans ; les maîtres prenaient soin de ceux de leurs esclaves. Ce n'était point une honte à une fille du peuple d'accoucher. Les plus pauvres familles nourries par la république, & ensuite par les empereurs, voyaient la subsistance de leurs enfans assurée.

Le mot de *maison de charité* suppose, chez nos nations modernes, une indigence que la forme de nos gouvernemens n'a pu prévenir.

Le mot d'*hôpital*, qui rappelle celui d'*hospitalité*, fait souvenir d'une vertu célèbre chez les Grecs qui n'existe plus; mais aussi il exprime une vertu bien supérieure. La différence est grande entre loger, nourrir, guérir tous les malheureux qui se présentent, & recevoir chez vous deux ou trois voyageurs chez qui vous aviez aussi le droit d'être reçu. L'hospitalité, après tout, n'était qu'un échange. Les hôpitaux sont des monumens de bienfaisance.

Il est vrai que les Grecs connaissaient les hôpitaux sous le nom de *Xenodokia* pour les étrangers, *Nosocomeia* pour les malades, & de *Ptokia* pour les pauvres. On lit dans Diogène de Laërce, concernant *Bion*, ce passage : *Il souffrit beaucoup par l'indigence de ceux qui étaient chargés du soin des malades.*

L'hospitalité entre particuliers s'appelait *Idioxenia*, & entre les étrangers *Proxenia*. De-là on appelait *Proxenos* celui qui recevait & entretenait chez lui les étrangers au nom de toute la ville; mais cette institution paraît avoir été fort rare.

Il n'est guère aujourd'hui de ville en Europe sans hôpitaux. Les Turcs en ont, & même pour les bêtes, ce qui semble outrer la charité. Il vaudrait mieux oublier les bêtes & songer davantage aux hommes.

Cette prodigieuse multitude de maisons de charité prouve évidemment une vérité à laquelle on ne fait pas assez d'attention, c'est que l'homme n'est pas si méchant qu'on le dit,

& que malgré toutes ses fausses opinions, malgré les horreurs de la guerre qui le changent en bête féroce, on peut croire que cet animal est bon, & qu'il n'est méchant que quand il est effarouché, ainsi que les autres animaux : le mal est qu'on l'agace trop souvent.

Rome moderne a presque autant de maisons de charité que Rome antique avait d'arcs-de-triomphe & d'autres monumens de conquête. La plus considérable de ces maisons est une banque qui prête sur gages à deux pour cent, & qui vend les effets si l'emprunteur ne les retire pas dans le temps marqué. On appelle cette maison l'*archihospedale*, l'archihôpital. Il est dit qu'il y a presque toujours deux mille malades, ce qui ferait la cinquantième partie des habitans de Rome pour cette seule maison, sans compter les enfans qu'on y élève, & les pélerins qu'on y héberge. De quels calculs ne faut-il pas rabattre !

N'a-t-on-pas imprimé dans Rome que l'hôpital de la Trinité avait couché & nourri pendant trois jours quatre cents quarante mille cinq cents pélerins, & vingt-cinq mille cinq cents pélerines au jubilé de l'an 1600 ? *Misson* lui-même n'a-t-il pas dit que l'hôpital de l'Annonciade à Naples possède deux de nos millions de rente ?

Peut-être enfin qu'une maison de charité, fondée pour recevoir des pélerins qui sont d'ordinaire des vagabonds, est plutôt un encouragement à la fainéantise qu'un acte d'humanité. Mais ce qui est véritablement humain, c'est qu'il y a dans Rome cinquante maisons de charité de toutes les espèces. Ces maisons

de charité, de bienfesance, sont aussi utiles & aussi respectables que les richesses de quelques monastères & de quelques chapelles sont inutiles & ridicules.

Il est beau de donner du pain, des vêtemens, des remèdes, des secours en tout genre à ses frères, mais quel besoin un saint a-t-il d'or & de diamans? quel bien revient-il aux hommes que Notre-Dame de Lorette ait un plus beau trésor que le sultan des Turcs? Lorette est une maison de vanité & non de charité.

Londres, en comptant les écoles de charité, a autant de maisons de bienfesance que Rome.

Le plus beau monument de bienfesance qu'on ait jamais élevé, est l'hôtel des invalides fondé par *Louis XIV*.

De tous les hôpitaux, celui où l'on reçoit journellement le plus de pauvres malades, est l'hôtel-dieu de Paris. Il y en a eu souvent entre quatre à cinq mille à la fois. Dans ces cas, la multitude nuit à la charité même. C'est en même temps le réceptacle de toutes les horribles misères humaines, & le temple de la vraie vertu qui consiste à les secourir.

Il faudrait avoir souvent dans l'esprit le contraste d'une fête de Versailles, d'un opéra de Paris, où tous les plaisirs & toutes les magnificences sont réunis avec tant d'art, & d'un hôtel-dieu où toutes les douleurs, tous les dégoûts & la mort sont entassés avec tant d'horreur. C'est ainsi que sont composées les grandes villes.

Par une police admirable, les voluptés mêmes & le luxe servent la misère & la douleur. Les spectacles de Paris ont payé, année commune,

un tribut de plus de cent mille écus à l'hôpital.

Dans ces établiſſemens de charité, les inconvéniens ont ſouvent ſurpaſſé les avantages. Une preuve des abus attachés à ces maiſons, c'eſt que les malheureux qu'on y tranſporte craignent d'y être.

L'hôtel-dieu, par exemple, était très-bien placé autrefois dans le milieu de la ville auprès de l'évêché. Il l'eſt très-mal quand la ville eſt trop grande, quand quatre ou cinq malades ſont entaſſés dans chaque lit, quand un malheureux donne le ſcorbut à ſon voiſin dont il reçoit la vérole, & qu'une atmoſphère empeſtée répand les maladies incurables & la mort, non-ſeulement dans cet hoſpice deſtiné pour rendre les hommes à la vie, mais dans une grande partie de la ville à la ronde.

L'inutilité, le danger même de la médecine en ce cas, ſont démontrés. S'il eſt ſi difficile qu'un médecin connaiſſe & guériſſe une maladie d'un citoyen bien ſoigné dans ſa maiſon, que ſera-ce de cette multitude de maux compliqués, accumulés les uns ſur les autres dans un lieu peſtiféré?

En tout genre, ſouvent plus le nombre eſt grand, plus mal on eſt.

M. de *Chamouſſet*, l'un des meilleurs citoyens & des plus attentifs au bien public, a calculé par des relevés fidelles, qu'il meurt un quart des malades à l'hôtel-dieu, un huitième à l'hôpital de la charité, un neuvième dans les hôpitaux de Londres, un trentième dans ceux de Verſailles.

Dans le grand & célèbre hôpital de Lyon, qui a été long-temps un des mieux adminiſtrés

de

de l'Europe, il ne mourait qu'un quinzième des malades, année commune.

On a proposé souvent de partager l'hôtel-dieu de Paris en plusieurs hospices mieux situés, plus aérés, plus salutaires; l'argent a manqué pour cette entreprise.

Curtæ nescio quid semper abest rei.

On en trouve toujours quand il s'agit d'aller faire tuer des hommes sur la frontière; il n'y en a plus quand il faut les sauver. Cependant l'hôtel-dieu de Paris possède plus d'un million de revenu qui augmente chaque année; & les Parisiens l'ont doté à l'envi.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que *Germain Brice*, dans sa *Description de Paris*, en parlant de quelques legs faits par le premier président de *Bellièvre* à la salle de l'hôtel-dieu, nommée *St Charles*, dit « qu'il faut lire cette » belle inscription gravée en lettres d'or dans » une grande table de marbre, de la compo- » sition d'*Olivier Patru* de l'académie française, » un des plus beaux esprits de son temps, dont » on a des plaidoyers fort estimés. »

Qui que tu sois qui entres dans ce saint lieu, tu n'y verras presque par-tout que des fruits de la charité du grand Pomponne; les brocards d'or & d'argent, & les beaux meubles qui paraient autrefois sa chambre, par une heureuse métamorphose, servent maintenant aux nécessités des malades. Cet homme divin, qui fut l'ornement & les délices de son siècle, dans le combat même de la mort, a pensé au soulagement des affligés. Le sang de Bellièvre s'est

montré dans toutes les actions de sa vie. La gloire de ses ambassades n'est que trop connue, &c.

L'utile *Chamousset* fit mieux que *Germain Brice* & *Olivier Patru*, l'un des plus beaux esprits du temps : voici le plan dont il proposa de se charger à ses frais, avec une compagnie solvable.

Les administrateurs de l'hôtel-dieu portaient en compte la valeur de cinquante livres pour chaque malade, ou mort, ou guéri. M. de *Chamousset* & sa compagnie offraient de gérer pour cinquante livres seulement par guérison. Les morts allaient par-dessus le marché, & étaient à sa charge.

La proposition était si belle, qu'elle ne fut point acceptée. On craignit qu'il ne pût la remplir. Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs.

Une chose non moins singulière, est que l'hôtel-dieu a seul le privilége de vendre la chair en carême à son profit, & il y perd. M. de *Chamousset* offrit de faire un marché où l'hôtel-dieu gagnerait ; on le refusa, & on chassa le boucher qu'on soupçonna de lui avoir donné l'avis. (1)

Ainsi chez les humains, par un abus fatal,
Le bien le plus parfait est la source du mal.

(1) En 1775, sous l'administration de M. *Turgot*, ce privilége ridicule de l'hôtel-dieu fut détruit & remplacé par un impôt sur l'entrée de la viande. Le peuple de Paris était réduit auparavant à n'avoir pendant tout le carême qu'une nourriture mal-saine & très-chère. Cependant quelques hommes ont osé regretter cet ancien

CHARLATAN.

L'ARTICLE *Charlatan* du Dictionnaire encyclopédique, eſt rempli de vérités utiles, agréablement énoncées. M. le chevalier de *Jaucour* y a développé le charlataniſme de la médecine.

On prendra ici la liberté d'y ajouter quelques réflexions. Le ſéjour des médecins eſt dans les grandes villes; il n'y en a preſque point dans les campagnes. C'eſt dans les grandes villes que ſont les riches malades; la débauche, les excès de table, les paſſions cauſent leurs maladies. *Dumoulin*, non pas le juriſconſulte, mais le médecin, qui était auſſi bon praticien que l'autre, a dit en mourant, qu'il laiſſait deux grands médecins après lui, la diète & l'eau de la rivière.

En 1728, du temps de *Laſs* le plus fameux des charlatans de la première eſpèce, un autre, nommé *Villars*, confirma à quelques amis que ſon oncle qui avait vécu près de cent ans, & qui n'était mort que par accident, lui avait laiſſé le ſecret d'une eau qui pouvait aiſément prolonger la vie juſqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût ſobre. Lorſqu'il voyait paſſer un enterrement, il levait les épaules de pitié:

uſage, non qu'ils le cruſſent utile, mais parce qu'il était un monument du pouvoir que le clergé avait eu trop long-temps ſur l'ordre public, & que ſa deſtruction avançait la décadence de ce pouvoir. En 1629 on tuait ſix bœufs à l'hôtel-dieu pendant le carême, deux cents en 1665, cinq cents en 1708, quinze cents en 1750, on en conſomme aujourd'hui près de neuf mille.

si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas où il est. Ses amis auxquels il en donna généreusement, & qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien, & le prônèrent. Alors il vendit la bouteille six francs; le débit en fut prodigieux. C'était de l'eau de Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent & qui s'astreignirent à un peu de régime, sur-tout qui étaient nés avec un bon tempérament, recouvrèrent en peu de jours une santé parfaite. Il disait aux aux autres: C'est votre faute si vous n'êtes pas entièrement guéris. Vous avez été intempérans & incontinens: corrigez-vous de ces deux vices, & vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. Quelques-uns se corrigèrent; la fortune de ce bon charlatan s'augmenta comme sa réputation. L'abbé de *Pons*, l'enthousiaste, le mettait fort au-dessus du maréchal de *Villars*: il fait tuer des hommes, lui dit-il, & vous les faites vivre.

On sut enfin que l'eau de *Villars* n'était que de l'eau de rivière; on n'en voulut plus: & on alla à d'autres charlatans.

Il est certain qu'il avait fait du bien, & qu'on ne pouvait lui reprocher que d'avoir vendu l'eau de la Seine un peu trop cher. Il portait les hommes à la tempérance, & par-là il était supérieur à l'apothicaire *Arnoud* qui a farci l'Europe de ses sachets contre l'apoplexie, sans recommander aucune vertu.

J'ai connu un médecin de Londres nommé *Broun*, qui pratiquait aux Barbades. Il avait une sucrerie & des nègres; on lui vola une somme considérable; il assemble ses nègres:

Mes amis, leur dit-il, le grand ſerpent m'a apparu pendant la nuit, il m'a dit que le voleur aurait dans ce moment une plume de perroquet ſur le bout du nez. Le coupable ſur le champ porte la main à ſon nez. C'eſt toi qui m'as volé, dit le maître; le grand ſerpent vient de m'en inſtruire; & il reprit ſon argent. On ne peut guère condamner une telle charlatanerie; mais il fallait avoir à faire à des nègres.

Scipion le premier Africain, ce grand *Scipion* fort différent d'ailleurs du médecin *Broun*, feſait croire volontiers à ſes ſoldats qu'il était inſpiré par les dieux. Cette grande charlatanerie était en uſage dès long-temps. Peut-on blâmer *Scipion* de s'en être ſervi? il fut peut-être l'homme qui fit le plus d'honneur à la république romaine; mais pourquoi les dieux lui inſpirèrent-ils de ne point rendre ſes comptes?

Numa fit mieux; il fallait policer des brigands & un ſénat qui était la portion de ces brigands la plus difficile à gouverner. S'il avait propoſé ſes lois aux tribus aſſemblées, les aſſaſſins de ſon prédéceſſeur lui aurait fait mille difficultés. Il s'adreſſe à la déeſſe *Egérie* qui lui donne des pandectes de la part de *Jupiter*; il eſt obéi ſans contradiction, & il règne heureux. Ses inſtructions ſont bonnes, ſon charlataniſme fait du bien; mais ſi quelque ennemi ſecret avait découvert la fourberie, ſi on avait dit: Exterminons un fourbe qui proſtitue le nom des dieux pour tromper les hommes, il courait riſque d'être envoyé au ciel avec *Romulus*.

Il eſt probable que *Numa* prit très-bien ſes meſures, & qu'il trompa les Romains pour leur

profit avec une habileté convenable au temps, aux lieux, à l'esprit des premiers Romains.

Mahomet fut vingt fois sur le point d'échouer; mais enfin il réussit avec les Arabes de Médine, & on le crut intime ami de l'ange *Gabriel*. Si quelqu'un venait aujourd'hui annoncer dans Constantinople qu'il est le favori de l'ange *Raphaël*, très-supérieur à *Gabriel* en dignité, & que c'est à lui seul qu'il faut croire, il serait empalé en place publique. C'est aux charlatans à bien prendre leur temps.

N'y avait-il pas un peu de charlatanisme dans *Socrate* avec son démon familier, & la déclaration précise d'*Apollon* qui le proclama le plus sage de tous les hommes? Comment *Rollin*, dans son histoire, peut-il raisonner d'après cet oracle? comment ne fait-il pas connaître à la jeunesse que c'était une pure charlatanerie? *Socrate* prit mal son temps. Peut-être cent ans plutôt aurait-il gouverné Athènes.

Tout chef de secte en philosophie a été un peu charlatan: mais les plus grands de tous ont été ceux qui ont aspiré à la domination. *Cromwell* fut le plus terrible de tous nos charlatans. Il parut précisément dans le seul temps où il pouvait réussir: sous *Elisabeth* il aurait été pendu: sous *Charles II* il n'eût été que ridicule. Il vint heureusement dans le temps où l'on était dégoûté des rois; & son fils, dans le temps où l'on était las d'un protecteur.

De la charlatanerie des sciences & de la littérature.

Les sciences ne pouvaient guère être sans charlatanerie. On veut faire recevoir ses opinions ; le docteur subtil veut éclipser le docteur angélique ; le docteur profond veut régner seul. Chacun bâtit son système de physique, de métaphysique, de théologie scholastique ; c'est à qui fera valoir sa marchandise. Vous avez des courtiers qui la vantent, des sots qui vous croient, des protecteurs qui vous appuient.

Y a-t-il une charlatanerie plus grande que de mettre les mots à la place des choses, & de vouloir que les autres croient ce que vous ne croyez pas vous-mêmes ?

L'un établit des tourbillons de matière subtile rameuse, globuleuse, striée, cannelée ; l'autre des élémens de matière qui ne sont point matière, & une harmonie préétablie qui fait que l'horloge du corps sonne l'heure, quand l'horloge de l'ame la montre par son aiguille. Ces chimères trouvent des partisans pendant quelques années. Quand ces drogues sont passées de mode, de nouveaux énergumènes montent sur le théâtre ambulant ; ils banniſſent les germes du monde, ils disent que la mer a produit les montagnes, & que les hommes ont autrefois été poissons.

Combien a-t-on mis de charlatanerie dans l'histoire, soit en étonnant le lecteur par des prodiges, soit en chatouillant la malignité hu-

maine par des satires, soit en flattant des familles de tyrans par d'infames éloges?

La malheureuse espèce qui écrit pour vivre, est charlatane d'une autre manière. Un pauvre homme qui n'a point de métier, qui a eu le malheur d'aller au collége & qui croit savoir écrire, va faire sa cour à un marchand libraire, & lui demande à travailler. Le marchand libraire sait que la plupart des gens domiciliés veulent avoir de petites bibliothèques, qu'il leur faut des abrégés & des titres nouveaux; il ordonne à l'écrivain un abrégé de l'*Histoire de Rapin Thoyras*, un abrégé de l'*Histoire de l'Église*, un *Recueil de bons mots* tirés du *Ménagiana*, un *Dictionnaire des grands-hommes*, où l'on place un pédant inconnu à côté de *Cicéron*, & un *sonnettiero* d'Italie auprès de *Virgile*.

Un autre marchand libraire commande des romans, ou des traductions de romans. Si vous n'avez pas d'imagination, dit-il à son ouvrier, vous prendrez quelques aventures dans *Cyrus*, dans *Gusman d'Alfarache*, dans les *Mémoires secrets* d'un homme de qualité, ou d'une femme de qualité, & du total vous ferez un volume de quatre cents pages à vingt sous la feuille.

Un autre marchand libraire donne les gazettes & les almanachs de dix années à un homme de génie. Vous me ferez un extrait de tout cela, & vous me le rapporterez dans trois mois sous le nom d'*Histoire fidelle du temps*, par monsieur le chevalier de trois étoiles, lieutenant de vaisseau, employé dans les affaires étrangères.

De ces sortes de livres il y en a environ

cinquante mille en Europe, & tout cela passe comme le secret de blanchir la peau, de noircir les cheveux & la panacée universelle.

CHARLES IX.

Charles IX, roi de France, était, dit-on, un bon poëte. Il est sûr que ses vers étaient admirables de son vivant. *Brantôme* ne dit pas à la vérité que ce roi fût le meilleur poëte de l'Europe, mais il assure qu'*il fesait sur-tout fort gentiment des quatrains im-promptu sans songer*, (*comme il en a vu plusieurs*) *& quand il fesait mauvais temps ou pluie, ou d'un extrême chaud, il envoyait querir messieurs les poëtes en son cabinet, & là passait son temps avec eux.*

S'il avait toujours passé son temps ainsi, & sur-tout s'il avait fait de bons vers, nous n'aurions pas eu la St Barthelemi; il n'aurait pas tiré de sa fenêtre avec une carabine sur ses propres sujets comme sur des perdreaux. Ne croyez-vous pas qu'il est impossible qu'un bon poëte soit un barbare? pour moi, j'en suis persuadé.

On lui attribue ces vers, faits en son nom pour *Ronsard*:

Ta lyre qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps;
Le maître elle t'en rend, & te sait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Ces vers sont bons, mais sont-ils de lui? ne sont-ils pas de son précepteur? en voici de son imagination royale qui sont un peu différens.

Il faut suivre ton roi qui t'aime par sus tous,
Pour les vers qui de toi coulent braves & doux;
Et crois, si tu ne viens me trouver à Pontoise,
Qu'entre nous adviendra une très-grande noise.

L'auteur de la St Barthelemi pourrait bien avoir fait ceux-là. Les vers de *César* sur *Térence* sont écrits avec un peu plus d'esprit & goût. Ils respirent l'urbanité romaine. Ceux de *François I* & de *Charles IX* se ressentent de la grossièreté welche. Plût à DIEU que *Charles IX* eût fait plus de vers même mauvais! Une application constante aux arts aimables adoucit les mœurs.

Emollit mores nec sinit esse feros.

Au reste, la langue française ne commença à se débrouiller un peu, que long-temps après *Charles IX*. Voyez les lettres qu'on nous a conservées de *François I*. *Tout est perdu fors l'honneur*, est digne d'un chevalier; mais en voici une qui n'est ni de *Cicéron*, ni de *César*.

Tout a sleure ynsi que je me volois mettre o lit est arrivé Laval qui m'a aporté la sserteneté du lévement du siége.

Nous avons quelques lettres de la main de *Louis XIII*, qui ne sont pas mieux écrites. On n'exige pas qu'un roi écrive des lettres comme *Pline*, ni qu'il fasse des vers comme *Virgile*; mais personne n'est dispensé de bien parler sa langue. Tout prince qui écrit comme une femme de chambre, a été fort mal élevé.

CHEMINS.

Il n'y a pas long-temps que les nouvelles nations de l'Europe ont commencé à rendre les chemins praticables, & à leur donner quelque beauté. C'eſt un des grands ſoins des empereurs mogols & de ceux de la Chine. Mais ces princes n'ont pas approché des Romains. La voie Appienne, l'Aurélienne, la Flaminienne, l'Emilienne, la Trajane ſubſiſtent encore. Les ſeuls Romains pouvaient faire de tels chemins, & ſeuls pouvaient les réparer.

Bergier, qui d'ailleurs a fait un livre utile, inſiſte beaucoup ſur ce que *Salomon* employa trente mille Juifs pour couper du bois ſur le Liban, quatre-vingts mille pour maçonner ſon temple, ſoixante & dix mille pour les charrois, & trois mille ſix cents pour préſider aux travaux. Soit : mais il ne s'agiſſait pas là de grands chemins.

Pline dit qu'on employa trois cents mille hommes pendant vingt ans pour bâtir une pyramide en Egypte : je le veux croire ; mais voilà trois cents mille hommes bien mal employés. Ceux qui travaillèrent aux canaux de l'Egypte, à la grande muraille, aux canaux & aux chemins de la Chine ; ceux qui conſtruiſirent les voies de l'empire romain, furent plus avantageuſement occupés que les trois cents mille miſérables qui bâtirent des tombeaux en pointe pour faire repoſer le cadavre d'un ſuperſtitieux égyptien.

On connaît aſſez les prodigieux ouvrages des

Romains ; les lacs creusés ou détournés, les collines aplanies, la montagne percée par *Vespasien* dans la voie Flaminienne l'espace de mille pieds de longueur, & dont l'inscription subsiste encore. Le Pausilipe n'en approche pas.

Il s'en faut beaucoup que les fondations de la plupart de nos maisons soient aussi solides que l'étaient les grands chemins dans le voisinage de Rome ; & ces voies publiques s'étendirent dans tout l'empire, mais non pas avec la même solidité. Ni l'argent ni les hommes n'auraient pu lui suffire.

Presque toutes les chaussées d'Italie étaient relevées sur quatre pieds de fondation. Lorsqu'on trouvait un marais sur le chemin, on le comblait. Si on rencontrait un endroit montagneux, on le joignait au chemin par une pente douce. On soutenait en plusieurs lieux ces chemins par des murailles.

Sur les quatre pieds de maçonnerie étaient posées de larges pierres de taille, des marbres épais de près d'un pied, & souvent larges de dix ; ils étaient piqués au ciseau, afin que les chevaux ne glissassent pas. On ne savait ce qu'on devait admirer davantage ou l'utilité ou la magnificence.

Presque toutes ces étonnantes constructions se firent aux dépens du trésor public. *César* répara & prolongea la voie Appienne de son propre argent ; mais son argent n'était que celui de la république.

Quels hommes employait-on à ces travaux ? les esclaves, les peuples domptés, les provinciaux qui n'étaient point citoyens romains. On travaillait par corvées, comme on fait en

France & ailleurs, mais on leur donnait une pétite rétribution.

Auguſte fut le premier qui joignit les légions au peuple pour travailler aux grands chemins dans les Gaules, en Eſpagne, en Aſie. Il perça les Alpes à la vallée qui porta ſon nom, & que les Piémontais & les Français appellent par corruption la *vallée d'Aoſte*. Il fallut d'abord ſoumettre tous les ſauvages qui habitaient ces cantons. On voit encore entre le grand & le petit Saint-Bernard, l'arc de triomphe que le ſénat lui érigea après cette expédition. Il perça encore les Alpes par un autre côté qui conduit à Lyon, & de là dans toute la Gaule. Les vaincus n'ont jamais fait pour eux-mêmes ce que firent les vainqueurs.

La chute de l'empire romain fut celle de de tous les ouvrages publics, comme de toute police, de tout art, de toute induſtrie. Les grands chemins diſparurent dans les Gaules, excepté quelques chauſſées que la malheureuſe reine *Brunehaut* fit réparer pour un peu de temps. A peine pouvait-on aller à cheval ſur les anciennes voies qui n'étaient plus que des abymes de bourbe entremêlée de pierres. Il fallait paſſer par les champs labourables; les charrettes feſaient à peine en un mois le chemin qu'elles font aujourd'hui dans une ſemaine. Le peu de commerce qui ſubſiſta fut borné à quelques draps, quelques toiles, un peu de mauvaiſe quincaillerie qu'on portait à dos de mulet dans des priſons à créneaux & à mâchicoulis, qu'on appelait *châteaux*, ſitués dans des marais ou ſur la cime des montagnes couvertes de neige.

Pour peu qu'on voyageât pendant les mauvaises saisons si longues & si rebutantes dans les climats septentrionaux, il fallait ou enfoncer dans la fange ou gravir sur des rocs. Telles furent l'Allemagne & la France entière jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Tout le monde était en bottes, on allait dans les rues sur des échasses dans plusieurs villes d'Allemagne.

Enfin, sous *Louis XIV*, on commença les grands chemins que les autres nations ont imités. On en a fixé la largeur à soixante pieds en 1720. Ils sont bordés d'arbres en plusieurs endroits jusqu'à trente lieues de la capitale; cet aspect forme un coup d'œil admirable. Les voies militaires romaines n'étaient larges que de seize pieds, mais elles étaient infiniment plus solides. On n'était pas obligé de les réparer tous les ans comme les nôtres. Elles étaient embellies de monumens, de colonnes militaires, & même de tombeaux superbes; car ni en Grèce ni en Italie il n'était permis de faire servir les villes de sépultures, encore moins les temples: c'eût été un sacrilége. Il n'en était pas comme dans nos églises, où une vanité de barbares fait ensévelir à prix d'argent des bourgeois riches qui infectent le lieu même où l'on vient adorer DIEU, & où l'encens ne semble brûler que pour déguiser les odeurs des cadavres, tandis que les pauvres pourrissent dans le cimetière attenant, & que les uns & les autres répandent les maladies contagieuses parmi les vivans.

Les empereurs furent presque les seuls dont les cendres reposèrent dans des monumens érigés à Rome.

Les grands chemins de soixante pieds de large occupent trop de terrain. C'est environ quarante pieds de trop. La France a près de de deux cents lieues ou environ de l'embouchure du Rhône au fond de la Bretagne, autant de Perpignan à Dunkerque, en comptant la lieue à deux mille cinq cents toises. Cela fait cent vingt millions de pieds quarrés pour deux seuls grands chemins, perdus pour l'agriculture. Cette perte est très-considérable dans un pays où les récoltes ne sont pas toujours abondantes.

On essaya de paver le grand chemin d'Orléans qui n'était pas de cette largeur; mais on s'aperçut depuis que rien n'était plus mal imaginé pour une route couverte continuellement de gros charrois. De ces pavés posés tout simplement sur la terre, les uns se baissent, les autres s'élèvent, le chemin devient raboteux & bientôt impraticable; il a fallu y renoncer.

Les chemins recouverts de gravier & de sable exigent un nouveau travail toutes les années. Ce travail nuit à la culture des terres, & ruine l'agriculteur.

M. *Turgot*, fils du prévôt des marchands, dont le nom est en bénédiction à Paris, & l'un des plus éclairés magistrats du royaume, & des plus zélés pour le bien public, & le bienfesant M. de *Fontète* ont remédié autant qu'ils ont pu à ce fatal inconvénient dans les provinces du Limousin & de la Normandie. (1)

(1) M. *Turgot* étant contrôleur-général, obtint de la justice & de la bonté du roi un édit qui aboliſſait la corvée & la remplaçait par un impôt général sur les

On a prétendu qu'on devait, à l'exemple d'*Auguſte* & de *Trajan*, employer les troupes à la confection des chemins; mais alors il faudrait augmenter la paye du ſoldat; & un royaume qui n'était qu'une province de l'empire romain, & qui eſt ſouvent obéré, peut rarement entreprendre ce que l'empire romain feſait ſans peine.

C'eſt une coutume aſſez ſage dans les Pays-Bas d'exiger de toutes les voitures un péage modique pour l'entretien des voies publiques. Ce fardeau n'eſt point peſant. Le payſan eſt à l'abri des vexations. Les chemins y ſont une promenade continue très-agréable.

Les canaux ſont beaucoup plus utiles. Les Chinois ſurpaſſent tous les peuples par ces monumens qui exigent un entretien continuel. *Louis XIV*, *Colbert* & *Riquet* ſe ſont immortaliſés par le canal qui joint les deux mers; on ne les a pas encore imités. Il n'eſt pas difficile de traverſer une grande partie de la France par des canaux. Rien n'eſt plus aiſé

terres. Mais on l'obligea d'exempter les biens du clergé de cet impôt, & d'en établir une partie ſur les tailles. Malgré cela c'était encore un des plus grands biens qu'on pût faire à la nation. Cet édit enregiſtré au lit de juſtice n'a ſubſiſté que trois mois. Mais huit ou neuf généralités ont ſuivi l'exemple de celle de Limoges. On doit auſſi à M. *Turgot* d'avoir reſtreint la largeur des routes dans les limites convenables. Les chemins qu'il a fait exécuter en Limouſin ſont des chefs-d'œuvre de conſtruction, & ſont formés ſur les mêmes principes que les voies romaines dont on retrouve encore quelques reſtes dans les Gaules; tandis que les chemins faits par corvées, & néceſſairement alors très mal conſtruits, exigent d'éternelles réparations qui ſont une nouvelle charge pour le peuple.

en Allemagne que de joindre le Rhin au Danube ; mais on a mieux aimé s'égorger & se ruiner pour la possession de quelques villages que de contribuer au bonheur du monde.

CHIEN.

Il semble que la nature ait donné le chien à l'homme pour sa défense & pour son plaisir. C'est de tous les animaux le plus fidelle : c'est le meilleur ami que puisse avoir l'homme.

Il paraît qu'il y en a plusieurs espèces absolument différentes. Comment imaginer qu'un levrier vienne originairement d'un barbet ? il n'en a ni le poil, ni les jambes, ni le corsage, ni la tête, ni les oreilles, ni la voix, ni l'odorat, ni l'instinct. Un homme qui n'aurait vu, en fait de chiens, que des barbets ou des épagneuls, & qui verrait un lévrier pour la première fois, le prendrait plutôt pour un petit cheval nain que pour un animal de la race épagneule. Il est bien vraisemblable que chaque race fut toujours ce qu'elle est, sauf le mélange de quelques-unes en petit nombre.

Il est étonnant que le chien ait été déclaré immonde dans la loi juive, comme l'ixion, le griffon, le lièvre, le porc, l'anguille ; il faut qu'il y ait quelque raison physique ou morale que nous n'ayons pu encore découvrir.

Ce qu'on raconte de la sagacité, de l'obéissance, de l'amitié, du courage des chiens est prodigieux, & est vrai. Le philosophe militaire *Ulloa* nous assure (*a*) que dans le Pérou les

(*a*) *Voyage d'Ulloa au Pérou*, liv. VI.

chiens eſpagnols reconnaiſſent les hommes de race indienne, les pourſuivent & les déchirent; que les chiens péruviens en font autant des Eſpagnols. Ce fait ſemble prouver que l'une & l'autre eſpèce de chien retient encore la haine qui lui fut inſpirée du temps de la découverte, & que chaque race combat toujours pour ſes maîtres avec le même attachement & la même valeur.

Pourquoi donc le mot de *chien* eſt-il devenu une injure? on dit par tendreſſe, *mon moineau*, *ma colombe*, *ma poule*; on dit même *mon chat*, quoique cet animal ſoit traître. Et quand on eſt fâché, on appelle les gens *chiens!* Les Turcs mêmes, ſans être en colère, diſent par une horreur mêlée au mépris, les *chiens de chrétiens*. La populace anglaiſe, en voyant paſſer un homme qui par ſon maintien, ſon habit & ſa perruque, a l'air d'être né vers les bords de la Seine ou de la Loire, l'appelle communément *French dog*, chien de Français. Cette figure de rhétorique n'eſt pas polie & paraît injuſte.

Le délicat *Homère* introduit d'abord le divin *Achille* diſant au divin *Agamemnon*; qu'*il eſt impudent comme un chien*. Cela pourrait juſtifier la populace anglaiſe.

Les plus zélés partiſans du chien doivent confeſſer que cet animal a de l'audace dans les yeux, que pluſieurs ſont hargneux, qu'ils mordent quelquefois des inconnus en les prenant pour des ennemis de leurs maîtres; comme des ſentinelles tirent ſur les paſſans qui approchent trop de la contreſcarpe. Ce ſont-là probablement les raiſons qui ont rendu l'épi-

thète de *chien* une injure ; mais nous n'osons décider.

Pourquoi le chien a-t-il été adoré ou révéré (comme on voudra) chez les Egyptiens ? C'est, dit-on, que le chien avertit l'homme. *Plutarque* nous apprend (*b*) qu'après que *Cambyse* eut tué leur bœuf *Apis* & l'eut fait mettre à la broche, aucun animal n'osa manger les restes des convives, tant était profond le respect pour *Apis* ; mais le chien ne fut pas si scrupuleux, il avala du dieu. Les Egyptiens furent scandalisés comme on le peut croire, & *Anubis* perdit beaucoup de son crédit.

Le chien conserva pourtant l'honneur d'être toujours dans le ciel sous le nom du *grand* & du *petit chien*. Nous eumes constamment les jours caniculaires.

Mais de tous les chiens, *Cerbère* fut celui qui eut le plus de réputation ; il avait trois gueules. Nous avons remarqué que tout allait par trois. *Isis*, *Osiris* & *Orus*, les trois premières divinités égyptiaques ; les trois frères dieux du monde grec, *Jupiter*, *Neptune* & *Pluton* ; les trois parques, les trois furies ; les trois juges d'enfer ; les trois gueules du chien de là-bas.

Nous nous apercevons ici avec douleur que nous avons omis l'article des *chats* ; mais nous nous consolons en renvoyant à leur histoire (*). Nous remarquerons seulement qu'il n'y a point de chats dans les cieux, comme il y a des chèvres, des écrevisses, des taureaux, des

(*b*) *Plutarque*, chap. d'*Isis* & d'*Osiris*.

(*) Par *Moncrif* de l'académie française.

béliers, des aigles, des lions, des poissons, des lièvres & des chiens. Mais en récompense, le chat fut consacré ou révéré, ou adoré du culte de dulie dans quelques villes, & peut-être de latrie par quelques femmes.

DE LA CHINE.

SECTION PREMIÈRE.

Nous avons assez remarqué ailleurs combien il est téméraire & mal adroit de disputer à une nation telle que la Chinoise ses titres authentiques. Nous n'avons aucune maison en Europe dont l'antiquité soit aussi bien prouvée que celle de l'empire de la Chine. Figurons-nous un savant maronite du mont Athos qui contesterait la noblesse des *Morozini*, des *Tiepolo* & des autres anciennes maisons de Venise, des princes d'Allemagne, des *Montmorency*, des *Châtillons*, des *Taleyrand* de France, sous prétexte qu'il n'en est parlé ni dans *St Thomas*, ni dans *St Bonaventure*. Ce maronite passerait-il pour un homme de bon sens ou de bonne foi ?

Je ne sais quels lettrés de nos climats se sont effrayés de l'antiquité de la nation chinoise. Mais ce n'est point ici une affaire de scolastique. Laissez tous les lettrés chinois, tous les mandarins, tous les empereurs reconnaître *Fo-hi* pour un des premiers qui donnèrent des lois à la Chine environ deux mille cinq ou six cents ans avant notre ère vulgaire. Convenez qu'il faut qu'il y ait des peuples

avant qu'il y ait des rois. Convenez qu'il faut un temps prodigieux avant qu'un peuple nombreux, ayant inventé les arts nécessaires, se soit réuni pour se choisir un maître. Si vous n'en convenez pas, il ne nous importe. Nous croirons toujours sans vous que deux & deux font quatre.

Dans une province d'Occident, nommée autrefois *la Celtique*, on a poussé le goût de la singularité & du paradoxe jusqu'à dire que les Chinois n'étaient qu'une colonie d'Egypte, ou bien, si l'on veut, de Phénicie. On a cru prouver, comme on prouve tant d'autres choses, qu'un roi d'Egypte appelé *Ménès* par les Grecs, était le roi de la Chine *Yu*, & qu'*Atoes* était *Ki*, en changeant seulement quelques lettres; & voici de plus comme on a raisonné.

Les Egyptiens allumaient des flambeaux quelquelquefois pendant la nuit, les Chinois allument des lanternes; donc les Chinois sont évidemment une colonie d'Egypte. Le jésuite *Parennin* qui avait déjà vécu vingt-cinq ans à la Chine, & qui possédait également la langue & les sciences des Chinois, a réfuté toutes ces imaginations avec autant de politesse que de mépris. Tous les missionnaires, tous les Chinois à qui l'on conta qu'au bout de l'Occident on fesait la réforme de l'empire de la Chine, ne firent qu'en rire. Le père *Parennin* répondit un peu plus sérieusement. Vos Egyptiens, disait il, passèrent apparemment par l'Inde pour aller peupler la Chine. L'Inde alors était-elle peuplée ou non? si elle l'était, aurait-elle laissé passer une armée étrangère?

si elle ne l'était pas, les Egyptiens ne seraient-ils pas restés dans l'Inde ? auraient-ils pénétré par des déserts & des montagnes impraticables jusqu'à la Chine, pour y aller fonder des colonies, tandis qu'ils pouvaient si aisément en établir sur les rivages fertiles de l'Inde & du Gange.

Les compilateurs d'une histoire universelle imprimée en Angleterre, ont voulu aussi dépouiller les Chinois de leur antiquité, parce que les jésuites étaient les premiers qui avaient bien fait connaître la Chine. C'est-là sans doute une bonne raison pour dire à toute une nation : *vous en avez menti.*

Il y a, ce me semble, une réflexion bien importante à faire sur les témoignages que *Confutzée*, nommé parmi nous *Confucius*, rend à l'antiquité de sa nation ; c'est que *Confutzée* n'avait nul intérêt de mentir ; il ne faisait point le prophète, il ne se disait point inspiré, il n'enseignait point une religion nouvelle, il ne recourait point aux prestiges ; il ne flatte point l'empereur sous lequel il vivait, il n'en parle seulement pas. C'est enfin le seul des instituteurs du monde qui ne se soit point fait suivre par des femmes.

J'ai connu un philosophe qui n'avait que le portrait de *Confucius* dans son arrière-cabinet ; il mit au bas ces quatre vers :

De la seule raison salutaire interprète,
Sans éblouïr le monde, éclairant les esprits,
Il ne parla qu'en sage, & jamais en prophète ;
Cependant on le crut, & même en son pays.

J'ai lu ses livres avec attention, j'en ai fait des extraits ; je n'y ai trouvé que la morale la plus pure, sans aucune teinture de charlataniſme. Il vivait ſix cents ans avant notre ère vulgaire. Ses ouvrages furent commentés par les plus ſavans hommes de la nation. S'il avait menti, s'il avait fait une fauſſe chronologie, s'il avait parlé d'empereurs qui n'euſſent point exiſté, ne ſe ſerait-il trouvé perſonne dans une nation ſavante qui eût réformé la chronologie de *Confutzée* ? Un ſeul Chinois a voulu le contredire, & il a été univerſellement bafoué.

Ce n'eſt pas ici la peine d'oppoſer le monument de la grande muraille de la Chine aux monumens des autres nations qui n'en ont jamais approché, ni de redire que les pyramides d'Egypte ne ſont que des maſſes inutiles & puériles en comparaiſon de ce grand ouvrage, ni de parler de trente-deux éclipſes calculées dans l'ancienne chronique de la Chine, dont vingt-huit ont été vérifiées par les mathématiciens d'Europe, ni de faire voir combien le reſpect des Chinois pour leurs ancêtres aſſure l'exiſtence de ces mêmes ancêtres, ni de répéter au long combien ce même reſpect a nui chez eux au progrès de la phyſique, de la géométrie & de l'aſtronomie.

On ſait aſſez qu'ils ſont encore aujourd'hui ce que nous étions tous il y a environ trois cents ans, des raiſonneurs très-ignorans. Le plus ſavant chinois reſſemble à un de nos ſavans du quinzième ſiècle qui poſſédait ſon *Ariſtote*. Mais on peut être un fort mauvais phyſicien & un excellent moraliſte. Auſſi c'eſt

dans la morale & dans l'économie politique ; dans l'agriculture, dans les arts nécessaires que les Chinois se sont perfectionnés. Nous leur avons enseigné tout le reste ; mais dans cette partie nous devions être leurs disciples.

De l'expulsion des missionnaires de la Chine.

HUMAINEMENT parlant, & indépendamment des services que les jésuites pouvaient rendre à la religion chrétienne, n'étaient-ils pas bien malheureux d'être venus de si loin porter la discorde & le trouble dans le plus vaste royaume & le mieux policé de la terre ? Et n'était-ce pas abuser horriblement de l'indulgence & de la bonté des peuples orientaux, surtout après les torrens de sang versés à leur occasion au Japon ? scène affreuse dont cet empire n'a cru pouvoir prévenir les suites qu'en fermant ses ports à tous les étrangers.

Les jésuites avaient obtenu de l'empereur de la Chine *Cam-hi* la permission d'enseigner le catholicisme ; ils s'en servirent pour faire croire à la petite portion du peuple dirigé par eux, qu'on ne pouvait servir d'autre maître que celui qui tenait la place de DIEU sur la terre ; & qui résidait en Italie sur le bord d'une petite rivière nommée le *Tibre* ; que toute autre opinion religieuse, tout autre culte était abominable aux yeux de DIEU & qu'il punirait éternellement quiconque ne croirait pas aux jésuites ; l'empereur *Cam-hi* leur bienfaiteur, qui ne pouvait pas prononcer chrisi parce que les Chinois n'ont point la lettre R, serait damné à tout jamais ; que l'empereur

l'empereur *Yontchin* ſon fils le ſerait ſans miſéricorde ; que tous les ancêtres des Chinois & des Tartares l'étaient, que leurs deſcendans le ſeraient ainſi que tout le reſte de la terre, & que les révérends pères jéſuites avaient une compaſſion vraiment paternelle de la damnation de tant d'ames.

Ils vinrent à bout de perſuader trois princes du ſang tartare. Cependant l'empereur *Cam-hi* mourut à la fin de 1722. Il laiſſa l'empire à ſon quatrième fils *Yontchin*, qui a été ſi célèbre dans le monde entier par la juſtice & par la ſageſſe de ſon gouvernement, par l'amour de ſes ſujets & par l'expulſion des jéſuites.

Ils commencèrent par baptiſer les trois princes & pluſieurs perſonnes de leur maiſon : ces néophytes eurent le malheur de déſobéir à l'empereur en quelques points qui ne regardaient que le ſervice militaire. Pendant ce temps-là même l'indignation de tout l'empire éclata contre les miſſionnaires ; tous les gouverneurs des provinces, tous les colaos préſentèrent contr'eux des mémoires. Les accuſations furent portées ſi loin qu'on mit aux fers les trois princes diſciples des jéſuites.

Il eſt évident que ce n'était pas pour avoir été baptiſés qu'on les traita ſi durement, puiſque les jéſuites eux-mêmes avouent dans leurs lettres que pour eux ils n'eſſuyèrent aucune violence, & que même ils furent admis à une audience de l'empereur qui les honora de quelques prétens. Il eſt donc prouvé que l'empereur *Yontchin* n'était nullement perſécuteur. Et ſi les princes furent renfermés dans une priſon vers la Tartarie, tandis qu'on

traitait si bien leurs convertisseurs, c'est une preuve indubitable qu'ils étaient prisonniers d'État & non pas martyrs.

L'empereur céda bientôt après aux cris de la Chine entière, on demandait le renvoi des jésuites, comme depuis en France & dans d'autres pays on a demandé leur abolition. Tous les tribunaux de la Chine voulaient qu'on les fît partir sur le champ pour Macao qui est regardé comme une place séparée de l'empire & dont on a laissé toujours la possession aux Portugais avec garnison chinoise.

Yontchin eut la bonté de consulter les tribunaux & les gouverneurs, pour savoir s'il y aurait quelque danger à faire conduire tous les jésuites dans la province de Kanton. En attendant la réponse il fit venir trois jésuites en sa présence, & leur dit ces propres paroles que le père *Parennin* rapporte avec beaucoup de bonne foi: « Vos européens dans la pro-
» vince de Fo-Kien voulaient anéantir nos
» lois (*a*) & troublaient nos peuples; les
» tribunaux me les ont déférés; j'ai dû pour-
» voir à ces désordres, il y va de l'intérêt
» de l'empire.... Que diriez-vous si j'envoyais
» dans votre pays une troupe de bonzes &
» de lamas prêcher leur loi? comment les
» recevriez-vous?..... Si vous avez su tromper
» mon père, n'espérez pas me tromper de
» même.... Vous voulez que les Chinois se
» fassent chrétiens, votre loi le demande,
» je le sais bien; mais alors que deviendrions-
» nous? les sujets de vos rois! Les chrétiens

(*a*) Le pape y avait déjà nommé un évêque.

» ne croient que vous ; dans un temps de » trouble ils n'écouteraient d'autre voix que » la vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y » a rien à craindre ; mais quand les vaisseaux » viendront par mille & dix mille, alors il » pourrait y avoir du désordre.

» La Chine au nord touche le royaume des » Russes qui n'est pas méprisable ; elle a au » sud les Européens & leurs royaumes qui » sont encore plus considérables ; (*) & à » l'ouest les princes de Tartarie qui nous font » la guerre depuis huit ans.... *Laurent Lange* » compagnon du prince *Ismaelof* ambassadeur » du czar, demandait qu'on accordât aux » Russes la permission d'avoir dans toutes les » provinces une factorerie ; on ne le leur » permit qu'à Pékin & sur les limites de Kalkas. » Je vous permets de demeurer de même ici » & à Kanton, tant que vous ne donnerez » aucun sujet de plainte ; & si vous en » donnez, je ne vous laisserai ni ici, ni à » Kanton. »

On abattit leurs maisons & leurs églises dans toutes les autres provinces. Enfin les plaintes contre eux redoublèrent. Ce qu'on leur reprochait le plus, c'était d'affaiblir dans les enfans le respect pour leurs pères en ne rendant point les honneurs dûs aux ancêtres, d'assembler indécemment les jeunes gens & les filles dans les lieux écartés qu'ils appelaient *églises*, de faire agenouiller les filles entre leurs jambes & de leur parler bas en cette posture. Rien

(*) *Yontch'n* entend par-là les établissemens des Européens dans l'Inde.

ne paraissait plus monstrueux à la délicatesse chinoise. L'empereur *Yontchin* daigna même en avertir les jésuites, après quoi il renvoya la plûpart des missionnaires à Macao, mais avec des politesses & des attentions dont les seuls Chinois peut-être sont capables.

Il retint à Pékin quelques jésuites mathématiciens, entr'autres ce même *Parennin* dont nous avons déjà parlé, & qui possédant parfaitement le chinois & le tartare, avait souvent servi d'interprète. Plusieurs jésuites se cachèrent dans des provinces éloignées, d'autres dans Kanton même; & on ferma les yeux.

Enfin, l'empereur *Yontchin* étant mort, son fils & son successeur *Kien-Long* acheva de contenter la nation en faisant partir pour Macao tous les missionnaires déguisés qu'on put trouver dans l'empire. Un édit solennel leur en interdit à jamais l'entrée. S'il en vient quelques-uns, on les prie civilement d'aller exercer leurs talens ailleurs. Point de traitement dur, point de persécution. On m'a assuré qu'en 1760 un jésuite de Rome étant allé à Kanton, & ayant été déféré par un facteur des Hollandais, le colao gouverneur de Kanton le renvoya avec un présent d'une pièce de soie, des provisions & de l'argent.

Du prétendu athéisme de la Chine.

On a examiné plusieurs fois cette accusation d'athéisme, intentée par nos théologaux d'Occident contre le gouvernement chinois (*b*) à

(*b*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV*, dans l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, & ailleurs.

l'autre bout du monde, c'eſt aſſurément le dernier excès de nos folies & de nos contradictions pédanteſques. Tantôt on prétendait dans une de nos facultés que les tribunaux ou parlemens de la Chine étaient idolâtres, tantôt qu'ils ne reconnaiſſaient point de divinité; & ces raiſonneurs pouſſaient quelquefois leur fureur de raiſonner juſqu'à ſoutenir que les Chinois étaient à la fois athées & idolâtres.

Au mois d'octobre 1700, la ſorbonne déclara hérétiques toutes les propoſitions qui ſoutenaient que l'empereur & les colaos croyaient en DIEU. On feſait de gros livres dans leſquels on démontrait, ſelon la façon théologique de démontrer, que les Chinois n'adoraient que le ciel matériel.

Nil præter nubes & cœli numen adorant.

Mais s'ils adoraient ce ciel matériel, c'était donc là leur dieu. Ils reſſemblaient aux Perſes qu'on dit avoir adoré le ſoleil; ils reſſemblaient aux anciens Arabes qui adoraient les étoiles: ils n'étaient donc ni fabricateurs d'idoles, ni athées. Mais un docteur n'y regarde pas de ſi près, quand il s'agit dans ſon tripot de déclarer une propoſition hérétique & mal-ſonnante.

Ces pauvres gens qui feſaient tant de fracas en 1700 ſur le ciel matériel des Chinois, ne ſavaient pas qu'en 1689 les Chinois ayant fait la paix avec les Ruſſes à Niptchou qui eſt la limite des deux empires, ils érigèrent la même année, le 8 ſeptembre, un monument de mar-

bre, sur lequel on grava en langue chinoise & en latin ces paroles mémorables :

Si quelqu'un a jamais la pensée de rallumer le feu de la guerre, nous prions le Seigneur souverain de toutes choses, qui connaît les cœurs, de punir ces perfides, &c. (c)

Il suffisait de savoir un peu de l'histoire moderne pour mettre fin à ces disputes ridicules; mais les gens qui croient que le devoir de l'homme consiste à commenter *St Thomas* & *Scot*, ne s'abaissent pas à s'informer de ce qui se passe entre les plus grands empires de la terre.

SECTION II.

Nous allons chercher à la Chine de la terre, comme si nous n'en avions point; des étoffes, comme si nous manquions d'étoffes; une petite herbe pour infuser dans de l'eau, comme si nous n'avions point de simples dans nos climats. En récompense, nous voulons convertir les Chinois: c'est un zèle très-louable; mais il ne faut pas leur contester leur antiquité, & leur dire qu'ils sont des idolâtres. Trouverait-on bon, en vérité, qu'un capucin, ayant été bien reçu dans un château des *Montmorency*, voulût leur persuader qu'ils sont nouveaux nobles, comme les secrétaires du roi, & les accuser d'être idolâtres, parce qu'il aurait trouvé dans ce château deux ou

(b) Voyez l'*Histoire de la Russie sous Pierre I*, écrite sur les mémoires envoyés par l'impératrice *Elisabeth*.

trois ſtatues de connétables, pour leſquelles on aurait un profond reſpect ?

Le célèbre *Wolf*, profeſſeur de mathématiques dans l'univerſité de Hall, prononça un jour un très-bon diſcours, à la louange de la philoſophie chinoiſe ; il loua cette ancienne eſpèce d'hommes, qui diffère de nous par la barbe, par les yeux, par le nez, par les oreilles & par le raiſonnement ; il loua, dis-je, les Chinois d'adorer un Dieu ſuprême, & d'aimer la vertu ; il rendait cette juſtice aux empereurs de la Chine, aux colaos, aux tribunaux, aux lettrés. La juſtice qu'on rend aux bonzes eſt d'une eſpèce différente.

Il faut ſavoir que ce *Wolf* attirait à Hall un millier d'écoliers de toutes les nations. Il y avait dans la même univerſité un profeſſeur de théologie nommé *Lange*, qui n'attirait perſonne ; cet homme, au déſeſpoir de geler de froid ſeul dans ſon auditoire, voulut, comme de raiſon, perdre le profeſſeur de mathématiques ; il ne manqua pas, ſelon la coutume de ſes ſemblables, de l'accuſer de ne pas croire en DIEU.

Quelques écrivains d'Europe, qui n'avaient jamais été à la Chine, avaient prétendu que le gouvernement de Pékin était athée. *Wolf* avait loué les philoſophes de Pékin, donc *Wolf* était athée ; l'envie & la haine ne font jamais de meilleurs ſyllogiſmes. Cet argument de *Lange*, ſoutenu d'une cabale & d'un protecteur, fut trouvé concluant par le roi du pays, qui envoya un dilemme en forme au mathématicien ; ce dilemme lui donnait le choix de ſortir de Hall dans vingt-quatre heures, ou

d'être pendu. Et comme *Wolf* raisonnait fort juste, il ne manqua pas de partir ; sa retraite ôta au roi deux ou trois cents mille écus par an, que ce philosophe fesait entrer dans le royaume, par l'affluence de ses disciples.

Cet exemple doit faire sentir aux souverains qu'il ne faut pas toujours écouter la calomnie, & sacrifier un grand-homme à la fureur d'un sot. Revenons à la Chine.

De quoi nous avisons-nous, nous autres au bout de l'Occident, de disputer avec acharnement & avec des torrens d'injures, pour savoir s'il y avait eu quatorze princes, ou non, avant *Fo-hi*, empereur de la Chine, & si ce *Fo-hi* vivait trois mille, ou deux mille neuf cents ans avant notre ère vulgaire ? Je voudrais bien que deux Irlandais s'avisassent de se quereller à Dublin, pour savoir quel fut au douzième siècle le possesseur des terres que j'occupe aujourd'hui ; n'est-il pas évident qu'ils devraient s'en rapporter à moi qui ai les archives entre mes mains ? Il en est de même à mon gré des premiers empereurs de la Chine ; il faut s'en rapporter aux tribunaux du pays.

Disputez tant qu'il vous plaira sur les quatorze princes qui régnèrent avant *Fo-hi*, votre belle dispute n'aboutira qu'à prouver que la Chine était très-peuplée alors, & que les lois y régnaient. Maintenant, je vous demande si une nation assemblée, qui a des lois & des princes, ne suppose pas une prodigieuse antiquité ? Songez combien de temps il faut pour qu'un concours singulier de circonstances fasse trouver le fer dans les mines, pour qu'on l'emploie

à l'agriculture, pour qu'on invente la navette & tous les autres arts.

Ceux qui font les enfans à coups de plume, ont imaginé un fort plaisant calcul. Le jésuite *Pétau*, par une belle supputation, donne à la terre, deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge, cent fois plus d'habitans qu'on n'ose lui en supposer à présent. Les *Cumberlands* & les *Whistons* ont fait des calculs aussi comiques: ces bonnes gens n'avaient qu'à consulter les registres de nos colonies en Amérique, ils auraient été bien étonnés; ils auraient appris combien peu le genre-humain se multiplie, & qu'il diminue très-souvent, au lieu d'augmenter.

Laissons donc, nous qui sommes d'hier, nous descendans des Celtes, qui venons de défricher les forêts de nos contrées sauvages; laissons les Chinois & les Indiens jouir en paix de leur beau climat & de leur antiquité. Cessons sur-tout d'appeler idolâtre l'empereur de la Chine, & le souba de Dékan; il ne faut pas être fanatique du mérite chinois; la constitution de leur empire est, à la vérité, la meilleure qui soit au monde, la seule qui soit toute fondée sur le pouvoir paternel; la seule dans laquelle un gouverneur de province soit puni, quand en sortant de charge il n'a pas eu les acclamations du peuple; la seule qui ait institué des prix pour la vertu, tandis que par-tout ailleurs les lois se bornent à punir le crime; la seule qui ait fait adopter ses lois à ses vainqueurs: tandis que nous sommes encore sujets aux coutumes des Burgundiens, des Francs & des Goths, qui nous ont domptés.

Mais on doit avouer que le petit peuple, gouverné par des bonzes, est aussi fripon que le nôtre ; qu'on y vend tout fort cher aux étrangers, ainsi que chez nous ; que dans les sciences, les Chinois sont encore au terme où nous étions il y a deux cents ans ; qu'ils ont comme nous mille préjugés ridicules ; qu'ils croient aux talismans, à l'astrologie judiciaire, comme nous y avons cru long-temps.

Avouons encore qu'ils ont été étonnés de notre thermomètre, de notre manière de mettre des liqueurs à la glace avec du salpêtre, & de toutes les expériences de *Torricelli* & d'*Otto de Guerick*, tout comme nous le fûmes lorsque nous vîmes ces amusemens de physique pour la première fois ; ajoutons que leurs médecins ne guérissent pas plus les maladies mortelles que les nôtres, & que la nature toute seule guérit à la Chine les petites maladies comme ici ; mais tout cela n'empêche pas que les Chinois, il y a quatre mille ans, lorsque nous ne savions pas lire, ne fussent toutes les choses essentiellement utiles dont nous nous vantons aujourd'hui.

La religion des lettrés encore une fois est admirable. Point de superstitions, point de légendes absurdes, point de ces dogmes qui insultent à la raison & à la nature, & auxquels des bonzes donnent mille sens différens, parce qu'ils n'en ont aucun. Le culte le plus simple leur a paru le meilleur depuis plus de quarante siècles. Ils sont ce que nous pensons qu'étaient *Seth*, *Hénoc* & *Noé* ; ils se contentent d'adorer un Dieu avec tous les sages de la terre, tandis qu'en Europe on se partage entre

Thomas & *Bonaventure*, entre *Calvin* & *Luther*, entre *Janſenius* & *Molina*.

CHRISTIANISME. (1)

SECTION PREMIÈRE.

Établiſſement du chriſtianiſme, dans ſon état civil & politique.

DIEU nous garde d'oſer mêler ici le divin au profane, nous ne ſondons point les voies de la Providence. Hommes, nous ne parlons qu'à des hommes.

Lorſqu'*Antoine* & enſuite *Auguſte* eurent donné la Judée à l'arabe *Hérode* leur créature & leur tributaire, ce prince, étranger chez les Juifs, devint le plus puiſſant de tous leurs rois. Il eut des ports ſur la Méditerranée, Ptolomaïde, Aſcalon. Il bâtit des villes, il éleva un temple au dieu *Apollon* dans Rhodes; un temple à *Auguſte* dans Céſarée. Il bâtit de fond en comble celui de Jéruſalem, & il en fit une très-forte citadelle. La Paleſtine, ſous ſon règne, jouit d'une profonde paix. Enfin, il fut regardé comme un meſſie, tout barbare qu'il était dans ſa famille, & tout tyran de ſon peuple dont il dévorait la ſubſiance pour ſubvenir à ſes grandes entrepriſes. Il n'adorait

(1) Ces deux articles *chriſtianiſme*, tirés de deux ouvrages différens, ſont imprimés ici ſuivant l'ordre chronologique. On y voit comment M. de *Voltaire* s'enhardiſſait peu à peu à lever le voile dont il avait d'abord couvert ſes opinions.

que *Céſar*, & il fut preſque adoré des hérodiens.

La ſecte des Juifs était répandue depuis long-temps dans l'Europe & dans l'Aſie ; mais ſes dogmes éraient entièrement ignorés. Perſonne ne connaiſſait les livres juifs, quoique pluſieurs fuſſent, dit-on, déjà traduits en grec dans Alexandrie. On ne ſavait des Juifs que ce que les Turcs & les Perſans ſavent aujourd'hui des Arméniens, qu'ils ſont des courtiers de commerce, des agens de change. Du reſte un Turc ne s'informe jamais ſi un Arménien eſt eutichéen, ou jacobite, ou chrétien de *St Jean*, ou arien.

Le théiſme de la Chine & les reſpectables livres de *Confutzée*, qui vécut environ ſix cents ans avant *Hérode*, étaient encore plus ignorés des nations occidentales que les rites juifs.

Les Arabes, qui fourniſſaient les denrées précieuſes de l'Inde aux Romains, n'avaient pas plus d'idée de la théologie des brachmanes que nos matelots qui vont à Pondichéri ou à Madraſs. Les femmes indiennes étaient en poſſeſſion de ſe brûler ſur le corps de leurs maris de temps immémorial ; & ces ſacrifices étonnans qui ſont encore en uſage, étaient auſſi ignorés des Juifs que les coutumes de l'Amérique. Leurs livres qui parlent de *Gog* & de *Magog*, ne parlent jamais de l'Inde.

L'ancienne religion de *Zoroaſtre* était célèbre & n'en était pas plus connue dans l'empire romain. On ſavait ſeulement en général que les mages admettaient une réſurrection, un paradis, un enfer, & il fallait bien que cette

doctrine eût percé chez les Juifs voisins de la Chaldée, puisque la Palestine était partagée du temps d'*Hérode* entre les pharisiens qui commençaient à croire le dogme de la résurrection, & les saducéens qui ne regardaient cette doctrine qu'avec mépris.

Alexandrie, la ville la plus commerçante du monde entier, était peuplée d'Egyptiens qui adoraient *Sérapis*, & qui consacraient des chats; de Grecs qui philosophaient, de Romains qui dominaient, de Juifs qui s'enrichissaient. Tous ces peuples s'acharnaient à gagner de l'argent, à se plonger dans les plaisirs ou dans le fanatisme; à faire ou à défaire des sectes de religion, sur-tout dans l'oisiveté qu'ils goûtèrent dès qu'*Auguste* eut fermé le temple de *Janus*.

Les Juifs étaient divisés en trois factions principales; celle des Samaritains se disait la plus ancienne, parce que Samarie (alors Sebaste) avait subsisté pendant que Jérusalem fut détruite avec son temple sous les rois de Babylone; mais ces Samaritains étaient un mélange de Persans & de Palestins.

La seconde faction, & la plus puissante, était celle des Jérosolimites. Ces Juifs, proprement dits, détestaient ces Samaritains, & en étaient détestés. Leurs intérêts étaient tout opposés. Ils voulaient qu'on ne sacrifiât que dans le temple de Jérusalem. Une telle contrainte eût attiré beaucoup d'argent dans cette ville. C'était par cette raison-là même que les Samaritains ne voulaient sacrifier que chez eux. Un petit peuple, dans une petite ville, peut n'avoir qu'un temple; mais dès que ce peuple

s'eſt étendu dans ſoixante & dix lieues de pays en long, & dans vingt-trois en large, comme fit le peuple juif; dès que ſon territoire eſt preſque auſſi grand & auſſi peuplé que le Languedoc ou la Normandie, il eſt abſurde de n'avoir qu'une égliſe. Où en ſeraient les habitans de Montpellier, s'ils ne pouvaient entendre la meſſe qu'à Toulouſe?

La troiſième faction était des Juifs helléniſtes, compoſée principalement de ceux qui commerçaient, & qui exerçaient des métiers en Egypte & en Grèce. Ceux-là avaient le même intérêt que les Samaritains. *Onias*, fils d'un grand-prêtre juif, & qui voulait être grand-prêtre auſſi, obtint du roi d'Egypte, *Ptolomée Philometor*, & ſur-tout de *Cléopâtre* ſa femme, la permiſſion de bâtir un temple juif auprès de Bubaſte. Il aſſura la reine *Cléopâtre* qu'*Iſaïe* avait prédit qu'un jour le Seigneur aurait un temple dans cet endroit-là. *Cléopâtre*, à qui il fit un beau préſent, lui manda que puiſqu'*Iſaïe* l'avait dit, il fallait l'en croire. Ce temple fut nommé l'*Onion*; & ſi *Onias* ne fut pas grand ſacrificateur, il fut capitaine d'une troupe de milices. Ce temple fut conſtruit cent ſoixante ans avant notre ère vulgaire. Les Juifs de Jéruſalem eurent toujours cet Onion en horreur, auſſi-bien que la traduction dite des Septante. Ils inſtituèrent même une fête d'expiation pour ces deux prétendus ſacriléges.

Les rabbins de l'Onion mêlés avec les Grecs devinrent plus ſavans (à leur mode) que les rabbins de Jéruſalem & de Samarie; & ces trois factions commencèrent à diſputer entr'elles ſur des queſtions de controverſe qui rendent néceſ-

fairement l'esprit subtil, faux & insociable.

Les Juifs égyptiens, pour égaler l'austérité des esséniens & des judaïtes de la Palestine, établirent, quelque temps avant le christianisme, la secte des thérapeutes qui se vouèrent comme eux à une espèce de vie monastique & à des mortifications.

Ces différentes sociétés étaient des imitations des anciens mystères égyptiens, persans, thraciens, grecs, qui avaient inondé la terre depuis l'Euphrate & le Nil jusqu'au Tibre.

Dans les commencemens les initiés admis à ces confréries étaient en petit nombre, & regardés comme des hommes privilégiés séparés de la multitude; mais du temps d'*Auguste* leur nombre fut très-considérable; de sorte qu'on ne parlait que de religion du fond de la Syrie au mont Atlas, & à l'océan germanique.

Parmi tant de sectes & de cultes s'était établie l'école de *Platon*, non-seulement dans la Grèce, mais à Rome, & sur-tout dans l'Egypte. *Platon* avait passé pour avoir puisé sa doctrine chez les Egyptiens, & ceux-ci croyaient revendiquer leur propre bien en faisant valoir les idées archétypes platoniques, son verbe, & l'espèce de trinité qu'on débrouille dans quelques ouvrages de *Platon*.

Il paraît que cet esprit philosophique répandu alors sur tout l'occident connu, laissa du moins échapper quelques étincelles d'esprit raisonneur vers la Palestine.

Il est certain que du temps d'*Hérode* on disputait sur les attributs de la Divinité, sur l'immortalité de l'esprit humain, sur la résurrection des corps. Les Juifs racontent que la

reine *Cléopâtre* leur demanda si on ressusciterait nu ou habillé.

Les Juifs raisonnaient donc à leur manière. L'exagérateur *Josèphe* était très-savant pour un militaire. Il y avait d'autres savans dans l'état civil, puisqu'un homme de guerre l'était. *Philon* son contemporain aurait eu de la réputation parmi les Grecs. *Gamaliel*, le maître de *St Paul*, était un grand controversiste. Les auteurs de la *Mishna* furent des Polymathes.

La populace s'entretenait de religion chez les Juifs, comme nous voyons aujourd'hui en Suisse, à Genève, en Allemagne, en Angleterre, & sur-tout dans les Cévènes, les moindres habitans agiter la controverse. Il y a plus; des gens de la lie du peuple ont fondé des sectes; *Fox* en Angleterre, *Muncer* en Allemagne, les premiers réformés en France. Enfin, en faisant abstraction du grand courage de *Mahomet*, il n'était qu'un marchand de chameaux.

Ajoutons à tous ces préliminaires, que du temps d'*Hérode* on s'imagina que le monde était près de sa fin, comme nous l'avons déja remarqué. *)

Ce fut dans ces temps préparés par la divine Providence, qu'il plut au père éternel d'envoyer son fils sur la terre : mystère adorable & incompréhensible auquel nous ne touchons pas.

Nous disons seulement que dans ces circonstances, si JESUS prêcha une morale pure; s'il annonça un prochain royaume des cieux pour la récompense des justes; s'il eut des disciples attachés à sa personne & à ses vertus; si ces

(*) Voyez *Fin du monde.*

vertus

vertus mêmes lui attirèrent les persécutions des prêtres ; si la calomnie le fit mourir d'une mort infame : sa doctrine constamment annoncée par ses disciples dut faire un très-grand effet dans le monde. Je ne parle, encore une fois, qu'humainement : je laisse à part la foule des miracles & des prophéties. Je soutiens que le christianisme dut plus réussir par sa mort que s'il n'avait point été persécuté. On s'étonne que ses disciples aient fait de nouveaux disciples ; je m'étonnerais bien davantage s'ils n'avaient pas attiré beaucoup de monde dans leur parti. Soixante & dix personnes convaincues de l'innocence de leur chef, de la pureté de ses mœurs & de la barbarie de ses juges, doivent soulever bien des cœurs sensibles.

Le seul *Saul Paul*, devenu l'ennemi de *Gamaliel* son maître, (quelle qu'en ait été la raison) devait, humainement parlant, attirer mille hommages à JESUS, quand même JESUS n'aurait été qu'un homme de bien opprimé. *St Paul* était savant, éloquent, véhément, infatigable instruit dans la langue grecque, secondé de zélateurs bien plus intéressés que lui à défendre la réputation de leur maître. *St Luc* était un Grec d'Alexandrie, (*a*) homme de lettres puisqu'il était médecin.

Le premier chapitre de *St Jean* est d'une sublimité platonicienne qui dut plaire aux platoniciens d'Alexandrie. Et en effet, il se forma

(*a*) Le titre de l'Évangile syriaque de *St Luc* porte, *Évangile de Luc l'évangéliste, qui évangelisa en grec dans Alexandrie la grande.* On trouve encore ces mots dans les constitutions apostoliques, *Le second évêque d'Alexandri fut Avilius institué par Luc.*

bientôt dans cette ville une école fondée par *Luc*, ou par *Marc*, (soit l'évangéliste, soit un autre) perpétuée par *Athénagore*, *Panthène*, *Origène*, *Clément*, tous savans, éloquens. Cette école une fois établie, il était impossible que le christianisme ne fît pas des progrès rapides.

La Grèce, la Syrie, l'Egypte, étaient les théâtres de ces célèbres anciens mystères qui enchantaient les peuples. Les chrétiens eurent leur mystères comme eux. On dut s'empresser à s'y faire initier, ne fût-ce d'abord que par curiosité; & bientôt cette curiosité devint persuasion. L'idée de la fin du monde prochaine devait sur-tout engager les nouveaux disciples à mépriser les biens passagers de la terre qui allaient périr avec eux. L'exemple des thérapeutes invitait à une vie solitaire & mortifiée: tout concourait donc puissamment à l'établissement de la religion chrétienne.

Les divers troupeaux de cette grande société naissante ne pouvaient, à la vérité, s'accorder entr'eux. Cinquante-quatre sociétés eurent cinquante-quatre évangiles différens, tous secrets comme leurs mystères, tous inconnus aux gentils, qui ne virent nos quatre évangiles canoniques qu'au bout de deux cents cinquante années. Ces différens troupeaux, quoique divisés, reconnaissaient le même pasteur. Ebionites opposés à *St Paul*, nazaréens, disciples d'*Hymeneos*, d'*Alexandros*, d'*Hermogènes*, carpocratiens, basilidiens, valentiniens, marcionites, sabelliens, gnostiques, montanistes, cent sectes élevées les unes contre les autres; toutes en se faisant des reproches mutuels,

étaient cependant toutes unies en JESUS, invoquaient JESUS, voyaient en JESUS l'objet de leurs pensées & le prix de leurs travaux.

L'empire romain, dans lequel se formèrent toutes ces sociétés, n'y fit pas d'abord attention. On ne les connut à Rome que sous le nom général de Juifs, auxquels le gouvernement ne prenait pas garde. Les Juifs avaient acquis par leur argent le droit de commercer. On en chassa quatre mille sous *Tibère*. Le peuple les accusa de l'incendie de Rome sous *Néron*, eux & les nouveaux Juifs demi-chrétiens.

On les avait chassés encore sous *Claude*; mais leur argent les fit toujours revenir. Ils furent méprisés & tranquilles. Les chrétiens de Rome furent moins nombreux que ceux de Grèce, d'Alexandrie & de Syrie. Les Romains n'eurent ni pères de l'Église, ni héréſiarques dans les premiers siècles. Plus ils étaient éloignés du berceau du christianisme, moins on vit chez eux de docteurs & d'écrivains. L'Église était grecque, & tellement grecque, qu'il n'y eut pas un seul mystère, un seul rite, un seul dogme qui ne fût exprimé en cette langue.

Tous les chrétiens, soit grecs, soit syriens, soit romains, soit égyptiens, étaient par-tout regardés comme des demi-juifs. C'était encore une raison de plus pour ne pas communiquer leurs livres aux gentils, pour rester unis entr'eux & impénétrables. Leur secret était plus inviolablement gardé que celui des mystères d'*Isis* & de *Cérès*. Ils faisaient une république à part, un État dans l'État. Point de temples, point d'autels, nul sacrifice, aucune cérémonie

publique. Ils éliſaient leurs ſupérieurs ſecrets à la pluralité des voix. Ces ſupérieurs, ſous le nom d'anciens, de prêtres, d'évêques, de diacres, ménageaient la bourſe commune, avaient ſoin des malades, pacifiaient leurs querelles. C'était une honte, un crime parmi eux de plaider devant les tribunaux, de s'enrôler dans la milice; & pendant cent ans il n'y eut pas un chrétien dans les armées de l'empire.

Ainſi retirés au milieu du monde, & inconnus même en ſe montrant, ils échappaient à la tyrannie des proconſuls & des préteurs, & vivaient libres dans le public eſclavage.

On ignore l'auteur du fameux livre intitulé: *Tôn apoſtolôn Didakai*, les conſtitutions apoſtoliques; de même qu'on ignore les auteurs des cinquante évangiles non reçus, & des actes de *St Pierre*, & du teſtament des douze patriarches, & de tant d'autres écrits des premiers chrétiens. Mais il eſt vraiſemblable que ces conſtitutions ſont du ſecond ſiècle. Quoiqu'elles ſoient fauſſement attribuées aux apôtres, elles ſont très-précieuſes. On y voit quels étaient les devoirs d'un évêque élu par les chrétiens; quel reſpect ils devaient avoir pour lui, quels tributs ils devaient lui payer.

L'évêque ne pouvait avoir qu'une épouſe qui eût bien ſoin de ſa maiſon: (*b*) *Mias andra gegenimenon gunaikos monogamou kalôs tou idiou oikou proeſtota.*

On exhortait les chrétiens riches à adopter les enfans des pauvres. On feſait des col-

(*b*) Livre IV, chap. I.

lectes pour les veuves & les orphelins ; mais on ne recevait point l'argent des pécheurs ; & nommément il n'était pas permis à un cabaretier de donner son offrande. Il est dit (c) qu'on les regardait comme des fripons. C'est pourquoi très-peu de cabaretiers étaient chrétiens. Cela même empêchait les chrétiens de fréquenter les tavernes, & les éloignait de toute société avec les gentils.

Les femmes pouvant parvenir à la dignité de diaconesses, en étaient plus attachées à la confraternité chrétienne On les consacrait; l'évêque les oignait d'huile au front, comme on avait huilé autrefois les rois juifs. Que de raisons pour lier ensemble les chrétiens par des nœuds indissolubles !

Les persécutions, qui ne furent jamais que passagères, ne pouvaient servir qu'à redoubler le zèle & à enflammer la ferveur ; de sorte que sous *Dioclétien* un tiers de l'empire se trouva chrétien.

Voilà une petite partie des causes humaines qui contribuèrent au progrès du christianisme. Joignez y les causes divines qui sont à elles comme l'infini est à l'unité, & vous ne pourrez être surpris que d'une seule chose, c'est que cette religion si vraie ne se soit pas étendue tout d'un coup dans les deux hémisphères, sans en excepter l'île la plus sauvage.

DIEU lui-même étant descendu du ciel, étant mort pour racheter tous les hommes, pour extirper à jamais le péché sur la face de la terre, a cependant laissé la plus grande

(c) Chap. VI.

partie du genre-humain en proie à l'erreur, au crime & au diable. Cela paraît une fatale contradiction à nos faibles esprits ; mais ce n'est pas à nous d'interroger la Providence ; nous ne devons que nous anéantir devant elle.

SECTION II.

Recherches historiques sur le christianisme.

PLUSIEURS savans ont marqué leur surprise de ne trouver dans l'historien *Josephe* aucune trace de JESUS-CHRIST : car tous les vrais savans conviennent aujourd'hui, que le petit passage où il en est question dans son histoire, est interpolé. (*d*) Le père de *Flavien Josephe* avait dû cependant être un des témoins de tous les miracles de JESUS. *Josephe* était de race sacerdotale, parent de la reine *Mariamne*, femme d'*Hérode ;* il entre dans les plus grands

(*d*) Les chrétiens, par une de ces fraudes qu'on appelle pieuses, falsifièrent grossièrement un passage de *Josephe*. Ils supposent à ce juif si entêté de sa religion, quatre lignes ridiculement interpolées, & au bout de ce passage ils ajoutent, *Il était le Christ*. Quoi ! si *Josephe* avait entendu parler de tant d'événemens qui étonnent la nature, *Josephe* n'en aurait dit que la valeur de quatre lignes dans l'histoire de son pays ! Quoi ! ce juif obstiné aurait dit : *Jésus était le Christ*. Eh ! si tu l'avais cru *Christ*, tu aurais donc été chrétien. Quelle absurdité de faire parler *Josephe* en chrétien ! comment se trouve-t-il encore des théologiens assez imbécilles ou assez insolens pour essayer de justifier cette imposture des premiers chrétiens reconnus pour fabricateurs d'impostures cent fois plus fortes ?

détails sur toutes les actions de ce prince ; cependant il ne dit pas un mot ni de la vie ni de la mort de JESUS, & cet historien qui ne dissimule aucune des cruautés d'*Hérode*, ne parle point du massacre de tous les enfans, ordonné par lui, en conséquence de la nouvelle à lui parvenue, qu'il était né un roi des Juifs. Le calendrier grec compte quatorze mille enfans égorgés dans cette occasion.

C'est de toutes les actions de tous les tyrans la plus horrible. Il n'y en a point d'exemple dans l'histoire du monde entier.

Cependant, le meilleur écrivain qu'aient jamais eu les Juifs, le seul estimé des Romains & des Grecs, ne fait nulle mention de cet événement aussi singulier qu'épouvantable. Il ne parle point de la nouvelle étoile qui avait paru en Orient après la naissance du Sauveur ; phénomène éclatant, qui ne devait pas échapper à la connaissance d'un historien aussi éclairé que l'était *Josephe*. Il garde encore le silence sur les ténèbres qui couvrirent toute la terre, en plein midi, pendant trois heures, à la mort du Sauveur ; sur la grande quantité de tombeaux qui s'ouvrirent dans ce moment, & sur la foule des justes qui ressuscitèrent.

Les savans ne cessent de témoigner leur surprise, de voir qu'aucun historien romain n'a parlé de ces prodiges, arrivés sous l'empire de *Tibère*, sous les yeux d'un gouverneur romain, & d'une garnison romaine, qui devait avoir envoyé à l'empereur & au sénat, un détail circonstancié du plus miraculeux événement dont les hommes aient jamais entendu parler. Rome elle-même devait avoir été plon-

gée pendant trois heures dans d'épaisses ténèbres ; ce prodige devait avoir été marqué dans les fastes de Rome, & dans ceux de toutes les nations. DIEU n'a pas voulu que ces choses divines aient été écrites par leurs mains profanes.

Les mêmes savans trouvent encore quelques difficultés dans l'histoire des évangiles. Ils remarquent que, dans *St Matthieu*, JESUS-CHRIST dit aux scribes & aux pharisiens, que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, doit retomber sur eux, depuis le sang d'*Abe* le juste, jusqu'à *Zacharie*, fils de *Barac*, qu'ils ont tué entre le temple & l'autel.

Il n'y a point, disent-ils, dans l'histoire des Hébreux, de *Zacharie* tué dans le temple avant la venue du Messie, ni de son temps : mais on trouve dans l'histoire du siége de Jérusalem par *Josephe*, un *Zacharie*, fils de *Barac*, tué au milieu du temple, par la faction des zélotes. C'est au chap. XIX du livre IV. De-là ils soupçonnent que l'Évangile selon *St Matthieu* a été écrit après la prise de Jérusalem par *Titus*. Mais tous les doutes & toutes les objections de cette espèce s'évanouissent, dès qu'on considère la différence infinie qui doit être entre les livres divinement inspirés, & les livres des hommes. DIEU voulut envelopper d'un nuage aussi respectable qu'obscur sa naissance, sa vie & sa mort. Ses voies sont en tout différentes des nôtres.

Les savans se sont aussi fort tourmentés sur la différence des deux généalogies de JESUS-CHRIST. *St Matthieu* donne pour père à *Joseph*, *Jacob* ; à *Jacob*, *Mathan* ; à *Mathan*, *Eléazar*,

Eléazar. *St Luc* au contraire dit que *Joseph* était fils d'*Héli*, *Héli* de *Matat*, *Matat* de *Lévi*, *Lévi* de *Melchi*, &c. Ils ne veulent pas concilier les cinquante-six ancêtres que *Luc* donne à JESUS depuis *Abraham*, avec les quarante-deux ancêtres différens que *Matthieu* lui donne depuis le même *Abraham*. Et ils sont effarouchés que *Matthieu*, en parlant des quarante-deux générations, n'en rapporte pourtant que quarante & une.

Ils forment encore des difficultés sur ce que JESUS n'est point fils de *Joseph*, mais de *Marie*.

Ils élèvent aussi quelques doutes sur les miracles de notre Sauveur, en citant *St Augustin*, *St Hilaire*, & d'autres qui ont donné aux récits de ces miracles un sens mystique, un sens allégorique : comme au figuier maudit & séché pour n'avoir pas porté de figues quand ce n'était pas le temps des figues ; aux démons envoyés dans les corps des cochons, dans un pays où l'on ne nourrissait point de cochons ; à l'eau changée en vin sur la fin d'un repas où les convives étaient déjà échauffés. Mais toutes ces critiques des savans sont confondues par la foi, qui n'en devient que plus pure. Le but de cet article est uniquement de suivre le fil historique, & de donner une idée précise des faits sur lesquels personne ne dispute.

Premièrement, JESUS naquit sous la loi mosaïque, il fut circoncis suivant cette loi, il en accomplit tous les préceptes, il en célébra toutes les fêtes, & il ne prêcha que la morale ; il ne révéla point le mystère de son incarnation ; il ne dit jamais aux Juifs qu'il

était né d'une vierge ; il reçut la bénédiction de *Jean* dans l'eau du Jourdain, cérémonie à laquelle plusieurs juifs se soumettaient, mais il ne baptisa jamais personne ; il ne parla point des sept sacremens ; il n'institua point de hiérarchie ecclésiastique de son vivant. Il cacha à ses contemporains qu'il était fils de DIEU, éternellement engendré, consubstantiel à DIEU, & que le Saint-Esprit procédait du Père & du Fils. Il ne dit point que sa personne était composée de deux natures & de deux volontés ; il voulut que ces grands mystères fussent annoncés aux hommes dans la suite des temps, par ceux qui seraient éclairés des lumières du Saint-Esprit. Tant qu'il vécut il ne s'écarta en rien de la loi de ses pères ; il ne montra aux hommes qu'un juste agréable à DIEU, persécuté par ses envieux, & condamné à la mort par des magistrats prévenus. Il voulut que sa sainte Eglise établie par lui fît tout le reste.

Il faut voir dans quel état était alors la religion de l'empire romain. Les mystères & les expiations étaient accrédités dans presque toute la terre. Les empereurs, il est vrai, les grands & les philosophes n'avaient nulle foi à ces mystères ; mais le peuple, qui en fait de religion donne la loi aux grands, leur imposait la nécessité de se conformer en apparence à son culte. Il faut pour l'enchaîner paraître porter les mêmes chaînes que lui. *Cicéron* lui-même fut initié aux mystères d'*Eleusine*. La connaissance d'un seul DIEU était le principal dogme qu'on annonçait dans ces fêtes mystérieuses & magnifiques. Il faut avouer que

les prières & les hymnes qui nous sont restés de ces mystères, sont ce que le paganisme a de plus pieux & de plus admirable.

Les chrétiens, qui n'adoraient aussi qu'un seul DIEU, eurent par-là plus de facilité de convertir plusieurs Gentils. Quelques philosophes de la secte de *Platon* devinrent chrétiens. C'est pourquoi les pères de l'Eglise des trois premiers siècles furent tous platoniciens.

Le zèle inconsidéré de quelques-uns ne nuisit point aux vérités fondamentales. On a reproché à *St Justin* l'un des premiers pères, d'avoir dit dans son commentaire sur *Isaïe*, que les saints jouiraient dans un règne de mille ans sur la terre, de tous les biens sensuels. On lui a fait un crime d'avoir dit dans son apologie du christianisme, que DIEU ayant fait la terre, en laissa le soin aux anges, lesquels étant devenus amoureux des femmes, leur firent des enfans qui sont les démons.

On a condamné *Lactance* & d'autres pères, pour avoir supposé des oracles de sibylles. Il prétendait que la sibylle *Erytrée* avait fait ces quatre vers grecs, dont voici l'explication littérale.

Avec cinq pains & deux poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert,
Et en ramassant les morceaux qui resteront,
Il en remplira douze paniers.

On reprocha aussi aux premiers chrétiens la supposition de quelques vers acrostiches d'une ancienne sibylle, lesquels commençaient tous par les lettres initiales du nom de JESUS-CHRIST,

chacune dans leur ordre. On leur reprocha d'avoir forgé des lettres de JESUS-CHRIST au roi d'Edeſſe, dans le temps qu'il n'y avait point de roi à Edeſſe ; d'avoir forgé des lettres de *Marie*, des lettres de *Sénèque* à *Paul*, des lettres & des actes de *Pilate*, de faux évangiles, de faux miracles, & mille autres impoſtures.

Nous avons encore l'hiſtoire ou l'évangile de la nativité & du mariage de la vierge *Marie*, où il eſt dit qu'on la mena au temple âgée de trois ans, & qu'elle monta les degrés toute ſeule. Il eſt rapporté qu'une colombe deſcendit du ciel pour avertir que c'était *Joſeph* qui devait épouſer *Marie*. Nous avons le proto-évangile de *Jacques* frère de JESUS du premier mariage de *Joſeph*. Il eſt dit que quand *Marie* fut enceinte en l'abſence de ſon mari, & que ſon mari s'en plaignit, les prêtres firent boire de l'eau de jalouſie à l'un & à l'autre, & que tous deux furent déclarés innocens.

Nous avons l'évangile de l'enfance attribué à *St Thomas*. Selon cet évangile JESUS à l'âge de cinq ans ſe divertiſſait avec des enfans de ſon âge à pétrir de la terre glaiſe dont il formait de petits oiſeaux ; on l'en reprit, & alors il donna la vie aux oiſeaux, qui s'envolèrent. Une autre fois un petit garçon l'ayant battu, il le fit mourir ſur le champ. Nous avons encore en arabe un autre évangile de l'enfance qui eſt plus ſérieux.

Nous avons un évangile de *Nicodème*. Celui-là ſemble mériter une plus grande attention, parce qu'on y trouve les noms de ceux qui accuſèrent JESUS devant *Pilate* ; c'étaient

les principaux de la synagogue, *Anne*, *Caïphe*, *Sommas*, *Datam*, *Gamaliel*, *Juda*, *Nephtalim*. Il y a dans cette histoire des choses qui se concilient assez avec les évangiles reçus, & d'autres qui ne se voient point ailleurs. On y lit que la femme guérie d'un flux de sang s'appelait *Véronique*. On y voit tout ce que JESUS fit dans les enfers quand il y descendit.

Nous avons ensuite les deux lettres qu'on suppose que *Pilate* écrivit à *Tibère* touchant le supplice de JESUS; mais le mauvais latin dans lequel elles sont écrites découvre assez leur fausseté.

On poussa le faux zèle jusqu'à faire courir plusieurs lettres de JESUS-CHRIST; on a conservé la lettre qu'on dit qu'il écrivit à *Abgare* roi d'Edesse; mais alors il n'y avait plus de roi d'Edesse.

On fabriqua cinquante évangiles qui furent ensuite déclarés apocryphes. *St Luc* nous apprend lui-même que beaucoup de personnes en avaient composé. On a cru qu'il y en avait un nommé l'*Évangile éternel*, sur ce qu'il est dit dans l'Apocalypse, chap. XIV. *J'ai vu un ange volant au milieu des cieux, & portant l'Évangile éternel.* Les cordeliers abusant de ces paroles au treizième siècle, composèrent un *Évangile éternel*, par lequel le règne du St Esprit devait être substitué à celui de JESUS-CHRIST; mais il ne parut jamais dans les premiers siècles de l'Église aucun livre sous ce titre.

On supposa encore des lettres de la Vierge, écrites à *St Ignace* le martyr, aux habitans de Messine & à d'autres.

Abdias, qui succéda immédiatement aux apôtres, fit leur histoire, dans laquelle il mêla des fables si absurdes, que ces histoires ont été avec le temps entièrement décréditées; mais elles eurent d'abord un grand cours. C'est *Abdias* qui rapporte le combat de *St Pierre* avec *Simon* le magicien. Il y avait en effet à Rome un mécanicien fort habile nommé *Simon*, qui non-seulement fesait exécuter des vols sur les théâtres, comme on le fait aujourd'hui, mais qui lui-même renouvela le prodige attribué à *Dédale*; il se fit des ailes, il vola & il tomba comme *Icare*; c'est ce que rapportent *Pline* & *Suétone*.

Abdias, qui était dans l'Asie, & qui écrivait en hébreu, prétend que *St Pierre* & *Simon* se rencontrèrent à Rome du temps de *Néron*. Un jeune homme proche parent de l'empereur mourut; toute la cour pria *Simon* de le ressusciter; *St Pierre*, de son côté, se présenta pour faire cette opération. *Simon* employa toutes les règles de son art; il parut réussir, le mort remua la tête. Ce n'est pas assez, cria *St Pierre*, il faut que le mort parle; que *Simon* s'éloigne du lit, & on verra si le jeune homme est en vie: *Simon* s'éloigna, le mort ne remua plus, & *Pierre* lui rendit la vie d'un seul mot.

Simon alla se plaindre à l'empereur qu'un misérable galiléen s'avisait de faire de plus grands prodiges que lui. *Pierre* comparut avec *Simon*, & ce fut à qui l'emporterait dans son art: Dis-moi ce que je pense, cria *Simon* à *Pierre*. Que l'empereur, répondit *Pierre*, me donne un pain d'orge, & tu verras si je sais ce que tu as dans l'ame. On lui donne un pain.

Auſſitôt *Simon* fait paraître deux grands dogues qui veulent le dévorer ; *Pierre* leur jette le pain ; & tandis qu'ils le mangent : Hé bien, dit-il, ne ſavais-je pas ce que tu penſais ? tu voulais me faire dévorer par tes chiens.

Après cette première ſéance, on propoſa à *Simon* & à *Pierre* le combat du vol, & ce fut à qui s'élèverait le plus haut dans l'air. *Simon* commença, *St Pierre* fit le ſigne de la croix, & *Simon* ſe caſſa les jambes. Ce conte était imité de celui qu'on trouve dans le *Sepher toldos jeſchut*, où il eſt dit que JESUS lui-même vola, & que *Judas* qui en voulut faire autant fut précipité.

Néron, irrité que *Pierre* eût caſſé les jambes à ſon favori *Simon*, fit crucifier *Pierre* la tête en bas, & c'eſt de-là que s'établit l'opinion du ſéjour de *Pierre* à Rome, de ſon ſupplice & de ſon ſépulcre.

C'eſt ce même *Abdias* qui établit encore la créance que *St Thomas* alla prêcher le chriſtianiſme aux grandes Indes chez le roi *Gondafer*, & qu'il y alla en qualité d'architecte.

La quantité de livres de cette eſpèce écrits dans les premiers ſiècles du chriſtianiſme eſt prodigieuſe. *St Jérôme* & *St Auguſtin* même prétendent que les lettres de *Sénèque* & de *St Paul* ſont très-authentiques. Dans la première lettre, *Sénèque* ſouhaite que ſon frère *Paul* ſe porte bien ; *bene te valere, frater, cupio. Paul* ne parle pas tout-à-fait ſi bien latin que *Sénèque*. J'ai reçu vos lettres hier, dit-il, avec joie : *Litteras tuas hilaris accepi*, & j'y aurais répondu auſſitôt ſi j'avais eu la préſence du jeune homme que je vous aurais

envoyé, *& præsentiam juvenis habuissem.* Au reste, ces lettres qu'on croirait devoir être instructives, ne sont que des complimens.

Tant de mensonges forgés par des chrétiens mal instruits & faussement zélés, ne portèrent point préjudice à la vérité du christianisme, ils ne nuisirent point à son établissement; au contraire, ils font voir que la société chrétienne augmentait tous les jours, & que chaque membre voulait servir à son accroissement.

Les Actes des Apôtres ne disent point que les Apôtres fussent convenus d'un symbole. Si effectivement ils avaient rédigé le symbole, le *Credo*, tel que nous l'avons, *St Luc* n'aurait pas omis dans son histoire ce fondement essentiel de la religion chrétienne: la substance du *Credo* est éparse dans les évangiles, mais les articles ne furent réunis que long-temps après.

Notre symbole, en un mot, est incontestablement la créance des Apôtres, mais n'est pas une pièce écrite par eux. *Rufin*, prêtre d'Aquilée, est le premier qui en parle; & une homélie attribuée à *St Augustin*, est le premier monument qui suppose la manière dont ce *Credo* fut fait. *Pierre* dit dans l'assemblée: *Je crois en* DIEU *père tout-puissant; André* dit, *& en* JESUS-CHRIST; *Jacques* ajoute, *qui a été conçu du St Esprit;* & ainsi du reste.

Cette formule s'appelait *symbolos* en grec, en latin *collatio.* Il est seulement à remarquer que le grec porte: Je crois en DIEU père tout-puissant, feseur du ciel & de la terre: *Pisteuo eis theon patera pantokratora, poiétén ouranou kai gés;* le latin traduit, *feseur*, *formateur*, par *creatorem.* Mais depuis, en

traduisant le symbole du premier concile de Nicée, on mit *factorem*.

Constantin convoqua, assembla dans Nicée, vis-à-vis de Constantinople, le premier concile œcuménique, auquel présida *Osius*. On y décida la grande question qui agitait l'Église, touchant la divinité de JESUS-CHRIST; les uns se prévalaient de l'opinion d'*Origène*, qui dit au chap. VI contre *Celse*: *Nous présentons nos prières à* DIEU *par* JESUS, *qui tient le milieu entre les natures créées, & la nature incrée, qui nous apporte la grâce de son père, & présente nos prières au grand* DIEU *en qualité de notre pontife*. Ils s'appuyaient aussi sur plusieurs passages de *St Paul*, dont on a rapporté quelques-uns. Ils se fondaient sur-tout sur ces paroles de JESUS-CHRIST, *Mon père est plus grand que moi*; & ils regardaient JESUS comme le premier né de la création, comme la pure émanation de l'être suprême, mais non pas précisément comme DIEU.

Les autres qui étaient orthodoxes, alléguaient des passages plus conformes à la divinité éternelle de JESUS, comme celui-ci: *Mon père & moi nous sommes la même chose*; paroles que les adversaires interprétaient comme signifiant: *mon père & moi nous avons le même dessein, la même volonté; je n'ai point d'autres désirs que ceux de mon père*. *Alexandre*, évêque d'Alexandrie, & après lui *Athanase*, étaient à la tête des orthodoxes, & *Eusèbe* evêque de Nicomédie avec dix-sept autres évêques, le prêtre *Arius*, & plusieurs prêtres, étaient dans le parti opposé. La querelle fut d'abord

envenimée, parce que *St Alexandre* traita ses adversaires d'antechrists.

Enfin, après bien des disputes, le St Esprit décida ainsi dans le concile, par la bouche de 299 évêques, contre dix-huit : JESUS *est fils unique de* DIEU, *engendré du père, c'est-à-dire, de la substance du père* DIEU *de* DIEU, *lumière de lumière, vrai* DIEU *de vrai* DIEU, *consubstantiel au père ; nous croyons aussi au St Esprit, &c.* Ce fut la formule du concile. On voit par cet exemple combien les évêques l'emportaient sur les simples prêtres. Deux mille personnes du second ordre étaient de l'avis d'*Arius*, au rapport de deux patriarches d'Alexandrie qui ont écrit la chronique d'Alexandrie en arabe. *Arius* fut exilé par *Constantin* ; mais *Athanase* le fut aussi bientôt après, & *Arius* fut rappelé à Constantinople. Alors *Saint Macaire* pria DIEU si ardemment de faire mourir *Arius*, avant que ce prêtre pût entrer dans la cathédrale, que DIEU exauça sa prière. *Arius* mourut en allant à l'église en 330. L'empereur *Constantin* finit sa vie en 337. Il mit son testament entre les mains d'un prêtre arien, & mourut entre les bras du chef des ariens *Eusèbe*, évêque de Nicomédie, ne s'étant fait baptiser qu'au lit de la mort, & laissant l'Église triomphante, mais divisée.

Les partisans d'*Athanase* & ceux d'*Eusèbe* se firent une guerre cruelle ; & ce qu'on appelle l'arianisme fut long-temps établi dans toutes les provinces de l'Empire.

Julien le philosophe, surnommé l'apostat,

voulut étouffer ces divisions, & ne put y parvenir.

Le second concile général fut tenu à Constantinople en 381. On y expliqua ce que le concile de Nicée n'avait pas jugé à propos de dire sur le Saint-Esprit, & on ajouta à la formule de Nicée, *que le St Esprit est Seigneur vivifiant, qui procede du Père, & qu'il est adoré & glorifié avec le Père & le fils.*

Ce ne fut que vers le neuvième siècle que l'Église latine statua par degrés que le Saint Esprit procède du père & du Fils.

En 431, le troisième concile général tenu à Ephèse décida que *Marie* était véritablement mère de DIEU, & que JESUS avait deux natures & une personne. *Nestorius* évêque de Constantinople, qui voulait que la Ste Vierge fût appelée mère de CHRIST, fut déclaré *Judas* par le concile, & les deux natures furent encore confirmées par le concile de Calcédoine.

Je passerai légèrement sur les siècles suivans qui sont assez connus. Malheureusement il n'y eut aucune de ces disputes qui ne causât des guerres, & l'Église fut toujours obligée de combattre. DIEU permit encore, pour exercer la patience des fidelles, que les Grecs & les Latins rompirent sans retour au neuvième siècle : il permit encore qu'en Occident il y eût vingt-neuf schismes sanglans pour la chaire de Rome.

S'il y a environ seize cents millions d'hommes sur la terre, comme quelques docles le prétendent, la sainte Eglise catholique romaine

universelle en possède à-peu-près soixante millions, ce qui fait plus de la vingt-sixième partie des habitans du monde connu. (*)

CHRONOLOGIE.

On dispute depuis long-temps sur l'ancienne chronologie, mais y en a-t-il une ?

Il faudrait que chaque peuplade considérable eût possédé & conservé des registres authentiques bien attestés. Mais combien peu de peuplades savaient écrire ? & dans le petit nombre d'hommes qui cultivèrent cet art si rare, s'en est-il trouvé qui prissent la peine de marquer deux dates avec exactitude ?

Nous avons, à la vérité, dans des temps très-récens les observations célestes des Chinois & des Chaldéens. Elles ne remontent qu'environ deux mille ans plus ou moins avant notre ère vulgaire. Mais quand les premières annales se bornent à nous instruire qu'il y eut une éclipse sous un tel prince, c'est nous apprendre que ce prince existait, & non pas ce qu'il a fait.

De plus, les Chinois comptent l'année de la mort d'un empereur toute entière, fût-il mort le premier jour de l'an ; & son successeur date l'année suivante du nom de son prédécesseur. On ne peut montrer plus de respect pour ses ancêtres ; mais on peut supputer les

(*) Voyez *le précis de l'histoire de l'Église chrétienne*, au mot *Église*.

temps d'une manière plus fautive en comparaison de nos nations modernes.

Ajoutez que les Chinois ne commencent leur cycle sexagénaire, dans lequel ils ont mis de l'ordre, qu'à l'empereur *Iao*, deux mille trois cents cinquante-sept ans avant notre ère vulgaire. Tout le temps qui précède cette époque est d'une obscurité profonde.

Les hommes se sont toujours contentés de l'à-peu-près en tout genre. Par exemple, avant les horloges on ne savait qu'à-peu-près les heures du jour & de la nuit. Si on bâtissait, les pierres n'étaient qu'à-peu-près taillées, les bois à-peu-près équarris, les membres des statues à-peu-près dégrossis, on ne connaissait qu'à-peu-près ses plus proches voisins ; & malgré la perfection où nous avons tout porté, c'est ainsi qu'on en use encore dans la plus grande partie de la terre.

Ne nous étonnons donc pas s'il n'y a nulle part de vraie chronologie ancienne. Ce que nous avons des Chinois est beaucoup, si vous le comparez aux autres nations.

Nous n'avons rien des Indiens ni des Perses, presque rien des anciens Egyptiens. Tous nos systèmes inventés sur l'histoire de ces peuples, se contredisent autant que nos systèmes métaphysiques.

Les olympiades des Grecs ne commencent que sept cents vingt-huit ans avant notre manière de compter. On voit seulement vers ce temps-là quelques flambeaux dans la nuit, comme l'ère de *Nabonassar*, la guerre de Lacédémone & de Messène : encore dispute-t-on sur ces époques.

Tite-Live n'a garde de dire en quelle année *Romulus* commença son prétendu règne. Les Romains, qui savaient combien cette époque est incertaine, se seraient moqués de lui s'il eût voulu la fixer.

Il est prouvé que les deux cents quarante ans qu'on attribue aux sept premiers rois de Rome, sont le calcul le plus faux.

Les quatre premiers siècles de Rome sont absolument dénués de chronologie.

Si quatre siècles de l'empire le plus mémorable de la terre, ne forment qu'un amas indigeste d'événemens mêlés de fables, sans presque aucune date, que sera-ce de petites nations resserrées dans un coin de terre, qui n'ont jamais fait aucune figure dans le monde, malgré tous leurs efforts pour remplacer en charlataneries & en prodiges, ce qui leur manquait en puissance & en culture des arts?

De la vanité des systèmes, sur-tout en chronologie.

M. l'abbé de *Condillac* rendit un très-grand service à l'esprit humain, quand il fit voir le faux de touts les systèmes. Si on peut espérer de rencontrer un jour un chemin vers la vérité, ce n'est qu'après avoir bien reconnu tous ceux qui mènent à l'erreur. C'est du moins une consolation d'être tranquille, de ne plus chercher, quand on voit que tant de savans ont cherché en vain.

La chronologie est un amas de vessies remplies de vent. Tous ceux qui ont cru y marcher sur un terrain solide, sont tombés. Nous

avons aujourd'hui quatre-vingts systèmes, dont il n'y en a pas un de vrai.

Les Babyloniens disaient : Nous comptons quatre cents soixante & treize mille années d'observations célestes. Vient un parisien qui leur dit : Votre compte est juste ; vos années étaient d'un jour solaire ; elles reviennent à douze cents quatre-vingt-dix-sept des nôtres, depuis *Atlas* roi d'Afrique grand astronome, jusqu'à l'arrivée d'*Alexandre* à Babylone.

Mais jamais, quoi qu'en dise notre parisien, aucun peuple n'a pris un jour pour un an ; & le peuple de Babylone encore moins que personne. Il fallait seulement que ce nouveau venu de Paris dît aux Chaldéens : Vous êtes des exagérateurs, & nos ancêtres des ignorans ; les nations sont sujettes à trop de révolutions pour conserver des quatre mille sept cents trente-six siècles de calculs astronomiques. Et quant au roi des Maures *Atlas*, personne ne sait en quel temps il a vécu. *Pythagore* avait autant de raison de prétendre avoir été coq, que vous de vous vanter de tant d'observations. (1)

Le grand ridicule de toutes ces chronolo-

(1) Plusieurs savans ont imaginé que ces prétendues époques chronologiques n'étaient que des périodes astronomiques imaginées pour comparer entr'elles les révolutions des planètes & celle des fixes. Ces périodes, dont les prêtres astronomes & philosophes avaient seuls le secret, étant venues à la connaissance du peuple & des étrangers, on les prit pour des époques réelles, & on y arrangea des événemens miraculeux, des dynasties de rois qui régnaient chacun des milliers d'années, &c. &c. ; cette opinion assez probable est la seule idée raisonnable qu'on ait eue sur cette question.

gies fantastiques, est d'arranger toutes les époques de la vie d'un homme, sans savoir si cet homme a existé.

Langlet répète après quelques autres, dans sa *Compilation chronologique de l'histoire universelle* que précisément dans le temps d'*Abraham*, six ans après la mort de *Sara*, très-peu connue des Grecs, *Jupiter* âgé de soixante & deux ans commença à régner en Thessalie, que son règne fut de soixante ans, qu'il épousa sa sœur *Junon*, qu'il fut obligé de céder les côtes maritimes à son frère *Neptune*, que les Titans lui firent la guerre. Mais y a-t-il eu un *Jupiter* ? C'était par-là qu'il fallait commencer.

CICÉRON.

C'EST dans le temps de la décadence des beaux arts en France, c'est dans le siècle des paradoxes, & dans l'avilissement de la littérature & de la philosophie persécutées, qu'on veut flétrir *Cicéron* ; & quel est l'homme qui essaie de déshonorer sa mémoire ? c'est un de ses disciples, c'est un homme qui prête, comme lui, son ministère à la défense des accusés ; c'est un avocat qui a étudié l'éloquence chez ce grand maître ; c'est un citoyen qui paraît animé comme *Cicéron* même de l'amour du bien public. (1)

(1) M. *Linguet*. Cette satire de *Cicéron* est l'effet de ce secret penchant qui porte un grand nombre d'écrivains à combattre non les préjugés populaires, mais les opinions des hommes éclairés. Ils semblent dire comme *César* : j'aimerais mieux être le premier dans une bicoque que le second dans Rome. Pour acquérir quel-

Dans

Dans un livre intitulé *Canaux navigables*, livre rempli de vues patriotiques & grandes plus que praticables, on eſt bien étonné de lire cette philippique contre *Cicéron* qui n'a jamais fait creuſer de canaux.

« Le trait le plus glorieux de l'hiſtoire de » *Cicéron*, c'eſt la ruine de la conjuration de » *Catilina*; mais à le bien prendre, elle ne » fit du bruit à Rome, qu'autant qu'il affecta » d'y mettre de l'importance. Le danger exiſ- » tait dans ſes diſcours bien plus que dans la » choſe. C'était une entrepriſe d'hommes ivres » qu'il était facile de déconcerter. Ni le chef, » ni les complices n'avaient pris la moindre » meſure pour aſſurer le ſuccès de leur crime. » Il n'y eut d'étonnant dans cette étrange » affaire que l'appareil dont le conſul chargea » toutes ſes démarches, & la facilité avec » laquelle on lui laiſſa ſacrifier à ſon amour- » propre tant de rejetons des plus illuſtres » familles.

» D'ailleurs, la vie de *Cicéron* eſt pleine » de traits honteux; ſon éloquence était vé- » nale autant que puſillanime. Si ce n'était » pas l'intérêt qui dirigeait ſa langue, c'était

que gloire en ſuivant les traces des hommes éclairés, il faut ajouter des vérités nouvelles à celles qu'ils ont établies; il faut ſaiſir ce qui leur eſt échappé, voir mieux & plus loin qu'eux. Il faut être né avec du génie, le cultiver par des études aſſidues, ſe livrer à des travaux opiniâtres, & ſavoir enfin attendre la réputation. Au contraire, en combattant leurs opinions, on eſt sûr d'acquérir à meilleur marché une gloire plus prompte & plus brillante; & ſi on aime mieux compter les ſuffrages que de les peſer, il n'y a point à balancer entre ces deux partis.

» la frayeur ou l'espérance ; le désir de se faire » des appuis le portait à la tribune pour y » défendre sans pudeur des hommes plus déshonorés, plus dangereux cent fois que » *Catilina*. Parmi ses cliens, on ne voit presque » que des scélérats : & par un trait singulier » de la justice divine, il reçut enfin la mort » des mains d'un de ces misérables que son » art avait dérobés aux rigueurs de la justice » humaine. »

A le bien prendre, la conjuration de *Catilina* fit à Rome plus que *du bruit ;* elle la plongea dans le plus grand trouble, & dans le plus grand danger. Elle ne fut terminée que par une bataille si sanglante qu'il n'est aucun exemple d'un pareil carnage, & peu d'un courage aussi intrépide. Tous les soldats de *Catilina* après avoir tué la moitié de l'armée de *Petreius* furent tués jusqu'au dernier ; *Catilina* périt percé de coups sur un monceau de morts, & tous furent trouvés le visage tourné contre l'ennemi. Ce n'était pas là une entreprise si facile à déconcerter. *Césat* la favorisait, elle apprit à *Césat* à conspirer un jour plus heureusement contre sa patrie.

Cicéron défendait sans pudeur des hommes plus déshonorés, plus dangereux cent fois que Catilina.

Est-ce quand il défendait dans la tribune la Sicile contre *Verrès*, & la république romaine contre *Antoine ?* est-ce quand il réveillait la clémence de *Césat* en faveur de *Ligarius* & du roi *Déjotare ?* ou lorsqu'il obtenait le droit de cité pour le poëte *Archias* ; ou lorsque dans sa belle oraison pour la loi *Manilia* il

emportait tous les suffrages des Romains en faveur du grand *Pompée* ?

Il plaida pour *Milon* meurtrier de *Clodius*; mais *Clodius* avait mérité sa fin tragique par ses fureurs. *Clodius* avait trempé dans la conjuration de *Catilina*, *Clodius* était son plus mortel ennemi, il avait soulevé Rome contre lui, & l'avait puni d'avoir sauvé Rome ; *Milon* était son ami.

Quoi ! c'est de nos jours qu'on ose dire que DIEU punit *Cicéron* d'avoir plaidé pour un tribun militaire nommé *Popilius Léna*, & que la vengeance céleste le fit assassiner par ce *Popilius Léna* même ! Personne ne sait si *Popilius Léna* était coupable ou non du crime dont *Cicéron* le justifia quand il le défendit ; tous les hommes savent que ce monstre fut coupable de la plus horrible ingratitude, de la plus infame avarice, & de la plus détestable barbarie, en assassinant son bienfaiteur pour gagner l'argent de trois monstres comme lui. Il était réservé à notre siècle de vouloir faire regarder l'assassinat de *Cicéron* comme un acte de la justice divine. Les triumvirs ne l'auraient pas osé. Tous les siècles jusqu'ici ont détesté & pleuré sa mort.

On reproche à *Cicéron* de s'être vanté trop souvent d'avoir sauvé Rome, & d'avoir trop aimé la gloire. Mais ses ennemis voulaient flétrir cette gloire. Une faction tyrannique le condamnait à l'exil, & abattait sa maison, parce qu'il avait préservé toutes les maisons de l'incendie que *Catilina* leur préparait. Il vous est permis (c'est même un devoir) de vanter vos services quand on les méconnaît,

& sur-tout quand on vous en fait un crime.

On admire encore *Scipion* de n'avoir répondu à ses accusateurs que par ces mots : *C'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal, allons rendre grâce aux dieux.* Il fut suivi par tout le peuple au capitole, & nos cœurs l'y suivent encore en lisant ce trait d'histoire ; quoiqu'après tout il eût mieux valu rendre ses comptes que se tirer d'affaire par un bon mot.

Cicéron fut admiré de même par le peuple romain le jour qu'à l'expiration de son consulat, étant obligé de faire les sermens ordinaires, & se préparant à haranguer le peuple selon la coutume, il en fut empêché par le tribun *Métellus* qui voulait l'outrager. *Cicéron* avait commencé par ces mots : *Je jure* ; le tribun l'interrompit, & déclara qu'il ne lui permettrait pas de haranguer. Il s'éleva un grand murmure. *Cicéron* s'arrêta un moment, & renforçant sa voix noble & sonore, il dit pour toute harangue : *Je jure que j'ai sauvé la patrie.* L'assemblée enchantée s'écria : *Nous jurons qu'il a dit la vérité.* Ce moment fut le plus beau de sa vie. Voilà comme il faut aimer la gloire.

Je ne sais où j'ai lu autrefois ces vers ignorés:

Romains, j'aime la gloire & ne veux point m'en taire ;
Des travaux des humains c'est le digne salaire :
Ce n'est qu'en vous servant qu'il la faut acheter :
Qui n'ose la vouloir n'ose la mériter.

Peut-on mépriser *Cicéron* si on considère sa conduite dans son gouvernement de la Cilicie,

qui était alors une des plus importantes provinces de l'empire romain, en ce qu'elle confinait à la Syrie & à l'empire des Parthes. Laodicée, l'une des plus belles villes d'Orient, en était la capitale : cette province était aussi florissante qu'elle est dégradée aujourd'hui sous le gouvernement des Turcs, qui n'ont jamais eu de *Cicéron*.

Il commence par protéger le roi de Cappadoce *Ariobarzane*, & il refuse les présens que ce roi veut lui faire. Les Parthes viennent attaquer en pleine paix Antioche ; *Cicéron* y vole, il atteint les Parthes après des marches forcées par le mont Taurus, il les fait fuir, il les poursuit dans leur retraite, *Orzace* leur général est tué avec une partie de son armée.

De là il court à Pendenissum, capitale d'un pays allié des Parthes, il la prend : cette province est soumise. Il tourne aussitôt contre les peuples appelés *Tiburaniens*, il les défait ; & ses troupes lui déférent le titre d'*empereur* qu'il garda toute sa vie. Il aurait obtenu à Rome les honneurs du triomphe sans *Caton* qui s'y opposa, & qui obligea le sénat à ne décerner que des réjouissances publiques & des remercîmens aux dieux, lorsque c'était à *Cicéron* qu'on devait en faire.

Si on se représente l'équité, le désintéressement de *Cicéron* dans son gouvernement, son activité, son affabilité, deux vertus si rarement compatibles, les bienfaits dont il combla les peuples dont il était le souverain absolu, il faudra être bien difficile pour ne pas accorder son estime à un tel homme.

Si vous faites réflexion que c'est-là ce même

romain qui le premier introduisit la philosophie dans Rome, que ses Tusculanes & son livre de la Nature des Dieux sont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrit la sagesse qui n'est qu'humaine, & que son traité des Offices est le plus utile que nous ayons en morale, il sera encore plus mal aisé de mépriser *Cicéron*. Plaignons ceux qui ne le lisent pas, plaignons encore plus ceux qui ne lui rendent pas justice.

Opposons au détracteur français les vers de l'espagnol *Martial* dans son épigramme contre *Antoine*.

Quid prosunt sacræ pretiosa silentia linguæ?
Incipient omnes pro Cicerone loqui.

Ta prodigue fureur acheta son silence,
Mais l'univers entier parle à jamais pour lui.

Voyez sur-tout ce que dit *Juvenal* :

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

CIEL MATÉRIEL.

Les lois de l'optique, fondées sur la nature des choses, ont ordonné que de notre petit globe nous verrons toujours le ciel matériel, comme si nous en étions le centre, quoique nous soyons bien loin d'être centre :

Que nous le verrons toujours comme une voûte surbaissée, quoiqu'il n'y ait d'autre voûte que celle de notre atmosphère, laquelle n'est point surbaissée :

Que nous verrons toujours des astres roulant sur cette voûte, & comme dans un même cercle, quoiqu'il n'y ait que cinq planètes principales & dix lunes, & un anneau, qui marchent ainsi que nous dans l'espace :

Que notre soleil & notre lune nous paraîtront toujours d'un tiers plus grands à l'horizon qu'au zénith, quoiqu'ils soient plus près de l'observateur au zénith qu'à l'horizon.

Voici l'effet que font nécessairement les astres sur nos yeux.

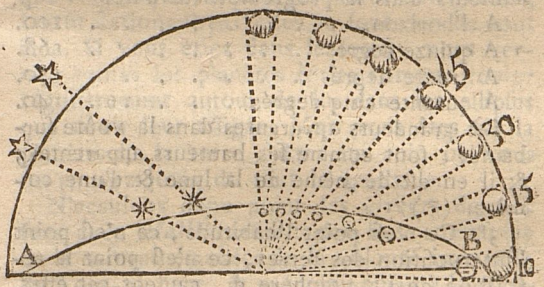

Cette figure représente à-peu-près en quelle proportion le soleil & la lune doivent être aperçus dans la courbe A B, *& comment les astres doivent paraître plus rapprochés les uns des autres dans la même courbe.*

1°. Telles sont les lois de l'optique, telle est la nature de vos yeux, que premièrement le ciel matériel, les nuages, la lune, le soleil qui est si loin de vous, les planètes qui dans leur apogée en sont encore plus loin, tous les astres placés à des distances encore plus

immenſes, comètes, météores, tout doit vous paraître dans cette voûte ſurbaiſſée compoſée de votre atmoſphère.

2°. Pour moins compliquer cette vérité, obſervons ſeulement ici le ſoleil qui ſemble parcourir le cercle A B.

Il doit vous paraître au zénith plus petit qu'à quinze degrés au-deſſous, à trente degrés encore plus gros, & enfin à l'horizon encore davantage; tellement que ſes dimenſions dans le ciel inférieur décroiſſent en raiſon de ſes hauteurs dans la progreſſion ſuivante.

A l'horizon.	100.
A quinze degrés	68.
A trente degrés	50.
A quarante-cinq degrés	40.

Ses grandeurs apparentes dans la voûte ſurbaiſſée, ſont comme ſes hauteurs apparentes; & il en eſt de même de la lune & d'une comète. (*)

3°. Ce n'eſt point l'habitude, ce n'eſt point l'interpoſition des terres, ce n'eſt point la réfraction de l'atmoſphère qui cauſent cet effet. *Mallebranche* & *Régis* ont diſputé l'un contre l'autre; mais *Robert Shmith* a calculé. (1)

(*) Voyez l'optique de *Robert Shmith.*

(1) L'opinion de *Shmith* eſt au fond la même que celle de *Mallebranche.* Puiſque les aſtres au zénith & à l'horizon ſont vus ſous un angle à-peu-près égal, la différence apparente de grandeur ne peut venir que de la même cauſe qui nous fait juger un corps de cent pouces vu à cent pieds plus grand qu'un corps d'un pouce vu à un pied, & cette cauſe ne peut être qu'un jugement de l'ame devenu habituel, & dont par cette raiſon nous avons ceſſé d'avoir une conſcience diſtincte.

4°.

4°. Observez les deux étoiles qui étant à une prodigieuse distance l'une de l'autre, & à des profondeurs très-différentes dans l'immensité de l'espace, sont considérées ici comme placées dans le cercle que le soleil semble parcourir. Vous les voyez distantes l'une de l'autre dans le grand cercle, se rapprochant dans le petit par les mêmes lois.

C'est ainsi que vous voyez le ciel matériel. C'est par ces règles invariables de l'optique que vous voyez les planètes tantôt rétrogrades, tantôt stationnaires: elles ne sont rien de tout cela. Si vous étiez dans le soleil, vous verriez toutes les planètes & les comètes rouler régulièrement autour de lui dans les ellipses que DIEU leur assigne. Mais vous êtes sur la planète de la terre, dans un coin où vous ne pouvez jouir de tout le spectacle.

N'accusons donc point les erreurs de nos sens avec *Mallebranche*: des lois constantes de la nature, émanées de la volonté immuable du Tout-puissant, & proportionnées à la constitution de nos organes, ne peuvent être des erreurs.

Nous ne pouvons voir que les apparences des choses, & non les choses mêmes. Nous ne sommes pas plus trompés quand le soleil, ouvrage de DIEU, cet astre un million de fois aussi gros que notre terre, nous paraît plat & large de deux pieds, que lorsque dans un miroir convexe, ouvrage de nos mains, nous voyons un homme sous la dimension de quelques pouces.

Si les mages chaldéens furent les premiers qui se servirent de l'intelligence que DIEU

leur donna pour mesurer & mettre à leur place les globes célestes, d'autres peuples plus grossiers ne les imitèrent pas.

Ces peuples, enfans & sauvages, imaginèrent la terre plate, soutenue dans l'air je ne sais comment par son propre poids; le soleil, la lune & les étoiles marchant continuellement sur un cintre solide qu'on appela *plaque*, *firmament*; ce cintre portant des eaux, & ayant des portes d'espace en espace, les eaux sortant par ces portes pour humecter la terre.

Mais comment le soleil, la lune & tous les astres reparaissaient-ils après s'être couchés? on n'en savait rien. Le ciel touchait à la terre plate; il n'y avait pas moyen que le soleil, la lune & les étoiles tournassent sous la terre & allassent se lever à l'orient après s'être couchés à l'occident. Il est vrai que ces ignorans avaient raison par hasard, en ne concevant pas que le soleil & les étoiles fixes tournassent autour de la terre. Mais ils étaient bien loin de soupçonner le soleil immobile, & la terre avec son satellite tournant autour de lui dans l'espace avec les autres planètes. Il y avait plus loin de leurs fables au vrai système du monde que des ténèbres à la lumière.

Ils croyaient que le soleil & les étoiles revenaient par des chemins inconnus, après s'être délassés de leur course dans la mer Méditerranée, on ne sait pas précisément dans quel endroit. Il n'y avait pas d'autre astronomie du temps même d'*Homère* qui est si nouveau. Car les Chaldéens tenaient leur science secrète pour se faire plus respecter des peuples. *Homère* dit plus d'une fois, que le soleil se plonge

dans l'Océan ; (& encore cet Océan c'eſt le Nil) c'eſt-là qu'il répare par la fraîcheur des eaux, pendant la nuit, l'épuiſement du jour : après quoi il va ſe rendre au lieu de ſon lever par des routes inconnues aux mortels. Cette idée reſſemble beaucoup à celle du baron de *Feneſte*, qui dit que ſi on ne voit pas le ſoleil quand il revient, *c'eſt qu'il revient de nuit.*

Comme alors la plupart des peuples de Syrie & les Grecs connaiſſaient un peu l'Aſie & une petite partie de l'Europe, & qu'ils n'avaient aucune notion de tout ce qui eſt au nord du Pont-Euxin & au midi du Nil, ils établirent d'abord que la terre était plus longue que large d'un grand tiers ; par conſéquent le ciel qui touchait à la terre & qui l'embraſſait, était auſſi plus long que large. De-là nous vinrent les degrés de longitude & de latitude, dont nous avons toujours conſervé les noms, quoique nous ayons réformé la choſe.

Le livre de *Job*, compoſé par un ancien Arabe, qui avait quelque connaiſſance de l'aſtronomie puiſqu'il parle des conſtellations, s'exprime pourtant ainſi : « Où étiez-vous » quand je jetais les fondemens de la terre ? » qui en a pris les dimenſions ? ſur quoi ſes » baſes portent-elles ? qui a poſé ſa pierre » angulaire ? »

Le moindre écolier lui répondrait aujourd'hui : La terre n'a ni pierre angulaire, ni baſe, ni fondement ; & à l'égard de ſes dimenſions nous les connaiſſons très-bien, puiſque depuis *Magellan* juſqu'à M. de *Bougainville*, plus d'un navigateur en a fait le tour.

Le même écolier fermerait la bouche au

déclamateur *Lactance* & à tous ceux qui ont dit avant & après lui que la terre eſt fondée ſur l'eau, & que le ciel ne peut être au-deſſous de la terre ; & que par conſéquent il eſt ridicule & impie de ſoupçonner qu'il y ait des antipodes.

C'eſt une choſe curieuſe de voir avec quel dédain, avec quelle pitié *Lactance* regarde tous les philoſophes qui depuis quatre cents ans commençaient à connaître le cours appârent du ſoleil & des planètes, la rondeur de la terre, la liquidité, la non-réſiſtance des cieux, à travers deſquels les planètes couraient dans leurs orbites, &c. Il recherche (*a*) *par quels degrés les philoſophes ſont parvenus à cet excès de folie de faire de la terre une boule, & d'entourer cette boule du ciel.*

Ces raiſonnemens ſont dignes de tous ceux qu'il fait ſur les ſibylles.

Notre écolier dirait à tous ces docteurs : apprenez qu'il n'y a point de cieux ſolides placés les uns ſur les autres, comme on vous l'a dit ; qu'il n'y a point de cercles réels dans leſquels les aſtres courent ſur une prétendue plaque :

Que le ſoleil eſt le centre de notre monde planétaire :

Que la terre & les planètes roulent autour

(*a*) *Lactance*, liv. III, chap. XXIV ; & le clergé de France aſſemblé ſolennellement en 1770, dans le dix-huitième ſiècle, citait ſérieuſement comme un père de l'Égliſe, ce *Lactance* dont les élèves de l'école d'Alexandrie ſe feraient moqués de ſon temps, s'ils avaient daigné jeter les yeux ſur ſes rapſodies.

de lui, dans l'espace, non pas en traçant des cercles, mais des ellipses.

Apprenez qu'il n'y a ni dessus ni dessous; mais que les planètes, les comètes tendent toutes vers le soleil, leur centre, & que le soleil tend vers elles, par une gravitation éternelle.

Lactance & les autres babillards seraient bien étonnés en voyant le système du monde tel qu'il est.

CIEL DES ANCIENS.

Si un ver à soie donnait le nom de *ciel* au petit duvet qui entoure sa coque, il raisonnerait aussi bien que firent tous les anciens, en donnant le nom de *ciel* à l'atmosphère, qui est, comme dit très-bien M. de *Fontenelle* dans ses *mondes*, le duvet de notre coque.

Les vapeurs qui sortent de nos mers & de notre terre, & qui forment les nuages, les météores & les tonnerres, furent pris d'abord pour la demeure des Dieux. Les Dieux descendent toujours dans des nuages d'or chez *Homère*; c'est de-là que les peintres les peignent encore aujourd'hui assis sur une nuée. Comment est-on assis sur l'eau? Il était bien juste que le maître des Dieux fût plus à son aise que les autres: on lui donna un aigle pour le porter, parce que l'aigle vole plus haut que les autres oiseaux.

Les anciens Grecs voyant que les maîtres des villes demeuraient dans des citadelles, au haut de quelque montagne, jugèrent que les

Dieux pouvaient avoir une citadelle aussi, & la placèrent en Thessalie sur le mont Olympe, dont le sommet est quelquefois caché dans les nues ; de sorte que leur palais était de plain-pied à leur ciel.

Les étoiles & les planètes, qui semblent attachées à la voûte bleue de notre atmosphère, devinrent ensuite les demeures des Dieux ; sept d'entr'eux eurent chacun leur planète, les autres logèrent où ils purent ; le conseil général des Dieux se tenait dans une grande salle, à laquelle on allait par la voie lactée : car il fallait bien que les Dieux eussent une salle en l'air, puisque les hommes avaient des hôtels-de-ville sur la terre.

Quand les Titans, espèce d'animaux entre les Dieux & les hommes, déclarèrent une guerre assez juste à ces Dieux-là, pour réclamer une partie de leur héritage du côté paternel, étant fils du ciel & de la terre, ils ne mirent que deux ou trois montagnes les unes sur les autres, comptant que c'en était bien assez pour se rendre maître du ciel, & du château de l'Olympe.

Neve foret terris securior arduus æther,
Affectasse ferunt regnum cœli Æ gigantes,
Altaque congestos struxisse ad sidera montes.

On attaqua le ciel aussi-bien que la terre ;
Les géans chez les Dieux osant porter la guerre,
Entassèrent des monts jusqu'aux astres des nuits.

Il y a pourtant des six cents millions de lieues de ces astres là, & beaucoup plus loin encore de plusieurs étoiles au mont Olympe.

Virgile ne fait point de difficulté de dire :

Sub pedibusque videt nubes & sidera Daphnis.
Daphnis voit sous ses pieds les astres & les nues.

Mais où donc était *Daphnis* ?

A l'opéra & dans des ouvrages plus sérieux on fait descendre des Dieux au milieu des vents, des nuages & du tonnerre, c'est-à-dire, qu'on promène DIEU dans les vapeurs de notre petit globe. Ces idées sont si proportionnées à notre faiblesse, qu'elles nous paraissent grandes.

Cette physique d'enfans & de vieilles était prodigieusement ancienne ; cependant on croit que les Chaldéens avaient des idées presqu'aussi saines que nous de ce qu'on appelle *le ciel* ; ils plaçaient le soleil au centre de notre monde planétaire, à-peu-près à la distance de notre globe que nous avons reconnue ; ils faisaient tourner la terre, & quelques planètes autour de cet astre ; c'est ce que nous apprend *Aristarque* de Samos : c'est à-peu-près le système du monde que *Copernic* a perfectionné depuis ; mais les philosophes gardaient le secrets pour eux, afin d'être plus respectés des rois & du peuple, ou plutôt pour n'être pas persécutés.

La langage de l'erreur est si familier aux hommes, que nous appelons encore nos vapeurs, & l'espace de la terre à lune, du nom de *ciel* ; nous disons, monter au ciel, comme nous disons que le soleil tourne quoiqu'on sache bien qu'il ne tourne pas. Nous sommes probablement le ciel pour les habitans

de la lune, & chaque planète place son ciel dans la planète voisine.

Si on avait demandé à *Homère* dans quel ciel était allée l'ame de *Sarpédon*, & où était celle d'*Hercule*, *Homère* eût été bien embarrassé ; il eût répondu par des vers harmonieux.

Quelle sureté avait-on que l'ame aérienne d'*Hercule* se fût trouvée plus à son aise dans Vénus, dans Saturne, que sur notre globe ? Aurait-elle été dans le soleil ? la place ne paraît pas tenable dans cette fournaise. Enfin, qu'entendaient les anciens par le ciel ? ils n'en savaient rien, ils criaient toujours *le ciel & la terre ;* c'est comme si on criait l'infini & un atome. Il n'y a point, à proprement parler, de ciel, il y a une quantité prodigieuse de globes qui roulent dans l'espace vide ; & notre globe roule comme les autres.

Les anciens croyaient qu'aller dans les cieux c'était monter ; mais on ne monte point d'un globe à un autre ; les globes célestes sont tantôt au-dessus de notre horizon, tantôt au-dessous. Ainsi, supposons que *Vénus* étant venue à Paphos, retournât dans sa planète quand cette planète était couchée, la déesse *Vénus* ne montait point alors par rapport à notre horizon ; elle descendait, & on devait dire en ce cas *descendre au ciel*. Mais les anciens n'y entendaient pas tant de finesse ; ils avaient des notions vagues, incertaines, contradictoires sur tout ce qui tenait à la physique. On a fait des volumes immenses pour savoir ce qu'ils pensaient sur bien des questions de cette sorte. Quatre mots auraient suffi : *ils ne pensaient pas*.

Il faut toujours en excepter un petit nombre de ſages, mais ils ſont venus tard ; peu ont expliqué leurs penſées, & quand ils l'ont fait, les charlatans de la terre les ont envoyés au ciel par le plus court chemin.

Un écrivain qu'on nomme, je crois, *Pluche*, a prétendu faire de *Moïſe* un grand phyſicien ; un autre avait auparavant concilié *Moïſe* avec *Deſcartes*, & avait imprimé le *Carteſius Mozaizans* ; ſelon lui, *Moïſe* avait inventé le premier les tourbillons & la matière ſubtile ; mais on ſait aſſez que DIEU qui fit de *Moïſe* un grand légiſlateur, un grand prophète, ne voulut point du tout en faire un profeſſeur de phyſique ; il inſtruiſit les Juifs de leur devoir, & ne leur enſeigna pas un mot de philoſophie. *Calmet* qui a beaucoup compilé, & qui n'a raiſonné jamais, parle du ſyſtème des Hébreux ; mais ce peuple groſſier était bien loin d'avoir un ſyſtème ; il n'avait pas même d'école de géométrie, le nom leur en était inconnu ; leur ſeule ſcience était le métier de courtier & l'uſure.

On trouve dans leurs livres quelques idées louches, incohérentes, & dignes en tout d'un peuple barbare ſur la ſtructure du ciel. Leur premier ciel était l'air, le ſecond le firmament, où étaient attachées les étoiles ; ce firmament était ſolide & de glace, & portait les eaux ſupérieures, qui s'échappèrent de ce réſervoir par des portes, des écluſes, des cataractes, au temps du déluge.

Au-deſſus de ce firmament, ou de ces eaux ſupérieures, était le troiſième ciel ou l'empyrée, où *St Paul* fut ravi. Le firmament était

une espèce de demi-voûte, qui embrassait la terre. Le soleil ne fesait point le tour d'un globe qu'ils ne connaissaient pas. Quand il était parvenu à l'occident, il revenait à l'orient par un chemin inconnu; & si on ne le voyait pas, c'était comme le dit le baron de *Feneste*, parce qu'il revenait de nuit.

Encore les Hébreux avaient-ils pris ces rêveries des autres peuples. La plupart des nations, excepté l'école des Chaldéens, regardaient le ciel comme solide; la terre fixe & immobile était plus longue d'orient en occident que du midi au nord d'un grand tiers; de-là viennent ces expressions de longitude & de latitude que nous avons adoptées. On voit que dans cette opinion il était impossible qu'il y eût des antipodes. Aussi *St Augustin* traite l'idée des antipodes *d'absurdité*; & *Lactance*, que nous avons déjà cité, dit expressément: *Y a-t-il des gens assez fous pour croire qu'il y ait des hommes dont la tête soit plus basse que les pieds? &c.*

St Chrysostome s'écrie dans sa quatorzième homélie: *Où sont ceux qui prétendent que les cieux sont mobiles, & que leur forme est circulaire?*

Lactance dit encore au liv. III de ses institutions: *Je pourrais vous prouver par beaucoup d'argumens qu'il est impossible que le ciel entoure la terre.*

L'auteur du Spectacle de la nature pourra dire à M. le chevalier, tant qu'il voudra, que *Lactance* & *St Chrysostome* étaient de grands philosophes, on lui répondra qu'ils étaient de grands saints, & qu'il n'est point du tout né-

ceſſaire pour être un ſaint, d'être un bon aſtronome. On croira qu'ils ſont au ciel, mais on avouera qu'on ne ſait pas dans quelle partie du ciel préciſément.

CIRCONCISION.

LORSQU'*Hérodote* raconte ce que lui ont dit les barbares chez leſquels il a voyagé, il raconte des ſottiſes, & c'eſt ce que font la plupart des voyageurs; auſſi n'exige-t-il pas qu'on le croie, quand il parle de l'aventure de *Gigès* & de *Candaule*, d'*Arion* porté ſur un dauphin, & de l'oracle conſulté pour ſavoir ce que feſait *Créſus*, qui répondit qu'il feſait cuire alors une tortue dans un pot couvert; & du cheval de *Darius* qui ayant henni le premier de tous, déclara ſon maître roi, & de cent autres fables propres à amuſer des enfans & à être compilées par des rhéteurs; mais quand il parle de ce qu'il a vu, des coutumes des peuples qu'il a examinées, de leurs antiquités qu'il a conſultées, il parle alors à des hommes.

Il ſemble, dit-il au livre d'Euterpe, *que les habitans de la Colchide ſont originaires d'Egypte; j'en juge par moi-même plutôt que par ouï-dire: car j'ai trouvé qu'en Colchide on ſe ſouvenait bien plus des anciens Egyptiens qu'on ne ſe reſſouvenait des anciennes coutumes de Colchos en Egypte.*

Ces habitans des bords du Pont-Euxin prétendaient être une colonie établie par Séſoſtris; pour moi, je le conjecturais non-ſeulement

parce qu'ils sont basanés, & qu'ils ont les cheveux frisés, mais parce que les peuples de Colchide, d'Egypte & d'Ethiopie, sont les seuls sur la terre qui se sont fait circoncire de tout temps; car les Phéniciens & ceux de la Palestine avouent qu'ils ont pris la circoncision des Egyptiens. Les Syriens qui habitent aujourd'hui sur les rivages du Thermodon & de Pathenie, & les Macrons leurs voisins avouent qu'il n'y a pas long-temps qu'ils se sont conformés à cette coutume d'Egypte; c'est par-là principalement qu'ils sont reconnus pour Egyptiens d'origine.

A l'égard de l'Ethiopie & de l'Egypte, comme cette cérémonie est très-ancienne chez ces deux nations, je ne saurais dire qui des deux tient la circoncision de l'autre: il est toutefois vraisemblable que les Ethiopiens la prirent des Egyptiens; comme, au contraire, les Phéniciens ont aboli l'usage de circoncire les enfans nouveaux nés, depuis qu'ils ont eu plus de commerce avec les Grecs.

Il est évident, par ce passage d'*Hérodote*, que plusieurs peuples avaient pris la circoncision de l'Egypte; mais aucune nation n'a jamais prétendu avoir reçu la circoncision des Juifs. A qui peut-on donc attribuer l'origine de cette coutume, où à la nation de qui cinq ou six autres confessent la tenir, ou à une autre nation bien moins puissante, moins commerçante, moins guerrière, cachée dans un coin de l'Arabie pétrée, qui n'a jamais communiqué le moindre de ses usages à aucun peuple.

Les Juifs disent qu'ils ont été reçus autrefois

par charité dans l'Egypte ; n'eſt-il pas bien vraiſemblable que le petit peuple a imité un uſage du grand peuple, & que les Juifs ont pris quelques coutumes de leurs maîtres ?

Clément d'Alexandrie rapporte que *Pythagore* voyageant chez les Egyptiens, fut obligé de ſe faire circoncire, pour être admis à leurs myſtères ; il fallait donc abſolument être circoncis pour être au nombre des prêtres d'Egypte. Ces prêtres exiſtaient lorſque *Joſeph* arriva en Egypte ; le gouvernement était très-ancien, & les cérémonies antiques de l'Egypte obſervées avec la plus ſcrupuleuſe exactitude.

Les Juifs avouent qu'ils demeurèrent pendant deux cents cinq ans en Egypte ; ils diſent qu'ils ne ſe firent point circoncire dans cet eſpace de temps ; il eſt donc clair que pendant deux cents cinq ans, les Egyptiens n'ont pas reçu la circonciſion des Juifs ; l'auraient-ils priſe d'eux, après que les Juifs leur eurent volé tous les vaſes qu'on leur avait prêtés, & ſe furent enfuis dans le déſert avec leur proie, ſelon leur propre témoignage ? Un maître adoptera-t-il la principale marque de la religion de ſon eſclave voleur & fugitif ? cela n'eſt pas dans la nature humaine.

Il eſt dit dans le livre de *Joſué*, que les Juifs furent circoncis dans le déſert. *Je vous ai délivré de ce qui feſait votre opprobre chez les Egyptiens*. Or, quel pouvait être cet opprobre pour des gens qui ſe trouvaient entre les peuples de Phénicie, les Arabes & les Egyptiens, ſi ce n'eſt ce qui les rendait mépriſables à ces trois nations ? comment leur

ôte-t-on cet opprobre ? en leur ôtant un peu de prépuce : n'eſt-ce pas-là le ſens naturel de ce paſſage ?

La Genèſe dit qu'*Abraham* avait été circoncis auparavant, mais *Abraham* voyagea en Egypte, qui était depuis long-temps un royaume floriſſant, gouverné par un puiſſant roi ; rien n'empêche que dans ce royaume ſi ancien, la circonciſion ne fût établie. De plus la circonciſion d'*Abraham* n'eut point de ſuite ; ſa poſtérité ne fut circonciſe que du temps de *Joſué*.

Or avant *Joſué*, les Iſraélites, de leur aveu même, prirent beaucoup de coutumes des Egyptiens ; ils les imitèrent dans pluſieurs ſacrifices, dans pluſieurs cérémonies, comme dans les jeûnes qu'on obſervait les veilles des fêtes d'*Iſis*, dans les ablutions, dans la coutume de raſer la tête des prêtres : l'encens, le candelabre, le ſacrifice de la vache rouſſe, la purification avec de l'hyſope, l'abſtinence du cochon, l'horreur des uſtenſiles de cuiſine des étrangers, tout atteſte que le petit peuple hébreu, malgré ſon averſion pour la grande nation égyptienne, avait retenu une infinité d'uſages de ſes anciens maîtres. Ce bouc *Hazazel* qu'on envoyait dans le déſert, chargé des péchés du peuple, était une imitation viſible d'une pratique égyptienne ; les rabbins conviennent même que le mot d'*Hazazel* n'eſt point hébreu. Rien n'empêche donc que les Hébreux n'aient imité les Egyptiens dans la circonciſion, comme feſaient les Arabes leurs voiſins.

Il n'eſt point extraordinaire que DIEU, qui

a sanctifié le baptême si ancien chez les Asiatiques, ait sanctifié aussi la circoncision non moins ancienne chez les Africains. On a déjà remarqué qu'il est le maître d'attacher ses grâces aux signes qu'il daigne choisir.

Au reste, depuis que sous *Josué*, le peuple juif eut été circoncis, il a conservé cet usage jusqu'à nos jours; les Arabes y ont aussi toujours été fidelles; mais les Egyptiens, qui dans les premiers temps circoncisaient les garçons & les filles, cessèrent avec le temps de faire aux filles cette opération, & enfin la restraignirent aux prêtres, aux astrologues & aux prophètes. C'est ce que *Clément* d'Alexandrie & *Origène* nous apprennent. En effet, on ne voit point que les *Ptolomées* aient jamais reçu la circoncision.

Les auteurs latins qui traitent les Juifs avec un si profond mépris qu'ils les appellent *curtus apella*, par dérision, *credat Judæus apella*, *curti Judæi*, ne donnent point de ces épithètes aux Egyptiens. Tout le peuple d'Egypte est aujourd'hui circoncis, mais par une autre raison, parce que le mahométisme adopta l'ancienne circoncision de l'Arabie.

C'est cette circoncision arabe qui a passé chez les Ethiopiens, où l'on circoncit encore les garçons & les filles.

Il faut avouer que cette cérémonie de la circoncision paraît d'abord bien étrange; mais on doit remarquer que de tout temps les prêtres de l'Orient se consacraient à leurs divinités par des marques particulières. On gravait avec un poinçon une feuille de lierre sur les prêtres de *Bacchus*. *Lucien* nous dit que les

dévots à la déesse *Isis* s'imprimaient des caractères sur le poignet, & sur le cou. Les prêtres de *Cybèle* se rendaient eunuques.

Il y a grande apparence que les Egyptiens, qui révéraient l'instrument de la génération, & qui en portaient l'image en pompe dans leurs processions, imaginèrent d'offrir à *Isis* & *Osiris*, par qui tout s'engendrait sur la terre, une partie légère du membre par qui ces dieux avaient voulu que le genre-humain se perpétuât. Les anciennes mœurs orientales sont si prodigieusement différentes des nôtres, que rien ne doit paraître extraordinaire à quiconque a un peu de lecture. Un Parisien est tout surpris quand on lui dit que les Hottentots font couper à leurs enfans mâles un testicule. Les Hottentots sont peut-être surpris que les Parisiens en gardent deux.

CIRUS.

PLUSIEURS doctes, & *Rollin* après eux, dans un siècle où l'on cultive sa raison, nous ont assuré que *Javan*, qu'on suppose être le père des Grecs, était petit-fils de *Noé*. Je le crois, comme je crois que *Persée* était le fondateur du royaume de Perse, & *Niger* de la Nigritie. C'est seulement un de mes chagrins que les Grecs n'aient jamais connu ce *Noé* le véritable auteur de leur race. J'ai marqué ailleurs mon étonnement & ma douleur qu'*Adam* notre père à tous ait été absolument ignoré de tous, depuis le Japon jusqu'au détroit de Lemaire, excepté d'un petit peuple, qui n'a lui-même été

été connu que très-tard. La science des généalogies est sans doute très-certaine, mais bien difficile.

Ce n'est ni sur *Javan*, ni sur *Noé*, ni sur *Adam* que tombent aujourd'hui mes doutes ; c'est sur *Cirus* ; & je ne cherche pas laquelle des fables débitées sur *Cirus* est préférable, celle d'*Hérodote* ou de *Ctésias*, ou celle de *Xénophon*, ou de *Diodore*, ou de *Justin*, qui toutes se contredisent. Je ne demande point pourquoi on s'est obstiné à donner ce nom de *Cirus* à un barbare qui s'appelait *Kosrou*, & ceux de *Ciropolis*, de *Persépolis*, à des villes qui ne se nommèrent jamais ainsi.

Je laisse là tout ce qu'on a dit du grand *Cirus* ; & jusqu'au roman de ce nom, & jusqu'aux *voyages* que l'écossais *Ramsay* lui a fait entreprendre. Je demande seulement quelques instructions aux Juifs dont ils ont parlé.

Je remarque d'abord qu'aucun historien n'a dit un mot des Juifs dans l'histoire de *Cirus*, & que les Juifs sont les seuls qui osent faire mention d'eux-mêmes en parlant de ce prince.

Ils ressemblent en quelque sorte à certaines gens qui disaient d'un ordre de citoyens supérieur à eux : *Nous connaissons messieurs, mais messieurs ne nous connaissent pas.* Il en est de même d'*Alexandre* par rapport aux Juifs. Aucun historien d'*Alexandre* n'a mêlé le nom d'*Alexandre* avec celui des Juifs ; mais *Josephe* ne manque pas de dire qu'*Alexandre* vint rendre ses respects à Jérusalem ; qu'il adora je ne sais quel pontife juif nommé *Jaddus*, lequel

lui avait autrefois prédit en songe la conquête de la Perse. Tous les petits se rengorgent ; les grands songent moins à leur grandeur.

Quand *Tarif* vint conquérir l'Espagne, les vaincus lui disent qu'ils l'ont prédit. On en dit autant à *Gengis*, à *Tamerlan*, à *Mahomet II.*

A Dieu ne plaise que je veuille comparer les prophéties juives à tous les diseurs de bonne-aventure qui font leur cour aux victorieux, & qui leur prédisent ce qui leur est arrivé. Je remarque seulement que les Juifs produisent des témoignages de leur nation sur *Cirus*, environ cent soixante ans avant qu'il fût au monde.

On trouve dans *Isaïe :* (chap. XLV.) *Voici ce que dit le Seigneur à Cirus qui est mon Christ ; que j'ai pris par la main pour lui assujettir les nations, pour mettre en fuite les rois, pour ouvrir devant lui les portes. Je marcherai devant vous ; j'humilierai les grands ; je romprai les coffres ; je vous donnerai l'argent caché, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur, &c.*

Quelques savans ont peine à digérer que le Seigneur gratifie du nom de son CHRIST un profane de la religion de *Zoroastre*. Ils osent dire que les Juifs firent comme tous les faibles qui flattent les puissans ; qu'ils supposèrent des prédictions en faveur de *Cirus*.

Ces savans ne respectent pas plus *Daniel* qu'*Isaïe*. Ils traitent toutes les prophéties attribuées à *Daniel* avec le même mépris que *St Jérome* montre pour l'aventure de *Suzanne*,

pour celle du dragon de *Bélus*, & pour les trois enfans de la fournaise.

Ces savans ne paraissent pas assez pénétrés d'estime pour les prophètes. Plusieurs même d'entr'eux prétendent qu'il est métaphysiquement impossible de voir clairement l'avenir ; qu'il y a une contradiction formelle à voir ce qui n'est point ; que le futur n'existe pas, & par conséquent ne peut être vu ; que les fraudes en ce genre sont innombrables chez toutes les nations ; qu'il faut enfin se défier de tout dans l'histoire ancienne.

Ils ajoutent que s'il y a jamais eu une prédiction formelle, c'est celle de la découverte de l'Amérique dans *Sénèque* le tragique.

. . . . . Venient annis
Sæcula seris quibus oceanus
Vincula rerum laxet, & ingens
Pateat tellus, &c. . . .

Les quatre étoiles du pôle antarctique sont annoncées encore plus clairement dans le *Dante*. Cependant personne ne s'est avisé de prendre *Sénèque* & *Aligeri Dante* pour des devins.

Nous sommes bien loin d'être du sentiment de ces savans, nous nous bornons à être extrêmement circonspects sur les prophètes de nos jours.

Quant à l'histoire de *Cirus*, il est vraiment fort difficile de savoir s'il mourut de sa belle mort, ou si *Thomiris* lui fit couper la tête. Mais je souhaite, je l'avoue, que les savans qui font couper le cou à *Cirus*, aient raison.

Il n'eſt pas mal que ces illuſtres voleurs de grand chemin, qui vont pillant, & enſanglantant la terre, ſoient un peu châtiés quelquefois.

Cirus a toujours été deſtiné à devenir le ſujet d'un roman. *Xénophon* a commencé, & malheureuſement *Ramſay* a fini. Enfin, pour faire voir quel triſte ſort attend le héros, *Danchet* a fait une tragédie de *Cirus*.

Cette tragédie eſt entièrement ignorée. La *Cyropédie* de *Xénophon* eſt plus connue, parce qu'elle eſt d'un Grec. Les *Voyages de Cirus* le ſont beaucoup moins, quoiqu'ils aient été imprimés en anglais & en français, & qu'on y ait prodigué l'érudition.

Le plaiſant du roman intitulé, *Voyages de Cirus*, conſiſte à trouver un *Meſſie* par-tout, à Memphis, à Babylone, à Ecbatane, à Tyr comme à Jéruſalem, & chez *Platon* comme dans l'Evangile. L'auteur ayant été quaker, anabaptiſte, anglican, presbytérien, était venu ſe faire *feneloniſte* à Cambrai ſous l'illuſtre auteur du Télémaque. Etant devenu depuis précepteur de l'enfant d'un grand ſeigneur, il ſe cru fait pour inſtruire l'univers, & pour le gouverner; il donne en conſéquence des leçons à *Cirus* pour devenir le meilleur roi de l'univers, & le théologien le plus orthodoxe.

Ces deux rares qualités paraiſſent aſſez incompatibles.

Il le mène à l'école de *Zoroaſtre*, & enſuite à celle du jeune juif *Daniel* le plus grand philoſophe qui ait jamais été. Car non-ſeulement il expliquait tous les ſonges; (ce qui eſt la fin de la ſcience humaine) mais il de-

vinait tous ceux qu'on avait faits ; & c'est à quoi nul autre que lui n'est encore parvenu. On s'attendait que *Daniel* présenterait la belle *Suzanne* au prince, c'était la marche naturelle du roman ; mais il n'en fit rien.

Cirus en récompense a de longues conversations avec le grand roi *Nabuchodonosor*, dans le temps qu'il était bœuf ; & *Ramsay* fait ruminer *Nabuchodonosor* en théologien très-profond..

Et puis, étonnez-vous que le prince (*), pour qui cet ouvrage fut composé, aimât mieux aller à la chasse, ou à l'opéra que de le lire.

CLERC.

Il y aurait encore peut-être quelque chose à dire sur ce mot, même après le dictionnaire de du *Cange*, & celui de l'Encyclopédie. Nous pouvons, par exemple, observer qu'on était si savant vers le dixième & onzième siècle, qu'il s'introduisit une coutume ayant force de loi en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grâce de la corde à tout criminel condamné qui savait lire : tant un homme de cette érudition était nécessaire à l'Etat.

Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre y porta cette coutume. Cela s'appelait bénéfice de clergie, *beneficium clericorum aut clergicorum*.

Nous avons remarqué en plus d'un endroit que de vieux usages perdus ailleurs se retrou-

(*) Le prince de *Turenne*.

vent en Angleterre, comme on retrouva dans l'île de Samothrace les anciens mystères d'*Orphée*. Aujourd'hui même encore ce bénéfice de clergie subsiste chez les Anglais dans toute sa force pour un meurtre commis sans dessein, & pour un premier vol qui ne passe pas cinq cents livres sterling. Le criminel qui sait lire, demande un bénéfice de clergie; on ne peut le lui refuser. Le juge qui était réputé par l'ancienne loi ne savoir pas lire lui-même, s'en rapporte encore au chapelain de la prison, qui présente un livre au condamné. Ensuite il demande au chapelain, *Legit? Lit-il?* Le chapelain répond, *Legit ut clericus*, *Il lit comme un clerc*. Et alors on se contente de faire marquer d'un fer chaud le criminel à la paume de la main. On a eu soin de l'enduire de graisse; le fer fume & produit un sifflement sans faire aucun mal au patient réputé clerc.

Du célibat des clercs.

On demande si dans les premiers siècles de l'Eglise le mariage fut permis aux clercs, & dans quel temps il fut défendu?

Il est avéré que les clercs, loin d'être engagés au célibat dans la religion juive, étaient tous au contraire excités au mariage, non-seulement par l'exemple de leurs patriarches, mais par la honte attachée à vivre sans postérité.

Toutefois, dans les temps qui précédèrent les derniers malheurs des Juifs, il s'éleva des sectes de rigoristes, esséniens, judaïtes, thérapeutes, hérodiens; & dans quelques-unes,

comme celle des esséniens & des thérapeutes, les plus dévots ne se mariaient pas. Cette continence était une imitation de la chasteté des vestales établies par *Numa Pompilius*, de la fille de *Pythagore* qui institua un couvent, des prêtresses de *Diane*, de la pythie de Delphe, & plus anciennement de *Cassandre* & de *Chrysis* prêtresses d'*Apollon*, & même des prêtresses de *Bacchus*.

Les prêtres de *Cybèle*, non-seulement fesaient vœu de chasteté, mais de peur de violer leurs vœux ils se rendaient eunuques.

Plutarque, dans sa huitième question des propos de table, dit qu'il y a des colléges de prêtres en Egypte qui renoncent au mariage.

Les premiers chrétiens, quoique fesant profession d'une vie aussi pure que celle des esséniens & des thérapeutes, ne firent point une vertu du célibat. Nous avons vu que presque tous les apôtres & les disciples étaient mariés. *St Paul* écrit à *Tite* : (*a*) *Choisissez pour prêtre celui qui n'aura qu'une femme ayant des enfans fidelles, & non accusés de luxure.*

Il dit la même chose à *Timothée*; (*b*) *que le surveillant soit mari d'une seule femme.*

Il semble faire si grand cas du mariage, que dans la même lettre à *Timothée*, il dit : (*c*) *La femme ayant prévariqué se sauvera en fesant des enfans.*

Ce qui arriva dans le fameux concile de Nicée au sujet des prêtres mariés, mérite une

(*a*) Épître à *Tite*, chap. I.

(*b*) I. à *Timoth.* ch. III, v. 2.

(*c*) Chap. II, v. 15.

grande attention. Quelques évêques, au rapport de *Sozomène* & de *Socrate*, (*d*) proposèrent une loi qui défendît aux évêques & aux prêtres de toucher dorénavent à leurs femmes; mais *St Paphnuce* le martyr, évêque de Thèbes en Egypte, s'y opposa fortement, disant, *que coucher avec sa femme c'est chasteté;* & son avis fut suivi par le concile.

Suidas, *Gelase Cizicène*, *Cassiodore* & *Nicéphore Calliste*, rapportent précisément la même chose.

Le concile seulement défendit aux ecclésiastiques d'avoir chez eux des agapètes, des associées, autres que leurs propres femmes, excepté leurs mères, leurs sœurs, leurs tantes & des vieilles hors de tout soupçon.

Depuis ce temps, le célibat fut recommandé sans être ordonné. *St Jérôme*, voué à la solitude, fut celui de tous les pères qui fit les plus grands éloges du célibat des prêtres; cependant, il prend hautement le parti de *Carterius* évêque d'Espagne qui s'était remarié deux fois. *Si je voulais nommer*, dit-il, *tous les évêques qui ont passé à de secondes noces, j'en trouverais plus qu'il n'y eut d'évêques au concile de Rimini.* (*e*) *Tantus numerus congregabitur ut Riminensis synodus superetur.*

Les exemples des clercs mariés, & vivant avec leurs femmes, sont innombrables. *Sydonius* évêque de Clermont en Auvergne au cinquième siècle, épousa *Papianilla* fille de l'empereur *Avitus;* & la maison de *Polignac* a pré-

(*d*) *Sozom.* liv. I. *Socrate*, liv. I.

(*e*) Lettre LXVII à *Occanus*.

tendu

tendu en descendre. *Simplicius* évêque de Bourges eut deux enfans de sa femme *Palladia*.

St Grégoire de Nazianze était fils d'un autre *Grégoire* évêque de Nazianze, & de *Nonna*, dont cet évêque eut trois enfans, savoir, *Cesarius*, *Gorgonia* & le *Saint*.

On trouve dans le décret romain, au canon *Osius*, une liste très-longue d'évêques enfans de prêtres. Le pape *Osius* lui-même était fils du sous-diacre *Etienne*, & le pape *Boniface I* fils du prêtre *Joconde*. Le pape *Felix III* fut fils du prêtre *Felix*, & devint lui-même un des aïeux de *Grégoire* le grand. *Jean II* eut pour père le prêtre *Projectus*, *Agapet* le prêtre *Gordien*. Le pape *Silvestre* était fils du pape *Hormisdas*. *Théodore I* naquit du mariage de *Théodore* patriarche de Jérusalem, ce qui devait réconcilier les deux Eglises.

Enfin, après plus d'un concile tenu inutilement sur le célibat qui devait toujours accompagner le sacerdoce, le pape *Grégoire VII* excommunia tous les prêtres mariés, soit pour rendre l'Eglise plus respectable par une discipline plus rigoureuse, soit pour attacher plus étroitement à la cour de Rome les évêques & les prêtres des autres pays qui n'auraient d'autre famille que l'Eglise.

Cette loi ne s'établit pas sans de grandes contradictions.

C'est une chose très-remarquable que le concile de Basle ayant déposé, du moins en paroles, le pape *Eugène IV*, & élu *Amédée de Savoie*, plusieurs évêques ayant objecté que ce prince avait été marié, *Enéas Silvius*, depuis pape sous le nom de *Pie II*, soutint l'élection d'*Amé-*

dée, par ces propres paroles; *Non solum qui uxorem habuit, sed uxorem habens potest assumi. Non-seulement celui qui a été marié, mais celui qui l'est peut être pape.*

Ce *Pie II* était conséquent. Lisez ses lettres à sa maîtresse dans le *recueil de ses œuvres*. Il était persuadé qu'il y a de la démence à vouloir frauder la nature, qu'il faut la guider, & non chercher à l'anéantir. (*)

Quoi qu'il en soit, depuis le concile de Trente, il n'y a plus de dispute sur le célibat des clercs dans l'Eglise catholique romaine; il n'y a plus que des désirs.

Toutes les communions protestantes se sont séparées de Rome sur cet article.

Dans l'Eglise grecque qui s'étend aujourd'hui des frontières de la Chine au cap Marapan, les prêtres se marient une fois. Par-tout les usages varient, la discipline change selon les temps & selon les lieux. Nous ne fesons ici que raconter, & nous ne controversons jamais.

Des clercs du secret, devenus depuis secrétaires d'État & ministres.

Les clercs du secret, clercs du roi, qui sont devenus depuis secrétaires d'Etat en France & en Angleterre, étaient originairement notaires du roi; ensuite on les nomma *secrétaires des commandemens*. C'est le savant & le laborieux *Pasquier* qui nous l'apprend. Il était bien instruit, puisqu'il avait sous ses yeux les

(*) Voyez *Onanisme*.

registres de la chambre des comptes qui de nos jours ont été consumés par un incendie.

A la malheureuse paix du Catau-Cambresis en 1558, un clerc de *Philippe II* ayant pris le titre de *secrétaire d'État*, l'*Aubépine* qui était clerc secrétaire des commandemens du roi de France, & son notaire, prit aussi le titre de *secrétaire d'Etat* afin que les dignités fussent égales, si les avantages de la paix ne l'étaient pas.

En Angleterre avant *Henri VIII*, il n'y avait qu'un secrétaire du roi, qui présentait debout les mémoires & requêtes au conseil. *Henri VIII* en créa deux, & leur donna les mêmes titres & les mêmes prérogatives qu'en Espagne. Les grands seigneurs alors n'acceptaient pas ces places; mais avec le temps elles sont devenues si considérables, que les pairs du royaume & les généraux des armées en ont été revêtus. Ainsi tout change. Il ne reste rien en France du gouvernement de *Hugues* surnommé *Capet*, ni en Angleterre de l'administration de *Guillaume* surnommé *le bâtard*.

CLIMAT.

HIC segetes; illic veniunt feliciùs uvæ:
Arborei fœtus alibi, atque injussa viresçunt
Gramina. Nonne vides, croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi?
Ut Chalybes nudi ferrum, virosaque pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum?

Il faut ici se servir de la traduction de M. l'abbé de *Lille*, dont l'élégance en tant d'en-

droits est égale au mérite de la difficulté surmontée.

Ici sont des vergers qu'enrichit la culture,
Là règne un vert gazon qu'entretient la nature;
Le Tmole est parfumé d'un safran précieux;
Dans les champs de Saba l'encens croît pour les dieux;
L'Euxin voit le castor se jouer dans ses ondes,
Le pont s'enorgueillit sous ses mines profondes;
L'inde produit l'ivoire; & dans ses champs guerriers
L'Épire pour l'Élide exerce ses coursiers.

Il est certain que le sol & l'atmosphère signalent leur empire sur toutes les productions de la nature, à commencer par l'homme, & à finir par les champignons.

Dans le grand siècle de *Louis XIV*, l'ingénieux *Fontenelle* a dit :

« On pourrait croire que la zone torride & » les deux glaciales ne sont pas fort propres » pour les sciences. Jusqu'à présent elles n'ont » point passé l'Egypte & la Mauritanie d'un » côté, & de l'autre la Suède. Peut-être n'a- » ce pas été par hasard qu'elles se sont tenues » entre le mont Atlas & la mer Baltique. On » ne sait si ce ne sont point là les bornes » que la nature leur a posées, & si l'on peut » espérer de voir jamais de grands auteurs » lapons ou nègres. »

Chardin, l'un de ces voyageurs qui raisonnent, & qui approfondissent, va encore plus loin que *Fontenelle* en parlant de la Perse. (*a*)

(*a*) *Chardin*, chap. VII.

« La température des climats chauds, dit-il, » énerve l'esprit comme le corps, & dissipe » ce feu nécessaire à l'imagination pour l'in- » vention. On n'est pas capable dans ces cli- » mats-là de longues veilles, & de cette sorte » d'application qui enfantent les ouvrages des » arts libéraux & des arts mécaniques, &c. »

Chardin ne songeait pas que *Sadi* & *Lokman* étaient Persans. Il ne fesait pas attention qu'*Archimède* était de Sicile, où la chaleur est plus grande que dans les trois quarts de la Perse. Il oubliait que *Pythagore* apprit autrefois la géométrie chez les brachmanes.

L'abbé *Dubos* soutint & développa autant qu'il le put ce sentiment de *Chardin*.

Cent cinquante ans avant eux *Bodin* en avait fait la base de son système, dans sa *république* & dans sa *méthode de l'histoire*; il dit que l'influence du climat est le principe du gouvernement des peuples & de leur religion.

Diodore de Sicile fut de ce sentiment longtemps avant *Bodin*.

L'auteur de l'*Esprit des lois*, sans citer personne, poussa cette idée encore plus loin que *Dubos*, *Chardin* & *Bodin*. Une certaine partie de la nation l'en crut l'inventeur, & lui en fit un crime. C'est ainsi que cette partie de la nation est faite. Il y a par-tout des gens qui ont plus d'enthousiasme que d'esprit.

On pourrait demander à ceux qui soutiennent que l'atmosphère fait tout, pourquoi l'empereur *Julien* dit, dans son *Misopogon*, que ce qui lui plaisait dans les Parisiens, c'était la gravité de leurs caractères, & la sévérité de leurs mœurs; & pourquoi ces Parisiens, sans que

le climat ait changé, sont aujourd'hui des enfans badins à qui le gouvernement donne le fouet en riant, & qui eux-mêmes rient le moment d'après, & chansonnent leurs précepteurs ?

Pourquoi les Egyptiens, qu'on nous peint encore plus graves que les Parisiens, sont aujourd'hui le peuple le plus mou, le plus frivole & le plus lâche, après avoir, dit-on, conquis autrefois toute la terre pour leur plaisir, sous un roi nommé *Sésostris ?*

Pourquoi, dans Athènes, n'y a-t-il plus d'*Anacréons*, ni d'*Aristotes*, ni de *Zeuxis ?*

D'où vient que Rome a pour ses *Cicérons*, ses *Catons* & ses *Tite-Lives*, des citoyens qui n'osent parler, & une populace de gueux abrutis, dont le suprême bonheur est d'avoir quelquefois de l'huile à bon marché, & de voir défiler des processions ?

Cicéron plaisante beaucoup sur les Anglais dans ses lettres. Il prie *Quintus* son frère, lieutenant de *César*, de lui demander s'il a trouvé de grands philosophes parmi eux dans l'expédition d'Angleterre. Il ne se doutait pas qu'un jour ce pays pût produire des mathématiciens qu'il n'aurait jamais pu entendre. Cependant le climat n'a point changé ; & le ciel de Londres est tout aussi nébuleux qu'il l'était alors.

Tout change dans les corps & dans les esprits avec le temps. Peut-être un jour les Américains viendront enseigner les arts aux peuples de l'Europe.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0206

Le climat a quelque puiſſance, le gouvernement cent fois plus ; la religion jointe au gouvernement encore davantage.

Influence du climat.

Le climat influe ſur la religion en fait de cérémonies & d'uſages. Un légiſlateur n'aura pas eu de peine à faire baigner des Indiens dans le Gange à certains temps de la lune ; c'eſt un grand plaiſir pour eux. On l'aurait lapidé s'il eût propoſé le même bain aux peuples qui habitent les bords de la Duina vers Archangel. Défendez le porc à un Arabe qui aurait la lèpre s'il mangeait de cette chair très-mauvaiſe & très-dégoûtante dans ſon pays, il vous obéira avec joie. Faites la même défenſe à un Veſtphalien, il ſera tenté de vous battre.

L'abſtinence du vin eſt un bon précepte de religion dans l'Arabie, où les eaux d'orange, de citron, de limon ſont néceſſaires à la ſanté. *Mahomet* n'aurait pas peut-être défendu le vin en Suiſſe, ſur-tout avant d'aller au combat.

Il y a des uſages de pure fantaiſie. Pourquoi les prêtres d'Egypte imaginèrent-ils la circonciſion ? ce n'eſt pas pour la ſanté. *Cambyſe* qui les traita comme ils le méritaient, eux & leur bœuf *Apis*, les courtiſans de *Cambyſe*, les ſoldats de *Cambyſe* n'avaient point fait rogner leurs prépuces & ſe portaient fort bien. La raiſon du climat ne fait rien aux parties génitales d'un prêtre. On offrait ſon prépuce à *Iſis* probablement comme on préſenta par-

tout les prémices des fruits de la terre. C'était offrir les prémices du fruit de la vie.

Les religions ont toujours roulé sur deux pivots, observance & croyance; l'observance tient en grande partie au climat; la croyance n'en dépend point. On fera tout aussi bien recevoir un dogme sous l'équateur & sous le cercle polaire. Il sera ensuite également rejeté à Batavia & aux Orcades, tandis qu'il sera soutenu *unguibus & rostro* à Salamanque. Cela ne dépend point du sol & de l'atmosphère, mais uniquement de l'opinion, cette reine inconstante du monde.

Certaines libations de vin seront de précepte dans un pays de vignoble, & il ne tombera point dans l'esprit d'un législateur d'instituer en Norvége des mystères sacrés qui ne pourraient s'opérer sans vin.

Il sera expressément ordonné de brûler de l'encens dans le parvis d'un temple où l'on égorge des bêtes à l'honneur de la Divinité & pour le souper des prêtres. Cette boucherie appelée *temple* serait un lieu d'infection abominable, si on ne le purifiait pas continuellement; & sans le secours des aromates, la religion des anciens aurait apporté la peste. On ornait même l'intérieur des temples de festons de fleurs pour rendre l'air plus doux.

On ne sacrifiera point de vache dans le pays brûlant de la presqu'île des Indes, parce que cet animal qui nous fournit un lait nécessaire est très-rare dans une campagne aride, que sa chair y est sèche, coriace, très-peu nourrissante, & que les brachmanes feraient très-mauvaise chère. Au contraire, la vache de-

viendra ſacrée, attendu ſa rareté & ſon utilité.

On n'entrera que pieds nus dans le temple de *Jupiter-Ammon*, où la chaleur eſt exceſſive : il faudra être bien chauſſé pour faire ſes dévotions à Copenhague.

Il n'en eſt pas ainſi du dogme. On a cru au polythéiſme dans tous les climats ; & il eſt auſſi aiſé à un tartare de Crimée qu'à un habitant de la Mecque de reconnaître un Dieu unique, incommunicable, non-engendré & non-engendreur. C'eſt par le dogme encore plus que par les rites qu'une religion s'étend d'un climat à un autre. Le dogme de l'unité de DIEU paſſa bientôt de Médine au mont Caucaſe ; alors le climat cède à l'opinion.

Les Arabes dirent aux Turcs : « Nous nous » feſions circoncire en Arabie ſans ſavoir trop » pourquoi ; c'était une ancienne mode des » prêtres d'Egypte d'offrir à *Oshiret* ou *Oſiris* » une petite partie de ce qu'ils avaient de plus » précieux. Nous avions adopté cette coutume » trois mille ans avant d'être mahométans. » Vous ſerez circoncis comme nous ; vous » ſerez obligés comme nous de coucher avec » une de vos femmes tous les vendredis, & » de donner par an deux & demi pour cent » de votre revenu aux pauvres. Nous ne » buvons que de l'eau & du ſorbet ; toute » liqueur enivrante nous eſt défendue ; elles » ſont pernicieuſes en Arabie. Vous embraſſerez ce régime, quoique vous aimiez le » vin paſſionnément, & que même il vous ſoit » ſouvent néceſſaire ſur les bords du Phaſe » & de l'Araxe. Enfin, ſi vous voulez aller

» au ciel & y être bien placés, vous prendrez » le chemin de la Mecque. »

Les habitans du nord du Caucase se soumettent à ces lois, & embrassent dans toute son étendue une religion qui n'était pas faite pour eux.

En Egypte le culte emblématique des animaux succéda aux dogmes de *Thaut*. Les dieux des Romains partagèrent ensuite l'Egypte avec les chiens, les chats & les crocodiles. A la religion romaine succéda le christianisme : il fut entièrement chassé par le mahométisme, qui cédera peut-être la place à une religion nouvelle.

Dans toutes ces vicissitudes, le climat n'est entré pour rien : le gouvernement a tout fait. Nous ne considérons ici que les causes secondes, sans lever des yeux profanes vers la Providence qui les dirige. La religion chrétienne, née dans la Syrie, ayant reçu ses principaux accroissemens dans Alexandrie, habite aujourd'hui les pays où *Teutate*, *Irminsul*, *Frida*, *Odin* étaient adorés.

Il y a des peuples dont ni le climat, ni le gouvernement n'ont fait la religion. Quelle cause a détaché le nord de l'Allemagne, le Danemarck, les trois quarts de la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande de la communion romaine ? .... la pauvreté. On vendait trop cher les indulgences & la délivrance du purgatoire à des ames dont les corps avaient alors très-peu d'argent. Les prélats, les moines, engloutissaient tout le revenu d'une province. On prit une religion à meilleur marché. Enfin, après vingt guerres civiles, on a

cru que la religion du pape était fort bonne pour les grands seigneurs, & la réformée pour les citoyens. Le temps fera voir qui doit l'emporter vers la mer Egée & le Pont-Euxin de la religion grecque ou de la religion turque.

CLOU.

Nous ne nous arrêterons pas à remarquer la barbarie agreſte qui fit clou de *clavus*, & cloud de *clodoaldus*, & clou de girofle, quoique le girofle reſſemble fort mal à un clou; & *clou*, maladie de l'œil; & *clou*, tumeur de la peau, &c. Ces expreſſions viennent de la négligence & de la ſtérilité de l'imagination : c'eſt la honte d'un langage.

Nous demandons ſeulement ici aux reviſeurs de livres la permiſſion de tranſcrire ce que le miſſionnaire *Labat* dominicain, provéditeur du St Office, a écrit ſur les clous de la croix, à laquelle il eſt plus que probable que jamais aucun clou ne fut attaché.

« (*a*) Le religieux italien qui nous con-
» duiſait, eut aſſez de crédit pour nous faire
» voir entr'autres un des clous dont notre Sei-
» gneur fut attaché à la croix. Il me parut
» bien différent de celui que les bénédictins
» font voir à St Denis. Peut-être que celui
» de St Denis avait ſervi pour les pieds, &
» qu'il devait être plus grand que celui des
» mains. Il fallait pourtant que ceux des mains

(*a*) *Voyage du Jacobin Labat*, tome VIII, pages 34 & 35.

» fussent assez grands & assez forts pour sou-
» tenir tout le poids du corps. Mais il faut
» que les Juifs aient employé plus de quatre
» clous, ou que quelques-uns de ceux qu'on
» expose à la vénération des fidelles ne soient
» pas bien authentiques. Car l'histoire rapporte
» que *Ste Hélène* en jeta un dans la mer pour
» apaiser une tempête furieuse qui agitait son
» vaisseau. *Constantin* se servit d'un autre pour
» faire le mors de la bride de son cheval.
» On en montre un tout entier à St Denis
» en France, un autre aussi tout entier à
» Ste Croix de Jérusalem à Rome. Un auteur
» romain de notre siècle, très-célèbre, assure
» que la couronne de fer dont on couronne
» les empereurs en Italie, est faite d'un de
» ces clous. On voit à Rome & à Carpentras
» deux mors de bride aussi faits de ces clous,
» & on en fait voir encore en d'autres en-
» droits. Il est vrai qu'on a la discrétion de
» dire de quelques-uns, tantôt que c'est la
» pointe, & tantôt que c'est la tête. »

Le missionnaire parle sur le même ton de toutes les reliques. Il dit au même endroit que lorsqu'on apporta de Jérusalem à Rome le corps du premier diacre *St Etienne*, & qu'on le mit dans le tombeau du diacre *St Laurent*, en 557, *St Laurent se retira de lui-même pour donner la droite à son hôte; action qui lui acquit le surnom de civil espagnol.* (*b*)

(*b*) Ce même missionnaire *Labat*, frère prêcheur, provéditeur du St office, qui ne manque pas une occasion de tomber rudement sur les reliques & sur les miracles des autres moines, ne parle qu'avec une no-

Ne fesons sur ces passages qu'une réflexion, c'est que si quelque philosophe s'était expliqué dans l'Encyclopédie comme le missionnaire dominicain *Labat*, une foule de *Patouillets* & de *Nonottes*, de *Chiniacs*, de *Chaumeix* & d'autres polissons auraient crié au déiste, à l'athée, au géomètre.

Selon ce que l'on peut être
Les choses changent de nom.
Amphitrion.

ble assurance de tous les prodiges & de toutes les prééminences de l'ordre de *St Dominique*. Nul écrivain monastique n'a jamais poussé si loin la vigueur de l'amour-propre conventuel. Il faut voir comme il traite les bénédictins & le père *Martène*. (*) *Ingrats bénédictins ! . . . ah père Martène ! . . . noire ingratitude, que toute l'eau du déluge ne peut effacer ! . . . . vous enchérissez sur les lettres provinciales, & vous retenez le bien des jacobins ! tremblez, révérends bénédictins de la congrégation de St Vannes. . . . Si père Martène n'est pas content, il n'a qu'à parler.*

C'est bien pis quand il punit le très-judicieux & très-plaisant voyageur *Misson*, de n'avoir pas excepté les jacobins de tous les moines auxquels il accorde beaucoup de ridicule. *Labat* traite *Misson* de *bouffon ignorant qui ne peut être lu que par la canaille anglaise*. Et ce qu'il y a de mieux, c'est que ce moine fait tous ses efforts pour être plus hardi & plus drôle que *Misson*. Au surplus, c'était un des plus effrontés convertisseurs que nous eussions ; mais en qualité de voyageur il ressemble à tous les autres qui croient que tout l'univers a les yeux ouverts sur tous les cabarets où ils ont couché, & sur leurs querelles avec les commis de la douane.

(*) *Voyages de Labat*, tome V, depuis la page 31 jusqu'à la page 113.

COHÉRENCE, COHÉSION, ADHÉSION.

FORCE par laquelle les parties des corps tiennent ensemble. C'est le phénomène le plus commun & le plus inconnu. *Newton* se moque des atomes crochus par lesquels on a voulu expliquer la *cohérence:* car il resterait à savoir pourquoi ils sont crochus, & pourquoi ils cohèrent.

Il ne traite pas mieux ceux qui ont expliqué la *cohésion* par le repos; *C'est*, dit-il, *une qualité occulte.* Il a recours à une attraction; mais cette attraction qui peut exister, & qui n'est point du tout démontrée, n'est-elle pas une qualité occulte? La grande attraction des globes célestes est démontrée & calculée. Celle des corps adhérens est incalculable. Or, comment admettre une force immesurable qui serait de la même nature que celle qu'on mesure?

Néanmoins, il est démontré que la force d'attraction agit sur toutes les planètes & sur tous les corps graves, proportionnellement à leur solidité; donc elle agit sur toutes les particules de la matière; donc il est très-vraisemblable qu'en résidant dans chaque partie par rapport au tout, elle réside aussi dans chaque partie par rapport à la continuité; donc la cohérence peut être l'effet de l'attraction.

Cette opinion paraît admissible jusqu'à ce qu'on trouve mieux; & le mieux n'est pas facile à rencontrer.

COMMERCE.

DEPUIS le malheur de Carthage aucun peuple ne fut puissant à la fois par le commerce & par les armes, jusqu'au temps où Venise donna cet exemple. Les Portugais, pour avoir passé le cap de bonne-Espérance, ont quelque temps été de grands seigneurs sur les côtes de l'Inde, & jamais redoutables en Europe. Les Provinces-unies n'ont été guerrières que malgré elles; & ce n'est pas comme unies entr'elles, mais comme unies avec l'Angleterre, qu'elles ont prêté la main pour tenir la balance de l'Europe, au commencement du dix-huitième siècle.

Carthage, Venise & Amsterdam ont été puissantes; mais elles ont fait comme ceux qui parmi nous ayant amassé de l'argent par le négoce achètent des terres seigneuriales. Ni Carthage, ni Venise, ni la Hollande, ni aucun peuple, n'a commencé par être guerrier & même conquérant, pour finir par être marchand. Les Anglais sont les seuls: ils se sont battus long-temps avant de savoir compter. Ils ne savaient pas quand ils gagnaient les batailles d'Azincourt, de Crécy & de Poitiers, qu'ils pouvaient vendre beaucoup de blé & fabriquer de beaux draps qui leur vaudraient bien davantage. Ces seules connaissances ont augmenté, enrichi, fortifié la nation. Londres était pauvre & agreste lorsqu'*Edouard III* conquérait la moitié de la France. C'est uniquement parce que les Anglais sont devenus négocians, que Londres l'emporte sur Paris par

l'étendue de la ville & le nombre des citoyens ; qu'ils peuvent mettre en mer deux cents vaisseaux de guerre & soudoyer des rois alliés. Les peuples d'Ecosse sont nés guerriers & spirituels ; d'où vient que leur pays est devenu, sous le nom d'union, une province d'Angleterre ? C'est que l'Ecosse n'a que du charbon & que l'Angleterre a de l'étain fin, de belles laines, d'excellens blés, des manufactures & des compagnies de commerce.

Quand *Louis XIV* faisait trembler l'Italie, & que ses armées déjà maîtresses de la Savoie & du Piémont, étaient prêtes de prendre Turin, il fallut que le prince *Eugène* marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie. Il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend les villes ; il eut recours à des marchands anglais. En une demi-heure de temps on lui prêta cinq millions ; avec cela il délivra Turin, battit les Français, & écrivit à ceux qui avaient prêté cette somme, ce petit billet : « Messieurs, j'ai reçu votre argent, & » je me flatte de l'avoir bien employé à votre » satisfaction. » Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais & fait qu'il ose se comparer, non sans quelque raison, à un citoyen romain. Aussi le cadet d'un pair du royaume ne dédaigne point le négoce. Milord *Thownshend*, ministre d'État, a un frère qui se contente d'être marchand dans la cité. Dans le temps que milord *Orford* gouvernait l'Angleterre, son cadet était facteur à Alep, d'où il ne voulut pas revenir & où il est mort. Cette coutume, qui pourtant commence trop à se passer, paraît monstrueuse à des allemands entêtés

têtés de leurs quartiers : ils ne fauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne foit qu'un riche & puiſſant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout eſt prince. On a vu juſqu'à trente alteſſes du même nom, n'ayant pour bien que des armoiries & une noble fierté.

En France eſt marquis qui veut ; & quiconque arrive à Paris du fond d'une province avec de l'argent à dépenſer, & un nom en *ac* ou en *ille*, peut dire : un homme comme moi ! un homme de ma qualité ! & mépriſer ſouverainement un négociant. Le négociant entend lui-même parler ſi ſouvent avec dédain de ſa profeſſion, qu'il eſt aſſez ſot pour en rougir. Je ne ſais pourtant lequel eſt le plus utile à un État, ou un ſeigneur bien poudré, qui ſait préciſément à quelle heure le roi ſe lève, à quelle heure il ſe couche, & qui ſe donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'eſclave dans l'antichambre d'un miniſtre, ou un négociant, qui enrichit ſon pays, donne de ſon cabinet des ordres à Surate & au Caire, & contribue au bonheur du monde.

CONCILES. (1)

SECTION PREMIÈRE.

Assemblée d'ecclésiastiques convoquée pour résoudre des doutes ou des questions sur les points de foi ou de discipline.

L'USAGE des conciles n'était pas inconnu aux sectateurs de l'ancienne religion de *Zerdusht* que nous appelons *Zoroastre*. (a) Vers l'an 200 de notre ère vulgaire, le roi de Perse *Ardheshir - Babecan* assembla quarante mille prêtres pour les consulter sur des doutes qu'il avait touchant le paradis & l'enfer qu'ils nomment la géhenne, terme que les Juifs adoptèrent pendant leur captivité de Babylone, ainsi que les noms des anges & des mois. Le plus célèbre des mages *Erdaviraph* ayant bu trois verres d'un vin soporifique, eut une extase qui dura sept jours & sept nuits, pen-

(1) Comme le fonds de ces trois sections de l'article *Conciles* est absolument le même, nous croyons devoir répéter ici que les différentes sections qui composent chaque article, tirées presque toujours d'ouvrages publiés séparément, doivent renfermer quelques répétitions; mais comme le ton de chaque article, les réflexions, ou la manière de les présenter, diffèrent presque toujours, nous avons conservé ces articles dans leur entier.

(a) *Hyde*, relig. des Persans, ch. 21.

dant laquelle son ame fut transportée vers DIEU. Revenu de ce raviſſement il raffermit la foi du roi en racontant le grand nombre de merveilles qu'il avait vues dans l'autre monde, & en les feſant mettre par écrit.

On ſait que JESUS fut appelé CHRIST, mot grec qui ſignifie *oint*, & ſa doctrine *chriſtianiſme* ou bien évangile, c'eſt-à-dire bonne nouvelle, (*b*) parce qu'un jour de ſabbat étant entré, ſelon ſa coutume, dans la ſynaguogue de Nazareth où il avait été élevé, il ſe fit à lui-même l'application de ce paſſage d'*Iſaïe* (*c*) qu'il venait de lire : *L'eſprit du Seigneur eſt ſur moi, c'eſt pourquoi il m'a rempli de ſon onction, & m'a envoyé prêcher l'évangile aux pauvres.* Il eſt vrai que tous ceux de la ſynaguogue le chaſsèrent hors de leur ville, & le conduiſirent juſqu'à la pointe de la montagne ſur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter, (*d*) & ſes proches vinrent pour ſe ſaiſir de lui : car ils diſaient & on leur diſait qu'il avait perdu l'eſprit. Or il n'eſt pas moins certain que JESUS déclara conſtamment (*e*) qu'il n'était pas venu détruire la loi ou les prophètes, mais les accomplir.

Cependant comme il ne laiſſa rien par écrit, (*f*) ſes premiers diſciples furent partagés ſur la fameuſe queſtion s'il fallait circon-

(*b*) *Luc*, chap. IV, v. 16.

(*c*) Chap. LXI, v. 1.

(*d*) *Marc*, ch. III, v. 21.

(*e*) *Matth.* chap. V, v. 17.

(*f*) *Saint Jérôme* ſur le chap. 44, v. 29 d'*Ezéchiel*.

cire les gentils & leur ordonner de garder la loi mosaïque. (*g*) Les apôtres & les prêtres s'assemblèrent donc à Jérusalem pour examiner cette affaire, & aprés en avoir beaucoup conféré, ils écrivirent aux frères d'entre les gentils qui étaient à Antioche, en Syrie & en Cilicie, une lettre dont voici le précis. « Il a semblé » bon au Saint-Esprit & à nous de ne vous » point imposer d'autre charge que celles-ci » qui sont nécessaires : savoir, de vous abstenir » des viandes immolées aux idoles, & du » sang & de la chair étouffée & de la forni- » cation. »

La décision de ce concile n'empêcha pas que (*h*) *Pierre* étant à Antioche ne discontinuât de manger avec les gentils que lorsque plusieurs circoncis qui venaient d'auprès de *Jacques* furent arrivés. Mais *Paul* voyant qu'il ne marchait pas droit selon la vérité de l'évangile, lui résista en face & lui dit devant tout le monde : Si vous qui êtes Juif vivez comme les gentils & non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous les gentils à judaïser ? *Pierre* en effet vivait comme les gentils depuis que dans un (*i*) ravissement d'esprit il avait vu le ciel ouvert, & comme une grande nappe qui descendait par les quatre coins du ciel en terre, dans laquelle il y avait de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de reptiles & d'oiseaux du ciel, & qu'il avait

(*g*) Act. chap. XV.

(*h*) Galat. chap. II, v. 11.

(*i*) Act. ch. X, v. 10.

ouï une voix qui lui avait dit : Levez-vous, *Pierre*, tuez & mangez.

Paul qui reprenait si hautement *Pierre* d'user de cette dissimulation pour faire croire qu'il observait encore la loi, se servit lui-même à Jérusalem d'une feinte semblable. (*k*) Se voyant accusé d'enseigner aux Juifs qui étaient parmi les gentils à renoncer à *Moïse*, il s'alla purifier dans le temple pendant sept jours, afin que tous fussent que ce qu'ils avaient ouï dire de lui était faux, mais qu'il continuait à garder la loi ; & cela par le conseil de tous les prêtres assemblés chez *Jacques*, & ces prêtres étaient les mêmes qui avaient décidé avec le Saint-Esprit que ces observances légales n'étaient pas nécessaires.

On distingua depuis les conciles en particuliers & en généraux. Les particuliers sont de trois sortes. Les nationaux convoqués par le prince, par le patriarche ou par le primat ; les provinciaux assemblés par le métropolitain ou par l'archevêque ; & les diocésains ou synodes célébrés par chaque évêque. Le décret suivant est tiré d'un de ces conciles tenus à Mâcon. *Tout laïque qui rencontrera en chemin un prêtre ou un diacre, lui présentera le cou pour s'appuyer ; si le laïque & le prêtre sont tous deux à cheval, le laïque s'arrêtera & saluera révéremment le prêtre ; enfin, si le prêtre est à pied & le laïque à cheval, le laïque descendra & ne remontera que lorsque l'ecclésiastique sera à une certaine distance. Le tout sous peine d'être interdit pendant aussi long-temps qu'il plaira au métropolitain.*

(*k*) Act. ch. XXI, v. 23.

La liſte des conciles tient plus de ſeize pages *in-folio* dans le Dictionnaire de *Moréri*; les auteurs ne convenant pas d'ailleurs du nombre des conciles généraux, bornons-nous ici au réſultat des huit premiers qui furent aſſemblés par ordre des empereurs.

Deux prêtres d'Alexandrie ayant voulu ſavoir ſi JESUS était DIEU ou créature, ce ne fut pas ſeulement les évêques & les prêtres qui diſputèrent, les peuples entiers furent diviſés; le déſordre vint à un tel point que les païens ſur leur théâtres tournaient en raillerie le chriſtianiſme. L'empereur *Conſtantin* commença par écrire en ces termes à l'évêque *Alexander* & au prêtre *Arius* auteurs de la diviſion: « Ces queſtions qui ne ſont point néceſſaires » qui ne viennent que d'une oiſiveté inutile, » peuvent être faites pour exercer l'eſprit; » mais elles ne doivent pas être portées aux » oreilles du peuple. Étant diviſés pour un ſi » petit ſujet, il n'eſt pas juſte que vous gou- » verniez ſelon vos penſées, une ſi grande » multitude du peuple de DIEU. Cette con- » duite eſt baſſe & puérile, indigne de prêtres » & d'hommes ſenſés. Je ne le dis pas pour vous » contraindre à vous accorder entièrement ſur » cette queſtion frivole, quelle qu'elle ſoit. » Vous pouvez conſerver l'unité avec un dif- » férend particulier, pourvu que ces diverſes » opinions & ces ſubtilités demeurent ſecrètes » dans le fond de la penſée. »

L'empereur ayant appris le peu d'effet de ſa lettre, réſolut, par le conſeil des évêques, de convoquer un concile œcuménique, c'eſt-à dire, de toute la terre habitable; & choiſit pour

le lieu de l'assemblée, la ville de Nicée en Bithynie. Il s'y trouva deux mille quarante-huit évêques, qui tous, au rapport d'*Eutichius*, (*l*) furent de sentimens & d'avis différens. (*m*) Ce prince ayant eu la patience de les entendre disputer sur cette matière, fut très-surpris de trouver parmi eux si peu d'unanimité, & l'auteur de la préface arabe de ce concile, dit que les actes de ces disputes formaient quarante volumes.

Ce nombre prodigieux d'évêques ne paraîtra pas incroyable, si l'on fait attention à ce que rapporte *Usser* cité par *Selden*, (*n*) que *Saint Patrice*, qui vivait dans le cinquième siècle, fonda 365 églises, & ordonna un pareil nombre d'évêques; ce qui prouve qu'alors chaque église avait son évêque, c'est-à-dire son surveillant. Il est vrai que par le canon XIII du concile d'Ancire, on voit que les évêques des villes firent leur possible pour ôter les ordinations aux évêques de village, & les réduire à la condition de simples prêtres.

On lut dans le concile de Nicée une lettre d'*Eusèbe* de Nicomédie, qui contenait l'hérésie manifestement, & découvrait la cabale du parti d'*Arius*. Il y disait, entr'autres choses, que si l'on reconnaissait JESUS fils de DIEU incréé, il faudrait aussi le reconnaître consubstantiel au père. Voilà pourquoi *Athanase* diacre d'Alexandrie persuada aux pères de s'arrêter

(*l*) Annal. d'*Alexandrie*, page 440.

(*m*) *Selden* des origin. d'*Alexandrie*, page 76.

(*n*) page 86.

au mot de consubstantiel qui avait été rejeté comme impropre par le concile d'Antioche, tenu contre *Paul* de Samosate ; mais c'est qu'il le prenait d'une manière si grossière & marquant de la division, comme on dit que plusieurs pièces de monnaie sont d'un même métal ; au lieu que les orthodoxes expliquèrent si bien le terme de consubstantiel, que l'empereur lui - même comprit qu'il n'enfermait aucune idée corporelle, qu'il ne signifiait aucune division de la substance du père absolument immatérielle & spirituelle, & qu'il fallait l'entendre d'une manière divine & ineffable. Ils montrèrent encore l'injustice des ariens de rejeter ce mot, sous prétexte qu'il n'est pas dans l'Écriture, eux qui employaient tant de mots qui n'y sont point, en disant que le fils de DIEU était tiré du néant, & n'avait pas toujours été.

Alors *Constantin* écrivit en même temps deux lettres pour publier les ordonnances du concile, & les faire connaître à ceux qui n'y avaient pas assisté. La première, adressée aux Eglises en général, dit en beaucoup de paroles que la question de la foi a été examinée & si bien éclaircie qu'il n'y est resté aucune difficulté. Dans la seconde, il dit entr'autres à l'Eglise d'Alexandrie en particulier : Ce que trois cents évêques ont ordonné n'est autre chose que la sentence du fils unique de DIEU ; le St Esprit a déclaré la volonté de DIEU par ces grands-hommes qu'il inspirait : donc que personne ne doute, que personne ne differe ; mais revenez tous de bon cœur dans le chemin de la vérité.

Les

Les écrivains ecclésiastiques ne sont pas d'accord sur le nombre des évêques qui souscrivirent à ce concile. *Eusèbe* n'en compte que deux cents cinquante ; (2) *Eustache* d'Antioche, cité par *Théodoret*, deux cents soixante & dix ; *St Athanase*, dans son épître aux solitaires, trois cents comme *Constantin* ; mais dans sa lettre aux Africains, il parle de trois cents dix-huit. Ces quatre auteurs sont pourtant témoins oculaires, & très-dignes de foi.

Ce nombre de trois cents dix-huit, que le pape (*o*) *St Léon* appelle mystérieux, a été adopté par la plupart des pères de l'Eglise. *St Ambroise* assure (*p*) que le nombre de trois cents dix-huit évêques fut une preuve de la présence du Seigneur JESUS dans son concile de Nicée, parce que la croix désigne trois cents, & le nom de JESUS dix-huit. *Saint Hilaire*, en défendant le mot de consubstantiel approuvé dans le concile de Nicée, quoique condamné cinquante-cinq ans auparavant dans le concile d'Antioche, raisonne ainsi : (*q*) Quatre-vingts évêques ont rejeté le mot de consubstantiel, mais trois cents dix-huit l'ont reçu. Or, ce dernier nombre est pour moi un nombre saint, parce que c'est celui des hommes qui accompagnèrent *Abraham*, lors-

(2) Le reste des 2048 n'eut point apparemment le temps de rester jusqu'à la fin du concile, ou peut-être ce nombre se doit-il entendre de ceux qui furent convoqués & non de ceux qui purent se rendre à Nicée.

(*o*) Lettr. 132.

(*p*) Liv. I, c. IX de la foi.

(*q*) Page 393 du Synode.

que victorieux des rois impies, il fut béni par celui qui est la figure du sacerdoce éternel. Enfin, *Selden* (r) rapporte que *Dorothée*, métropolitain de Monembase, disait qu'il y avait eu précisément trois cents dix-huit pères à ce concile, parce qu'il s'était écoulé trois cents dix-huit ans depuis l'incarnation. Tous les chronologistes placent ce concile à l'an 325 de l'ère vulgaire, mais *Dorothée* en retranche sept ans pour faire quadrer sa comparaison; ce n'est-là qu'une bagatelle : d'ailleurs on ne commença à compter les années depuis l'incarnation de JESUS qu'au concile de Lestines, l'an 743. *Denis le petit* avait imaginé cette époque dans son cycle solaire de l'an 526, & *Bède* l'avait employée dans son *Histoire ecclésiastique*.

Au reste on ne sera point étonné que *Constantin* ait adopté le sentiment de ces trois cents ou trois cents dix-huit évêques qui tenaient pour la divinité de JESUS, si l'on fait attention qu'*Eusèbe* de Nicomédie, un des principaux chefs du parti arien, avait été complice de la cruauté de *Licinius*, dans les massacres des évêques & dans la persécution des chrétiens. C'est l'empereur lui-même qui l'en accuse dans la lettre particulière qu'il écrivit à l'Eglise de Nicomédie. « Il a, dit-il, » envoyé contre moi des espions pendant les » troubles, & il ne lui manquait que de prendre les armes pour le tyran. J'en ai des » preuves par les prêtres & les diacres de sa » suite que j'ai pris. Pendant le concile de

(r) Page 80.

» Nicée, avec quel empressement & quelle » impudence a-t-il soutenu, contre le té- » moignage de sa conscience, l'erreur con- » vaincue de tous côtés, tantôt en implorant » ma protection, de peur qu'étant convaincu » d'un si grand crime, il ne fût privé de sa » dignité. Il m'a circonvenu & surpris hon- » teusement, & a fait passer toutes choses » comme il a voulu. Encore depuis peu, voyez » ce qu'il a fait avec *Théognis*. »

Constantin veut parler de la fraude dont *Eusèbe* de Nicomédie & *Théognis* de Nicée usèrent en souscrivant. Dans le mot *omousios* ils inférèrent un *iota* qui fesait *omoiousios*, c'est-à-dire, semblable en substance, au lieu que le premier signifie de même substance. On voit par-là que ces évêques cédèrent à la crainte d'être déposés & bannis : car l'empereur avait menacé d'exil ceux qui ne voudraient pas souscrire. Aussi l'autre *Eusèbe* évêque de Césarée approuva le mot de consubstantiel, après l'avoir combattu le jour précédent.

Cependant *Theonas* de Marmarique & *Second* de Ptolémaïde demeurèrent opiniâtrément attachés à *Arius*; & le concile les ayant condamnés avec lui, *Constantin* les exila & déclara, par un édit, qu'on punirait de mort quiconque serait convaincu d'avoir caché quelque écrit d'*Arius*, au lieu de le brûler. Trois mois après, *Eusèbe* de Nicomédie & *Théognis* furent aussi envoyés en exil dans les Gaules. On dit qu'ayant gagné celui qui gardait les actes du concile par ordre de l'empereur, ils avaient effacé leurs souscriptions, & s'étaient mis à enseigner publiquement qu'il ne faut pas

croire que le fils soit consubstantiel au père.

Heureusement, pour remplacer leurs signatures & conserver le nombre mystérieux de trois cents dix-huit, on imagina de mettre le livre où étaient ces actes divisés par sessions sur le tombeau de *Chrisante* & de *Misonius* qui étaient morts pendant la tenue du concile ; on y passa la nuit en oraison, & le lendemain il se trouva que ces deux évêques avaient signé. (*s*)

Ce fut par un expédient à-peu-près semblable que les pères du même concile firent la distinction des livres authentiques de l'Ecriture d'avec les apocryphes : (*t*) les ayant placés tous pêle-mêle sur l'autel, les apocryphes tombèrent d'eux-mêmes par terre.

Deux autres conciles assemblés l'an 359, par l'empereur *Constance*, l'un de plus de quatre cents évêques à Rimini, & l'autre de plus de cent cinquante à Séleucie, rejetèrent, après de longs débats, le mot *consubstantiel* déjà condamné par un concile d'Antioche, comme nous l'avons dit ; mais ces conciles ne sont reconnus que par les sociniens.

Les pères de Nicée avaient été si occupés de la consubstantiabilité du fils, que sans faire aucune mention de l'Eglise dans leur symbole, ils s'étaient contentés de dire : nous croyons aussi au St Esprit. Cet oubli fut réparé au second concile général convoqué à Constantinople l'an 381 par *Théodose*. Le St Esprit y fut déclaré Seigneur & vivifiant, qui procède du père, qui est adoré & glorifié avec le père & le fils,

(*s*) *Nicephore* liv. VIII, chap. XXIII. *Baronius* & *Aurélius Péruginus* sur l'année 325.

(*t*) Conciles de *Labbe*, tom. I, page 84.

qui a parlé par les prophètes. Dans la suite l'Eglise latine voulut que le St Esprit procédât encore du fils, & le *filioque* fut ajouté au symbole, d'abord en Espagne l'an 447, puis en France au concile de Lyon l'an 1274, & enfin à Rome, malgré les plaintes des Grecs contre cette innovation.

La divinité de JESUS une fois établie, il était naturel de donner à sa mère le titre de mère de DIEU; cependant le patriarche de Constantinople *Nestorius* soutint dans ses sermons que ce serait justifier la folie des païens qui donnaient des mères à leurs dieux. *Théodose* le jeune, pour décider cette grande question, fit assembler le troisième concile général à Ephèse l'an 431, où *Marie* fut reconnue mère de DIEU.

Une autre hérésie de *Nestorius*, également condamnée à Ephèse, était de reconnaître deux personnes en JESUS. Cela n'empêcha pas le patriarche *Flavien* de reconnaître dans la suite deux natures en JESUS. Un moine nommé *Eutychès*, qui avait déjà beaucoup crié contre *Nestorius*, assura pour les mieux contredire l'un & l'autre que JESUS n'avait aussi qu'une nature. Cette fois-ci le moine se trompa. Quoique son sentiment eût été soutenu l'an 449 à coups de bâton dans un nombreux concile à Ephèse, *Eutychès* n'en fut pas moins anathématisé deux ans après par le quatrième concile général que l'empereur *Marcien* fit tenir à Calcédoine, où deux natures furent assignées à JESUS.

Restait à savoir combien, avec une personne & deux natures, JESUS devait avoir de volontés. Le cinquième concile général, qui l'an 553 assoupit par ordre de *Justinien* les contes-

tations touchant la doctrine de trois évêques, n'eut pas le loisir d'entamer cet important objet. Ce ne fut que l'an 680 que le sixième concile général, convoqué aussi à Constantinople par *Constantin Pogonat*, nous apprit que JESUS a précisément deux volontés; & ce concile, en condamnant les monothélites qui n'en admettaient qu'une, n'excepta pas de l'anathème le pape *Honorius I* qui, dans une lettre rapportée par *Baronius*, (*u*) avait dit au patriarche de Constantinople: « Nous confessons une » seule volonté de JESUS-CHRIST. Nous ne » voyons point que les conciles ni l'Ecriture » nous autorisent à penser autrement; mais de » savoir si, à cause des œuvres de divinité & » d'humanité qui sont en lui, on doit entendre » une ou deux opérations, c'est ce que je laisse » aux grammairiens, & ce qui n'importe » guère. » Ainsi DIEU permit que l'Eglise grecque & l'Eglise latine n'eussent rien à se reprocher à cet égard. Comme le patriarche *Nestorius* avait été condamné pour avoir reconnu deux personnes en JESUS, le pape *Honorius* le fut à son tour pour n'avoir confessé qu'une volonté dans JESUS.

Le septième concile général, ou second de Nicée, fut assemblé l'an 787 par *Constantin*, fils de *Léon* & d'*Irène*, pour rétablir l'adoration des images Il faut savoir que les deux conciles de Constantinople, le premier l'an 730 sous l'empereur *Léon*, & l'autre vingt-quatre ans après sous *Constantin Copronyme*, s'étaient avisés de proscrire les images conformément à la loi mosaïque & à l'usage des premiers siècles

(*u*) Sur l'année 636.

du christianisme. Aussi le décret de Nicée où il est dit que quiconque ne rendra pas aux images des saints le service, l'adoration, comme à la Trinité, sera jugé anathème, éprouva d'abord des contradictions ; les évêques qui voulurent le faire recevoir l'an 789, dans un concile de Constantinople, en furent chassés par des soldats. Le même décret fut encore rejeté avec mépris l'an 794 par le concile de Francfort & par les livres carolins que *Charlemagne* fit publier. Mais enfin le second concile de Nicée fut confirmé à Constantinople sous l'empereur *Michel* & *Théodora* sa mère, l'an 842, par un nombreux concile qui anathématisa les ennemis des saintes images. Il est remarquable que ce furent deux femmes, les impératrices *Irène* & *Théodora*, qui protégèrent les images.

Passons au huitième concile général. Sous l'empereur *Basile*, *Photius*, ordonné à la place d'*Ignace* patriarche de Constantinople, fit condamner l'Eglise latine sur le *filioque* & autres pratiques, par un concile de l'an 866 ; mais *Ignace* ayant été rappelé l'année suivante, un autre concile déposa *Photius*, & l'an 869 les latins à leur tour condamnèrent l'Eglise grecque dans un concile appelé par eux huitième général, tandis que les Orientaux donnent ce nom à un autre concile, qui dix ans après annulla ce qu'avait fait le précédent, & rétablit *Photius*.

Ces quatre conciles se tinrent à Constantinople ; les autres appelés généraux par les Latins, n'ayant été composés que des seuls évêques d'Occident, les papes à la faveur des

fausses décrétales s'arrogèrent insensiblement le droit de les convoquer. Le dernier assemblé à Trente, depuis l'an 1545 jusqu'en 1563, n'a servi ni à ramener les ennemis de la papauté, ni à les subjuguer. Ses décrets sur la discipline n'ont été admis chez presqu'aucune nation catholique, & il n'a produit d'autre effet que de vérifier ces paroles de *St Grégoire* de Nazianze : (x) *Je n'ai jamais vu de concile qui ait eu une bonne fin & qui n'ait augmenté les maux plutôt que de les guérir. L'amour de la dispute & l'ambition règnent au-delà de ce qu'on peut dire dans toute assemblée d'évêques !* (*)

Cependant le concile de Constance l'an 1415 ayant décidé qu'un concile général reçoit immédiatement de JESUS-CHRIST son autorité à laquelle toute personne, de quelque état & dignité qu'elle soit, est obligée d'obéir dans ce qui concerne la foi ; le concile de Basle ayant ensuite confirmé ce décret qu'il tient pour article de foi, & qu'on ne peut négliger sans renoncer au salut, on sent combien chacun est intéressé à se soumettre aux conciles.

SECTION II.

Notice des conciles généraux.

ASSEMBLÉE, conseil d'état, parlement, états-généraux, c'était autrefois la même chose

(x) Lettre 55.

(*) Et dans ses poésies, trad. lat.

Non ego cum gruibus simul anseribusque sedebo;
In synodis. . . . . .

parmi nous. On n'écrivait ni en celte, ni en germain, ni en espagnol dans nos premiers siècles. Le peu qu'on écrivait était conçu en langue latine par quelques clercs ; ils exprimaient toute assemblée de leudes, de herren, ou de ricos-ombres, ou de quelques prélats par le mot de *concilium*. De-là vient qu'on trouve dans le sixième, septième & huitième siècle, tant de conciles qui n'étaient précisément que des conseils d'état.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles appelés *généraux*, soit par l'Eglise grecque, soit par l'Eglise latine : on les nomma *synodes* à Rome comme en Orient dans les premiers siècles ; car les latins empruntèrent des Grecs les noms & les choses.

En 325, grand concile dans la ville de Nicée, convoqué par *Constantin*. La formule de la décision est : *Nous croyons* JESUS *consubstantiel au père*, DIEU *de* DIEU, *lumière de lumière, engendré & non fait. Nous croyons aussi au Saint-Esprit.* (*)

Il est dit dans le supplément appelé *appendix*, que les pères du concile voulant distinguer les livres canoniques des apocryphes, les mirent tous sur l'autel, & que les apocryphes tombèrent par terre d'eux-mêmes.

Nicéphore assure (*y*) que deux évêques *Chrisante* & *Misonius*, morts pendant les premières sessions, ressuscitèrent pour signer la condamnation d'*Arius*, & remoururent incontinent après.

(*) Voyez *Arianisme*.

(*y*) Liv. VIII, ch. XXIII.

Baronius soutient le fait, (z) mais *Fleuri* n'en parle pas.

En 359 l'empereur *Constance* assemble le grand concile de Rimini & de Séleucie, au nombre de six cents évêques, & d'un nombre prodigieux de prêtres. Ces deux conciles correspondans ensemble défont tout ce que le concile de Nicée a fait, & proscrivent la consubstantiabilité. Aussi fut-il regardé depuis comme faux concile.

En 381, par les ordres de l'empereur *Théodose*, grand concile à Constantinople, de cent cinquante évêques, qui anathématisent le concile de Rimini. *St Grégoire* de Nazianze (a) y préside; l'évêque de Rome y envoie des députés. On ajoute au symbole de Nicée: JESUS-CHRIST *s'est incarné par le Saint-Esprit & de la Vierge Marie —— il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate —— il a été enseveli, & il est ressuscité le troisième jour, suivant les Ecritures. —— Il est assis à la droite du père —— nous croyons aussi au Saint-Esprit, seigneur vivifiant qui procède du père.*

En 431 grand concile d'Ephèse convoqué par l'empereur *Théodose* II. *Nestorius* évêque de Constantinople ayant persécuté violemment tous

(z) Tome IV, N°. 82.

(a) Voyez la lettre de *St Grégoire* de Nazianze à *Procope*; il dit: « Je crains les conciles, je n'en ai jamais » vu qui n'aient fait plus de mal que de bien, & qui » aient eu une bonne fin; l'esprit de dispute, la vanité, » l'ambition y dominent; celui qui veut y reformer les » méchans s'expose à être accusé sans les corriger. »
Ce saint savait que les pères des conciles sont des hommes.

ceux qui n'étaient pas de son opinion sur des points de théologie, essuya des persécutions à son tour, pour avoir soutenu que la sainte vierge *Marie* mère de JESUS-CHRIST n'était point mère de DIEU, parce que, disait-il, JESUS-CHRIST étant le verbe fils de DIEU consubstantiel à son père, *Marie* ne pouvait pas être à la fois la mère de DIEU le père & de DIEU le fils. *Saint Cyrille* s'éleva hautement contre lui. *Nestorius* demanda un concile écuménique; il l'obtint. *Nestorius* fut condamné, mais *Cyrille* fut dépose par un comité du concile. L'empereur cassa tout ce qui s'était fait dans ce concile, ensuite permit qu'on se rassemblât. Les députés de Rome arrivèrent fort tard. Les troubles augmentant, l'empereur fit arrêter *Nestorius* & *Cyrille*. Enfin, il ordonna à tous les évêques de s'en retourner chacun dans son église, & il n'y eut point de conclusion. Tel fut le fameux concile d'Ephèse.

En 449, grand concile encore à Ephèse, surnommé depuis *le brigandage*. Les évêques furent au nombre de cent trente. *Dioscore* évêque d'Alexandrie y présida. Il y eut deux députés de l'Église de Rome, & plusieurs abbés de moines. Il s'agissait de savoir si JESUS-CHRIST avait deux natures. Les évêques & tous les moines d'Egypte s'écrièrent qu'*il fallait déchirer en deux tous ceux qui diviseraient en deux* JESUS-CHRIST. Les deux natures furent anathématisées. On se battit en plein concile; ainsi qu'on s'était battu au petit concile de Cirthe en 355, & au petit concile de Carthage.

En 451, grand concile de Calcédoine con-

voqué par *Pulchérie*, qui épousa *Martien*, à condition qu'il ne ferait que son premier sujet. *St Léon* évêque de Rome, qui avait un très-grand crédit, profitant des troubles que la querelle des deux autres excitait dans l'empire, préfida au concile par ses légats ; c'est le premier exemple que nous en ayons. Mais les pères du concile craignant que l'Eglise d'Occident ne prétendît par cet exemple la supériorité sur celle d'Orient, décidèrent par le vingt-huitième canon que le siége de Constantinople & celui de Rome auraient également les mêmes avantages & les mêmes priviléges. Ce fut l'origine de la longue inimitié qui régna & qui règne encore entre les deux Églises.

Ce concile de Calcédoine établit les deux natures & une seule personne.

Nicéphore rapporte (*b*) qu'à ce même concile, les évêques, après une longue dispute au sujet des images, mirent chacun leur opinion par écrit dans le tombeau de *Ste Euphémie*, & passèrent la nuit en prière. Le lendemain les billets orthodoxes furent trouvés en la main de la sainte, & les autres à ses pieds.

En 553, grand concile à Constantinople, convoqué par *Justinien* qui se mêlait de théologie. Il s'agissait de trois petits écrits différens qu'on ne connaît plus aujourd'hui. On les appela *les trois chapitres*. On disputait aussi sur quelques passages d'*Origène*.

L'évêque de Rome *Vigile* voulut y aller en personne, mais *Justinien* le fit mettre en

(*b*) Liv. XV, chap. V.

prison. Le patriarche de Constantinople présida. Il n'y eut personne de l'Église latine, parce qu'alors le grec n'était plus entendu dans l'Occident devenu tout-à-fait barbare.

En 680 encore un concile général à Constantinople, convoqué par l'empereur *Constantin le barbu*. C'est le premier concile appelé par les Latins *in trullo*, parce qu'il fut tenu dans un salon du palais impérial. L'empereur y présida lui-même. A sa droite étaient les patriarches de Constantinople & d'Antioche; à sa gauche les députés de Rome & de Jérusalem. On y décida que JESUS-CHRIST avait deux volontés. On y condamna le pape *Honorius I* comme monothélite, c'est-à-dire, qui voulait que JESUS-CHRIST n'eût eu qu'une volonté.

En 787 second concile de Nicée, convoqué par *Irène* sous le nom de l'empereur *Constantin* son fils, auquel elle fit crever les yeux. Son mari *Léon* avait aboli le culte des images, comme contraire à la simplicité des premiers siècles, & favorisant l'idolâtrie: *Irène* le rétablit; elle parla elle-même dans le concile. C'est le seul qui ait été tenu par une femme. Deux légats du pape *Adrien IV* y assistèrent & ne parlèrent point, parce qu'ils n'entendaient point le grec; ce fut le patriarche *Tarèze* qui fit tout.

Sept ans après, les Francs ayant entendu dire qu'un concile à Constantinople avait ordonné l'adoration des images, assemblèrent par l'ordre de *Charles* fils de *Pepin*, nommé depuis *Charlemagne*, un concile assez nombreux à Francfort. On y traita le second concile de

Nicée de *ſynode impertinent & arrogant, tenu en Grèce pour adorer des peintures.*

En 842 grand concile à Conſtantinople, convoqué par l'impératrice *Théodora*. Culte des images ſolennellement établi. Les Grecs ont encore une fête en l'honneur de ce grand concile, qu'on appelle *l'orthodoxie*. *Théodora* n'y préſida pas.

En 861 grand concile à Conſtantinople, compoſé de trois cents dix-huit évêques, convoqué par l'empereur *Michel*. On y dépoſe *St Ignace* patriarche de Conſtantinople, & on élut *Photius*.

En 866 autre grand concile à Conſtantinople, où le pape *Nicolas I* eſt dépoſé par contumace & excommunié.

En 869 autre grand concile à Conſtantinople, où *Photius* eſt excommunié & dépoſé à ſon tour, & *St Ignace* rétabli.

En 879 autre grand concile à Conſtantinople, où *Photius* déjà rétabli eſt reconnu pour vrai patriarche par les légats du pape *Jean VIII*. On y traite de *conciliabule* le grand concile écunémique où *Photius* avait été dépoſé.

Le pape *Jean VIII* déclare *Judas*, tous ceux qui diſent que le St Eſprit procède du père & du fils.

En 1122 & 23 grand concile à Rome, tenu dans l'Egliſe de St Jean de Latran par le pape *Calixte II*. C'eſt le premier concile général que les papes convoquèrent. Les empereurs d'Occident n'avaient preſque plus d'autorité, & les empereurs d'Orient, preſſés par les mahométans & par les croiſés, ne tenaient plus que de chétifs petits conciles.

Au reste, on ne sait pas trop ce que c'est que Latran. Quelques petits conciles avaient été déjà convoqués dans Latran. Les uns disent que c'était une maison bâtie par un nommé *Latranus* du temps de *Néron*, les autres que c'est l'Eglise de St Jean même bâtie par l'évêque *Silvestre*.

Les évêques dans ce concile se plaignirent fortement des moines : *Ils possèdent*, disent-ils, *les Églises, les terres, les châteaux, les dixmes, les offrandes des vivans & des morts ; il ne leur reste plus qu'à nous ôter la crosse & l'anneau.* Les moines restèrent en possession.

En 1139 autre grand concile de Latran par le pape *Innocent II* ; il y avait, dit-on, mille évêques. C'est beaucoup. On y déclara les dixmes ecclésiastiques de *droit divin*, & on excommunia les laïques qui en possédaient.

En 1179 autre grand concile de Latran par le pape *Alexandre III* ; il y eut trois cents deux évêques latins & un abbé grec. Les décrets furent tous de discipline. La pluralité des bénéfices y fut défendue.

En 1215 dernier concile général de Latran par *Innocent III*, quatre cents douze évêques, huit cents abbés. Dès ce temps, qui était celui des croisades, les papes avaient établi un patriarche latin à Jérusalem & un à Constantinople. Ces patriarches vinrent au concile. Ce grand concile dit *que* DIEU *ayant donné aux hommes la doctrine salutaire par Moïse, fit naître enfin son fils d'une vierge pour montrer le chemin plus clairement ; que personne ne peut-être sauvé hors de l'Eglise catholique.*

Le mot de *transſubſtantiation*, ne fut connu qu'après ce concile. Il y fut défendu d'établir de nouveaux ordres religieux : mais depuis ce temps on en a formé quatre-vingts.

Ce fut dans ce concile qu'on dépouilla *Raimond* comte de Toulouſe de toutes ſes terres.

En 1245 grand concile à Lyon ville impériale. *Innocent IV* y mène l'empereur de Conſtantinople *Jean Paléologue* qu'il fait aſſeoir à côté de lui. Il y dépoſe l'empereur *Frédéric II* comme *félon* ; il donne un chapeau rouge aux cardinaux, ſigne de guerre contre *Frédéric*. Ce fut la ſource de trente ans de guerres civiles.

En 1274 autre concile général à Lyon. Cinq cents évêques, ſoixante & dix gros abbés & mille petits. L'empereur grec *Michel Paléologue*, pour avoir la protection du pape, envoie ſon patriarche grec *Théophane*, & un évêque de Nicée pour ſe réunir en ſon nom à l'Égliſe latine. Mais ces évêques ſont déſavoués par l'Égliſe grecque.

En 1311 le pape *Clément V* indique un concile général dans la petite ville de Vienne en Dauphiné. Il y abolit l'ordre des templiers. On ordonne de brûler les bégares, béguins & béguines, eſpèce d'hérétiques auxquels on imputait tout ce qu'on avait imputé autrefois aux premiers chrétiens.

En 1414 grand concile de Conſtance, convoqué enfin par un empereur qui rentre dans ſes droits ; c'eſt *Sigiſmond*. On y dépoſe le pape *Jean XXIII* convaincu de pluſieurs crimes.

On

On y brûle *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* convaincus d'opiniâtreté.

En 1431 grand concile de Basle, où l'on dépose en vain le pape *Eugène IV* qui fut plus habile que le concile.

En 1438 grand concile à Ferrare, transféré à Florence, où le pape excommunié excommunie le concile, & le déclare criminel de lèse-majesté. On y fit une réunion feinte avec l'Église grecque, écrasée par les synodes turcs qui se tenaient le sabre à la main.

Il ne tint pas au pape *Jules II* que son concile de Latran en 1512 ne passât pour un concile œcuménique. Ce pape y excommunia solennellement le roi de France *Louis XII*, mit la France en interdit, cita tout le parlement de Provence à comparaître devant lui; il excommunia tous les philosophes, parce que la plupart avaient pris le parti de *Louis XII*. Cependant, ce concile n'a point le titre de *brigandage* comme celui d'Ephèse.

En 1537 concile de Trente, convoqué d'abord par le pape *Paul III* à Mantoue, & ensuite à Trente en 1543, terminé en décembre 1563 sous *Pie IV*. Les princes catholiques le reçurent quant au dogme, & deux ou trois quant à la discipline.

On croit qu'il n'y aura désormais pas plus de conciles généraux qu'il n'y aura d'états-généraux en France & en Espagne.

Il y a dans le Vatican un beau tableau qui contient la liste des conciles généraux. On n'y a inscrit que ceux qui sont approuvés par la cour de Rome: chacun met ce qu'il veut dans ses archives.

SECTION III.

TOUS les conciles ſont infaillibles, ſans doute ; car ils ſont compoſés d'hommes.

Il eſt impoſſible que jamais les paſſions, les intrigues, l'eſprit de diſpute, la haine, la jalouſie, le préjugé, l'ignorance règnent dans ces aſſemblées.

Mais pourquoi, dira-t-on, tant de conciles ont-ils été oppoſés les uns aux autres ? C'eſt pour exercer notre foi ; ils ont tous eu raiſon chacun dans leur temps.

On ne croit aujourd'hui, chez les catholiques romains qu'aux conciles approuvés dans le Vatican, & on ne croit, chez les catholiques grecs, qu'à ceux approuvés dans Conſtantinople. Les proteſtans ſe moquent des uns & des autres ; ainſi tout le monde doit être content.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles : les petits n'en valent pas la peine.

Le premier eſt celui de Nicée. Il fut aſſemblé en 325 de l'ère vulgaire, après que *Conſtantin* eut écrit & envoyé par *Oſius* cette belle lettre au clergé un peu brouillon d'Alexandrie : *Vous vous querellez pour un ſujet bien mince. Ces ſubtilités ſont indignes de gens raiſonnables.* Il s'agiſſait de ſavoir ſi JESUS était créé, ou incréé. Cela ne touchait en rien la morale, qui eſt l'eſſentiel. Que JESUS ait été dans le temps, ou avant le temps, il n'en faut pas moins être homme de bien. Après beaucoup d'altercations, il fut enfin décidé que le fils était auſſi ancien que le père, & *conſubſtan-*

tiel au père. Cette décision ne s'entend guère ; mais elle n'en est que plus sublime. Dix-sept évêques protestent contre l'arrêt, & une ancienne chronique d'Alexandrie, conservée à Oxford, dit que deux mille prêtres protestèrent aussi ; mais les prélats ne font pas grand cas des simples prêtres, qui sont d'ordinaire pauvres. Quoi qu'il en soit, il ne fut point du tout question de la Trinité dans ce premier concile. La formule porte : *Nous croyons* JESUS *consubstantiel au père*, DIEU *de* DIEU, *lumière de lumière, engendré & non fait ; nous croyons aussi au St Esprit.* Le St Esprit, il faut l'avouer, fut traité bien cavalièrement.

Il est rapporté dans le supplément du concile de Nicée, que les pères étant fort embarrassés pour savoir quels étaient les livres cryphes, ou apocryphes de l'ancien & du nouveau Testament, les mirent tous pêle-mêle sur un autel, & les livres à rejeter tombèrent par terre. C'est dommage que cette belle recette soit perdue de nos jours.

Après le premier concile de Nicée, composé de 317 évêques infaillibles, il s'en tint un autre à Rimini, & le nombre des infaillibles fut cette fois de 400, sans compter un gros détachement à Séleucie d'environ 200. Ces six cents évêques, après quatre mois de querelles, ôtèrent unanimement à JESUS sa *consubstantiabilité* Elle lui a été rendue depuis, excepté chez les sociniens : ainsi tout va bien.

Un des grands conciles est celui d'Ephèse en 431 ; l'évêque de Constantinople *Nestorius*, grand persécuteur d'hérétiques, fut condamné lui-même comme hérétique, pour avoir sou-

tenu qu'à la vérité JESUS était bien DIEU, mais que sa mère n'était pas absolument mère de DIEU, mais mère de JESUS. Ce fut *St Cyrille* qui fit condamner *St Nestorius*; mais aussi les partisans de *Nestorius* firent déposer *St Cyrille* dans le même concile, ce qui embarrassa fort le St Esprit.

Remarquez ici, lecteur, bien soigneusement que l'Evangile n'a jamais dit un mot, ni de la consubstantiabilité du Verbe, ni de l'honneur qu'avait eu *Marie* d'être mère de DIEU, non plus que des autres disputes qui ont fait assembler des conciles infaillibles.

Eutychès était un moine, qui avait beaucoup crié contre *Nestorius*, dont l'hérésie n'allait pas moins qu'à supposer deux personnes en JESUS: ce qui est épouvantable. Le moine, pour mieux contredire son adversaire, assure que JESUS n'avait qu'une nature. Un *Flavien*, évêque de Constantinople, lui soutint qu'il fallait absolument qu'il y eût deux natures en JESUS. On assemble un concile nombreux à Ephèse, en 449; celui-là se tint à coups de bâton, comme le petit concile de Cirthe en 355, & certaine conférence à Carthage. La nature de *Flavien* fut moulue de coups, & deux natures furent assignées à JESUS. Au concile de Calcédoine, en 451, JESUS fut réduit à une nature.

Je passe des conciles tenus pour des minuties, & je viens au sixième concile général de Constantinople, assemblé pour savoir au juste si JESUS qui, après n'avoir eu qu'une nature pendant quelque temps, en avait deux alors, avait aussi deux volontés. On sent combien cela est important pour plaire à DIEU.

Ce concile fut convoqué par *Constantin le barbu*, comme tous les autres l'avaient été par les empereurs précédens : les légats de l'évêque de Rome eurent la gauche ; les patriarches de Constantinople & d'Antioche eurent la droite. Je ne sais si les caudataires à Rome prétendent que la gauche est la place d'honneur. Quoi qu'il en soit, JESUS, de cette affaire-là, obtint deux volontés.

La loi mosaïque avait défendu les images. Les peintres & les sculpteurs n'avaient pas fait fortune chez les Juifs. On ne voit pas que JESUS ait jamais eu de tableaux, excepté peut-être celui de *Marie*, peinte par *Luc*. Mais enfin JESUS-CHRIST ne recommande nulle part qu'on adore les images. Les chrétiens les adorèrent pourtant vers la fin du quatrième siècle, quand ils se furent familiarisés avec les beaux arts. L'abus fut porté si loin au huitième siècle, que *Constantin Copronyme* assembla à Constantinople un concile de trois cents vingt évêques, qui anathématisa le culte des images, & qui le traita d'Idolâtrie.

L'impératrice *Irène*, la même qui depuis fit arracher les yeux à son fils, convoqua le second concile de Nicée en 787 : l'adoration des images y fut rétablie. On veut aujourd'hui justifier ce concile, en disant que cette adoration était un culte de *dulie*, & non pas de *latrie*.

Mais soit de latrie, soit de dulie, *Charlemagne* en 794 fit tenir à Francfort un autre concile, qui traita le second de Nicée d'idolâtrie. Le pape *Adrien V* y envoya deux légats, & ne le convoqua pas.

Le premier grand concile, convoqué par un pape, fut le premier de Latran en 1139; il y eut environ mille évêques, mais on n'y fit presque rien, sinon qu'on anathématisa ceux qui disaient que l'Eglise était trop riche.

Autre concile de Latran en 1179, tenu par le pape *Alexandre III*, où les cardinaux, pour la première fois, prirent le pas sur les évêques; il ne fut question que de discipline.

Autre grand concile de Latran en 1215. Le pape *Innocent III* y dépouilla le comte de *Toulouse* de tous ses biens, en vertu de l'excommunication. C'est le premier concile qui ait parlé de *transsubstantiation*.

En 1245 concile général de Lyon, ville alors impériale, dans laquelle le pape *Innocent IV* excommunia l'empereur *Frédéric II*, & par conséquent le déposa & lui interdit le feu & l'eau: c'est dans ce concile qu'on donna aux cardinaux un chapeau rouge, pour les faire souvenir qu'il faut se baigner dans le sang des partisans de l'empereur. Ce concile fut la cause de la destruction de la maison de Suabe, & de trente ans d'anarchie dans l'Italie & dans l'Allemagne.

Concile général à Vienne en Dauphiné en 1311, où l'on abolit l'ordre des templiers, dont les principaux membres avaient été condamnés aux plus horribles supplices, sur les accusations les moins prouvées.

En 1414 le grand concile de Constance, où l'on se contenta de démettre le pape *Jean XXIII* convaincu de mille crimes; & où l'on brûla *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*, pour avoir été opiniâtres, attendu que l'opiniâtreté

est un bien plus grand crime, que le meurtre, le rapt, la simonie & la sodomie.

En 1430 le grand concile de Basle, non reconnu à Rome, parce qu'on y déposa le pape *Eugène IV* qui ne se laissa point déposer.

Les Romains comptent pour concile général le cinquième concile de Latran en 1512, convoqué contre *Louis XII* roi de France, & le pape *Jules II;* mais ce pape guerrier étant mort, ce concile s'en alla en fumée.

Enfin, nous avons le grand concile de Trente, qui n'est pas reçu en France pour la discipline: mais le dogme en est inconteſtable, puisque le St Esprit arrivait de Rome à Trente, toutes les semaines, dans la malle du courrier, à ce que dit *Fra-Paolo Sarpi;* mais *Fra-Paolo Sarpi* sentait un peu l'héréſie.

CONFESSION.

Le repentir de ses fautes peut seul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confession est donc presque aussi ancienne que la société civile.

On se confessait dans tous les mystères d'Egypte, de Grèce, de Samothrace. Il est dit dans la vie de *Marc-Aurèle*, que lorsqu'il daigna s'associer aux mystères d'*Eleusine*, il se confessa à l'hiérophante, quoiqu'il fût l'homme du monde qui eût le moins besoin de confession.

Cette cérémonie pouvait être très-salutaire; elle pouvait aussi être très dangereuse: c'est

le sort de toutes les institutions humaines. On sait la réponse de ce spartiate à qui un hiérophante voulait persuader de se confesser : A qui dois-je avouer mes fautes ? est-ce à DIEU ou à toi ? C'est à DIEU, dit le prêtre. — Retire-toi donc, homme. (*Plutarque*, dits notables des Lacédémoniens.)

Il est difficile de dire en quel temps cette pratique s'établit chez les Juifs qui prirent beaucoup de rites de leurs voisins. La *Mishna*, qui est le recueil des lois juives, (*a*) dit que souvent on se confessait en mettant la main sur un veau appartenant au prêtre, ce qui s'appelait *la confession des veaux*.

Il est dit dans la même *Mishna*, (*b*) que tout accusé qui avait été condamné à la mort, s'allait confesser devant témoins dans un lieu écarté, quelques momens avant son supplice. S'il se sentait coupable, il devait dire : *Que ma mort expie tous mes péchés ;* s'il se sentait innocent, il prononçait : *Que ma mort expie mes péchés, hors celui dont on m'accuse.*

Le jour de la fête que l'on appelait chez les Juifs l'*expiation solennelle*, (*c*) les Juifs dévots se confessaient les uns les autres, en spécifiant leurs péchés. Le confesseur récitait trois fois treize mots du psaume LXXVII, ce qui fait trente-neuf ; & pendant ce temps il donnait trente-neuf coups de fouets au confessé, lequel les lui rendait à son tour : après quoi ils s'en

(*a*) *Mishna*, tome II, page 394.

(*b*) *Mishna*, tome IV, page 134.

(*c*) *Synagogue judaïque*, chap. XXXV.

retournaient

retournaient quite à quitte. On dit que cette cérémonie subsiste encore.

On venait en foule se confesser à *St Jean* pour la réputation de sa sainteté, comme on venait se faire baptiser par lui du baptême de justice, selon l'ancien usage; mais il n'est point dit que *St Jean* donnât trente-neuf coups de fouet à ses pénitens.

La confession alors n'était point un sacrement; il y en a plusieurs raisons. La première est que le mot de *sacrement* était alors inconnu; cette raison dispense de déduire les autres. Les chrétiens prirent la confession dans les rites Juifs, non pas dans les mystères d'*Isis* & de *Cérès*. Les Juifs se confessaient à leurs camarades, & les chrétiens aussi. Il parut dans la suite plus convenable que ce droit appartînt aux prêtres. Nul rite, nulle cérémonie ne s'établit qu'avec le temps. Il n'était guère possible qu'il ne restât quelque trace de l'ancien usage des laïques de se confesser les uns aux autres.

Voyez le paragraphe ci-dessous, *Si les laïques*, *&c.* page 78.

Du temps de *Constantin*, on confessa d'abord publiquement ses fautes publiques.

Au cinquième siècle, après le schisme de *Novatus* & de *Novatien*, on établit les pénitenciers pour absoudre ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie. Cette confession aux prêtres pénitenciers fut abolie sous l'empereur *Théodose*. (*d*) Une femme s'étant accusée tout haut au pénitencier de Constantinople d'avoir couché avec le diacre, cette indiscrétion causa tant de

(*d*) *Socrate*, liv. V. *Sozomène*, liv. VII.

scandale & de trouble dans toute la ville, (e) que *Nectarius* permit à tous les fidelles de s'approcher de la sainte table sans confession, & de n'écouter que leur conscience pour communier. C'est pourquoi *St Jean Chrysostome* qui succéda à *Nectarius*, dit au peuple dans sa cinquième homélie : « Confessez-vous continuellement à DIEU ; je ne vous produis pas » sur un théâtre avec vos compagnons de service pour leur découvrir vos fautes. Montrez » à DIEU vos blessures, & demandez-lui les » remèdes ; avouez vos péchés à celui qui ne » les reproche point devant les hommes. Vous » les céleriez en vain à celui qui connaît toutes » choses, &c. »

On prétend que la confession auriculaire ne commença en Occident que vers le septième siècle, & qu'elle fut instituée par les abbés qui exigèrent que leurs moines vinssent deux fois par an leur avouer toutes leurs fautes. Ce furent ces abbés qui inventèrent cette formule : *Je t'absous autant que je le peux, & que tu en as besoin.* Il me semble qu'il eût été plus respectueux pour l'être suprême, & plus juste de dire : *Puisse-t-il pardonner à tes fautes & aux miennes !*

Le bien que la confession a fait, est d'avoir obtenu quelquefois des restitutions de petits voleurs. Le mal est d'avoir quelquefois, dans les troubles des États, forcé les pénitens à être rebelles & sanguinaires en conscience. Les prêtres guelfes refusaient l'absolution aux gibe-

(e) En effet, comment cette indiscrétion aurait-elle causé un scandale public si elle avait été secrète.

lins, & les prêtres gibelins se gardaient bien d'absoudre les guelfes.

Le conseiller d'Etat *Lénet* rapporte, dans ses mémoires, que tout ce qu'il put obtenir en Bourgogne pour faire soulever les peuples en faveur du prince de *Condé* détenu à Vincennes par le *Mazarin*, *fut de lâcher des prêtres dans les confessionnaux*. C'est en parler comme des chiens enragés qui pouvaient souffler la rage de la guerre civile dans le secret du confessionnal.

Au siége de Barcelone, les moines refusèrent l'absolution à tous ceux qui restaient fidelles à *Philippe V*.

Dans la dernière révolution de Gènes, on avertissait toutes les consciences qu'il n'y avait point de salut pour quiconque ne prendrait pas les armes contre les Autrichiens.

Ce remède salutaire se tourna de tout temps en poison. Les assassins des *Sforces*, des *Médicis*, des princes d'*Orange*, des rois de France, se préparèrent aux parricides par le sacrement de la confession.

Louis XI, la *Brinvilliers* se confessaient dès qu'ils avaient commis un grand crime, & se confessaient souvent, comme les gourmands prennent médecine pour avoir plus d'appétit.

De la révélation de la confession.

Jaurigny & *Baltazar Gérard*, assassins du prince d'Orange *Guillaume I*, le dominicain *Jacques Clément*, *Jean Châtel*, le feuillant *Ravaillac* & tous les autres parricides de ce temps-là se confessèrent avant de commettre

leurs crimes. Le fanatisme, dans ces siècles déplorables, était parvenu à un tel excès, que la confession n'était qu'un engagement de plus à consommer leur scélératesse : elle devenait sacrée, par cette raison que la confession est un sacrement.

Strada dit lui-même que *Jaurigny non antè facinus aggredi sustinuit quàm expiatam noxis animam apud dominicanum sacerdotem cœlesti pane firmaverit. Jaurigny n'osa entreprendre cette action sans avoir fortifié par le pain céleste son ame purgée par la confession aux pieds d'un dominicain.*

On voit, dans l'interrogatoire de *Ravaillac*, que ce malheureux sortant des feuillans, & voulant entrer chez les jésuites, s'était adressé au jésuite d'*Aubigni ;* qu'après lui avoir parlé de plusieurs apparitions qu'il avait eues, il montra à ce jésuite un couteau sur la lame duquel un cœur & une croix étaient gravés, & qu'il dit ces propres mots au jésuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être si ce d'*Aubigni* avait eu assez de zèle & de prudence pour faire instruire le roi de ces paroles ; peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées, le meilleur des rois n'aurait pas été assassiné.

Le vingtième auguste ou août, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV*, dont les blessures saignaient dans le cœur de tous les Français, l'avocat général *Servin*, dont la mémoire est encore illustre, requit qu'on fît signer aux jésuites les quatre articles suivans.

1°. Que le concile est au-dessus du pape.

2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ses droits par l'excommunication.

3°. Que les ecclésiastiques sont entièrement soumis au roi comme les autres.

4°. Qu'un prêtre qui sait par la confession une conspiration contre le roi & l'Etat, doit la révéler aux magistrats.

Le 22, le parlement rendit un arrêt, par lequel il défendait aux jésuites d'enseigner la jeunesse avant d'avoir signé ces quatre articles; mais la cour de Rome etait alors si puissante, & celle de France si faible, que cet arrêt fût inutile.

Un fait qui mérite d'être observé, c'est que cette même cour de Rome, qui ne voulait pas qu'on révélât la confession quand il s'agirait de la vie des souverains, obligeait les confesseurs à dénoncer aux inquisiteurs ceux que leurs pénitentes accusaient en confession de les avoir séduites & d'avoir abusé d'elles. *Paul IV*, *Pie IV*, *Clément VIII*, *Grégoire XV* ordonnèrent ces révélations. (*f*) C'était un piége bien embarrassant pour les confesseurs & pour les pénitentes. C'était faire d'un sacrement un greffe de délations & même de sacriléges. Car par les anciens canons, & sur-tout par le concile de Latran tenu sous *Innocent III*, tout prêtre qui révèle une confession, de quelque nature que ce puisse être, doit être interdit & condamné à une prison perpétuelle.

(*f*) La constitution de *Grégoire XV* est du 30 août 1622. Voyez les *Mémoires ecclésiastiques* du jésuite d'*Avrigni*, si mieux n'aimez consulter le Bullaire.

Mais il y a bien pis ; voilà quatre papes aux seizième & dix-septième siècles qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté, & qui ne permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou suppose dans le sacrement devant un carme qu'un cordelier l'a séduite ; le carme doit dénoncer le cordelier. Un assassin fanatique, croyant servir DIEU en tuant son prince, vient consulter un confesseur sur ce cas de conscience ; le confesseur devient sacrilége s'il sauve la vie à son souverain.

Cette contradiction absurde & horrible est une suite malheureuse de l'opposition continuelle qui règne depuis tant de siècles entre les lois ecclésiastiques & les lois civiles. Le citoyen se trouve pressé dans cent occasions entre le sacrilége & le crime de haute trahison ; & les règles du bien & du mal sont ensevelies dans un chaos dont on ne les a pas encore tirées.

La réponse du jésuite *Coton* à *Henri IV* durera plus que l'ordre des jésuites. Révèleriez-vous la confession d'un homme résolu de m'assassiner ? *Non, mais je me mettrais entre vous & lui.*

On n'a pas toujours suivi la maxime du père *Coton*. Il y a dans quelques pays des mystères d'Etat inconnus au public, dans lesquels les révélations des confessions entrent pour beaucoup. On sait, par le moyen des confesseurs attitrés, les secrets des prisonniers. Quelques confesseurs, pour accorder leur intérêt avec le sacrilége, usent d'un singulier artifice. Ils rendent compte, non pas précisément de ce que le prisonnier leur a dit, mais de ce qu'il

ne leur a pas dit. S'ils sont chargés, par exemple, de savoir si un accusé a pour complice un français ou un italien, ils disent à l'homme qui les emploie : Le prisonnier m'a juré qu'aucun italien n'a été informé de ses desseins. De-là on juge que c'est le français soupçonné qui est coupable.

Bodin s'exprime ainsi dans son livre *de la république*. (*) « Aussi ne faut-il pas dissimuler » si le coupable est découvert avoir conjuré » contre la vie du souverain, ou même l'avoir » voulu. Comme il advint à un gentilhomme » de Normandie de confesser à un religieux » qu'il avait voulu tuer le roi *François I*. Le » religieux avertit le roi qui envoya le gen- » tilhomme à la cour de parlement, où il fut » condamné à la mort, comme je l'ai appris » de M. *Canaye*, avocat en parlement. »

L'auteur de cet article a été presque témoin lui-même d'une révélation encore plus forte & plus singulière.

On connaît la trahison que fit *Daubenton*, jésuite, à *Philippe V*, roi d'Espagne, dont il était confesseur. Il crut, par une politique très-mal entendue, devoir rendre compte des secrets de son pénitent au duc d'*Orléans*, régent du royaume, & eut l'imprudence de lui écrire ce qu'il n'aurait dû confier à personne de vive voix. Le duc d'*Orléans* envoya sa lettre au roi d'Espagne ; le jésuite fut chassé, & mourut quelque temps après. C'est un fait avéré. (g)

On ne laisse pas d'être fort en peine pour

(*) Livre IV, ch. VII.

(g) Voyez le *Précis du siècle de Louis XV*, pag. 12.

décider formellement dans quels cas il faut révéler la confession : car si on décide que c'est pour le crime de lèse-majesté humaine, il est aisé d'étendre bien loin ce crime de lèse-majesté, & de le porter jusqu'à la contrebande du sel & des mousselines, attendu que ce délit offense précisément les majestés. A plus forte raison faudra-t-il révéler les crimes de lèse-majesté divine ; & cela peut aller jusqu'aux moindres fautes, comme d'avoir manqué vêpres & le salut.

Il ferait donc très-important de bien convenir des confessions qu'on doit révéler, & de celles qu'on doit taire ; mais une telle décision ferait encore très-dangereuse. Que de choses il ne faut pas approfondir !

Pontas qui décide en trois volumes *in-folio* de tous les cas possibles de la conscience des Français, & qui est ignoré dans le reste de la terre, dit qu'en aucune occasion on ne doit révéler la confession. Les parlemens ont décidé le contraire. A qui croire de *Pontas* ou des gardiens des lois du royaume, qui veillent sur la vie des rois & sur le salut de l'Etat ? (*h*)

Si les laïques & les femmes ont été confesseurs & confesseuses.

De même que dans l'ancienne loi, les laïques se confessaient les uns aux autres ; les laïques dans la nouvelle loi eurent long-temps ce droit par l'usage. Il suffit, pour le prouver, de citer le célèbre *Joinville*, qui dit expressément *que*

(*h*) Voyez *Pontas* à l'article *Confesseur*.

le connétable de Chypre se confessa à lui, & qu'il lui donna l'absolution suivant le droit qu'il en avait.

St Thomas s'exprime ainsi dans sa Somme : (*i*) *Confessio ex defectu sacerdotis laïco facta sacramentalis est quodam modo. La confession faite à un laïque au défaut d'un prêtre, est sacramentale en quelque façon.* On voit dans la vie de *St Burgundofare* (*k*) & dans la règle d'un inconnu, que les religieuses se confessaient à leur abbesse des péchés les plus graves. La règle de *St Donat* (*l*) ordonne que les religieuses découvriront trois fois chaque jour leurs fautes à la supérieure. Les capitulaires de nos rois (*m*) disent qu'il faut interdire aux abbesses le droit qu'elles se sont arrogé contre la coutume de la sainte Église, de donner des bénédictions & d'imposer les mains, ce qui paraît signifier donner l'absolution, & suppose la confession des péchés. *Marc*, patriarche d'Alexandrie, demande à *Balzamon*, célèbre canoniste grec de son temps, si on doit accorder aux abbesses la permission d'entendre les confessions ? à quoi *Balzamon* répond négativement. Nous avons dans le droit canonique un décret du pape *Innocent III*, qui enjoint aux évêques de Valence & de Burgos

(*i*) Troisième partie, pag. 255, édition de Lyon 1738.

(*k*) *Mabil.* ch. VIII & XIII.

(*l*) Ch. XXIII.

(*m*) Liv. I, ch. LXXVI.

en Espagne, d'empêcher certaines abbesses de bénir leurs religieuses, de les confesser, & de prêcher publiquement. « Quoique, dit-il, (*n*) » la bienheureuse Vierge *Marie* ait été supé- » rieure à tous les apôtres en dignité & en » mérite, ce n'est pas néanmoins à elle, mais » aux apôtres que le Seigneur a confié les » clefs du royaume des cieux. »

Ce droit était si ancien, qu'on le trouve établi dans les règles de *St Basile* (*o*). Il permet aux abbesses de confesser leurs religieuses conjointement avec un prêtre.

Le père *Martène*, dans ses *rites de l'Église*, (*p*) convient que les abbesses confessèrent longtemps leurs nonnes ; mais il ajoute qu'elles étaient si curieuses, qu'on fut obligé de leur ôter ce droit.

L'ex-jésuite, nommé *Nonotte*, doit se confesser & faire pénitence, non pas d'avoir été un des plus grands ignorans qui aient jamais barbouillé du papier, car ce n'est pas un péché ; non pas d'avoir appelé du nom d'*erreurs* des vérités qu'il ne connaissait pas, mais d'avoir calomnié avec la plus stupide insolence l'auteur de cet article, & d'avoir appelé son frère *raca*, en niant tous ces faits & beaucoup d'autres dont il ne savait pas un mot. Il s'est rendu coupable de *la géhenne du feu* ; il faut espérer qu'il demandera pardon à DIEU de ses énormes sottises : nous ne demandons point la mort du pécheur, mais sa conversion.

(*n*) *C. Nova X. Extra de pœnit. & remiss.*

(*o*) Tome II, page 453.

(*p*) Tome II, page 39.

On a long-temps agité pourquoi trois hommes assez fameux dans cette petite partie du monde où la confession est en usage, sont morts sans ce sacrement. Ce sont le pape *Léon X*, *Pélisson* & le cardinal *Dubois*.

Ce cardinal se fit ouvrir le périnée par le bistouri de *la Peironie*, mais il pouvait se confesser & communier avant l'opération.

Pélisson, protestant jusqu'à l'âge de quarante ans, s'était converti pour être maître des requêtes & pour avoir des bénéfices.

A l'égard du pape *Léon X*, il était si occupé des affaires temporelles, quand il fut surpris par la mort, qu'il n'eut pas le temps de songer aux spirituelles.

Des billets de confession.

DANS les pays protestans, on se confesse à DIEU, & dans les pays catholiques aux hommes. Les protestans disent qu'on ne peut tromper DIEU; au lieu qu'on ne dit aux hommes que ce qu'on veut. Comme nous ne traitons jamais la controverse, nous n'entrons point dans cette ancienne dispute. Notre société littéraire est composée de catholiques & de protestans réunis par l'amour des lettres. Il ne faut pas que les querelles ecclésiastiques y sèment la zizanie.

Contentons-nous de la belle réponse de ce grec dont nous avons déjà parlé, & qu'un prêtre voulait confesser aux mystères de *Cérès*: Est-ce à DIEU ou à toi que je dois parler? — C'est à DIEU. — Retire-toi donc, ô homme.

En Italie, & dans les pays d'obédience, il

faut que tout le monde, sans distinction, se confesse & communie. Si vous avez pardevers vous des péchés énormes, vous avez aussi les grands pénitenciers pour vous absoudre. Si votre confession ne vaut rien, tant pis pour vous. On vous donne à bon compte un reçu imprimé, moyennant quoi vous communiez, & on jette tous les reçus dans un ciboire; c'est la règle.

On ne connaissait point à Paris ces billets au porteur, lorsque vers l'an 1750 un archevêque de Paris imagina d'introduire une espèce de banque spirituelle pour extirper le jansénisme, & pour faire triompher la bulle *Unigénitus*. Il voulut qu'on refusât l'extrême-onction & le viatique à tout malade qui ne remettait pas un billet de confession signé d'un prêtre constitutionnaire.

C'était refuser les sacremens aux neuf dixièmes de Paris. On lui disait en vain : Songez à ce que vous faites; ou ces sacremens sont nécessaires pour n'être point damné, ou l'on peut être sauvé sans eux avec la foi, l'espérance, la charité, les bonnes œuvres & les mérites de notre Sauveur. Si l'on peut être sauvé sans ce viatique, vos billets sont inutiles. Si les sacremens sont absolument nécessaires, vous damnez tous ceux que vous en privez; vous faites brûler pendant toute l'éternité six à sept cents mille ames, supposé que vous viviez assez long-temps pour les enterrer; cela est violent; calmez-vous, & laissez mourir chacun comme il peut.

Il ne répondit point à ce dilemme; mais il persista. C'est une chose horrible d'employer, pour tourmenter les hommes, la religion qui

les doit consoler. Le parlement qui a la grande police, & qui vit la société troublée, opposa, selon la coutume, des arrêts aux mandemens. La discipline ecclésiastique ne voulut point céder à l'autorité légale. Il fallut que la magistrature employât la force, & qu'on envoyât des archers pour faire confesser, communier & enterrer les Parisiens à leur gré.

Dans cet excès de ridicule dont il n'y avait point encore d'exemple, les esprits s'aigrirent; on cabala à la cour, comme s'il s'était agi d'une place de fermier-général, ou de faire disgracier un ministre. Le royaume fut troublé d'un bout à l'autre. Il entre toujours dans une cause des incidens qui ne sont pas du fond: il s'en mêla tant que tous les membres du parlement furent exilés, & que l'archevêque le fut à son tour.

Ces billets de confession auraient fait naître une guerre civile dans les temps précédens; mais dans le nôtre ils ne produisirent heureusement que des tracasseries civiles. L'esprit philosophique, qui n'est autre chose que la raison, est devenu chez tous les honnêtes gens le seul antidote dans ces maladies épidémiques.

CONFISCATION.

On a très-bien remarqué dans le dictionnaire encyclopédique, à l'article *Confiscation*, que le fisc soit public, soit royal, soit seigneurial, soit impérial, soit déloyal, était un petit panier de jonc ou d'osier, dans lequel on

mettait autrefois le peu d'argent qu'on avait pu recevoir ou extorquer. Nous nous servons aujourd'hui de sacs ; le fisc royal est le sac royal.

C'est une maxime reçue dans plusieurs pays de l'Europe, que qui confisque le corps confisque les biens. Cet usage est sur-tout établi dans les pays où la coutume tient lieu de loi ; & une famille entière est punie dans tous les cas pour la faute d'un seul homme.

Confisquer le corps n'est pas mettre le corps d'un homme dans le panier de son seigneur suzerain ; c'est dans le langage barbare du barreau, se rendre maître du corps d'un citoyen ; soit pour lui ôter la vie, soit pour le condamner à des peines aussi longues que sa vie : on s'empare de ses biens si on le fait périr, ou s'il évite la mort par la fuite.

Ainsi, ce n'est pas assez de faire mourir un homme pour ses fautes, il faut encore faire mourir de faim ses enfans.

La rigueur de la coutume confisque dans plus d'un pays les biens d'un homme qui s'est arraché volontairement aux misères de cette vie ; & ses enfans sont réduits à la mendicité parce que leur père est mort.

Dans quelques provinces catholiques romaines on condamne aux galères perpétuelles, par une sentence arbitraire, un père de famille, (*a*) soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes ou dans

(*a*) Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la sollicitation du cardinal de *Fleuri*, & revu par lui.

quelque désert : alors la femme & les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence, qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi, qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut suivie ni par *César*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect & avec amour. Enfin, sous *Justinien* la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté. Comme ceux qui en étaient accusés étaient pour la plupart de grands seigneurs, il semble que *Justinien* n'ordonna la confiscation que par avarice. Il semble aussi que dans les temps de l'anarchie féodale les princes & les seigneurs des terres étant très-peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, & qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, & la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses & assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le

ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est assez étrange que les habitans de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux de ces petites villes: tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Voici comment l'avocat-général *Omer Talon* parla en plein parlement dans le plus beau siècle de la France, en 1673, au sujet des biens d'une demoiselle de *Canillac* qui avaient été confisqués. Lecteur, faites attention à ce discours; il n'est pas dans le style des oraisons de *Cicéron*, mais il est curieux. (*b*)

Extrait du plaidoyer de l'avocat-général Talon sur des biens confisqués.

« Au chapitre XIII du Deutéronome DIEU » dit: Si tu te rencontres dans une ville & » dans un lieu où règne l'idolâtrie, mets tout » au fil de l'épée, sans exception d'âge, de » sexe, ni de condition. Rassemble dans les » places publiques toutes les dépouilles de la » ville, brûle-la toute entière avec ses dé- » pouilles, & qu'il ne reste qu'un monceau de » cendres de ce lieu d'abomination. En un

(*b*) Journal du palais, tome I, page 444.

mot,

» mot, fais-en un sacrifice au Seigneur, & » qu'il ne demeure rien en tes mains des biens » de cet anathème.

» Ainsi, dans le crime de lèse-majesté le » roi était maître des biens, & les enfans en » étaient privés. Le procès ayant été fait à » *Naboth quia maledixerat regi*, le roi *Achab* » se mit en possession de son héritage. *David*, » étant averti que *Miphiboseth* s'était engagé » dans la rebellion, donna tous ses biens à » *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua* » *sint omnia quæ fuerunt Miphiboseth.* »

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de mademoiselle de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, & donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roitelet d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice juive ; action abominable qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiselle de *Canillac*. Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphiboseth*, petit-fils du roi *Saül*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus

& mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère.

CONQUÊTE.

Réponse à un questionneur sur ce mot.

QUAND les Siléſiens & les Saxons disent : *Nous sommes la conquête du roi de Prusse*, cela ne veut pas dire, le roi de Prusse nous a plu ; mais seulement, il nous a subjugués.

Mais quand une femme dit : Je suis la *conquête* de M. l'abbé, de M. le chevalier ; cela veut dire aussi, il m'a subjuguée : or on ne peut subjuguer madame sans lui plaire ; mais aussi madame ne peut être subjuguée sans avoir plu à monsieur : ainsi selon toutes les règles de la logique, & encore plus de la physique, quand madame est la *conquête* de quelqu'un, cette expression emporte évidemment que monsieur & madame se plaisent l'un à l'autre ; j'ai fait la conquête de monsieur, signifie, il m'aime, & je suis sa *conquête*, veut dire nous nous aimons. M. *Tascher* s'est adressé dans cette importante question à un homme désintéressé, qui n'est la conquête ni d'un roi ni d'une dame, & qui présente ses respects à celui qui a bien voulu le consulter.

CONSCIENCE.

SECTION PREMIÈRE.

De la conscience du bien & du mal.

LOCKE a démontré (s'il est permis de se servir de ce terme en morale & en métaphysique) que nous n'avons ni idées innées, ni principes innés; & il a été obligé de le démontrer trop au long, parce qu'alors cette erreur était universelle.

De-là il suit évidemment que nous avons le plus grand besoin qu'on nous mette de bonnes idées & de bons principes dans la tête, dès que nous pouvons faire usage de la faculté de l'entendement.

Locke apporte l'exemple des sauvages qui tuent & qui mangent leur prochain sans aucun remords de conscience, & des soldats chrétiens biens élevés, qui dans une ville prise d'assaut pillent, égorgent, violent, non-seulement sans remords, mais avec un plaisir charmant, avec honneur & gloire, avec les applaudissemens de tous leurs camarades.

Il est très-sûr que dans les massacres de la saint Barthelemi, & dans les *autos-da-fé*, dans les saints actes de foi de l'inquisition, nulle conscience de meurtrier ne se reprocha jamais d'avoir massacré hommes, femmes, enfans, d'avoir fait crier, évanouir, mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient d'autres

crimes que de faire la pâque différemment des inquisiteurs.

Il résulte de tout cela que nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions.

L'homme n'est né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous. Son tempérament le rendra plus enclin à la cruauté ou à la douceur; son entendement lui fera comprendre un jour que le quarré de douze est cent quarante-quatre, qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît; mais il ne comprendra pas de lui-même ces vérités dans son enfance: il n'entendra pas la première, & il ne sentira pas la seconde.

Un petit sauvage qui aura faim, & à qui son père aura donné un morceau d'un autre sauvage à manger, en demandera autant le lendemain, sans imaginer qu'il ne faut pas traiter son prochain autrement qu'on ne voudrait être traité soi-même. Il fait machinalement, invinciblement, tout le contraire de ce que cette éternelle vérité enseigne.

La nature a pourvu à cette horreur; elle a donné à l'homme la disposition à la pitié & le pouvoir de comprendre la vérité. Ces deux présens de DIEU sont le fondement de la société civile. C'est ce qui fait qu'il y a toujours eu peu d'anthropophages; c'est ce qui rend la vie un peu tolérable chez les nations civilisées. Les pères & les mères donnent à leurs enfans une éducation qui les rend bientôt sociables: cette éducation leur donne une conscience.

Une religion pure, une morale pure, inſpirées de bonne heure, façonnent tellement la nature humaine, que depuis environ ſept ans juſqu'à ſeize ou dix-ſept, on ne fait pas une mauvaiſe action ſans que la conſcience en faſſe un reproche. Enſuite viennent les violentes paſſions qui combattent la conſcience & qui l'étouffent quelquefois. Pendant le conflit, les hommes tourmentés par cet orage, conſultent en quelques occaſions d'autres hommes, comme dans leurs maladies ils conſultent ceux qui ont l'air de ſe bien porter.

C'eſt ce qui a produit des caſuiſtes, c'eſt-à-dire, des gens qui décident des cas de conſcience. Un des plus ſages caſuiſtes a été *Cicéron* dans ſon livre des *offices*, c'eſt-à-dire, des devoirs de l'homme. Il examine les points les plus délicats; mais long-temps avant lui *Zoroaſtre* avait paru régler la conſcience par le plus beau des préceptes: *Dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, abſtiens-toi.* Porte XXX. Nous en parlons ailleurs.

SECTION II.

Si un juge doit juger ſelon ſa conſcience ou ſelon les preuves.

THOMAS *d'Aquin*, vous êtes un grand ſaint, un grand théologien; & il n'y a point de dominicain qui ait pour vous plus de vénération que moi. Mais vous avez décidé dans votre Somme, qu'un juge doit donner ſa voix

selon les allégations & les prétendues preuves contre un accusé, dont l'innocence lui est parfaitement connue. Vous prétendez que les dépositions des témoins qui ne peuvent être que fausses, les preuves résultantes du procès qui sont impertinentes, doivent l'emporter sur le témoignage de ses yeux mêmes. Il a vu commettre le crime par un autre; &, selon vous, il doit en conscience condamner l'accusé quand sa conscience lui dit que cet accusé est innocent.

Il faudrait donc, selon vous, que si le juge lui-même avait commis le crime dont il s'agit, sa conscience l'obligeât de condamner l'homme faussement accusé de ce même crime.

En conscience, grand saint, je crois que vous vous êtes trompé de la manière la plus absurde & la plus horrible : c'est dommage qu'en possédant si bien le droit canon, vous ayez si mal connu le droit naturel. Le premier devoir d'un magistrat est d'être juste avant d'être formaliste : si en vertu des preuves qui ne sont jamais que des probabilités, je condamnais un homme dont l'innocence me serait démontrée, je me croirais un sot & un assassin.

Heureusement, tous les tribunaux de l'univers pensent autrement que vous. Je ne sais pas si *Farinacius* & *Grillandus* sont de votre avis. Quoi qu'il en soit, si vous rencontrez jamais *Cicéron*, *Ulpien*, *Tribonien*, *Dumoulin*, le chancelier de *l'Hôpital*, le chancelier d'*Agueſſeau*, demandez-leur bien pardon de l'erreur où vous êtes tombé.

SECTION III.

De la conscience trompeuse.

Ce qu'on a peut-être jamais dit de mieux sur cette question importante, se trouve dans le livre comique de *Tristram Shandy*, écrit par un curé nommé *Sterne*, le second *Rabelais* d'Angleterre; il ressemble à ces petits satyres de l'antiquité qui renfermaient des essences précieuses.

Deux vieux capitaines à demi-paye, assistés du docteur *Slop*, font les questions les plus ridicules. Dans ces questions, les théologiens de France ne sont pas épargnés. On insiste particulièrement sur un mémoire présenté à la Sorbonne par un chirurgien, qui demande la permission de baptiser les enfans dans le ventre de leurs mères, au moyen d'une canule qu'il introduira proprement dans l'utérus, sans blesser la mère ni l'enfant.

Enfin, ils se font lire par un caporal un ancien sermon sur la conscience, composé par ce même curé *Sterne*.

Parmi plusieurs peintures, supérieures à celles de *Rimbran* & aux crayons de *Calot*, il peint un honnête homme passant ses jours dans les plaisirs de la table, du jeu & de la débauche, ne faisant rien que la bonne compagnie puisse lui reprocher, & par conséquent ne se reprochant rien. Sa conscience & son honneur l'accompagnent aux spectacles, au jeu,

& sur-tout lorsqu'il paye libéralement la fille qu'il entretient. Il punit sévérement, quand il est en charge, les petits larcins du commun peuple, il vit gaiement & meurt sans le moindre remords.

Le docteur *Slop* interrompt le lecteur pour dire que cela est impossible dans l'Église anglicane, & ne peut arriver que chez des papistes.

Enfin, le curé *Sterne* cite l'exemple de *David*, qui a, dit-il, tantôt une conscience délicate & éclairée, tantôt une conscience très-dure & très-ténébreuse.

Lorsqu'il peut tuer son roi dans une caverne, il se contente de lui couper un pan de sa robe: voilà une conscience délicate. Il passe une année entière sans avoir le moindre remords de son adultère avec *Betsabée* & du meurtre d'*Urie*: voilà la même conscience endurcie & privée de lumière.

Tels sont, dit-il, la plupart des hommes. Nous avouons à ce curé que les grands du monde sont très-souvent dans ce cas: le torrent des plaisirs & des affaires les entraîne; ils n'ont pas le temps d'avoir de la conscience, cela est bon pour le peuple; encore n'en a-t-il guère quand il s'agit de gagner de l'argent. Il est donc très-bon de réveiller souvent la conscience des couturières & des rois par une morale qui puisse faire impression sur eux; mais pour faire cette impression, il faut mieux parler qu'on ne parle aujourd'hui. (*)

(*) Voyez l'article Liberté de conscience.

CONSEILLER OU JUGE.

BARTOLOMÉ.

Quoi! il n'y a que deux ans que vous étiez au collége, & vous voilà déjà conseiller de la cour de Naples?

GERONIMO.

Oui, c'est un arrangement de famille; il m'en a peu coûté.

BARTOLOMÉ.

Vous êtes donc devenu bien savant depuis que je ne vous ai vu?

GERONIMO.

Je me suis quelquefois fait inscrire dans l'école de droit, où l'on m'apprenait que le droit naturel est commun aux hommes & aux bêtes, & que le droit des gens n'est que pour les gens. On me parlait de l'édit du préteur, & il n'y a plus de préteur; des fonctions des édiles, & il n'y a plus d'édiles; du pouvoir des maîtres sur les esclaves, & il n'y a plus d'esclaves. Je ne sais presque rien des lois de Naples, & me voilà juge.

BARTOLOMÉ.

Ne tremblez-vous pas d'être chargé de décider du sort des familles, & ne rougissez-vous pas d'être si ignorant?

GERONIMO.

Si j'étais savant, je rougirais peut-être davantage. J'entends dire aux savans que presque toutes les lois se contredisent ; que ce qui est juste à Gayette est injuste à Otrante ; que dans la même juridiction on perd à la seconde chambre le même procès qu'on gagne à la troisième. J'ai toujours dans l'esprit ce beau discours d'un avocat vénitien : *Illustrissimi signori l'anno passato avete judicato cosi ; e questo anno nella medesima lite avete judicato tutto il contrario ; e sempre ben !*

Le peu que j'ai lu de nos lois m'a paru souvent très-embrouillé. Je crois que si je les étudiais pendant quarante ans, je serais embarrassé pendant quarante ans : cependant je les étudie ; mais je pense qu'avec du bon sens & de l'équité, on peut être un très-bon magistrat, sans être profondément savant. Je ne connais point de meilleur juge que *Sancho Pança :* cependant il ne savait pas un mot du code de l'île Barataria. Je ne chercherai point à accorder ensemble *Cujas & Camille Descurtis*, ils ne sont point mes législateurs. Je ne connaisde lois que celles qui ont la sanction du souverain. Quand elle seront claires, je les suivrai à la lettre ; quand elles seront obscures, je suivrai les lumières de ma raison, qui sont celles de ma conscience.

BARTOLOMÉ.

Vous me donnez envie d'être ignorant, tant vous raisonnez bien. Mais comment vous tirerez-vous des affaires d'Etat, de finance, de commerce ?

GERONIMO.

DIEU merci, nous ne nous en mêlons guère à Naples. Une fois le marquis de *Carpi*, notre vice-roi, voulut nous consulter sur les monnaies; nous parlâmes de l'*æs grave* des Romains, & les banquiers se moquèrent de nous. On nous assembla dans un temps de disette pour régler le prix du blé; nous fûmes assemblés six semaines, & on mourait de faim. On consulta enfin deux forts laboureurs & deux bons marchands de blé, & il y eut dès le lendemain plus de pain au marché qu'on n'en voulait.

Chacun doit se mêler de son métier; le mien est de juger les contestations & non pas d'en faire naître; mon fardeau est assez grand.

CONSÉQUENCE.

QUELLE est donc notre nature, & qu'est-ce que notre chétif esprit? Quoi! l'on peut tirer les conséquences les plus justes, les plus lumineuses, & n'avoir pas le sens commun? Cela n'est que trop vrai. Le fou d'Athènes qui croyait que tous les vaisseaux qui abordaient au Pirée lui appartenaient, pouvait calculer merveilleusement combien valait le chargement de ces vaisseaux, & en combien de jours ils pouvaient arriver de Smyrne au Pirée.

Nous avons vu des imbécilles qui ont fait des calculs & des raisonnemens bien plus étonnans. Ils n'étaient donc pas imbécilles? me dites-vous. Je vous demande pardon, ils l'étaient. Ils posaient tout leur édifice sur un

principe absurde ; ils enfilaient régulièrement des chimères. Un homme peut marcher très-bien & s'égarer, & alors mieux il marche & plus il s'égare.

Le *Fo* des Indiens eut pour père un éléphant qui daigna faire un enfant à une princesse indienne, laquelle accoucha du dieu *Fo* par le côté gauche. Cette princesse était la propre sœur d'un empereur des Indes : donc *Fo* était le neveu de l'empereur ; & les petits-fils de l'éléphant & du monarque étaient cousins issus de germain ; donc selon les lois de l'Etat la race de l'empereur étant éteinte, ce sont les descendans de l'éléphant qui doivent succéder. Ce principe reçu, on ne peut mieux conclure.

Il est dit que l'éléphant divin était haut de neuf pieds de roi. Tu présumes avec raison que la porte de son écurie devait avoir plus de neuf pieds, afin qu'il pût y entrer à son aise. Il mangeait cinquante livres de riz par jour, vingt-cinq livres de sucre, & buvait vingt-cinq livres d'eau. Tu trouves par ton arithmétique qu'il avalait trente-six mille cinq cents livres pesant par année ; on ne peut compter mieux. Mais ton éléphant a-t-il existé ? était-il beau-frère de l'empereur ? sa femme a-t-elle fait un enfant par le côté gauche ? c'est-là ce qu'il fallait examiner. Vingt auteurs qui vivaient à la Cochinchine l'ont écrit l'un après l'autre ; tu devais confronter ces vingt auteurs, peser leurs témoignages, consulter les anciennes archives, voir s'il est question de cet éléphant dans les registres ; examiner si ce n'est point une fable que les imposteurs ont eu intérêt d'accréditer. Tu es parti d'un

principe extravagant pour en tirer des conclusions justes.

C'est moins la logique qui manque aux hommes que la source de la logique. Il ne s'agit pas de dire, six vaisseaux qui m'appartiennent sont chacun de deux cents tonneaux, le tonneau est de deux mille livres pesant; donc j'ai douze cents mille livres de marchandises au port du Pirée. Le grand point est de savoir si ces vaisseaux sont à toi. Voilà le principe dont ta fortune dépend, tu compteras après. (*)

Un ignorant fanatique & conséquent, est souvent un homme à étouffer. Il aura lu que *Phinée* transporté d'un saint zèle, ayant trouvé un juif couché avec une madianite, les tua tous deux & fut imité par les lévites qui massacrèrent tous les ménages moitié madianites & moitié juifs. Il sait que son voisin catholique couche avec sa voisine huguenote; il les tuera tous deux sans difficulté: on ne peut agir plus conséquemment. Quel est le remède à cette maladie horrible de l'ame? c'est d'accoutumer de bonne heure les enfans à ne rien admettre qui choque la raison, de ne leur conter jamais d'histoires de revenans, de fantômes, de sorciers, de possédés, de prodiges ridicules. Une fille d'une imagination tendre & sensible entend parler de possessions; elle tombe dans une maladie de nerfs; elle a des convulsions, elle se croit possédée. J'en ai vu mourir une de la révolution que ces

(*) Voyez *Principe*.

abominables histoires avait faite dans ses organes. (*)

CONSTANTIN.

SECTION PREMIÈRE.

Du siècle de Constantin. (*)

PARMI les siècles qui suivirent celui d'*Auguste* vous avez raison de distinguer celui de *Constantin*. Il est à jamais célèbre par les grands changemens qu'il apporta sur la terre. Il commençait, il est vrai, à ramener la barbarie : non-seulement on ne retrouvait plus des *Cicérons*, des *Horaces* & des *Virgiles* ; mais il n'y avait pas même de *Lucains*, ni de *Sénèques* ; pas un historien sage & exact : on ne voit que des satires suspectes, ou des panégyriques encore plus hasardés.

Les chrétiens commençaient alors à écrire l'histoire ; mais ils n'avaient pris ni *Tite-Live*, ni *Thucydide* pour modèle. Les sectateurs de l'ancienne religion de l'empire n'écrivaient ni avec plus d'éloquence, ni avec plus de vérité. Les deux partis animés l'un contre l'autre n'examinaient pas bien scrupuleusement les calomnies dont on chargeait leurs adversaires. De-là vient que le même homme est regardé tantôt comme un Dieu, tantôt comme un monstre.

La décadence en toute chose, & dans les moindres arts mécaniques, comme dans l'élo-

(*) Voyez *Esprit faux* & *Fanatique*.

(*) Ce morceau historique avait été fait pour madame la Marquise du *Châtelet*.

quence & dans la vertu, arriva après *Marc-Aurèle*. Il avait été le dernier empereur de cette secte stoïque qui élevait l'homme au-dessus de lui-même, en le rendant dur pour lui seul, & compatissant pour les autres. Ce ne fut plus depuis la mort de cet empereur, vraiment philosophe, que tyrannie & confusion. Les soldats disposaient souvent de l'empire. Le sénat tomba dans un tel mépris, que du temps de *Galien* il fut défendu par une loi expresse aux sénateurs d'aller à la guerre. On vit à la fois trente chefs de partis prendre le titre d'*empereur*, dans trente provinces de l'empire. Les barbares fondaient déjà de tous côtés au milieu du troisième siècle sur cet empire déchiré. Cependant il subsista par la seule discipline militaire qui l'avait fondé.

Pendant tous ces troubles, le christianisme s'établissait par degrés, sur-tout en Egypte, dans la Syrie, & sur les côtes de l'Asie mineure. L'empire romain admettait toutes sortes de religions, ainsi que toutes sortes de sectes philosophiques. On permettait le culte d'*Osiris*, on laissait même aux Juifs de grands priviléges malgré leurs révoltes : mais les peuples s'élevèrent souvent dans les provinces contre les chrétiens. Les magistrats les persécutaient, & on obtint même souvent contre eux des édits émanés des empereurs. Il ne faut pas être étonné de cette haine générale qu'on portait d'abord au christianisme, tandis qu'on tolérait tant d'autres religions. C'est que ni les Egyptiens, ni les Juifs, ni les adorateurs de la déesse de Syrie, & de tant d'autres dieux étrangers, ne déclaraient une guerre ouverte

aux dieux de l'empire. Ils ne s'élevaient point contre la religion dominante ; mais un des premiers devoirs des chrétiens était d'exterminer le culte reçu dans l'empire. Les prêtres des dieux jetaient des cris quand ils voyaient diminuer les sacrifices & les offrandes ; le peuple toujours fanatique & toujours emporté, se soulevait contre les chrétiens ; cependant plusieurs empereurs les protégèrent. *Adrien* défendit expressément qu'on les persécutât. *Marc-Aurèle* ordonna qu'on ne les poursuivît point pour cause de religion. *Caracalla*, *Héliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*, *Galien* leur laissèrent une liberté entière ; ils avaient au troisième siècle des églises publiques très-fréquentées & très-riches ; & leur liberté fut si grande, qu'ils tinrent seize conciles dans ce siècle. Le chemin des dignités étant fermé aux premiers chrétiens, qui étaient presque tous d'une condition obscure, ils se jetèrent dans le commerce, & il y en eut qui amassèrent de grandes richesses. C'est la ressource de toutes les sociétés qui ne peuvent avoir de charges dans l'État : c'est ainsi qu'en ont usé les calvinistes en France, tous les non-conformistes en Angleterre, les catholiques en Hollande, les arméniens en Perse, les banians dans l'Inde, & les Juifs dans toute la terre. Cependant à la fin la tolérance fut si grande, & les mœurs du gouvernement si douces, que les chrétiens furent admis à tous les honneurs & à toutes les dignités. Ils ne sacrifiaient point aux dieux de l'empire ; on ne s'embarrassait pas s'ils allaient aux temples, ou s'ils les fuyaient ; il y avait parmi les Romains une liberté absolue sur les

exercices de leur religion ; personne ne fut jamais forcé de les remplir. Les chrétiens jouissaient donc de la même liberté que les autres : il est si vrai qu'ils parvinrent aux honneurs que *Dioclétien* & *Galérius* les en privèrent en 303, dans la persécution dont nous parlerons.

Il faut adorer la Providence dans toutes ses voies, mais je me borne, selon vos ordres, à l'histoire politique.

Manès sous le règne de *Probus*, vers l'an 278, forma une religion nouvelle dans Alexandrie. Cette secte était composée des anciens principes des Persans, & de quelques dogmes du christianisme. *Probus* & son successeur *Carus* laissèrent en paix *Manès* & les chrétiens. *Numérien* leur laissa une liberté entière. *Dioclétien* protégea les chrétiens, & toléra les manichéens, pendant douze années ; mais en 296 il donna un édit contre les manichéens, & les proscrivit comme des ennemis de l'empire attachés aux Perses. Les chrétiens ne furent point compris dans l'édit ; ils demeurèrent tranquilles sous *Dioclétien*, & firent une profession ouverte de leur religion dans tout l'empire, jusqu'aux deux dernières années du règne de ce prince.

Pour achever l'esquisse du tableau que vous demandez, il faut vous représenter quel était alors l'empire romain. Malgré toutes les secousses intérieures & étrangères, malgré les incursions des barbares, il comprenait tout ce que possède aujourd'hui le sultan des Turcs, excepté l'Arabie ; tout ce que possède la maison d'Autriche en Allemagne, & toutes les pro-

vinces d'Allemagne jusqu'à l'Elbe, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre & la moitié de l'Ecosse; toute l'Afrique jusqu'au désert de Dara, & même les iles Canaries. Tant de pays étaient tenus sous le joug par des corps d'armée moins considérables que l'Allemagne & la France n'en mettent aujourd'hui sur pied quand elles sont en guerre.

Cette grande puissance s'affermit & s'augmenta même depuis *César* jusqu'à *Théodose*, autant par les lois, par la police, & par les bienfaits, que par les armes & par la terreur. C'est encore un sujet d'étonnement, qu'aucun de ces peuples conquis n'ait pu, depuis qu'ils se gouvernent par eux-mêmes, ni construire des grands chemins, ni élever des amphithéâtres & des bains publics, tels que leurs vainqueurs leur en donnèrent. Des contrées qui sont aujourd'hui presque barbares & désertes, étaient peuplées & policées, telles furent l'Epire, la Macédoine, la Thessalie, l'Illyrie, la Pannonie, sur-tout l'Asie mineure, & les côtes de l'Afrique; mais aussi il s'en fallait beaucoup que l'Allemagne, la France & l'Angleterre fussent ce qu'elles sont aujourd'hui. Ces trois États sont ceux qui ont le plus gagné à se gouverner par eux-mêmes; encore a-t-il fallu près de douze siècles pour mettre ces royaumes dans l'état florissant où nous les voyons; mais il faut avouer que tout le reste a beaucoup perdu à passer sous d'autres lois. Les ruines de l'Asie mineure & de la Grèce, la dépopulation de l'Egypte, & la barbarie de l'Afrique, attestent aujourd'hui la grandeur romaine. Le grand nombre des villes florissantes qui couvraient ces

pays, est changé en villages malheureux ; & le terrain même est devenu stérile sous les mains des peuples abrutis.

SECTION II.

Caractère de Constantin.

Je ne parlerai point ici de la confusion qui agita l'empire depuis l'abdication de *Dioclétien*. Il y eut après sa mort six empereurs à la fois. *Constantin* triompha d'eux tous, changea la religion & l'empire, & fut l'auteur non-seulement de cette grande révolution, mais de toutes celles qu'on a vues depuis dans l'Occident. Vous voudriez savoir quel était son caractère : demandez-le à *Julien*, à *Zozime*, à *Sozomène*, à *Victor* : ils vous diront qu'il agit d'abord en grand prince, ensuite en voleur public, & que la dernière partie de sa vie fut d'un voluptueux, d'un efféminé, & d'un prodigue. Ils le peindront toujours ambitieux, cruel & sanguinaire. Demandez-le à *Eusèbe*, à *Grégoire de Nazianze*, à *Lactance* : ils vous diront que c'était un homme parfait. Entre ces deux extrêmes il n'y a que les faits avérés qui puissent vous faire trouver la vérité. Il avait un beau-père, il l'obligea de se pendre ; il il avait un beau-frère, il le fit étrangler ; il avait un neveu de douze à treize ans, il le fit égorger ; il avait un fils aîné, il lui fit couper la tête ; il avait une femme, il la fit étouffer dans un bain. Un vieil auteur gaulois dit *qu'il aimait à faire maison nette.*

Si vous ajoutez à toutes ces affaires domes-

tiques, qu'ayant été sur les bords du Rhin, à la chasse de quelque horde de Francs qui habitaient dans ces quartiers-là, & ayant pris leurs rois, qui probablement étaient de la famille de notre *Pharamond* & de notre *Clodion le chevelu*, il les exposa aux bêtes pour son divertissement; vous pourrez inférer de tout cela, sans craindre de vous tromper, que ce n'était pas l'homme du monde le plus accommodant.

Examinons à présent les principaux événemens de son règne. Son père *Constance Clore* était au fond de l'Angleterre, où il avait pris pour quelques mois le titre d'empereur. *Constantin* était à Nicomédie, auprès de l'empereur *Galère*; il lui demanda la permission d'aller trouver son père qui était malade; *Galère* n'en fit aucune difficulté: *Constantin* partit avec les relais de l'empire qu'on appelait *Veredarii*. On pourrait dire qu'il était aussi dangereux d'être cheval de poste, que d'être de la famille de *Constantin*; car il faisait couper les jarrets à tous les chevaux après s'en être servi, de peur que *Galère* ne révoquât sa permission, & ne le fît revenir à Nicomédie. Il trouva son père mourant, & se fit reconnaître empereur par le petit nombre de troupes romaines qui étaient alors en Angleterre.

Une élection d'un empereur romain faite à Yorck par cinq ou six mille hommes, ne devait guère paraître légitime à Rome: il y manquait au moins la formule du *senatus populusque romanus*. Le sénat, le peuple, & les gardes prétoriennes élurent d'un consentement unanime *Maxence*, fils du césar *Maximien Hercule*,

déjà césar lui-même, & frère de cette *Fausta* que *Constantin* avait épousée, & qu'il fit depuis étouffer. Ce *Maxence* est appelé *tyran*, *usurpateur*, par nos historiens, qui sont toujours pour les gens heureux. Il était le protecteur de la religion païenne, contre *Constantin* qui déjà commençait à se déclarer pour les chrétiens. Païen & vaincu, il fallait bien qu'il fût un homme abominable.

Eusèbe nous dit que *Constantin*, en allant à Rome combattre *Maxence*, vit dans les nuées, aussi-bien que toute son armée, la grande enseigne des empereurs nommée le *Labarum*, surmontée d'un platin, ou d'un grand *R* grec, avec une croix en sautoir, & deux mots grecs qui signifiaient, *Tu vaincras par ceci*. Quelques auteurs prétendent que ce signe lui apparut à Besançon, d'autres disent à Cologne, quelques-uns à Trèves, d'autres à Troyes. Il est étrange que le ciel se soit expliqué en grec dans tous ces pays-là. Il eût paru plus naturel aux faibles lumières des hommes, que ce signe eût paru en Italie le jour de la bataille; mais alors il eût fallu que l'inscription eût été en latin. Un savant antiquaire nommé *Loisel* a réfuté cette antiquité; mais on l'a traité de scélérat.

On pourrait cependant considérer que cette guerre n'était pas une guerre de religion, que *Constantin* n'était pas un saint, qu'il est mort soupçonné d'être arien, après avoir persécuté les orthodoxes; & qu'ainsi on n'a pas un intérêt bien évident à soutenir ce prodige.

Après sa victoire, le sénat s'empressa d'adorer le vainqueur & de détester la mémoire

du vaincu. On se hâta de dépouiller l'arc de triomphe de *Marc-Aurèle*, pour orner celui de *Constantin*; on lui dressa une statue d'or, ce qu'on ne faisait que pour les dieux; il la reçut malgré le *Labarum*, & reçut encore le titre de *grand-pontife*, qu'il garda toute sa vie. Son premier soin, à ce que disent *Nazaire* & *Zozime*, fut d'exterminer toute la race du tyran & ses principaux amis; après quoi il assista très-humainement aux spectacles & aux jeux publics.

Le vieux *Dioclétien* était mourant alors dans sa retraite de Salone. *Constantin* aurait pu ne se pas tant presser d'abattre ses images dans Rome; il eût pu se souvenir que cet empereur oublié avait été le bienfaiteur de son père, & qu'il lui devait l'empire. Vainqueur de *Maxence*, il lui restait à se défaire de *Licinius* son beau-frère, auguste comme lui; & *Licinius* songeait à se défaire de *Constantin*, s'il pouvait. Cependant leurs querelles n'éclatant pas encore, ils donnèrent conjointement en 313 à Milan le fameux édit de liberté de conscience. *Nous donnons*, disent-ils, *à tout le monde la liberté de suivre telle religion que chacun voudra, afin d'attirer la bénédiction du ciel sur nous & sur tous nos sujets; nous déclarons que nous avons donné aux chrétiens la faculté libre & absolue d'observer leur religion; bien entendu que tous les autres auront la même liberté, pour maintenir la tranquillité de notre règne.* On pourrait faire un livre sur un tel édit; mais je ne veux pas seulement y hasarder deux lignes.

Constantin n'était pas encore chrétien. *Lici-*

nius son collégue ne l'était pas non plus. Il y avait encore un empereur ou un tyran à exterminer ; c'était un païen déterminé, nommé *Maximin*. *Licinius* le combattit avant de combattre *Constantin*. Le ciel lui fut encore plus favorable qu'à *Constantin* même ; car celui-ci n'avait eu que l'apparition d'un étendard, & *Licinius* eut celle d'un ange. Cet ange lui apprit une prière avec laquelle il vaincrait surement le barbare *Maximin*. *Licinius* la mit par écrit, la fit réciter trois fois à son armée, & remporta une victoire complète. Si ce *Licinius*, beau-frère de *Constantin*, avait régné heureusement, on n'aurait parlé que de son ange ; mais *Constantin* l'ayant fait pendre, ayant égorgé son jeune fils, étant devenu maître absolu de tout, on ne parle que du *Labarum* de *Constantin*.

On croit qu'il fit mourir son fils aîné *Crispus*, & sa femme *Fausta*, la même année qu'il assembla le concile de Nicée. *Zozime*, & *Sozomène* prétendent que les prêtres des dieux lui ayant dit qu'il n'y avait pas d'expiations pour de si grands crimes, il fit alors profession ouverte du christianisme, & démolit plusieurs temples dans l'Orient. Il n'est guère vraisemblable que des pontifes païens eussent manqué une si belle occasion d'amener à eux leur grand-pontife qui les abandonnait. Cependant il n'est pas impossible qu'il s'en fût trouvé quelques-uns de sévères ; il y a par-tout des hommes difficiles. Ce qui est bien plus étrange, c'est que *Constantin* chrétien n'ait fait aucune pénitence de ses parricides. Ce fut à Rome qu'il commit cette barbarie ; & depuis ce temps le séjour

de Rome lui devint odieux; il la quitta pour jamais, & alla fonder Conſtantinople. Comment oſe-t-il dire, dans un de ſes reſcrits, qu'il tranſporte le ſiége de l'empire à Conſtantinople *par ordre de* DIEU *même ?* n'eſt-ce pas ſe jouer impudemment de la Divinité & des hommes ? Si DIEU lui avait donné quelque ordre, ne lui aurait-il pas donné celui de ne point aſſaſſiner ſa femme & ſon fils ?

Dioclétien avait déjà donné l'exemple de la tranſlation de l'empire vers les côtes de l'Aſie. Le faſte, le deſpotiſme & les mœurs aſiatiques effarouchaient encore les Romains, tout corrompus & tout eſclaves qu'ils étaient. Les empereurs n'avaient oſé ſe faire baiſer les pieds dans Rome, & introduire une foule d'eunuques dans leurs palais; *Dioclétien* commença dans Nicomédie, & *Conſtantin* acheva dans Conſtantinople, de mettre la cour romaine ſur le pied de celle des Perſes. Rome languit dès-lors dans la décadence. L'ancien eſprit romain tomba avec elle. Ainſi *Conſtantin* fit à l'empire le plus grand mal qu'il pouvait lui faire.

De tous les empereurs ce fut ſans contredit le plus abſolu. *Auguſte* avait laiſſé une image de liberté : *Tibère*, *Néron* même, avaient ménagé le ſénat & le peuple romain. *Conſtantin* ne ménagea perſonne. Il avait affermi d'abord ſa puiſſance dans Rome, en caſſant ces fiers prétoriens, qui ſe croyaient les maîtres des empereurs. Il ſépara entièrement la robe & l'épée. Les dépoſitaires des lois, écraſés alors par le militaire, ne furent plus que des juriſconſultes eſclaves. Les provinces de l'empire

pire furent gouvernées sur un plan nouveau. La grande vue de *Constantin* était d'être le maître en tout ; il le fut dans l'Église comme dans l'État. On le voit convoquer & ouvrir le concile de Nicée, entrer au milieu des pères tout couvert de pierreries, le diadème sur la tête, prendre la première place, exiler indifféremment, tantôt *Arius*, tantôt *Athanase*. Il se mettait à la tête du christianisme sans être chrétien : car c'était ne pas l'être dans ce temps-là, que de n'être pas baptisé ; il n'était que catéchumène. L'usage même d'attendre les approches de la mort pour se faire plonger dans l'eau de régénération, commençait à s'abolir pour les particuliers. Si *Constantin*, en différant son baptême jusqu'à la mort, crut pouvoir tout faire impunément, dans l'espérance d'une expiation entière, il était triste pour le genre-humain, qu'une telle opinion eût été mise dans la tête d'un homme tout-puissant.

CONTRADICTIONS.

SECTION PREMIÈRE.

PLUS on voit ce monde, & plus on le voit plein de contradictions & d'inconséquences. A commencer par le grand-turc, il fait couper toutes les têtes qui lui déplaisent, & peut rarement conserver la sienne.

Si du grand-turc nous passons au St Père, il confirme l'élection des empereurs, il a des rois pour vassaux, mais il n'est pas si puissant

qu'un duc de Savoie. Il expédie des ordres pour l'Amérique & pour l'Afrique, & il ne pourrait pas ôter un privilège à la république de Lucques. L'empereur eſt roi des Romains ; mais le droit de leur roi conſiſte à tenir l'étrier du pape & à lui donner à laver à la meſſe.

Les Anglais fervent leur monarque à genoux ; mais ils le dépoſent, ils l'empriſonnent, ils le font périr ſur l'échafaud.

Des hommes qui font vœu de pauvreté, obtiennent, en vertu de ce vœu, juſqu'à deux cents mille écus de rente ; & en conſéquence de leur vœu d'humilité, ſont des ſouverains deſpotiques. On condamne hautement à Rome la pluralité des bénéfices avec charge d'ames ; & on donne tous les jours des bulles à un allemand pour cinq ou ſix évêchés à la fois. C'eſt, dit-on, que les évêques allemands n'ont point charge d'ames. Le chancelier de France eſt la première perſonne de l'Etat ; il ne peut manger avec le roi, du moins juſqu'à préſent, & un colonel à peine gentilhomme a cet honneur. Une intendante eſt reine en province, & bourgeoiſe à la cour.

On cuit en place publique ceux qui ſont convaincus du péché de non-conformité, & on explique gravement dans tous les collèges la ſeconde églogue de *Virgile*, avec la déclaration d'amour de *Corydon* au bel *Alexis* ; *Formoſum paſtor Corydon ardebat Alexin* ; & on fait remarquer aux enfans, que quoique *Alexis* ſoit blond, & qu'*Amyntas* ſoit brun, cependant *Amyntas* pourrait bien avoir la préférence.

Si un pauvre philoſophe, qui ne penſe point

à mal, s'aviſe de vouloir faire tourner la terre, ou d'imaginer que la lumière vient du ſoleil, ou de ſuppoſer que la matière pourrait bien avoir quelques autres propriétés que celles que nous connaiſſons, on crie à l'impie, au perturbateur du repos public; & on traduit *ad uſum Delphini*, les *Tuſculanes de Cicéron*, & *Lucrèce*, qui ſont deux cours complets d'irréligion.

Les tribunaux ne croient plus aux poſſédés; on ſe moque des ſorciers; mais on a brûlé *Gauffredi* & *Grandier* pour ſortilége; & en dernier lieu, la moitié d'un parlement voulait condamner au feu un religieux, accuſé d'avoir enſorcelé une fille de dix-huit ans, en ſouffiant ſur elle. (*a*)

Le ſceptique philoſophe *Bayle* a été perſécuté même en Hollande. *La Mothe-le Vayer*, plus ſceptique & moins philoſophe, a été précepteur du roi *Louis XIV*, & du frère du roi. *Gourville* était à la fois pendu en effigie à Paris, & miniſtre de France en Allemagne.

Le fameux athée *Spinoſa* vécut & mourut tranquille. *Vanini*, qui n'avait écrit que contre *Ariſtote*, fut brûlé comme athée: il a l'honneur, en cette qualité, de remplir un article dans les hiſtoires des gens de lettres & dans tous les dictionnaires, immenſes archives de menſonges & d'un peu de vérité; ouvrez ces livres, vous y verrez que non-ſeulement *Vanini* enſeignait publiquement l'athéiſme dans ſes écrits, mais encore que douze profeſſeurs

(*a*) C'eſt le procès du père *Girard* & de la *Cadière*. Rien n'a tant déshonoré l'humanité.

de la secte étaient partis de Naples avec lui dans le dessein de faire par-tout des prosélytes; ouvrez ensuite les livres de *Vanini*, vous serez bien surpris de ne voir que des preuves de l'existence de DIEU. Voici ce qu'on lit dans son *Amphitheatrum*, ouvrage également condamné & ignoré. « DIEU est son principe & » son terme, sans fin & sans commencement, » n'ayant besoin ni de l'un ni de l'autre, & » père de tout commencement & de toute fin; » il existe toujours, mais dans aucun temps; » pour lui le passé ne fut point & l'avenir ne » viendra point; il règne par-tout sans être » dans un lieu, immobile sans s'arrêter, ra- » pide sans mouvement; il est tout, & hors » de tout; il est dans tout, mais sans être » enfermé; hors de tout, mais sans être exclus » d'aucunes choses; bon, mais sans qualité; » entier, mais sans parties; immuable en va- » riant tout l'univers; sa volonté est sa puis- » sance; simple, il n'y a rien en lui de pure- » ment possible, tout y est réel; il est le » premier, le moyen, le dernier acte; enfin, » étant tout, il est au-dessus de tous les êtres, » hors d'eux, dans eux, au-delà d'eux, à » jamais devant & après eux. » C'est après une telle profession de foi que *Vanini* fut déclaré athée. Sur quoi fut-il condamné? sur la simple déposition d'un nommé *François*. En vain ses livres déposaient pour lui. Un seul ennemi lui a coûté la vie, & l'a flétri dans l'Europe.

Le petit livre de *Cymbalum mundi*, qui n'est qu'une imitation froide de *Lucien*, & qui n'a pas le plus léger, le plus éloigné rapport au christianisme, a été aussi condamné aux flam-

mes. Mais *Rabelais* a été imprimé avec privilége, & on a très-tranquillement laissé un libre cours à l'*Espion turc*, & même aux *Lettres persanes*, à ce livre léger, ingénieux & hardi, dans lequel il y a une lettre toute entière en faveur du suicide; une autre où l'on trouve ces propres mots: *si l'on suppose une religion*; une autre où il est dit expressément, que les évêques n'ont *d'autres fonctions que de dispenser d'accomplir la loi*; une autre enfin, où il est dit que le pape est un magicien qui fait accroire que trois ne font qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, &c.

L'abbé de *St Pierre*, homme qui a pu se tromper souvent, mais qui n'a jamais écrit qu'en vue du bien public, & dont les ouvrages étaient appelés par le cardinal *Dubois*, *les rêves d'un bon citoyen*; l'abbé de *St Pierre*, dis-je, a été exclus de l'académie française d'une voix unanime, pour avoir, dans un ouvrage de politique, préféré l'établissement des conseils sous la régence aux bureaux des secrétaires d'Etat qui gouvernaient sous *Louis XIV*, & pour avoir dit que les finances avaient été malheureusement administrées sur la fin de ce glorieux règne. L'auteur des *Lettres persanes* n'avait parlé de *Louis XIV* dans son livre, que pour dire que ce roi était *un magicien, qui fesait accroire à ses sujets que du papier était de l'argent; qu'il n'aimait que le gouvernement turc; qu'il préférait un homme qui lui donnait la serviette, à un homme qui lui avait gagné des batailles; qu'il avait donné une pension à un homme qui avait fui deux lieues, & un gouvernement à un homme qui*

en avait fui quatre ; qu'il était accablé de pauvreté ; quoiqu'il soit dit dans la même lettre que ses finances sont inépuisables. Voilà, encore une fois, tout ce que cet auteur, dans son seul livre alors connu, avait dit de *Louis XIV*, protecteur de l'académie française ; & ce livre est le seul titre sur lequel l'auteur a été effectivement reçu dans l'académie française. On peut ajouter encore, pour comble de contradiction, que cette compagnie le reçut pour en avoir été tournée en ridicule. Car de tous les livres où on s'est réjoui aux dépens de cette académie, il n'y en a guère où elle soit traitée plus mal que dans les *Lettres persanes*. Voyez la lettre où il est dit : *Ceux qui composent ce corps n'ont d'autres fonctions que de jaser sans cesse. L'éloge vient se placer comme de lui-même dans leur babil éternel*, &c. Après avoir ainsi traité cette compagnie, il fut loué par elle à sa réception du talent de faire des portraits ressemblans. (1)

Si je voulais continuer à examiner les contrariétés qu'on trouve dans l'empire des lettres, il faudrait écrire l'histoire de tous les savans & de tous les beaux esprits ; de même que si je voulais détailler les contrariétés dans la société, il faudrait écrire l'histoire du genre-humain. Un asiatique qui voyagerait en Europe pourrait bien nous prendre pour des païens. Nos jours de la semaine portent les noms de

(1) Cette phrase ne se trouve point dans le discours imprimé de M. *Mallet* alors directeur, ainsi ou la mémoire de M. de *Voltaire* l'a mal servi, ou cette phrase ayant été remarquée à la lecture publique, on l'aura supprimée dans l'impression.

Mars, de *Mercure*, de *Jupiter*, de *Vénus*; les noces de *Cupidon* & de *Pſyché* ſont peintes dans la maiſon des papes; mais ſur-tout ſi cet aſiatique voyait notre opéra, il ne douterait pas que ce ne fût une fête à l'honneur des dieux du paganiſme. S'il s'informait un peu plus exactement de nos mœurs, il ſerait bien plus étonné; il verrait en Eſpagne qu'une loi ſévère défend qu'aucun étranger ait la moindre part indirecte au commerce de l'Amérique, & que cependant les étrangers y font, par les facteurs eſpagnols, un commerce de cinquante millions par an; de ſorte que l'Eſpagne ne peut s'enrichir que par la violation de la loi, toujours ſubſiſtante & toujours mépriſée. Il verrait qu'en un autre pays le gouvernement fait fleurir une compagnie des Indes, & que les théologiens ont déclaré le dividende des actions criminel devant DIEU. Il verrait qu'on achète le droit de juger les hommes, celui de commander à la guerre, celui d'entrer au conſeil; il ne pourrait comprendre pourquoi il eſt dit dans les patentes qui donnent ces places, qu'elles ont été accordées gratis & ſans brigue, tandis que la quittance de finance eſt attachée aux lettres de proviſion. Notre aſiatique ne ſerait-il pas ſurpris de voir des comédiens gagés par les ſouverains & excommuniés par les curés? Il demanderait pourquoi un lieutenant-général roturier, qui aura gagné des batailles, (*b*) ſera mis à la taille comme un payſan, & qu'un

(*b*) Cette ridicule coutume a été enfin abolie en 1751. Les lieutenans-généraux des armées ont été déclarés nobles comme les échevins.

échevin sera noble comme les *Montmorencis* ? Pourquoi, tandis qu'on interdit les spectacles réguliers, dans une semaine consacrée à l'édification, on permet des bateleurs qui offensent les oreilles les moins délicates ? Il verrait presque toujours nos usages en contradiction avec nos lois ; & si nous voyagions en Asie, nous y trouverions à-peu-près les mêmes incompatibilités.

Les hommes sont par-tout également fous ; ils ont fait des lois à mesure, comme on répare des brèches de murailles. Ici les fils aînés ont ôté tout ce qu'ils ont pu aux cadets, là les cadets partagent également. Tantôt l'Église a ordonné le duel, tantôt elle l'a anathématisé. On a excommunié tour-à tour les partisans & les ennemis d'*Aristote*, & ceux qui portaient des cheveux longs, & ceux qui les portaient courts. Nous n'avons dans le monde de loi parfaite que pour régler une espèce de folie, qui est le jeu. Les règles du jeu sont les seules qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie. Un homme qui a été laquais, s'il joue au lansquenet avec des rois, est payé sans difficulté quand il gagne ; partout ailleurs la loi est un glaive dont le plus fort coupe par morceaux le plus faible.

Cependant ce monde subsiste comme si tout était bien ordonné ; l'irrégularité tient à notre nature ; notre monde politique est comme notre globe, quelque chose d'informe qui se conserve toujours. Il y aurait de la folie à vouloir que les montagnes, les mers, les rivières fussent tracées en belles figures régulières ; il y aurait encore plus de folie de demander aux hommes

une

une sagesse parfaite ; ce serait vouloir donner des ailes à des chiens ou des cornes à des aigles.

SECTION II.

Exemples tirés de l'histoire, de la sainte écriture, de plusieurs écrivains, du fameux curé Meslier, d'un prédicant nommé Antoine, &c.

On vient de montrer les contradictions de nos usages, de nos mœurs, de nos lois : on n'en a pas dit assez.

Tout a été fait, sur-tout dans notre Europe, comme l'habit d'*Arlequin* : son maître n'avait point de drap ; quand il fallut l'habiller, il prit des vieux lambeaux de toutes couleurs : *Arlequin* fut ridicule, mais il fut vêtu.

Où est le peuple dont les lois & les usages ne se contredisent pas ? Y a-t-il une contradiction plus frappante & en même temps plus respectable que le saint empire romain ? en quoi est-il saint ? en quoi est-il empire ? en quoi est-il romain ?

Les Allemands sont une brave nation que ni les *Germanicus*, ni les *Trajans* ne purent jamais subjuguer entièrement. Tous les peuples germains qui habitaient au-delà de l'Elbe, furent toujours invincibles, quoique mal armés ; c'est en partie de ces tristes climats que sortirent les vengeurs du monde. Loin que l'Al-

lemagne soit l'empire romain, elle a servi à le détruire.

Cet empire était réfugié à Constantinople, quand un allemand, un austrasien alla d'Aix-la-Chapelle à Rome, dépouiller pour jamais les *Césars* grecs de ce qu'il leur restait en Italie. Il prit le nom de *César*, d'*imperator*; mais ni lui ni ses successeurs n'osèrent jamais résider à Rome. Cette capitale ne peut ni se vanter, ni se plaindre que depuis *Augustule* dernier excrément de l'empire romain, aucun *César* ait vécu & soit enterré dans ses murs.

Il est difficile que l'empire soit *saint* puisqu'il professe trois religions, dont deux sont déclarées impies, abominables, damnables & damnées, par la cour de Rome que toute la cour impériale regarde comme souveraine sur ces cas.

Il n'est pas certainement romain, puisque l'empereur n'a pas dans Rome une maison.

En Angleterre on sert les rois à genoux. La maxime constante est que le roi ne peut jamais faire mal. *The king can do no wrong.* Ses ministres seuls peuvent avoir tort; il est infaillible dans ses actions comme le pape dans ses jugemens. Telle est la loi fondamentale, la loi salique d'Angleterre. Cependant le parlement juge son roi *Edouard II* vaincu & fait prisonnier par sa femme; on déclare qu'il a tous les torts du monde, & qu'il est déchu de tous droits à la couronne. *Guillaume Truffel* vient dans sa prison lui faire le compliment suivant:

« Moi, *Guillaume Truffel*, procureur du » parlement & de toute la nation anglaise, je » révoque l'hommage à toi fait autrefois; je

» te défie & je te prive du pouvoir royal, » & nous ne tiendrons plus à toi doresna- » vant. » (c)

Le parlement juge & condamne le roi *Richard II*, fils du grand *Edouard III*. Trente & un chefs d'accusation sont produits contre lui, parmi lesquels on en trouve deux singuliers : Qu'il avait emprunté de l'argent sans payer, & qu'il avait dit en présence de témoins qu'il était le maître de la vie & des biens de ses sujets.

Le parlement dépose *Henri VI* qui avait un très-grand tort, mais d'une autre espèce, celui d'être imbécille.

Le parlement déclare *Edouard IV* traître, confisque tous ses biens; & ensuite le rétablit quand il est heureux.

Pour *Richard III*, celui-là eut véritablement tort plus que tous les autres : c'était un *Néron*, mais un *Néron* courageux ; & le parlement ne déclara ses torts que quand il eut été tué.

La chambre représentant le peuple d'Angleterre, imputa plus de torts à *Charles I* qu'il n'en avait, & le fit périr sur un échafaud. Le parlement jugea que *Jacques II* avait de très-grands torts, & sur-tout celui de s'être enfui. Il déclara la couronne vacante, c'est-à-dire, il le déposa.

Aujourd'hui *Junius* écrit au roi d'Angleterre que ce monarque a tort d'être bon & sage. S ce ne sont pas là des contradictions, je ne sais où l'on peut en trouver.

(c) *Rapin Thoyras* n'a pas traduit littéralement cet acte.

Des contradictions dans quelques rites.

APRÈS ces grandes contradictions politiques qui se divisent en cent mille petites contradictions, il n'y en a point de plus forte que celle de quelques-uns de nos rites. Nous détestons le judaïsme; il n'y a pas quinze ans qu'on brûlait encore les Juifs. Nous les regardons comme les assassins de notre DIEU, & nous nous assemblons tous les dimanches pour psalmodier des cantiques juifs: si nous ne les récitons pas en hébreu, c'est que nous sommes des ignorans. Mais les quinze premiers évêques, prêtres, diacres & troupeau de Jérusalem, berceau de la religion chrétienne, récitèrent toujours les pseaumes juifs dans l'idiome juif de la langue syriaque; & jusqu'au temps du calife *Omar*, presque tous les chrétiens depuis Tir jusqu'à Alep priaient dans cet idiome juif. Aujourd'hui qui réciterait les pseaumes tels qu'ils ont été composés, qui les chanterait dans la langue juive, serait soupçonné d'être circoncis & d'être juif: il serait brûlé comme tel: il l'aurait été du moins il y a vingt ans, quoique JESUS-CHRIST ait été circoncis, quoique les apôtres & les disciples aient été circoncis. Je mets à part tout le fond de notre sainte religion, tout ce qui est un objet de foi, tout ce qu'il ne faut considérer qu'avec une soumission craintive, je n'envisage que l'écorce, je ne touche qu'à l'usage; je demande s'il y en eut jamais un plus contradictoire?

Des contradictions dans les affaires & dans les hommes.

Si quelque société littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je souscris pour vingt volumes *in-folio*.

Le monde ne subsiste que de contradictions; que faudrait-il pour les abolir? assembler les états du genre-humain. Mais de la manière dont les hommes sont faits, ce serait une nouvelle contradiction s'ils étaient d'accord. Assemblez tous les lapins de l'univers, il n'y aura pas deux avis différens parmi eux.

Je ne connais que deux sortes d'êtres immuables sur la terre, les géomètres & les animaux; ils sont conduits par deux règles invariables, la démonstration & l'instinct: & encore les géomètres ont-ils eu quelques disputes, mais les animaux n'ont jamais varié.

Des contradictions dans les hommes & dans les affaires.

Les contrastes, les jours & les ombres sous lesquels on représente dans l'histoire les hommes publics, ne sont pas des contradictions, ce sont des portraits fidelles de la nature humaine.

Tous les jours on condamne & on admire *Alexandre* le meurtrier de *Clitus*, mais le vengeur de la Grèce, le vainqueur des Perses & le fondateur d'Alexandrie;

César le débauché qui vole le trésor public de Rome pour asservir sa patrie, mais dont

la clémence égale la valeur, & dont l'esprit égale le courage ;

Mahomet imposteur, brigand, mais le seul des législateurs religieux qui ait eu du courage & qui ait fondé un grand empire ;

L'enthousiaste *Cromwell*, fourbe dans le fanatisme même, assassin de son roi en forme juridique, mais aussi profond politique que valeureux guerrier.

Mille contrastes se présentent souvent en foule, & ces contrastes sont dans la nature ; ils ne sont pas plus étonnans qu'un beau jour suivi de la tempête.

Des contradictions apparentes dans les livres.

Il faut soigneusement distinguer dans les écrits, & sur-tout dans les livres sacrés, les contradictions apparentes & les réelles. Il est dit dans le Pentateuque que *Moïse* était le plus doux des hommes, & qu'il fit égorger vingt-trois mille hébreux qui avaient adoré le veau d'or, & vingt-quatre mille qui avaient ou épousé comme lui, ou fréquenté des femmes madianites. Mais de sages commentateurs ont prouvé solidement que *Moïse* était d'un naturel très-doux, qu'il n'avait fait qu'exécuter les vengeances de DIEU en faisant massacrer ces quarante-sept mille Israélites coupables, comme nous l'avons déjà vu.

Des critiques hardis ont cru apercevoir une contradiction dans le récit où il est dit que *Moïse* changea toutes les eaux de l'Egypte en sang, & que les magiciens de *Pharaon* firent ensuite le même prodige, sans que l'Exode

mette aucun intervalle entre le miracle de *Moïse* & l'opération magique des enchanteurs.

Il paraît d'abord impossible que ces magiciens changent en sang ce qui est déjà devenu sang ; mais cette difficulté peut se lever, en supposant que *Moïse* avait laissé les eaux reprendre leur première nature, pour donner au pharaon le temps de rentrer en lui-même. Cette supposition est d'autant plus plausible, que si le texte ne la favorise pas expressément, il ne lui est pas contraire.

Les mêmes incrédules demandent comment tous les chevaux ayant été tués par la grêle dans la sixième plaie, *Pharaon* put poursuivre la nation juive avec de la cavalerie ? Mais cette contradiction n'est pas même apparente, puisque la grêle qui tua tous les chevaux qui étaient aux champs, ne put tomber sur ceux qui étaient dans les écuries.

Une des plus fortes contradictions qu'on ait cru trouver dans l'histoire des Rois, est la disette totale d'armes offensives & défensives chez les Juifs à l'avénement de *Saül*, comparée avec l'armée des trois cents trente mille combattans que *Saül* conduit contre les Ammonites qui assiégeaient Jabès en Galaad.

Il est rapporté en effet qu'alors, (*d*) & même après cette bataille, il n'y avait pas une lance, pas une seule épée chez tout le peuple hébreu ; que les Philistins empêchaient les Hébreux de forger des épées & des lances ; que les Hébreux étaient obligés d'aller chez les Philistins pour

(*d*) I. Rois, chap. III, v. 22.

faire aiguiser le soc de leurs charrues, (*e*) leurs hoyaux, leurs coignées, & leurs serpettes.

Cet aveu semble prouver que les Hébreux étaient en très-petit nombre, & que les Philistins étaient une nation puissante, victorieuse, qui tenait les Israélites sous le joug, & qui les traitait en esclaves; qu'enfin il n'était pas possible que *Saül* eût assemblé trois cents trente mille combattans, &c.

Le révérend père dom *Calmet* dit, (*f*) qu'il est croyable qu'*il y a un peu d'exagération dans ce qui est dit ici de Saül & de Jonathas*. Mais ce savant homme oublie que les autres commentateurs attribuent les premières victoires de *Saül* & de *Jonathas* à un des miracles éclatans que DIEU daigna faire si souvent en faveur de son pauvre peuple. *Jonathas*, avec son seul écuyer, tua d'abord vingt ennemis, & les Philistins étonnés tournèrent leurs armes les uns contre les autres. L'auteur du livre des Rois dit positivement, (*g*) que ce fut comme un miracle de DIEU, *accidit quasi miraculum a* DEO. Il n'y a donc point là de contradiction.

Les ennemis de la religion chrétienne, les *Celses*, les *Porphyres*, les *Juliens*, ont épuisé la sagacité de leur esprit sur cette matière. Des auteurs Juifs se sont prévalus de tous les avantages que leur donnait la supériorité de leurs connaissances dans la langue hébraïque pour mettre au jour ces contradictions apparentes; ils ont été suivis même par des chré-

(*e*) Ch. XIII, v. 19, 20 & 21.

(*f*) Note de dom *Calmet* sur le verset 19.

(*g*) Chap. XIV, v. 15.

tiens tels que milord *Herbert*, *Volaſton*, *Tindal*, *Toland*, *Colins*, *Shaftesbury*, *Volſton*, *Gordon*, *Bolingbroke*, & pluſieurs auteurs de divers pays. *Fréret*, ſecrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de France, le ſavant *le Clerc* même, *Simon* de l'oratoire, ont cru apercevoir quelques contradictions qu'on pouvait attribuer aux copiſtes. Une foule d'autres critiques a voulu relever & réformer des contradictions qui leur ont paru inexplicables.

On lit dans un livre dangereux, fait avec beaucoup d'art : (*h*) « *St Matthieu* & *St Luc* » donnent chacun une généalogie de JESUS-» CHRIST différente ; & pour qu'on ne croie » pas que ce ſont ces différences légères qu'on » peut attribuer à mépriſe ou inadvertance ; » il eſt aiſé de s'en convaincre par ſes yeux » en liſant *Matthieu* au chap. I, & *Luc* au » chap. III : on verra qu'il y a quinze géné-» rations de plus dans l'une que dans l'autre ; » que depuis *David* elles ſe ſéparent abſo-» lument, qu'elles ſe réuniſſent à *Salathiel* ; » mais qu'après ſon fils elles ſe ſéparent de » nouveau, & ne ſe réuniſſent plus qu'à *Joſeph*.

» Dans la même généalogie, *St Matthieu* » tombe encore dans une contradiction ma-» niſeſte ; car il dit qu'*Oſias* était père de » *Jonathan*, & dans les Paralipomènes, livre » premier, chap. III, v. 11 & 12, on trouve » trois générations entr'eux ; ſavoir, *Joas*, » *Amazias*, *Azarias*, deſquels *Luc* ne parle » pas plus que *Matthieu*. De plus, cette généa-

(*h*) Analyſe de la religion chrétienne, page 22, attribuée à *Saint Evremont*.

» logie ne fait rien à celle de JESUS, puisque, » selon notre loi, *Joseph* n'avait eu aucun » commerce avec *Marie*. »

Pour répondre à cette objection faite depuis le temps d'*Origène*, & renouvelée de siècle en siècle, il faut lire *Julius Africanus*. Voici les deux généalogies conciliées dans la table suivante, telle qu'elle se trouve dans la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.

David.

Salomon & ses descendans rapportés par *St Matthieu*.	*Nathan* & ses descendans rapportés par *St Luc*.

Estha.

Mathan premier mari.	*Melchi*, ou plutôt *Mathat* second mari.

Jacob, fils de *Mathan* premier mari.	Leur femme commune, dont on ne sait point le nom; mariée premièrement à *Héli*, dont elle n'a point eu d'enfant, & ensuite à *Jacob* son frère.	*Héli*.
Joseph fils naturel de *Jacob*.		Fils d'*Héli* selon la loi.

Il y a une autre manière de concilier les deux généalogies par *St Epiphane*.

Suivant lui, *Jacob Panther*, descendu de *Salomon*, est père de *Joseph* & de *Cléophas*. *Joseph* a de sa première femme six enfans, *Jacques*, *Josué*, *Siméon*, *Juda*, *Marie* & *Salomé*.

Il épouse ensuite la vierge *Marie*, mère de JESUS, fille de *Joachim* & d'*Anne*.

Il y a plusieurs autres manières d'expliquer ces deux généalogies. Voyez l'ouvrage de dom *Calmet*, intitulé, *Dissertation où l'on essaie de concilier St Matthieu avec St Luc sur la généalogie de* JESUS-CHRIST.

Les mêmes savans incrédules qui ne sont occupés qu'à comparer des dates, à examiner les livres & les médailles, à confronter les anciens auteurs, à chercher la vérité avec la prudence humaine, & qui perdent par leur science la simplicité de la foi, reprochent à *St Luc* de contredire les autres évangiles, & de s'être trompé dans ce qu'il avance sur la naissance du Sauveur. Voici comme s'en explique témérairement l'auteur de l'*Analyse de la religion chrétienne*.

« *St Luc* dit que *Cirénius* avait le gouverne-
» nement de Syrie lorsqu'*Auguste* fit faire le
» dénombrement de tout l'empire. On va voir
» combien il se rencontre de fausſetés évi-
» dentes dans ce peu de mots. 1°. *Tacite* &
» *Suétone*, les plus exacts de tous les histo-
» riens, ne disent pas un mot du prétendu
» dénombrement de tout l'empire, qui assu-
» rément eût été un événement bien singulier,
» puisqu'il n'y en eut jamais sous aucun em-

» pereur, du moins aucun auteur ne rapporte » qu'il y en ait eu. 2°. *Cirénius* ne vint dans » la Syrie que dix ans après le temps marqué » par *Luc*; elle était alors gouvernée par » *Quintilius Varus*, comme *Tertullien* le rap- » porte, & comme il eſt confirmé par les mé- » dailles. »

On avouera qu'en effet il n'y eut jamais de dénombrement de tout l'empire romain, & qu'il n'y eut qu'un cens de citoyens romains, ſelon l'uſage. Il ſe peut que des copiſtes aient écrit *dénombrement* pour *cens*. A l'égard de *Cirénius*, que les copiſtes ont tranſcrit *Cirinus*, il eſt certain qu'il n'était pas gouverneur de la Syrie dans le temps de la naiſſance de notre Sauveur, & que c'était alors *Quintilius Varus*; mais il eſt très-naturel que *Quintilius Varus* ait envoyé en Judée ce même *Cirénius* qui lui ſuccéda dix ans après dans le gouvernement de la Syrie. On ne doit pas diſſimuler que cette explication laiſſe encore quelques difficultés.

Premièrement, le cens fait ſous *Auguſte* ne ſe rapporte point au temps de la naiſſance de JESUS-CHRIST.

Secondement, les Juifs n'étaient point compris dans ce cens. *Joſeph* & ſon épouſe n'étaient point citoyens romains. *Marie* ne devait donc point, dit-on, partir de Nazareth, qui eſt à l'extrémité de la Judée, à quelques milles du mont Thabor, au milieu du déſert, pour aller accoucher à Bethléem qui eſt à quatre-vingts milles de Nazareth.

Mais il ſe peut très-aiſément que *Cirinus* ou *Cirénius* étant venu à Jéruſalem de la part

de *Quintilius Varus* pour imposer un tribut par tête, *Joseph* & *Marie* eussent reçu l'ordre du magistrat de Bethléem de venir se présenter pour payer le tribut dans le bourg de Bethléem, lieu de leur naissance; il n'y a rien là qui soit contradictoire.

Les critiques peuvent tâcher d'infirmer cette solution, en représentant que c'était *Hérode* seul qui imposait les tributs; que les Romains ne levaient rien alors sur la Judée; qu'*Auguste* laissait *Hérode* maître absolu chez lui, moyennant le tribut que cet iduméen payait à l'empire. Mais on peut dans un besoin s'arranger avec un prince tributaire, & lui envoyer un intendant pour établir de concert avec lui la nouvelle taxe.

Nous ne dirons point ici, comme tant d'autres, que les copistes ont commis beaucoup de fautes, & qu'il y en a plus de dix mille dans la version que nous avons. Nous aimons mieux dire avec les docteurs & les plus éclairés, que les évangiles nous ont été donnés pour nous enseigner à vivre saintement, & non pas à critiquer savamment.

Ces prétendues contradictions firent un effet bien terrible sur le déplorable *Jean Meslier*, curé d'Etrepigny & de But en Champagne; cet homme vertueux à la vérité, & très-charitable, mais sombre & mélancolique, n'ayant guère d'autres livres que la Bible & quelques pères, les lut avec une attention qui lui devint fatale; il ne fut pas assez docile, lui qui devait enseigner la docilité à son troupeau. Il vit les contradictions apparentes, & ferma les yeux sur la conciliation. Il crut voir des con-

tradictions affreuses entre JESUS né juif, & ensuite reconnu DIEU ; entre ce DIEU connu d'abord pour le fils de *Joseph* charpentier & le frère de *Jacques*, mais descendu d'un empyrée qui n'existe point, pour détruire le péché sur la terre, & la laissant couverte de crimes ; entre ce DIEU né d'un vil artisan, & descendant de *David* par son père, qui n'était pas son père ; entre le créateur de tous les mondes & le petit-fils de l'adultère *Betzabée*, de l'impudente *Ruth*, de l'incestueuse *Thamar*, de la prostituée de Jéricho & de la femme d'*Abraham* ravie par un roi d'Egypte, ravie ensuite à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Meslier étale avec une impiété monstrueuse toutes ces prétendues contradictions qui le frappèrent, & dont il lui aurait été aisé de voir la solution pour peu qu'il eût eu l'esprit docile. Enfin, sa tristesse s'augmentant dans la solitude, il eut le malheur de prendre en horreur la sainte religion qu'il devait prêcher & aimer ; & n'écoutant plus que sa raison séduite, il abjura le christianisme par un testament olographe, dont il laissa trois copies à sa mort, arrivée en 1732. L'extrait de ce testament a été imprimé plusieurs fois, & c'est un scandale bien cruel. Un curé qui demande pardon à DIEU & à ses paroissiens, en mourant, de leur avoir enseigné des dogmes chrétiens ! un curé charitable qui a le christianisme en exécration, parce que plusieurs chrétiens sont méchans, que le faste de Rome le révolte, & que les difficultés des saints livres l'irritent ! un curé qui parle du christianisme comme *Porphyre*, *Jamblique*, *Epictète*, *Marc-Aurèle*,

Julien ! & cela lorsqu'il est prêt de paraître devant DIEU ! quel coup funeste pour lui & pour ceux que son exemple peut égarer !

C'est ainsi que le malheureux prédicant *Antoine*, trompé par les contradictions apparentes qu'il crut voir entre la nouvelle loi & l'ancienne, entre l'olivier franc & l'olivier sauvage, eut le malheur de quitter la religion chrétienne pour la religion juive ; & plus hardi que *Jean Meslier*, il aima mieux mourir que se rétracter.

On voit par le testament de *Jean Meslier*, que c'étaient sur-tout les contrariétés apparentes des évangiles, qui avaient bouleversé l'esprit de ce malheureux pasteur d'ailleurs d'une vertu rigide, & qu'on ne peut regarder qu'avec compassion. *Meslier* est profondément frappé des deux généalogies qui semblent se combattre ; il n'en avait pas vu la conciliation ; il se soulève ; il se dépite, en voyant que *St Matthieu* fait aller le père, la mère & l'enfant en Egypte, après avoir reçu l'hommage de trois mages ou rois d'Orient, & pendant que le vieil *Hérode*, craignant d'être détrôné par un enfant qui vient de naître à Bethléem, fait égorger tous les enfans du pays, pour prévenir cette révolution. Il est étonné que ni *St Luc*, ni *St Jean*, ni *St Marc* ne parlent de ce massacre. Il est confondu quand il voit que *St Luc* fait rester *St Joseph*, la bienheureuse vierge *Marie*, & JESUS notre Sauveur à Bethléem, après quoi ils se retirèrent à Nazareth. Il devait voir que la sainte famille pouvait aller d'abord en Egypte, & quelque temps après à Nazareth sa patrie.

Si *St Matthieu* seul parle de trois mages & de l'étoile qui les conduisit du fond de l'Orient à Bethléem, & du massacre des enfans ; si les autres évangélistes n'en parlent pas, ils ne contredisent point *St Matthieu* ; le silence n'est point une contradiction.

Si les trois premiers évangélistes, *St Matthieu*, *St Marc* & *St Luc* ne font vivre JESUS-CHRIST que trois mois depuis son baptême en Galilée jusqu'à son supplice à Jérusalem ; & si *St Jean* le fait vivre trois ans & trois mois, il est aisé de rapprocher *St Jean* des trois autres évangélistes, puisqu'il ne dit point expressément que JESUS-CHRIST prêcha en Galilée pendant trois ans & trois mois, & qu'on l'infère seulement de ses récits. Fallait-il renoncer à sa religion sur de simples inductions, sur de simples raisons de controverse, sur des difficultés de chronologie ?

Il est impossible, dit *Meslier* ; d'accorder *St Matthieu* & *St Luc*, quand le premier dit que JESUS en sortant du désert alla à Capharnaüm, & le second qu'il alla à Nazareth.

St Jean dit que ce fut *André* qui s'attacha le premier à JESUS-CHRIST, les trois autres évangélistes disent que ce fut *Simon Pierre*.

Il prétend encore qu'ils se contredisent sur le jour où JESUS célébra sa pâque, sur l'heure de son supplice, sur le lieu, sur le temps de son apparition, de sa résurrection. Il est persuadé que des livres qui se contredisent, ne peuvent être inspirés par le St Esprit ; mais il n'est pas de foi que le St Esprit ait inspiré toutes les syllabes ; il ne conduisit pas la main de tous les copistes, il laissa agir les causes secondes :

secondes : c'était bien assez qu'il daignât nous révéler les principaux mystères, & qu'il instituât dans la suite des temps une Eglise pour les expliquer. Toutes ces contradictions, reprochées si souvent aux évangiles avec une si grande amertume, sont mises au grand jour par les sages commentateurs ; loin de se nuire, elles s'expliquent chez eux l'une par l'autre, elles se prêtent un mutuel secours dans les concordances, & dans l'harmonie des quatre évangiles.

Et s'il y a plusieurs difficultés qu'on ne peut expliquer, des profondeurs qu'on ne peut comprendre, des aventures qu'on ne peut croire, des prodiges qui révoltent la faible raison humaine, des contradictions qu'on ne peut concilier ; c'est pour exercer notre foi & pour humilier notre esprit.

Contradictions dans les jugemens sur les ouvrages.

J'AI quelquefois entendu dire d'un bon juge plein de goût : Cet homme ne décide que par humeur ; il trouvait hier le *Poussin* un peintre admirable : aujourd'hui il le trouve très-médiocre. C'est que le *Poussin* en effet a mérité de grands éloges, & des critiques.

On ne se contredit point quand on est en extase devant les belles scènes d'*Horace* & de *Curiace*, du *Cid* & de *Chimène*, d'*Auguste* & de *Cinna* ; & qu'on voit ensuite, avec un soulèvement de cœur mêlé de la plus vive indignation, quinze tragédies de suite sans au-

cun intérêt, sans aucune beauté, & qui ne sont pas même écrites en français.

C'est l'auteur qui se contredit : c'est lui qui a le malheur d'être entièrement différent de lui-même. Le juge se contredirait, s'il applaudissait également l'excellent & le détestable. Il doit admirer dans *Homère* la peinture des Prières, qui marchent après l'Injure les yeux mouillés de pleurs ; la ceinture de *Vénus ;* les adieux d'*Hector* & d'*Andromaque ;* l'entrevue d'*Achille* & de *Priam*. Mais doit-il applaudir de même à des dieux qui se disent des injures & qui se battent ; à l'uniformité des combats qui ne décident rien ; à la brutale férocité des héros ; à l'avarice qui les domine presque tous ; enfin, à un poëme qui finit par une trève de onze jours, laquelle fait sans doute attendre la continuation de la guerre & la prise de Troye que cependant on ne trouve point ?

Le bon juge passe souvent de l'approbation au blâme, quelque bon livre qu'il puisse lire. (*)

CONTRASTE.

CONTRASTE ; opposition de figures, de situations, de fortune, de mœurs &c. Une bergère ingénue fait un beau contraste dans un tableau avec une princesse orgueilleuse. Le rôle de l'Imposteur & celui d'Ariste font un contraste admirable dans le Tartuffe.

Le petit peut contraster avec le grand dans

(*) Voyez *Goût*.

la peinture, mais on ne peut dire qu'il lui est contraire. Les oppositions de couleurs contrastent, mais aussi il y a des couleurs contraires les unes aux autres, c'est-à-dire, qui font un mauvais effet parce qu'elles choquent les yeux lorsqu'elles sont rapprochées.

Contradictoire ne peut se dire que dans la dialectique. Il est contradictoire qu'une chose soit & ne soit pas, qu'elle soit en plusieurs lieux à la fois, qu'elle soit d'un tel nombre, d'une telle grandeur, & qu'elle n'en soit pas. Cette opinion, ce discours, cet arrêt sont contradictoires.

Les diverses fortunes de *Charles XII* ont été contraires, mais non pas contradictoires; elles forment dans l'histoire un beau contraste.

C'est un grand contraste, & ce sont deux choses bien contraires; mais il n'est point contradictoire que le pape ait été adoré à Rome & brûlé à Londres le même jour, & que pendant qu'on l'appelait *vice-Dieu* en Italie, il ait été représenté en cochon dans les rues de Moscou, pour l'amusement de *Pierre le grand*.

Mahomet mis à la droite de DIEU dans la moitié du globe, & damné dans l'autre, est le plus grand des contrastes.

Voyagez loin de votre pays, tout sera contraste pour vous.

Le blanc qui le premier vit un nègre fut bien étonné; mais le premier raisonneur qui dit que ce nègre venait d'une paire blanche, m'étonne bien davantage; son opinion est

contraire à la mienne. Un peintre qui représente des blancs, des nègres & des olivâtres, peut faire de beaux contrastes.

CONVULSIONS.

On dansa vers l'an 1724 sur le cimetière de St Médard, il s'y fit beaucoup de miracles: en voici un rapporté dans une chanson de Mme la duchesse du *Maine*.

Un décroteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint pour grâce spéciale
D'être boiteux de l'autre pié.

Les convulsions miraculeuses, comme on sait, continuèrent jusqu'à ce qu'on eût mis une garde au cimetière.

De par le roi, défense à DIEU
De faire miracle en ce lieu.

Les jésuites, comme on le sait encore, ne pouvant plus faire de tels miracles depuis que leur *Xavier* avait épuisé les grâces de la compagnie à ressusciter neuf morts de compte fait, s'avisèrent, pour balancer le crédit des jansénistes, de faire graver une estampe de JESUS-CHRIST habillé en jésuite. Un plaisant du parti janséniste, comme on le sait encore, mit au bas de l'estampe:

Admirez l'artifice extrême
De ces moines ingénieux ;
Ils vous ont habillé comme eux,
Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

Les jansénistes, pour mieux prouver que jamais JESUS-CHRIST n'avait pu prendre l'habit de jésuite, remplirent Paris de convulsions, & attirèrent le monde à leur préau. Le conseiller au parlement *Carré de Montgeron* alla présenter au roi un recueil *in*-4° de tous ces miracles, attestés par mille témoins ; il fut mis, comme de raison, dans un château, où l'on tâcha de rétablir son cerveau par le régime ; mais la vérité l'emporte toujours sur les persécutions ; les miracles se perpétuèrent trente ans de suite, sans discontinuer. On faisait venir chez soi sœur *Rose*, sœur *Illuminée*, sœur *Promise*, sœur *Confite* ; elles se faisaient fouetter, sans qu'il y parût le lendemain ; on leur donnait des coups de bûches sur leur estomac bien cuirassé, bien rembourré, sans leur faire de mal ; on les couchait devant un grand feu, le visage frotté de pommade sans qu'elles brûlassent ; enfin, comme tous les arts se perfectionnent, on a fini par leur enfoncer des épées dans les chairs & par les crucifier. Un fameux maître d'école même a eu aussi l'avantage d'être mis en croix : tout cela pour convaincre le monde qu'une certaine bulle était ridicule, ce qu'on aurait pu prouver sans tant de frais. Cependant, & jésuites & jansénistes se réunirent tous contre l'*Esprit des lois*, & contre..... & contre..... & contre.....

& contre..... Et nous osons après cela nous moquer des Lapons, des Samoïèdes & des Nègres, ainsi que nous l'avons dit tant de fois !

DES COQUILLES,

Et des systèmes bâtis sur des coquilles. (*)

Il est arrivé aux coquilles la même chose qu'aux anguilles ; elles ont fait éclore des systèmes nouveaux. On trouve dans quelques endroits de ce globe des amas de coquillages, on voit dans quelques autres des huîtres pétrifiées : de-là on a conclu que malgré les lois de la gravitation & celles des fluides, & malgré la profondeur du lit de l'Océan, la mer avait couvert toute la terre il y a quelques millions d'années.

La mer, ayant inondé ainsi successivement la terre, a formé les montagnes par ses courans, par ses marées ; & quoique son flux ne s'élève qu'à la hauteur de quinze pieds dans ses plus grandes intumescences sur nos côtes, elle a produit des roches hautes de dix-huit mille pieds.

Si la mer a été par-tout, il y a eu un temps où le monde n'était peuplé que de poissons. Peu à peu les nageoires sont devenues des bras, la queue fourchue s'étant alongée a

(*) Voyez ce que nous avons dit ci-dessus, page 474, touchant *les singularités de la nature.*

formé des cuisses & des jambes ; enfin, les poissons sont devenus des hommes, & tout cela s'est fait en conséquence des coquilles qu'on a déterrées. Ces systèmes valent bien l'horreur du vide, les formes substantielles, la matière globuleuse, subtile, cannelée, striée, la négation de l'existence des corps, la baguette divinatoire de *Jacques Aimard*, l'harmonie préétablie & le mouvement perpétuel.

Il y a, dit-on, des débris immenses de coquilles auprès de Maestricht. Je ne m'y oppose pas, quoique je n'y en aie vu qu'une très-petite quantité. La mer a fait d'horribles ravages dans ces quartiers-là ; elle a englouti la moitié de la Frise, elle a couvert des terrains autrefois fertiles, elle en a abandonné d'autres. C'est une vérité reconnue, personne ne conteste les changemens arrivés sur la surface du globe dans une longue suite de siècles. Il se peut physiquement, & sans oser contredire nos livres sacrés, qu'un tremblement de terre ait fait disparaître, l'île Atlantide neuf mille ans avant *Platon*, comme il le rapporte, quoique ses mémoires ne soient pas sûrs. Mais tout cela ne prouve pas que la mer ait produit le mont Caucase, les Pyrenées & les Alpes.

On prétend qu'il *y a des fragmens de coquillages à Montmartre & à Courtagnon auprès de Rheims*. On en rencontre presque par-tout ; mais non pas sur la cime des montagnes, comme le suppose le système de *Maillet*.

Il n'y en n'a pas une seule sur la chaîne des hautes montagnes depuis la Sierra-Morena

jusqu'à la dernière cime de l'Apennin. J'en ai fait chercher sur le mont St Gothard, sur le St Bernard, dans les montagnes de la Tarentaise, on n'en a pas découvert.

Un seul physicien m'a écrit qu'il a trouvé une écaille d'huître pétrifiée vers le mont Cénis. Je dois le croire, & je suis très-étonné qu'on n'y en ait pas vu des centaines. Les lacs voisins nourrissent de grosses moules dont l'écaille ressemble parfaitement aux huîtres; on les appelle même *petites huîtres* dans plus d'un canton.

Est-ce d'ailleurs une idée tout-à-fait romanesque de faire réflexion à la foule innombrable de pélerins qui partaient à pied de St Jacques en Galice, & de toutes les provinces pour aller à Rome par le mont Cénis chargés de coquilles à leurs bonnets? Il en venait de Syrie, d'Egypte, de Grèce, comme de Pologne & d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hagi qui ont visité la Mecque & Médine, parce que les chemins de Rome sont plus faciles, & qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot, une huître près du mont Cénis ne prouve pas que l'Océan indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémisphère.

On rencontre quelquefois en fouillant la terre des pétrifications étrangères, comme on rencontre dans l'Autriche des médailles frappées à Rome. Mais pour une pétrification étrangère il y en a mille de nos climats.

Quelqu'un a dit qu'il aimerait autant croire le marbre composé de plumes d'autruches que de croire le porphyre composé de pointes d'oursin.

d'ourſin. Ce quelqu'un-là avait grande raiſon, ſi je ne me trompe.

On découvrit, ou l'on crut découvrir il y a quelques années, les oſſemens d'un renne & d'un hippopotame près d'Etampes, & de-là on conclut que le Nil & la Laponie avaient été autrefois ſur le chemin de Paris à Orléans. Mais on aurait dû plutôt ſoupçonner qu'un curieux avait eu autrefois dans ſon cabinet le ſquelette d'un renne & celui d'un hippopotame. Cent exemples pareils invitent à examiner long-temps avant que de croire.

Amas de coquilles.

MILLE endroits ſont remplis de mille débris de teſtacées, de cruſtacées, de pétrifications. Mais remarquons, encore une fois, que ce n'eſt preſque jamais ni ſur la croupe, ni dans les flancs de cette continuité de montagnes dont la ſurface du globe eſt traverſée; c'eſt à quelques lieues de ces grands corps, c'eſt au milieu des terres, c'eſt dans des cavernes, dans des lieux où il eſt très-vraiſemblable qu'il y avait de petits lacs qui ont diſparu, de petites rivières dont le cours eſt changé, des ruiſſeaux conſidérables dont la ſource eſt tarie. Vous y voyez des débris de tortues, d'écreviſſes, de moules, de colimaçons, de petits cruſtacées de rivière, de petites huîtres ſemblables à celles de Lorraine: mais de véritables corps marins, c'eſt ce que vous ne voyez jamais. S'il y en avait, pourquoi n'aurait-on jamais vu d'os de chiens marins, de requins, de baleines.

Vous prétendez que la mer a laiſſé dans nos

terres des marques d'un très-long séjour, Le monument le plus sûr serait assurément quelques amas de marsouins au milieu de l'Allemagne. Car vous en voyez des milliers se jouer sur la surface de la mer Germanique dans un temps serein. Quand vous les aurez découverts & que je les aurai vus à Nuremberg & à Francfort, je vous croirai: mais en attendant permettez-moi de ranger la plupart de ces suppositions avec celle du vaisseau pétrifié trouvé dans le canton de Berne à cent pieds sous terre, tandis qu'un de ses ancres était sur le mont St Bernard.

J'ai vu quelquefois des débris de moules & de colimaçons qu'on prenait pour des coquilles de mer.

Si on songeait seulement que dans une année pluvieuse il y a plus de limaçons dans dix lieues de pays que d'hommes sur la terre, on pourrait se dispenser de chercher ailleurs l'origine de ces fragmens de coquillages dont le bord du Rhône & ceux d'autres rivières sont tapissés dans l'espace de plusieurs milles. Il y a beaucoup de ces limaçons dont le diamètre est de plus d'un pouce. Leur multitude détruit quelquefois les vignes & les arbres fruitiers. Les fragmens de leurs coques endurcies sont par-tout. Pourquoi donc imaginer que des coquillages des Indes sont venus s'amonceler dans nos climats quand nous en avons chez nous par millions? Tous ces petits fragmens de coquilles, dont on fait tant de bruit pour accréditer un système, sont pour la plupart si informes, si usés, si méconnaissables qu'on pourrait également parier que ce sont des débris d'écrevisses ou de cro-

codiles, ou des ongles d'autres animaux. Si on trouve une coquille bien conservée dans le cabinet d'un curieux, on ne sait d'où elle vient ; & je doute qu'elle puisse servir de fondement à un système de l'univers.

Je ne nie pas, encore une fois, qu'on ne rencontre à cent milles de la mer quelques huîtres pétrifiées, des conques, des univalves, des productions qui ressemblent parfaitement aux productions marines ; mais est-on bien sûr que le sol de la terre ne peut enfanter ces fossiles ? La formation des agates arborisées ou herborisées ne doit-elle pas nous faire suspendre notre jugement ? Un arbre n'a point produit l'agate qui représente parfaitement un arbre ; la mer peut aussi n'avoir point produit ces coquilles fossiles qui ressemblent à des habitations de petits animaux marins. L'expérience suivante en peut rendre témoignage.

De la grotte des fées.

Les grottes où se forment les stalactites & les stalagmites sont communes. Il y en a dans presque toutes les provinces. Celle du Chablais est peut-être la moins connue des physiciens, & qui mérite le plus de l'être. Elle est située dans des rochers affreux, au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroisse de Féterne. Ce sont trois grottes en voûte l'une sur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle, & il faut s'élancer ensuite dans ces cavités en se tenant à des branches d'arbres. Cet endroit

est appelé par les gens du lieu *la grotte des Fées*. Chacune a dans son fond un bassin dont l'eau passe pour avoir la même vertu que celle de Sainte-Reine. L'eau qui distille de la supérieure, à travers le rocher, y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de trois pieds.

Dans le bassin de cette même grotte, où l'on se baigne, on trouve des figures de pralines telles qu'on les vend chez les confiseurs, & à côté la forme d'un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs prétendent avoir vu dans l'enfoncement une femme pétrifiée, au-dessous du rouet : mais les observateurs n'ont point vu en dernier lieu cette femme. Peut-être les concrétions stalactiques avaient dessiné autrefois une figure informe de femme ; & c'est ce qui fit nommer cette caverne *la grotte des Fées*.

Il fut un temps qu'on n'osait en approcher ; mais depuis que la figure de la femme a disparu, on est devenu moins timide.

Maintenant, qu'un philosophe à système raisonne sur ce jeu de la nature, ne pourrait-il pas dire : Voilà des pétrifications véritables ! Cette grotte était habitée, sans doute, autrefois par une femme ; elle filait au rouet, son lard était pendu au plancher, elle avait auprès d'elle sa poule avec ses poussins ; elle mangeait des pralines, lorsqu'elle fut changée en rocher elle & ses poulets, & son lard, & son rouet, & sa quenouille, & ses pralines ; comme *Edith*,

femme de *Loth*, fut changée en statue de sel. L'antiquité fourmille de ces exemples.

Il serait bien plus raisonnable de dire, cette femme fut pétrifiée, que de dire, ces petites coquilles viennent de la mer des Indes; cette écaille fut laissée ici par la mer il y a cinquante mille siècles; ces glossopètres sont des langues de marsouins qui s'assemblèrent un jour sur cette colline pour n'y laisser que leurs goiers; ces pierres en spirale renfermaient autrefois le poisson *Nautilus* que personne n'a jamais vu.

Du falun de Touraine & de ses coquilles.

On regarde enfin le falun de Touraine comme le monument le plus incontestable de ce séjour de l'Océan sur notre continent dans une multitude prodigieuse de siècles; & la raison, c'est qu'on prétend que cette mine est composée de coquilles pulvérisées.

Certainement si à trente-six lieues de la mer il était d'immenses bancs de coquillages marins, s'ils étaient posés à plat par couches régulières, il serait démontré que ces bancs ont été le rivage de la mer: & il est d'ailleurs très-vraisemblable que des terrains bas & plats ont été tour à tour couverts & dégagés des eaux jusqu'à trente & quarante lieues; c'est l'opinion de toute l'antiquité. Une mémoire confuse s'en est conservée, & c'est ce qui a donné lieu à tant de fables.

Nil equidem durare diu sub imagine eadem
Crediderim. Sic ad ferrum venistis ab auro,
Sæcula. Sic toties versa est fortuna locorum.

Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
Esse fretum. Vidi factas ex æquore terras:
Et procul à pelago conchæ jacuere marinæ:
Et vetus inventa est in montibus anchora summis. (a)
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit: & eluvie mons est deductus in æquor:
Eque paludosa siccis humus aret arenis:
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.

C'est ainsi que *Pythagore* s'explique dans *Ovide*. Voici une imitation de ces vers qui en donnera l'idée.

Le temps qui donne à tous le mouvement & l'être
Produit, accroît, détruit, fait mourir, fait renaître.
Change tout dans les cieux, sur la terre & dans l'air.
L'âge d'or à son tour suivra l'âge de fer.
Flore embellit des champs l'aridité sauvage.
La mer change son lit, son flux & son rivage.
Le limon qui nous porte est né du sein des eaux.
Où croissent les moissons, voguèrent les vaisseaux.
La main lente du temps aplanit les montagnes;
Il creuse les vallons, il étend les campagnes;
Tandis que l'Éternel, le souverain des temps,
Demeure inébranlable en ces grands changemens.

Mais pourquoi cet Océan n'a-t-il formé aucune montagne sur tant de côtes plates livrées à ses marées? Et pourquoi, s'il a déposé des

(*a*) Cela ressemble un peu à l'ancre de vaisseau qu'on prétendait avoir trouvé sur le grand Saint-Bernard; aussi s'est-on bien gardé d'inférer cette chimère dans la traduction.

amas prodigieux de coquilles en Touraine, n'a-t-il pas laissé les mêmes monumens dans les autres provinces à la même distance ?

D'un côté, je vois plusieurs lieues de rivages au niveau de la mer dans la basse Normandie : je traverse la Picardie, la Flandre, la Hollande, la basse Allemagne, la Poméranie, la Prusse, la Pologne, la Russie, une grande partie de la Tartarie, sans qu'une seule haute montagne, faisant partie de la grande chaîne, se présente à mes yeux. Je puis franchir ainsi l'espace de deux mille lieues dans un terrain assez uni, à quelques collines près. Si la mer répandue originairement sur notre continent, avait fait les montagnes, comment n'en a-t-elle pas fait une seule dans cette vaste étendue ?

De l'autre côté, ces prétendus bancs de coquilles à trente, à quarante lieues de la mer, méritent le plus sérieux examen. J'ai fait venir de cette province, dont je suis éloigné de cent cinquante lieues, une caisse de ce falun. Le fond de cette minière est évidemment une espèce de terre calcaire & marneuse, mêlée de talc, laquelle a quelques lieues de longueur sur environ une & demie de largeur. Les morceaux purs de cette terre pierreuse sont un peu salés au goût. Les laboureurs l'emploient pour féconder leurs terres, & il est très-vraisemblable que son sel les fertilise : on en fait autant dans mon voisinage avec du gypse. Si ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jeter dans mon champ toutes les coques desséchées des limaçons & des moules

de ma province, ce ſerait comme ſi j'avais ſemé ſur des pierres.

Quoique je ſois ſûr de peu de choſes, je puis affirmer que je mourrais de faim ſi je n'avais pour vivre qu'un champ de vieilles coquilles caſſées. (*b*)

En un mot, il eſt certain, autant que mes yeux peuvent avoir de certitude, que cette marne eſt une eſpèce de terre, & non pas un aſſemblage d'animaux marins qui ſeraient au nombre de plus de cent mille milliars de milliars. Je ne ſais pourquoi l'académicien, qui le premier après *Paliſſi*, fit connaître cette ſingularité de la nature, a pu dire : *Ce ne ſont que de petits fragmens de coquilles très-reconnaiſſables pour en être des fragmens ; car ils ont leurs cannelure très-bien marquées, ſeulement ils ont perdu leur luiſant & leur vernis.*

Il eſt reconnu que dans cette mine de pierre calcaire & de talc on n'a jamais vu une ſeule écaille d'huître, mais qu'il y en a quelques-unes de moules, parce que cette mine eſt entourée d'étang. Cela ſeul décide la queſtion contre *Bernard Paliſſi*, & détruit tout le merveilleux que *Réaumur* & ſes imitateurs ont voulu y mettre.

Si quelques petits fragmens de coquilles, mêlés à la terre marneuſe, étaient réellement

(*b*) Tout ce que ces coquillages pourraient opérer, ce ſerait de diviſer une terre trop compacte. On en fait autant avec du gravier. Des coquilles fraîches & pilées pourraient ſervir par leur huile : mais des coquillages deſſéchés ne ſont bons à rien.

N. B. Quand ces coquilles ſont très-friables, elles peuvent ſervir d'engrais comme la craie ou la marne.

des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles ſont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, & que c'eſt un des plus anciens monumens des révolutions de notre globe. Mais auſſi, comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de ſiècles, peut-elle avoir l'air ſi nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon toute fraîche? Pourquoi la mer n'aurait-elle confié ces coquilles tourangeotes qu'à ce ſeul petit morceau de terre & non ailleurs? N'eſt-il pas de la plus extrême vraiſemblance que ce falun qu'on avait pris pour un réſervoir de petits poiſſons, n'eſt préciſément qu'une mine de pierre calcaire d'une médiocre étendue?

D'ailleurs l'expérience de M. de *la Sauvagère*, qui a vu des coquillages ſe former dans une pierre tendre, & qui en rend témoignage avec ſes voiſins, ne doit-elle pas au moins nous inſpirer quelques doutes?

Voici une autre difficulté, un autre ſujet de douter. On trouve entre Paris & Arcueil, ſur la rive gauche de la Seine, un banc de pierre très-long, tout parſemé de coquilles maritimes, ou qui du moins leur reſſemblent parfaitement. On m'en a envoyé un morceau pris au haſard à cent pieds de profondeur. Il s'en faut bien que les coquilles y ſoient amoncelées par couches: elles y ſont éparſes & dans la plus grande confuſion. Cette confuſion ſeule contredit la régularité prétendue qu'on attribue au falun de Touraine.

Enfin, ſi ce falun a été produit à la longue dans la mer, elle eſt donc venue à près de qua-

rante lieues dans un pays plat, & elle n'y a point formé de montagnes. Il n'eſt donc nullement probable que les montagnes ſoient des productions de l'Océan. De ce que la mer ſerait venue à quarante lieues, s'enſuivrait-il qu'elle aurait été par-tout ?

Idées de Paliſſi ſur les coquilles prétendues.

AVANT que *Bernard Paliſſi* eût prononcé que cette mine de marne de trois lieues d'étendue n'était qu'un amas de coquilles, les agriculteurs étaient dans l'uſage de ſe ſervir de cet engrais, & ne ſoupçonnaient pas que ce fuſſent uniquement des coquilles qu'ils employaſſent. N'avaient-ils pas des yeux ? Pourquoi ne crut-on pas *Paliſſi* ſur ſa parole ? Ce *Paliſſi*, d'ailleurs, était *un peu viſionnaire*. Il fit imprimer le livre intitulé : *Le moyen de devenir riche, & la manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier & à augmenter leur tréſor & poſſeſſions, par maître Bernard Paliſſi, inventeur des ruſtiques figulines du roi*. Il tint à Paris une école, où il fit afficher qu'il rendrait l'argent à ceux qui lui prouveraient la fauſſeté de ſes opinions. Cette eſpèce de charlatanerie décrédita ſes coquilles juſqu'au temps où elles furent remiſes en honneur par un académicien célèbre qui enrichit les découvertes des *Swammerdam*, des *Leuvenhoeck*, par l'ordre dans lequel il les plaça, & qui voulut rendre de grands ſervices à la phyſique. L'expérience, comme on l'a déjà dit, eſt trompeuſe ; il faut donc examiner encore ce falun. Il eſt certain

qu'il pique la langue par une légère âcreté, c'eſt un effet que les coquilles ne produiront pas. Il eſt indubitable que le falun eſt une terre calcaire & marneuſe. Il eſt indubitable auſſi qu'elle renferme quelques coquilles de moules à dix, à quinze pieds de profondeur. L'auteur eſtimable de l'*Hiſtoire naturelle*, auſſi profond dans ſes vues qu'attrayant par ſon ſtyle, dit expreſſément : *Je prétends que les coquilles ſont l'intermède que la nature emploie pour former la plupart des pierres. Je prétends que les craies, les marnes & les pierres à chaux ne ſont compoſées que de pouſſière & de détrimens de coquilles.*

On peut aller trop loin, quelque habile phyſicien que l'on ſoit. J'avoue que j'ai examiné pendant douze ans de ſuite la pierre à chaux que j'ai employée, & que ni moi, ni aucun des aſſiſtans n'y avons aperçu le moindre veſtige de coquilles.

A-t-on donc beſoin de toutes ces ſuppoſitions pour prouver les révolutions que notre globe a eſſuyées dans des temps prodigieuſement reculés ? Quand la mer n'aurait abandonné & couvert tour à tour les terrains bas de ſes rivages que le long de deux mille lieues ſur quarante de large dans les terres, ce ſerait un changement ſur la ſurface du globe de quatre-vingt mille lieues quarrées.

Les éruptions des volcans, les tremblemens, les affaiſſemens des terrains doivent avoir bouleverſé une aſſez grande quantité de la ſurface du globe ; des lacs, des rivières ont diſparu, des villes ont été englouties ; des îles ſe ſont formées ; des terres ont été ſéparées : les mers

intérieures ont pu opérer des révolutions beaucoup plus considérables. N'en voilà-t-il pas assez ? Si l'imagination aime à se représenter ces grandes vicissitudes de la nature, elle doit être contente.

J'avoue encore qu'il est démontré aux yeux qu'il a fallu une prodigieuse multitude de siècles pour opérer toutes les révolutions arrivées dans ce globe, & dont nous avons des témoignages inconteſtables. Les quatre cents soixante & dix mille ans dont les Babyloniens précepteurs des Egyptiens se vantaient, ne suffisent peut-être pas ; mais je ne veux point contredire la Genèse que je regarde avec vénération. Je suis partagé entre ma faible raison qui est mon seul flambeau, & les livres sacrés juifs auxquels je n'entends rien du tout. Je me borne toujours à prier DIEU que des hommes ne persécutent pas des hommes, qu'on ne fasse pas de cette terre si souvent bouleversée une vallée de misères & de larmes, dans laquelle des serpens destinés à ramper quelques minutes dans leurs trous, dardent continuellement leur venin les uns contre les autres.

Du système de Maillet qui, de l'inspection des coquilles, conclut que les poissons sont les premiers pères des hommes.

Maillet, dont nous avons déjà parlé, crut s'apercevoir au grand Caire que notre continent n'avait été qu'une mer dans l'éternité passée ; il vit des coquilles, & voici comme il raisonna : Ces coquilles prouvent que la mer

a été pendant des milliers de siècles à Memphis, donc les Egyptiens & les singes viennent incontestablement des poissons marins.

Les anciens habitans des bords de l'Euphrate ne s'éloignaient pas beaucoup de cette idée, quand ils débitèrent que le fameux poisson *Oannès* sortait tous les jours du fleuve, pour les venir catéchiser sur le rivage. *Dercéto*, qui est la même que *Vénus*, avait une queue de poisson. La *Vénus* d'*Héſiode* naquit de l'écume de la mer.

C'est peut-être suivant cette cosmogonie qu'*Homère* dit que l'Océan est le père de toutes choses; mais par ce mot d'*Océan*, il n'entend, dit-on, que le Nil, & non notre mer Océane qu'il ne connaissait pas.

Thalès apprit aux Grecs que l'eau est le premier principe de la nature. Ses raisons sont que la semence de tous les animaux est aqueuse, qu'il faut de l'humidité à toutes les plantes, & qu'enfin les étoiles sont nourries des exhalaisons humides de notre globe. Cette dernière raison est merveilleuse; & il est plaisant qu'on parle encore de *Thalès*, & qu'on veuille savoir ce qu'*Athénée* & *Plutarque* en pensaient.

Cette nourriture des étoiles n'aurait pas réussi dans notre temps; & malgré les sermons du poisson *Oannès*, les argumens de *Thalès*, les imaginations de *Maillet*, malgré l'extrême passion qu'on a aujourd'hui pour les généalogies, il y a peu de gens qui croient descendre d'un turbot & d'une morue. Pour étayer ce système, il fallait absolument que toutes les espèces & tous les élémens se changeassent les uns en les autres. Les Métamorphoses d'*Ovide*

devenaient le meilleur livre de phyſique qu'on ait jamais écrit.

Notre globe a eu ſans doute ſes métamorphoſes, ſes changemens de forme ; & chaque globe a eu les ſiennes, puiſque tout étant en mouvement, tout a dû néceſſairement changer ; il n'y a que l'immobile qui ſoit immuable, la nature eſt éternelle, mais nous autres nous ſommes d'hier. Nous découvrons mille ſignes de variations ſur notre petite ſphère. Ces ſignes nous apprennent que cent villes ont été englouties, que des rivières ont diſparu, que dans de longs eſpaces de terrain on marche ſur des débris. Ces épouvantables révolutions accablent notre eſprit. Elles ne ſont rien du tout pour l'univers, & preſque rien pour notre globe. La mer, qui laiſſe des coquilles ſur un rivage qu'elle abandonne, eſt une goutte d'eau qui s'évapore au bord d'une petite taſſe ; les tempêtes les plus horribles ne ſont que le léger mouvement de l'air produit par l'aile d'une mouche. Toutes nos énormes révolutions ſont un grain de ſable à peine dérangé de ſa place. Cependant que de vains efforts pour expliquer ces petites choſes ! que de ſyſtèmes, que de charlataniſme pour rendre compte de ces légères variations ſi terribles à nos yeux ! que d'animoſités dans ces diſputes ! Les conquérans qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux & plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître.

La terre eſt un ſoleil encroûté, dit celui-ci ; c'eſt une comète qui a effleuré le ſoleil, dit celui-là. En voici un qui crie que cette

huître est une médaille du déluge ; un autre lui répond qu'elle est pétrifiée depuis quatre milliars d'années. Hé, pauvres gens qui osez parler en maîtres, vous voulez m'enseigner la formation de l'univers, & vous ne savez pas celle d'un ciron, celle d'une paille ! (*)

CORPS.

Corps & matière, c'est ici même chose, quoiqu'il n'y ait pas de synonyme à la rigueur. Il y a eu des gens qui par ce mot *corps* ont aussi entendu esprit. Ils ont dit : Esprit signifie originairement *souffle*, il n'y a qu'un corps qui puisse souffler ; donc esprit & corps pourraient bien au fond être la même chose. C'est dans ce sens que *la Fontaine* disait au célèbre duc de *la Rochefoucauld :*

J'entends les esprits corps & pétris de matière.

C'est dans le même sens qu'il dit à madame de *la Sablière.*

Je subtiliserais un morceau de matière,
Quintessence d'atome extrait de la lumière,
Je ne sais quoi plus vif & plus subtil encor.

Personne ne s'avisa de harceler le bon *la Fontaine*, & de lui faire un procès sur ces expressions. Si un pauvre philosophe & même

(*) Voyez dans le volume de physique la *Dissertation sur les changemens arrivés au globe*, & les *singularités de la nature.*

un poëte en disait autant aujourd'hui, que de gens pour se faire de fête, que de folliculaires pour vendre douze sous leurs extraits, que de fripons, uniquement dans le dessein de faire du mal, crieraient au philosophe, au péripatéticien, au disciple de *Gassendi*, à l'écolier de *Locke* & des premiers pères, au damné !

De même que nous ne savons ce que c'est qu'un esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un corps : nous voyons quelques propriétés ; mais quel est ce sujet en qui ces propriétés résident ? Il n'y a que des corps, disaient *Démocrite* & *Epicure* ; il n'y a point de corps, disaient les disciples de *Zénon* d'Elée.

L'évêque de Cloine, *Berklay*, est le dernier qui, par cent sophismes captieux, a prétendu prouver que les corps n'existent pas. Ils n'ont, dit-il, ni couleurs, ni odeurs, ni chaleur ; ces modalités sont dans vos sensations, & non dans les objets. Il pouvait s'épargner la peine de prouver cette vérité ; elle était assez connue. Mais de-là il passe à l'étendue, à la solidité qui sont des essences du corps, & il croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une pièce de drap vert, parce que ce drap n'est pas vert en effet ; cette sensation du vert n'est qu'en vous, donc cette sensation de l'étendue n'est aussi qu'en vous. Et après avoir ainsi détruit l'étendue, il conclut que la solidité qui y est attachée tombe d'elle-même, & qu'ainsi il n'y a rien au monde que nos idées. De sorte que, selon ce docteur, dix mille hommes tués par dix mille coups de canon ne sont dans le fond que dix mille appréhensions

de

de notre entendement ; & quand un homme fait un enfant à sa femme, ce n'est qu'une idée qui se loge dans une autre idée dont il naîtra une troisième idée.

Il ne tenait qu'à M. l'évêque de Cloine de ne point tomber dans l'excès de ce ridicule. Il croit montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un corps lui a paru avec sa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'était à ses yeux, & quatre fois plus petit à l'aide d'un autre verre. De-là il conclut qu'un corps ne pouvant avoir à la fois quatre pieds, seize pieds, & un seul pied d'étendue, cette étendue n'existe pas ; donc il n'y a rien. Il n'avait qu'à prendre une mesure ; & dire : De quelque étendue qu'un corps me paraisse, il est étendu de tant de ces mesures.

Il lui était bien aisé de voir qu'il n'en est pas de l'étendue & de la solidité comme des sons, des couleurs, des saveurs, des odeurs, &c. Il est clair que ce sont en nous des sentimens excités par les configurations des parties ; mais l'étendue n'est point un sentiment. Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud ; que cet air ne soit plus frappé, je n'entends plus ; que cette rose se fane, je n'ai plus d'odorat pour elle ; mais ce bois, cet air, cette rose sont étendus sans moi. Le paradoxe de *Berklay* ne vaut pas la peine d'être réfuté.

C'est ainsi que les *Zénons* d'Elée, les *Parménides* argumentaient autrefois, & ces gens-là avaient beaucoup d'esprit : ils vous prouvaient qu'une tortue doit aller aussi vîte qu'*Achille*, qu'il n'y a point de mouvement ; ils agitaient cent autres questions aussi utiles. La

plupart des Grecs jouèrent des gobelets avec la philosophie, & transmirent leurs trétaux à nos scolastiques. *Bayle* lui-même a été quelquefois de la bande ; il a brodé des toiles d'araignées comme un autre ; il argumente, à l'article *Zénon*, contre l'étendue divisible de la matière, & la contiguité des corps ; il dit tout ce qu'il ne serait pas permis de dire à un géomètre de six mois.

Il est bon de savoir ce qui avait entraîné l'évêque *Berklay* dans ce paradoxe. J'eus, il y a long-temps, quelques conversations avec lui ; il me dit que l'origine de son opinion venait de ce qu'on ne peut concevoir ce que c'est que ce sujet qui reçoit l'étendue. Et en effet, il triomphe dans son livre, quand il demande à *Hilas* ce que c'est que ce sujet, ce *subſtratum*, cette substance. C'est le corps étendu, répond *Hilas*. Alors l'évêque, sous le nom de *Philonoüs*, se moque de lui ; & le pauvre *Hilas* voyant qu'il a dit que l'étendue est le sujet de l'étendue, & qu'il a dit une sottise, demeure tout confus, & avoue qu'il n'y comprend rien ; qu'il n'y a point de corps, que le monde matériel n'existe pas, qu'il n'y a qu'un monde intellectuel.

Hilas devait dire seulement à *Philonoüs* : Nous ne savons rien sur le fond de ce sujet, de cette substance étendue, solide, divisible, mobile, figurée &c ; je ne la connais pas plus que le sujet pensant, sentant & voulant ; mais ce sujet n'en existe pas moins, puisqu'il a des

propriétés essentielles dont il ne peut être dépouillé. (1)

Nous sommes tous comme la plupart des dames de Paris, elles font grande chère sans savoir ce qui entre dans les ragoûts ; de même nous jouissons des corps, sans savoir ce qui les compose. De quoi est fait le corps ? de parties, & ces parties se résolvent en d'autres parties. Que sont ces dernières parties ? toujours des corps ; vous divisez sans cesse, & vous n'avancez jamais.

Enfin, un subtil philosophe remarquant qu'un tableau est fait d'ingrédiens dont aucun n'est un tableau, & une maison de matériaux dont aucun n'est une maison, imagina que les corps sont bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne sont pas corps ; & cela s'appelle des *monades*. Ce système ne laisse pas d'avoir son bon, & s'il était révélé, je le croirais très-possible ; tous ces petits êtres seraient des points mathématiques, des espèces d'ames qui n'attendraient qu'un habit pour se mettre dedans : ce serait une métempsycose continuelle. Ce système en vaut bien un autre ; je l'aime bien autant que la déclination des atomes, les formes substantielles, la grâce versatile & les vampires.

(1) Voyez sur cet objet l'article *Existence* dans l'Encyclopédie ; c'est le seul ouvrage où la question de l'existence des objets extérieurs ait été bien éclaircie, & où l'on trouve les principes qui peuvent conduire à la résoudre.

Fin du quatrième Volume.

TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans ce Volume.

CALEBASSE. 3

CARACTÈRE. *Du mot grec impression, gravure. C'est ce que la nature a gravé dans nous.* 4

CARÊME. SECTION I. 8

SECTION II. 12

CARTHÉSIANISME. 13

DE CATON, DU SUICIDE, & *du livre de l'abbé de St Cyran qui légitime le suicide.* 20

Précis de quelques suicides singuliers. 25

Des lois contre le suicide. 30

CAUSES FINALES. SECTION I. 36

SECTION II. 43

SECTION III. 46

CELTES. 50

CÉRÉMONIES, TITRES, PRÉÉMINENCE, &c. 52

CERTAIN, CERTITUDE. 66

CÉSAR. 73

CHAINE DES ÊTRES CRÉÉS. 76

CHAINE OU GÉNÉRATION DES ÉVÉNEMENS. 79

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0340

CHANGEMENS ARRIVÉS DANS LE GLOBE. 83
CHANT, MUSIQUE, MÉLOPÉE, GESTICULATION, SALTATION. *Questions sur ces objets.* 88
CHARITÉ, *maisons de charité, de bienfesance, hôpitaux, hôtels-dieu, &c.* 92
CHARLATAN. 99
De la charlatanerie des sciences & de la littérature. 103
CHARLES IX. 105
CHEMINS. 107
CHIEN. 113
DE LA CHINE. SECTION I. 116
De l'expulsion des missionnaires de la Chine. 120
Du prétendu athéisme de la Chine. 124
SECTION II. 126
CHRISTIANISME. SECTION I. *Etablissement du christianisme, dans son état civil & politique.* 131
SECTION II. *Recherches historiques sur le christianisme.* 142
CHRONOLOGIE. 156
De la vanité des systèmes, sur-tout en chronologie. 158
CICÉRON. 160
CIEL MATÉRIEL 166
CIEL DES ANCIENS. 173

CIRCONCISION. 179
CIRUS. 184
CLERC. 189
Du célibat des clercs. 190
Des clercs du secret, devenus depuis secrétaires d'Etat & ministres. 194
CLIMAT. 195
Influence du climat. 199
CLOU. 203
COHÉRENCE, COHÉSION, ADHÉSION. 206
COMMERCE. 207
CONCILES. SECTION I. *Assemblée d'ecclésiastiques convoquée pour résoudre des doutes ou des questions sur les points de foi ou de discipline.* 210
SECTION II. *Notices des conciles généraux.* 224
SECTION III. 234
CONFESSION. 239
De la révélation de la confession. 243
Si les laïques & les femmes ont été confesseurs & confesseuses. 248
Des billets de confession. 251
CONFISCATION. 253
CONQUÊTE. *Réponse à un questionneur sur ce mot.* 258
CONSCIENCE. SECTION I. *De la conscience du bien & du mal.* 259

SECTION II. *Si un juge doit juger selon sa conscience ou selon les preuves.* 261

SECTION III. *De la conscience trompeuse.* 263

CONSEILLER ou JUGE. 265

CONSÉQUENCE. 267

CONSTANTIN. SECTION I. *Du siècle de Constantin.* 270

SECTION II. *Caractère de Constantin.* 275

CONTRADICTIONS. SECTION I. 281

SECTION II. *Exemples tirés de l'histoire, de la sainte écriture, de plusieurs écrivains, du fameux curé Meslier, d'un prédicant nommé Antoine, &c.* 289

Des contradictions dans quelques rites. 292

Des contradictions dans les affaires & dans les hommes. 293

Des contradictions dans les hommes & dans les affaires. ib.

Des contradictions apparentes dans les livres. 294

Contradictions dans les jugemens sur les ouvrages. 305

CONTRASTE. 306

CONVULSIONS. 308

DES COQUILLES, & *des systèmes bâtis sur des coquilles.* 310

Amas de coquilles. 313

De la grotte des fées. 315

Du falun de Touraine & de ſes coquilles. 317
Idées de Paliſſi ſur les coquilles prétendues. 322
Du ſyſtème de Maillet qui, de l'inſpection des coquilles, conclut que les poiſſons ſont les premiers pères des hommes. 324
CORPS. 327

Fin de la Table.

22 7/c (55)
s

AB: 22 7/1 (55)

DL 5472e

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0347

RES

ETES

LTAIRE.

- CINQUIEME.

PONTS,

OMPAGNIE.

2.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Inches Centimetres

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51085/fragment/page=0349